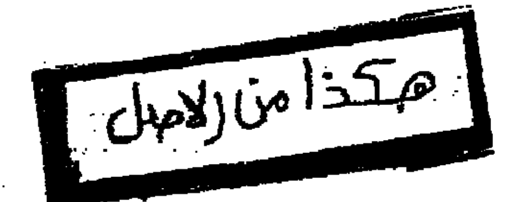


LE MONDE DES LIVRES

■ Cunningham, l'homme-danse
■ Dossier Aragon



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16452 – 7,50 F — VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Violences d'extrême droite

La justice décide de poursuivre Jean-Marie Le Pen, pour « *contestation de crimes contre l'humanité* ». Un élu Front national de Vitrolles est soupçonné d'avoir participé à une action « *musclée* » contre un piquet de grève des routiers. Le président de la Caisse autonome de retraite des médecins libéraux français signe, dans un bulletin associatif, un article aux accents xénophobes et racistes. p. 10

■ Le pouvoir d'achat baisse

Dans le privé, le salaire net moyen a reculé de 1,3 % en 1996. p. 32

■ Lionel Jospin au Maroc

En visite à Rabat, le premier ministre a salué « *l'approfondissement de la démocratie* » au Maroc. p. 4

■ Un référendum sur la nationalité ?

Les sénateurs *UDF* et *RPR* demandent au chef de l'Etat d'organiser un référendum sur la nationalité. p. 7

■ Les « raves » en liberté surveillée



Le gouvernement veut soutenir les fêtes « officielles » tout en luttant contre les *free parties*. Mais les fans les plus radicaux de la techno tiennent à la clandestinité. p. 15

■ Emotion au procès Papon

La cour d'assises de la Gironde a laissé, mercredi 17 décembre, une large place aux témoignages des descendants et rescapés des rafles. p. 11 et le point de vue de Jacques Tarnero *p. 16*

■ Un maître de la géopolitique

Un entretien avec Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller américain à la sécurité, qui accorde à la France un rôle géostratégique important. p. 3

■ Au cœur de la matière

Le quotidien espagnol *El País* rejoint la page scientifique *Nature-Le Monde*. Premier thème abordé dans le cadre de cette collaboration à trois : la traque du boson de Higgs. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1219 - 7,50 F

Bosnie : l'index des criminels de guerre

● « Le Monde » publie les noms et les adresses des accusés recherchés par le Tribunal de La Haye ● La plupart mènent, sans se cacher, une vie paisible, notamment dans la zone contrôlée par la France. ● Deux Croates ont été arrêtés lors d'une opération militaire de l'OTAN

DES SOLDATS de la Force de stabilisation de l'OTAN (SFOR) en Bosnie-Herzégovine ont procédé à l'arrestation, jeudi 18 décembre, de deux Croates bosniaques recherchés pour des « crimes de guerre » commis dans la vallée de la Lasva en 1993. Un commando néerlandais bénéficiant d'un soutien logistique américain a mené l'opération durant la nuit à Vitez. Vlatko Kupreskic, dont les deux cousins sont déjà incarcérés dans les prisons du Tribunal pénal international (TPI) à La Haye, a ouvert le feu sur les soldats qui ont riposté, le blessant de trois balles. Anto Furundzija, dont l'inculpation n'avait pas été révélée, a été immédiatement transféré vers les Pays-Bas.



Ce raid intervient après une semaine de vive polémique entre le Tribunal pénal international et la France, accusée par le procureur du TPI Louise Arbour de ne pas coopérer aux enquêtes et de ne pas arrêter de criminels de guerre. Cette seconde opération d'arrestations s'est de nouveau déroulée dans la zone de la division britannique de l'OTAN.

Le Monde publie la liste officielle établie par le TPI des cinquante-cinq criminels de guerre qui sont toujours en liberté en Bosnie-Herzégovine, en Serbie ou en Croatie. Leurs lieux de résidence sont, pour la majorité, connus. La plupart mènent une vie tranquille. A Foca – zone contrôlée par l'armée française –, Radovan Stankovic nargue la police de l'ONU. A Belgrade, Veselin Sljivancanin est instructeur à l'académie militaire. A Banja Luka, Milan Martic vit à cent mètres d'un bureau de l'OTAN...

A l'Assemblée nationale, Lionel Jospin avait assuré mardi que « *la France est résolue à agir* » pour qu'« *aucun criminel de guerre* » n'échappe à un jugement. Lors de sa visite à Paris, le procureur du TPI avait réaffirmé sa volonté de voir les Occidentaux passer à l'action.

Lire page 2, le point de vue de Serge Klarsfeld page 16 et notre éditorial page 17

Les chômeurs demandent au gouvernement d'agir d'urgence contre l'exclusion

PLUSIEURS ASSOCIATIONS de chômeurs, soutenues par quelques organisations syndicales (Groupe des dix, CFDT en lutte et CGT-finances), organisent jusqu'au 21 décembre une semaine « Urgences sociales » pour la revalorisation immédiate des minimas sociaux (RMI et allocation de solidarité spécifique notamment). Ce collectif a procédé à l'occupation de quelques lieux symboliques comme le siège de l'entreprise de Ernest-Antoine Seillière, nouveau président du CNPF, ou la Pyramide du Louvre. Parallèlement, le comité de chômeurs CGT des Bouches-du-Rhône, après avoir investi sept agences Assedic, a réuni, mercredi 17 décembre, deux mille manifestants dans les rues de Marseille. Les chômeurs souhaitent être associés à la préparation de la loi sur l'exclusion.

Lire page 6

Lionel Jospin et Jacques Chirac militants du féminisme grammatical

LE PREMIER MINISTRE et le président de la République avaient-ils imaginé les redoutables conséquences de leurs actes pour la sécurité de l'Etat, lorsqu'ils ont décidé, lors du conseil des ministres du mercredi 17 décembre, que les appellations des emplois administratifs devront être féminisées ? La nomination, par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de quatre femmes à des postes supérieurs de l'administration centrale a donné lieu à un échange passionné.

Claude Allègre a regretté que la langue administrative ne suive pas l'évolution de la société, puisqu'une directrice est toujours appelée « directeur » dans les textes officiels. Ses collègues femmes l'ont chaudement approuvé et ont demandé à être appelées « Mme la ministre ». C'est alors que Lionel Jospin, appuyé par Jacques Chirac, a décidé que les textes administratifs devraient faire mention de « *directrices* » et d'« *inspectrices* ». « *Le secrétariat général du gouvernement a pris acte de cette décision* », a déclaré Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, à l'issue du conseil.

Las ! Avec quels tourments ! Les services de Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement, ont passé l'après-midi à se demander quelles conséquences juridiques aurait cet accès de féminisme des plus hautes autorités de l'Etat. Priés d'employer le mot de « directrice » dans les arrêtés de nomination qu'ils sont chargés de préparer, doivent-ils, par souci de cohérence, signer de cette façon les décrets et les arrêtés qui suivront ? Ces gardiens du droit estiment que faire allusion au sexe de l'auteur met en danger la pérennité des textes, qui sont ainsi personnalisés. Ils pensent qu'il convient de désigner leur auteur par sa fonction. Or celle-ci se décline au masculin, ce genre étant générique : une « inspectrice » remplit ainsi une fonction d'« inspecteur ». Accessoirement, les juristes du secrétariat général du gouvernement se demandent quel sera le féminin de « recteur »... Ces graves questions, à la croisée du droit et de la *grammaire*, devraient les conduire à solliciter les avis du Conseil d'Etat et de la commission de terminologie...

Ce n'est pas la première fois que l'administration résiste aux instructions des hommes politiques. En mars 1986, Laurent Fabius, alors chef du gouvernement, avait fait publier au *Journal officiel* une circulaire imposant « *la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* », dans les décrets, arrêtés et autres documents administratifs. Elle n'a jamais été appliquée. Cette circulaire, qui reprenait les conclusions de Benoîte Groult, ancienne présidente de la commission de terminologie et célèbre auteur féministe, présentait les règles de féminisation des noms. Elle expliquait notamment que « *les noms masculins terminés en "teur" ont, si le "t" appartient au verbe de base, un féminin en "teuse" : une acheteuse..., si le "t" n'appartient pas au verbe de base, un féminin en "trice" : une animatrice...* » Le « t » n'appartenant pas au verbe « régir », le féminin de « recteur » devrait logiquement être « rectrice »...

Benoîte Groult qualifie de « *formidable* » la décision prise au conseil des ministres. Elle espère que Lionel Jospin fera vivre des directives qui, depuis onze ans, étaient restées lettre morte.

Rafaële Rivais

Un Mondial très technique

LA COUPE DU MONDE de football 1998 sera l'occasion d'admirer la technique en mouvement des meilleures équipes de la planète. Mais elle mettra aussi en lumière des prouesses technologiques bien plus discrètes mais tout aussi efficaces. Systèmes informatiques performants, dispositifs Internet peaufinés, recours inédit au procédé numérique pour les radios et les télévisions, réseau de télécommunications offrant toutes les garanties : les organisateurs veulent que l'épreuve soit la vitrine de leur savoir-faire, afin de faire oublier les déboires des Jeux olympiques d'Atlanta (1996), où le désordre avait marqué les premiers jours de compétition.

Lire pages 24 et 25

L'hémorragie du Trésor

C'EST PEU DE DIRE que la haute fonction publique financière vit, en France, une crise sans précédent. On en voit aujourd'hui des signes nombreux et manifestes. Les départs vers le privé, incontestablement de plus en plus nombreux, de hauts fonctionnaires réputés en constituent l'indice le plus incontestable.

Pour ne parler que des exemples les plus récents, examinés ces dernières semaines par la commission de déontologie, Marc-Antoine Autheman, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy à Matignon, vient de rejoindre le Crédit agricole ; sous-directeur au Trésor, Jérôme Calvet est, lui, passé à la Société générale ; Patrick Suet, ancien directeur adjoint de cabinet d'Edouard Balldur, va devenir conseiller du PDG d'Elf, Philippe Jaffré ; Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de l'Elysée, occupera une fonction identique auprès de Jean-Marie Messier, le PDG de la Générale des eaux. Et l'on annonce d'autres départs imminents à la direction du Trésor.

Même si ces départs ont des explications multiples, il reste une tendance de fond : l'hémorragie s'aggrave. Il faut donc bien s'interroger sur ses causes. Un premier facteur ne fait guère de doute : la République – ou, plus précisément, les hommes politiques – n'est pas toujours reconnaissante à l'égard de ceux qui la servent ; et, au gré des alternances et des chasses aux sorcières successives, de belles intelligences, proches de la gauche de la droite, ont été découragées.

Dans un passé récent, on en a eu des exemples fameux, avec *Pierre Mariani, l'ancien directeur* de cabinet de Nicolas Sarkozy, qui aurait logiquement dû devenir directeur du budget ; avec M. Suet, qui a longtemps rêvé de revenir à Bercy mais qui, poursuivi par la vindicte chiraquienne, a dû fuir vers le privé ; ou encore avec Jean-Pascal Beaufret, ancien chef de service à la direction du Trésor, que le ministre Edmond Alphandéry a pour le moins maltraité et qui s'est longtemps morfondu à l'Inspection des finances. Sa nomination, mercredi 17 décembre, en conseil des ministres, au poste de directeur général des impôts, constitue ainsi une sorte de réhabilitation. Mais, indéniablement, les injustices réparées sont rares.

Sans parler de « chasse aux sorcières », les alternances sont, de plus, souvent cruelles pour les hauts fonctionnaires travaillant dans les cabinets ministériels qui, brutalement, sont renvoyés dans leurs administrations d'origine.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 17

Saint-Denis l'Africaine



MAMA SISSOKO

LA VILLE de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) va retentir des rythmes africains pour le Festival Africolor. Soirée Cameroun, soirée Congo, Noël malien vont se succéder pendant près d'une semaine. Longtemps soliste et chanteur du groupe phare de l'Afrique dansante, Super Biton, le guitariste malien Mama Sissoko sera l'une des vedettes d'Africolor.

Lire page 27

هكذا من الاصل

EX-YOUGOSLAVIE Des soldats de l'OTAN ont arrêté, jeudi 18 décembre, deux Croates de Bosnie recherchés par le Tribunal pénal international (TPI). Le premier, blessé, a été hospitalisé, le second incarcéré à La Haye. ● LE TPI a publié 19 actes d'accusation à l'encontre de 77 personnes. 21 accusés sont incarcérés, 2 sont décédés. Deux procès ont eu lieu en 1997, cinq sont programmés pour 1998. Le TPI a aussi émis un nombre inconnu d'actes d'accusation gardés secrets. ● PARIS a déclenché une vive polémique en assurant que les officiers français ne témoigneraient pas à La Haye. Au TPI, qui a accusé la France de ne pas collaborer, Lionel Jospin a répondu que *« la France est résolue »* à ce qu'*« aucun criminel de guerre »* n'échappe à la justice internationale. *Le Monde* publie la liste des inculpés rendue publique par le TPI. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

L'OTAN a arrêté deux Croates accusés de « nettoyage ethnique »

L'opération intervient après une semaine de polémique sur l'inertie des Occidentaux en Bosnie, particulièrement des Français. Un grand nombre des criminels de guerre réclamés par le TPI sont pourtant localisés

LA FORCE de stabilisation de l'OTAN (Sfor) a arrêté, jeudi 18 décembre, deux criminels de guerre présumés. Vlatko Kupreskic et Anto Furundzija, deux Croates bosniaques recherchés par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, ont été surpris dans la nuit par un commando occidental, dans la ville de Vitez, où ils résidaient. Le premier a ouvert le feu sur les soldats de la SFOR, qui ont riposté, le blessant de trois balles. Vlatko Kupreskic serait actuellement hospitalisé dans un hôpital de campagne de la SFOR. Le second a été rapidement transféré à La Haye.

Vlatko Kupreskic, s'il survit à ses blessures, ira rejoindre dans les geôles du TPI ses cousins Mirjan et Zoran Kupreskic. Ces derniers s'étaient livrés au Tribunal de La Haye cet été avec un groupe de Croates, sous la pression internationale. Vlatko Kupreskic est accusé de *« crimes de guerre »* pour *« attaques systématiques d'Ahmici, de Vitez et de huit autres villages de la vallée de la Lasva, et meurtre ou détention illégale des civils les habitant »*. Les victimes étaient des Musulmans bosniaques.

Ces actions, auxquelles avaient également participé ses cousins, avaient été perpétrées durant le conflit croato-musulman qui a embrasé la Bosnie centrale en 1993. Depuis l'accord de Washington sur la création d'une Fédération croato-musulmane, les trois Kupreskic vivaient dans le village de Pirici, près de la ville de Vitez où ils étaient propriétaires d'une épicerie.

PAS SUR LA LISTE PUBLIQUE

Anto Furundzija ne figurait pas, contrairement à Vlatko Kupreskic, sur la liste publique des criminels de guerre. Le TPI n'avait pas publié son acte d'accusation, en vertu de la nouvelle procédure instaurée par le procureur Louise Arbour. Le procureur souhaite inciter les Occidentaux à passer à l'action en diminuant les risques que comportent les raids d'arrestations. Ne sachant pas qu'ils sont inculpés, les criminels de guerre présumés sont moins méfiants.

C'est la deuxième opération d'arrestations de criminels de guerre menée par l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. En juillet, un commando britannique avait arrêté un accusé à Prijedor ; il en avait abattu un autre qui avait ouvert le feu sur les soldats occidentaux venus l'arrêter. Le raid avait provoqué un choc en Bosnie-Herzégovine, après des années de passivité totale à l'égard des personnes recherchées par la justice internationale. Les Occidentaux rappelaient que, selon l'accord de paix de Dayton, l'arrestation des criminels de guerre incombe aux ex-belligérants. Le gouvernement de Sarajevo s'y est plié en livrant les trois accusés musulmans, et le gouvernement croate avait récemment livré la plupart des inculpés croates. Sur la liste officielle du TPI ne figurent plus aujourd'hui que trois Croates.

Le procureur du Tribunal de La Haye, Louise Arbour, s'est récemment plaint du manque de volonté des Occidentaux. Elle a particulièrement critiqué la France *(Le Monde* du 14-15 décembre) après des propos d'Alain Richard, le ministre de la défense, affirmant que Paris n'autoriserait *« jamais »* ses officiers à témoigner oralement à La Haye. M[me] Arbour a affirmé que le secteur français de l'OTAN en Bosnie était devenu un refuge pour les criminels de guerre, et a loué la détermination des Britanniques.

L'opération de Vitez, menée par un commando néerlandais avec un soutien logistique américain, s'est une nouvelle fois déroulée dans la zone de la division britannique de l'OTAN.

R. O.

Le sort des criminels de guerre est au cœur du processus de paix

LE PROCUREUR du Tribunal pénal international (TPI) de La Haye sur l'ex-Yougoslavie, Louise Arbour, déplorait, il y a quelques jours, que les criminels de guerre *« se sentent en sécurité absolue »* dans le secteur français de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. M[me] Arbour, en insistant sur la zone française, soulignait une *« non-coopération »* générale avec le TPI, qu'elle opposait au « modèle » offert par la Grande-Bretagne. C'est un commando britannique qui avait réalisé la première opération contre des criminels de guerre. Les Américains, fermes dans leurs déclarations, ne les traduisent guère en actes, hésitant à s'attaquer aux ex-belligérants et frileux à force d'imposer à leur armée le concept de « zéro mort ». Les Français, eux, se méfient de la justice internationale, des Etats-Unis, des Bosniaques... ce qui ne les incite guère à l'action. Sans parler d'un pro-serbisme tenace dans les rangs militaires.

Or s'attaquer aux criminels de guerre, c'est s'attaquer surtout à des Serbes. L'armée bosniaque (à majorité musulmane) a commis très peu de crimes ; les exactions répertoriées côté musulman concernent des sévices infligés dans une prison par un quatuor de maniaques. De plus, Sarajevo coopère avec le TPI, et a livré les accusés musulmans. L'armée de Croatie et les séparatistes bosno-croates ont, eux aussi, commis des crimes dont les méthodes rappellent celles de l'armée et des milices serbes. L'ampleur n'est cependant pas comparable, et Zagreb vient de renouer des relations longtemps tendues avec le TPI en incitant dix accusés croates à se livrer. Les deux inculpés croates les plus hauts gradés sont incarcérés : Tihomir Blaskic et Dario Kordic, un proche du président Franjo Tudjman.

Seuls les Serbes n'ont jamais livré un accusé au Tribunal pénal international. Dusko Tadic, dont le procès s'est achevé cette année par une condamnation à vingt ans de prison, a été arrêté en Allemagne. Le général Djordje Djukic, arrêté à Sarajevo, a été transféré à La Haye, avant d'être renvoyé, mourant, finir ses jours à Belgrade.

> Seuls les Serbes n'ont jamais livré un accusé à la juridiction de La Haye

Slavko Dokmanovic, l'ancien maire de Vukovar (en Croatie), accusé d'avoir participé au massacre de 261 patients de l'hôpital de la ville, a été arrêté en juin par un commando occidental agissant sous mandat de l'ONU. Milan Kovacevic, accusé d'avoir planifié un *« génocide »* dans la région de Prijedor, a été arrêté en juillet par le commando britannique qui a, lors de l'opération à Prijedor, abattu Simo Drljaca, également recherché par le TPI.

On a appris, à l'occasion des arrestations de Vukovar et de Prijedor, que le tribunal de La Haye avait instauré une nouvelle procédure. M[me] Arbour a pris la décision de ne plus publier les actes d'accusation ni les noms des inculpés, souhaitant avoir un prétexte supplémentaire (les accusés ne sont pas sur leur garde) pour convaincre les Occidentaux de procéder à des arrestations. Il existe donc un nombre inconnu d'actes d'accusation tenus secrets. Cela peut également inciter certains « criminels de guerre » à garder un profil bas.

Ce n'est pas le cas de tous les coupables de crimes de guerre en ex-Yougoslavie, y compris de ceux qui figurent sur la liste officielle du TPI. Si des accusés se sont volatilisés, d'autres mènent une vie paisible et vaquent à leurs occupations ; d'autres sont encore moins discrets, selon des informations recueillies auprès de sources militaires occidentales.

Simo Drljaca était l'un de ces *exubérants qui clament aux terrasses des cafés* qu'ils abattront tout soldat de l'OTAN qui tenterait de les arrêter. C'est ainsi que vivent, à Prijedor, les frères Banovic, attablés le jour au restaurant Express et la nuit à la discothèque Pacifica. La première opération britannique a toutefois modifié le jeu dans cette région. Certains accusés, craignant une poursuite des arrestations et se méfiant des policiers de Biljana Plavsic, la présidente de République serbe qui coopère quelque peu avec la communauté internationale, seraient partis, selon une *source occidentale*, vers les zones américaine et surtout française.

Leurs destinations seraient Bijeljina et Zvornik (secteur américain), Pale, Foca et Visegrad (secteur français). D'où l'accusation de M[me] Arbour d'une zone française qui serait un sanctuaire pour les criminels de guerre. De plus, la police serbe y est très étroitement contrôlée par l'ancien « président » Radovan Karadzic. Lui-même réside à Pale, d'où il continue à gouverner le pays.



■ LIEUX OÙ SE TROUVENT LES CRIMINELS DE GUERRE

A Pale et à Foca, les accusés paraissent vivre en paix. Certains y possèdent des magasins et des cafés. Dragan Gagovic, l'un des créateurs des « camps de viols » de Foca, partage son temps entre son bar et l'école de police où il est instructeur. Parfois, certains font des blagues. Radovan Stankovic, accusé de *« viols systématiques, crimes sexuels et actes de torture »*, est entré l'an dernier dans une station de police de l'ONU pour... déposer une plainte. Gojko Jankovic s'est présenté aux premières élections de l'après-guerre, avant que l'OSCE ne l'exclue des listes.

Certaines têtes d'affiches sont à peine plus discrets. Milan Martic, l'ancien « président » de la « République serbe de Krajina », accusé d'avoir ordonné le bombardement de Zagreb, coule des jours paisibles à Banja Luka, au 88 de la rue Milosa Oblica, *à cent mètres d'une station de police de l'ONU* et d'un bureau de l'OTAN. Et l'ancien commandant de l'armée serbe Ratko Mladic, le plus sanguinaire de tous les chefs de cette guerre, ordinairement invisible, s'offre parfois le luxe, comme en juin, d'aller festoyer dans un palace de Belgrade, en Serbie. C'était à l'occasion du mariage de son fils.

Les criminels de guerre n'ont guère de raisons d'être inquiets. Peut-être les moins connus devraient-ils être les plus prudents. Les armées et les pouvoirs politiques occidentaux ne semblent avoir aucune envie de s'attaquer aux *personnages de fort calibre*, par crainte notamment des représailles qui pourraient s'abattre sur leurs contingents.

Reste le cas des « criminels de guerre » qui ne sont pas inquiétés par le TPI (sauf s'ils figurent sur la liste secrète). Les témoignages des survivants et l'étude des événements sont pourtant confondants. Velibor Ostojić, l'ordonnateur des « camps de viols » de Foca, est président de la Commission des droits de l'homme du gouvernement tricéphale bosniaque. Vojislav Seselj, le chef d'une des unités paramilitaires les *plus féroces du pays*, Les Aigles blancs, est candidat à la présidence de Serbie lors de l'élection de dimanche prochain. Zeljko Raznjatovic « Arkan », le chef des Tigres, continue sa carrière politique et ses activités commerciales à Belgrade.

Reste enfin le cas des partenaires des Occidentaux, de Franjo Tudjman, président de Croatie, et surtout de Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Ce dernier, en signant la paix à Dayton, a-t-il effacé d'un trait de *crayon son passé de chef de* guerre ? Il a ordonné ou encouragé l'immense majorité des atrocités commises par la soldatesque serbe.

Rémy Ourdan

52 Serbes et 3 Croates recherchés par le Tribunal pénal international

LES CINQUANTE-CINQ inculpés en liberté dont le nom est connu sont des Serbes, à l'exception de trois Croates, mentionnés ci-dessous. Ils sont accusés de *« violations des lois et coutumes de guerre »* et de *« violations graves des conventions de Genève »*. La moitié d'entre eux sont en outre accusés de *« crimes contre l'humanité »*. Certains sont également accusés, comme précisé, de *« génocide »*. Le terme *« nettoyage ethnique »* concerne l'attaque de villages, la persécution et la déportation des habitants. Le terme *« atrocités »* implique des meurtres et des tortures, pratiqués notamment dans des camps de détention. Les *« tueries »* signifient l'exécution systématique d'un groupe de prisonniers ou de gens désarmés.

Les accusés de Foca doivent tous répondre de *« viols collectifs, viols systématiques, crimes sexuels, actes de torture et réduction en esclavage de femmes musulmanes, dont certaines n'avaient pas plus de douze ans »*.

● **Stipo Alilovic** (croate). *« Nettoyage ethnique »* dans la vallée de la Lasva. Adresse inconnue.

● **Mirko Babic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Prijedor.

● **Nenad Banovic et Predrag Banovic**. Frères jumeaux. *« Atrocités »* au camp de Keraterm. Fréquentent le restaurant *Express* et la discothèque *Pacifica*. Circulent à Prijedor sur une moto rouge. Adresse : 31, rue Cirkin Polie, Prijedor.

● **Goran Borovnica**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Ranko Cesic**. *« Atrocités »* au camp de Luka. Adresse : Brcko.

● **Damir Dosen**. *« Atrocités »* au camp de Keraterm. Séjourne parfois chez ses parents à Prijedor.

● **Dragan Fustar**. *« Atrocités »* au camp de Keraterm. Adresse : 41, rue Prvomajska, Prijedor.

● **Dragan Gagovic**. Ancien chef de la police, il a supervisé la création de « camps de viols » à Foca. Au printemps 1997, il était instructeur à l'école de police de la région. Propriétaire d'un bar. Adresse : Foca.

● **Zdravko Govedarica**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Gruban (prénom inconnu)**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Momcilo Gruban**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Prijedor.

● **Nikica Janjic**. *« Atrocités »* aux camps d'Omarska et de Keraterm. Son père certifie qu'il s'est suicidé en 1995 à Banja Luka.

● **Janko Janjic**. Chef d'une unité paramilitaire, il a organisé un « camp de viols » à Foca. Son corps est couvert de tatouages. Les habitants de la ville affirment qu'il est mort d'un cancer. Adresse : Foca.

● **Gojko Jankovic**. *« Viols »* à Foca. Propriétaire d'un magasin. A tenté de se présenter aux élections générales en 1996 et en a été exclu par l'OSCE. Adresse : Foca.

● **Goran Jelisic**. Accusé de *« génocide »*. Commandant du camp de Luka. Il a supervisé l'exécution de milliers de détenus. Adresse : Bijeljina.

● **Radovan Karadzic**. Accusé de *« génocide »* pour le siège de Sarajevo et les massacres de Srebrenica. Ancien « président » de la « République serbe ». Jusqu'à cet été, il se rendait presque quotidiennement à son bureau, à l'usine de pièces automobiles Famos, dans une limousine noire aux vitres teintées. Il travaille aujourd'hui chez lui. Adresse : Pale.

● **Dusan Knezevic**. *« Atrocités »* aux camps d'Omarska et de Keraterm. Adresse : Sipovo.

● **Dragan Kondic**. *« Atrocités » au camp* de Keraterm. Fréquente chaque soir le bar *The Pink*. Adresse : Prijedor.

● **Milojica Kos**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Fréquente le restaurant *Europa* tenu par son frère Zeljko. Adresse : Omarska.

● **Predrag Kostic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Radomir Kovac**. Chef d'une unité paramilitaire, il a réduit des femmes en esclavage et les a vendues. Adresse : Foca.

● **Dragan Kulundzija**. *« Atrocités »* au camp de Keraterm. Adresse : Prijedor.

● **Dragoljub Kunarac**. *« Viols »* à Foca. Adresse inconnue.

● **Miroslav Kvocka**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Prijedor.

● **Goran Lajic**. *« Atrocités »* au camp de Keraterm. Adresse : Banja Luka.

● **Zoran Marinic** (croate). *« Nettoyage ethnique »* dans la vallée de Lasva. Adresse : Busovaca.

● **Milan Martic**. Accusé d'avoir ordonné le bombardement de Zagreb. Ancien « président » de la « République serbe de Krajina ». Réside à 100 mètres d'une station de police de l'ONU et d'un bureau de l'OTAN. Adresse : 88, rue Milosa Oblica, Banja Luka.

● **Zeljko Meakic**. Accusé de *« génocide »*. Ancien commandant du camp d'Omarska. Adresse : Omarska.

● **Slobodan Miljkovic**. *« Atrocités »* à Bosanski Samac. Ancien chef d'une unité paramilitaire. Adresse : Kragujevac (Serbie).

● **Ratko Mladic**. Accusé de *« génocide »* pour le siège de Sarajevo et les massacres de Srebrenica. Ancien commandant de l'armée serbe. Il vit dans son chalet et dispose d'un bureau dans un bunker voisin. Il était en juin dans un palace de Belgrade pour le mariage de son fils. Il continuerait à faire des allers-retours entre la Bosnie et la Serbie. Il a conservé son appartement à Belgrade. Il utiliserait des résidences temporaires. Adresse principale : ancien quartier général de l'armée, Han Pijesak.

● **Milan Mrksic**. *« Tueries »* à l'hôpital de Vukovar (Croatie). Ancien général dans l'armée yougoslave. Considéré comme l'accusé du TPI qui *pourrait le plus impliquer le président* Milosevic. Adresse : Belgrade (Serbie).

● **Dragan Nikolic**. Accusé de *« génocide »*. Ancien commandant du camp de Susica. Adresse : Vlasenica.

● **Nedeljko Paspalj**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Milan Pavlic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Omarska.

● **Milutin Popovic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Dragoljub Prcac**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Omarska.

● **Drazenko Predojevic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Prijedor.

● **Miroslav Radic**. *« Tueries »* à l'hopital de Vukovar (Croatie). *Ancien commandant* dans l'armée yougoslave. Dirige une société d'import-export. Adresse : Kragujevac (Serbie).

● **Mladen Radic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse : Prijedor.

● **Ivica Rajic** (croate). *« Crimes de guerre »* à Stupni Do. Séjourne souvent à Split (Croatie), notamment dans un hôtel possédé par le gouvernement croate. Adresse inconnue.

● **Dragomir Saponja**. *« Atrocités »* aux camps d'Omarska et de Keraterm. Adresse inconnue.

● **Zeljko Savic**. *« Atrocités »* au camp d'Omarska. Adresse inconnue.

● **Dusko Sikirica**. Accusé de *« génocide »*. Ancien commandant du camp de Keraterm. A essayé de se présenter aux élections générales en 1996 et en a été exclu par l'OSCE. Adresse : Prijedor.

● **Blagoje Simic**. *« Atrocités »* à Bosanski Samac. Ancien maire, il a toujours un bureau à sa disposition à l'hôtel de ville. Adresse : Bosanski Samac.

● **Milan Simic**. *« Atrocités »* à Bosanski Samac. Adresse : Bosanski Samac.

● **Veselin Sljivancanin**. *« Tueries »* à l'hôpital de Vukovar (Croatie). A l'époque commandant dans l'armée yougoslave, il a été promu colonel en 1996. Instructeur à l'académie militaire de Belgrade. Adresse : Belgrade (Serbie).

● **Radovan Stankovic**. *« Viols »* à Foca. Est entré dans une station de police de l'ONU en 1996 pour déposer une plainte contre des policiers bosniaques qui avaient tenté de l'intercepter sur une route. Les policiers de l'ONU *« ne l'ont pas reconnu »*. Adresse : Foca.

● **Miroslav Tadic**. *« Atrocités »* à Bosanski Samac. Adresse : Bosanski Samac.

● **Nedjeljko Timarac**. *« Atrocités »* au camp de Keraterm. Adresse : Prijedor.

● **Stevan Todorovic**. *« Atrocités »* à Bosanski Samac. Ancien chef de la police. Réside à 500 mètres d'une base américaine. Adresse : Donja Slatina (village près de Bosanski Samac).

● **Zoran Vukovic**. *« Viols »* à Foca. Adresse inconnue.

● **Simo Zaric**. *« Atrocités »* à Bosanski Samac. Propriétaire d'un magasin et d'un café. Adresse : Bosanski Samac.

● **Dragan Zelenovic**. *« Viols »* à Foca. Adresse : Foca.

● **Zoran Zigic**. *« Atrocités »* aux camps d'Omarska et de Keraterm. Accusé d'avoir exécuté des dizaines de prisonniers. Serait détenu dans une prison à Banja Luka pour meurtres.



Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller de Jimmy Carter pour les affaires de sécurité

Les « ambitions de la France » sont utiles à l'Europe et aux Etats-Unis

Comment concilier un plaidoyer pour le maintien de la puissance américaine dans le monde, et tout particulièrement en Eurasie, avec un encouragement au renforcement d'une Europe où l'Allemagne et la France doivent continuer à jouer les premiers violons ? Le dernier livre de Zbigniew Brzezinski, publié en France sous le titre « le Grand Echiquier », apporte, sous des dehors carrés, une réponse assez sophistiquée, appuyée sur une analyse géostratégique serrée. Dans un entretien au *Monde*, l'actuel professeur à la John Hopkins University voit dans *« les ambitions »* françaises un atout pour l'Europe et le monde, ce qui ne l'empêche pas de critiquer très durement certaines récentes initiatives de Paris.

« Est-il vraiment dans l'intérêt du monde entier que les Etats-Unis conservent aussi longtemps que possible leur statut d'unique puissance globale, tout en partageant un peu plus ce fardeau avec ses partenaires et alliés, comme vous l'expliquez dans votre dernier livre de géopolitique ?

– Il n'y a pas d'alternative pratique à la puissance américaine aujourd'hui. On peut lancer des slogans, mais il n'y a pas d'alternative. Une alternative pourra être créée ultérieurement, non pas contre les Etats-Unis, mais avec, et dans une certaine mesure par les Etats-Unis. Il faudrait pouvoir structurer en temps utile une sorte de conclave des puissances eurasiennes. Mais cela pourra se faire d'ici 20 à 25 ans, et d'ici là nous, les Etats-Unis, sommes l'unique source de stabilité, et nous devrions utiliser notre puissance pour favoriser une telle évolution.

– Vous plaidez pour le maintien du leadership américain : mais comment convaincre les Européens qu'ils doivent s'accommoder des préoccupations électorales du sénateur d'Amato, ou bien de la fascination qu'exercent sur Bill Clinton les sondages d'opinion ?

– Il est exact que la domination des intérêts domestiques particuliers sur la politique étrangère américaine est sans doute plus grande que jamais depuis le début de la guerre froide. C'est vrai à propos de notre politique à l'égard de Cuba, du Moyen Orient ou du Golfe Persique. L'une des raisons pour lesquelles j'ai écrit ce livre est que je crois que l'Amérique a un *besoin urgent d'une stratégie générale, intégrée*, particulièrement pour cette partie du monde qui est la plus importante, l'Eurasie. J'espère qu'en proposant une telle stratégie, je créerai l'impulsion politique et le stimulus intellectuel nécessaires pour qu'on considère les questions internationales dans une perspective stratégique plus large.

– Vous émettez au passage quelques jugements très tranchés sur certains pays européens : la Grande-Bretagne, par exemple, ne serait qu'un "acteur géostratégique à la retraite"...

– Quand le chancelier de l'Echiquier publie une longue déclaration sur la monnaie unique dont la substance peut être réduite à deux mots : "maybe, manana" (peut-être, demain), on a l'impression que la Grande-Bretagne s'est mise en marge de l'une des plus grandes aventures du XX[e] siècle. Je crois qu'une Europe, non pas unie, mais confédérée, va émerger, et c'est dommage que la Grande-Bretagne n'y prenne pas part. Mais *aussi longtemps que la Grande-*Bretagne est ambivalente sur cette question, je crois qu'il vaut mieux que cette affaire soit conduite par la France et l'Allemagne. Cela signifie qu'elle a plus de chance de succès. Si les Britanniques s'y impliquaient, ce serait plus probablement pour freiner le processus.

– Parlons de la France. Vous avez une manière assez originale, pour un Américain, de considérer que les "ambitions" manifestées par la France sont un atout, un avantage, que les Etats-Unis devraient en tirer avantage. En même temps, vous dénoncez ce que vous appelez les "poses" de la France, ses gesticulations de politique étrangère. Où se situerait la limite entre les ambitions et les "poses" ?

– Je crois que les ambitions peuvent être canalisées pour des objectifs stratégiques, comme la construction d'une Europe plus réellement européenne. La pose devient maléfique ou ridicule à un niveau tactique, par exemple cet idée de sommet "franco-germano-russe" dont le résultat est d'exclure les Britanniques, de susciter l'hostilité des Polonais, et de pousser les Américains à se demander s'il faut l'ignorer ou en rire.

– Vous ne voyez aucune utilité à essayer de "flatter" de cette manière les Russes ?

– Est-ce que les Russes sont réellement flattés d'avoir un sommet avec la France ? Les Français se flattent eux-mêmes en le pensant. Mais les ambitions françaises peuvent être utilisées de manière positive. Je crois que seul une direction franco-allemande peut créer l'Europe. La France est trop faible pour le faire à elle toute seule, et l'Allemagne suscite trop de craintes.

– Vous utilisez dans votre livre une formule intéressante : dans l'Europe, la France chercherait une "réincarnation", et l'Allemagne une "rédemption". Ne pensez-vous pas que cette quête de rédemption appartient déjà un peu au passé, que l'Allemagne a beaucoup perdu de sa timidité, et que si elle se donne un nouveau chancelier, cette politique de retenue pourrait être abandonnée ?



ZBIGNIEW BRZEZINSKI

– J'ai entendu dire par des amis allemands que Kohl pourrait être le dernier chancelier "européen". Cette possibilité existe, mais cette appréciation est prématurée. Je suis très ami de Volker Ruhe, qui pourrait être le prochain chancelier. Je me souviens d'avoir rencontré Adenauer il y a quelque trente-cinq ans, je me souviens de l'émotion avec laquelle il parlait de sa première rencontre avec de Gaulle, de l'importance historique, mais aussi personnelle, pour lui, de la réconciliation franco-allemande. Sans exagérer, je crois que Volker Ruhe a la même attitude à propos de la réconciliation germano-polonaise. Il y a cette nouvelle phase dans l'attitude allemande à l'égard de l'Europe, c'est cette réconciliation polono-allemande. Les Allemands sont en fait les principaux architectes européens de l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne. Et si le danger que vous évoquez pointe peut-être, à *l'horizon, je ne pense pas* qu'il soit imminent.

– L'une des thèses centrales de votre livre est l'importance essentielle pour l'Eurasie de l'existence d'une Ukraine indépendante. Et pourtant, il est possible que dans un avenir assez proche, quelques mois peut-être, l'Ukraine s'effondre à cause de ses problèmes internes.

– Pour la première fois en cinq ans, je commence à craindre l'apparition d'un "modèle biélorusse" en Ukraine. La possibilité qu'une gauche "bureaucratique" l'emporte aux élections doit être prise au sérieux. Il faut que l'Occident y porte une grande attention. Deux choses s'imposent d'urgence : d'une part que l'Occident manifeste de manière tangible son intérêt pour le bien-être des Ukrainiens, un peu comme l'Allemagne l'a fait à l'égard de la Russie dans les années 91-92. D'autre part une inclusion très démonstrative de l'Ukraine dans un événement politique européen important. Au lieu de ce ridicule "sommet franco-germano-russe", il serait approprié d'inclure l'Ukraine, et tout à fait de circonstance.

– Mais si le pire se produisait ?

– Ce serait très mauvais pour l'avenir de la démocratie russe. Cela ressusciterait les aspirations impériales, réinstallerait la peur en Europe centrale, et l'expansion de l'OTAN ne serait plus un acte positif créant une relation stable avec la Russie, mais deviendrait une réaction d'autodéfense contre la menace, et un facteur d'antagonisme.

– A propos de l'Azerbaïdjan, que vous considérez comme l'un des points stratégiques de l'Eurasie, est-il possible que ses relations avec l'Arménie s'améliorent et que sa situation se stabilise ?

– Il est incontestable que la Russie utilise l'Arménie comme un instrument pour faire pression sur l'Azerbaïdjan. Mais il est aussi vrai que la politique rigide, dénuée de sagesse, que les Etats-Unis pratiquent à l'égard de l'Iran, facilitent le travail de la Russie dans ses efforts pour isoler l'Azerbaïdjan. De plus, la stabilité politique de ce pays dépend de l'adresse et de l'énergie d'un seul individu, [le président] Aliev. Et il n'est plus très jeune. Par contre, pour contrebalancer ces éléments négatifs, il y a d'une part l'afflux de capitaux étrangers, qui commence à se faire sentir, une politique plus raisonnable à l'égard de l'Iran de la part de l'Europe, et aussi une certaine lourdeur du comportement de la Russie qui tend à mobiliser l'esprit d'indépendance des Azéris. Enfin, les Arméniens commencent à réaliser que si le bassin de la Caspienne devient vraiment ouvert, si la région devient prospère, il sera très important de ne pas être exclu de cette prospérité, ce qui pousse certains Arméniens modérés à envisager une solution politique au problème, une solution de compromis.

Propos recueillis par
Jan Krauze

Un ancien ministre mexicain de l'intérieur aurait été enlevé

MEXICO
de notre correspondant

Moins de trois semaines après la disparition suspecte de Domingo Tassinari, chef de la brigade chargée des enquêtes sur les enlèvements dans la capitale mexicaine et limogé quelques jours après sa réapparition (*Le Monde* du 28 novembre), un des hommes politiques les plus puissants du pays aurait, lui aussi, été victime d'une bande de ravisseurs. Selon la presse mexicaine, Fernando Gutierrez Barrios, qui fit une longue carrière à la tête de la police politique avant de diriger le ministère de l'intérieur, entre 1988 et 1993, aurait été kidnappé, la semaine dernière, à Mexico.

Les déclarations contradictoires, attribuées à des sources confidentielles au sein du gouvernement, affirment les unes que les ravisseurs auraient exigé une rançon de 10 millions de dollars (environ 60 millions de francs), les autres que les motivations du rapt seraient plutôt politiques. Selon des témoins cités par la presse, l'ancien ministre, âgé de soixante-dix ans, aurait été enlevé, mardi 9 décembre, à la sortie d'un restaurant après avoir déjeuné avec le ministre de la marine. Un porte-parole du gouvernement s'est borné à indiquer, mercredi 17 décembre, qu'il n'y avait *« aucune information officielle, pour l'instant, à propos de ces rumeurs »*.

Plusieurs personnalités de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), ont invité M. Gutierrez Barrios à démentir *publiquement* son enlèvement afin de rassurer la classe politique, de plus en plus préoccupée par la montée de la violence et la multiplication des rapts au Mexique. Ils n'ont obtenu qu'une réponse laconique du secrétaire particulier de l'ancien ministre assurant que son patron était parti *« en vacances »* avec sa famille. Cette explication n'a convaincu personne et la plupart des commentateurs demeurent persuadés qu'il s'agit d'une importante affaire politique.

DE NOMBREUX ENNEMIS

C'est que la disparition de l'ancien ministre coïncide avec la libération de Joaquin Hernandez, dit La Quina, ancien chef du puissant syndicat pétrolier, détenu depuis janvier 1989. Dans un premier temps, le gouvernement avait fermement refusé de relâcher le prisonnier, aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans ; puis, contre toute attente, il est revenu sur sa décision une semaine plus tard. Geste en direction des ravisseurs de M. Gutierrez Barrios ? Ce dernier était ministre de l'intérieur au moment de l'arrestation de La Quina. C'est donc lui qui, à la demande du président Carlos Salinas, fut chargé de procéder à l'arrestation du syndicaliste et de plusieurs autres dirigeants syndicaux. Tous furent condamnés à de lourdes peines de prison pour *« homicide et possession d'armes réservées à l'armée »*. Derrière cette spectaculaire opération, le pouvoir, en réalité, se vengeait de dirigeants syndicaux qui avaient trahi le PRI en invitant les travailleurs du pétrole à voter pour le candidat de l'opposition de gauche à la présidentielle de 1988. *« Vu le nombre d'ennemis que s'est fait don Fernando, les hypothèses pour expliquer sa disparition ne manquent pas »*, explique un commentateur proche du pouvoir. M. Gutierrez Barrios, qui, depuis les années 50, entretient d'étroites relations avec le président Fidel Castro et qui a facilité l'entrée au Mexique de milliers *d'exilés politiques de toute l'Amérique latine*, fut paradoxalement le principal artisan de la lutte contre la guérilla mexicaine au cours des décennies antérieures. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme l'accusent aussi d'avoir participé à la disparition de quelque cinq cents militants de gauche.

Bertrand de la Grange

Les familles de deux Français retenus en Inde lancent un appel

Les familles de deux Français retenus en Inde ont lancé, mercredi 17 décembre, un appel au président de la République, Jacques Chirac, pour lui *« demander avec insistance d'annuler* [son] *voyage officiel »* prévu à New Delhi en janvier 1998 si les deux hommes n'ont pas été libérés avant la fin de l'année. Philippe Ellé et François Clavel sont retenus à Cochin (sud de l'Inde) depuis presque trois ans après que leur bateau, le *Galathée*, eut été arraisonné par des garde-côtes alors qu'ils effectuaient des recherches archéologiques.
Soupçonnés d'espionnage, les deux Français risquent une quinzaine d'années de prison, mais leur procès n'a toujours pas commencé.

L'avortement de nouveau interdit en Pologne

VARSOVIE. Les députés polonais ont entériné mercredi 17 décembre (par 231 votes pour, 160 contre et 11 abstentions) un verdict du Tribunal constitutionnel rendu en mai, jugeant inconstitutionnel l'avortement pratiqué pour des *« raisons de difficultés matérielles ou personnelles »*. L'avortement est désormais interdit en Pologne, sauf en cas de dommage irréparable subi par le foetus, de risque grave pour la vie ou la santé de la mère ou en cas de grossesse provoquée par un viol. Le pays revient à la situation qui prévalait entre 1993 et 1996 – date d'un assouplissement de la législation par la gauche ex-communiste au pouvoir, contre l'avis de l'Eglise catholique – lorsque l'avortement était passible de deux ans de prison. La Diète, Chambre basse du Parlement, est dominée depuis les élections de septembre par la formation de droite Action électorale de Solidarité (AWS), qui a fait des *« valeurs chrétiennes »* l'un de ses thèmes principaux. – *(AFP, Reuter.)*

L'état de santé de Boris Eltsine est « satisfaisant »

MOSCOU. L'état de santé de Boris Eltsine, décrit depuis l'annonce de sa maladie *« virale »* il y a neuf jours comme *« stationnaire »*, a été qualifié pour la première fois de *« satisfaisant »*, mercredi 17 décembre, par son porte-parole. Son séjour en maison de santé devait durer *« dix à douze jours »*, soit jusqu'à lundi au plus. Selon son porte-parole, rien n'indique que ce délai soit prolongé. Des « sources au Kremlin » avaient prédit qu'il pourrait profiter des fêtes de fin d'année pour rester au repos jusqu'à la mi-janvier. Boris Eltsine s'est en outre entretenu mercredi au téléphone avec le chancelier Helmut Kohl, premier de ses interlocuteurs du G 7 depuis sa maladie. – *(Corresp.)*

Les islamistes turcs fondent un nouveau parti

ANKARA. Les islamistes, qui craignent la dissolution prochaine du Parti de la prospérité (Refah) de l'ex-premier ministre Necmettin Erbakan, ont fondé, mercredi 17 décembre, un nouveau parti politique, indique l'agence de presse turque Anatolie. Les statuts de cette nouvelle formation, dénommée Parti de la vertu (Fazilet Partisi), ont été déposés auprès du ministère de l'intérieur. Selon des sources parlementaires, le nouveau parti aura pour mission de poursuivre dans la voie du Refah si la Cour constitutionnelle se prononce, très probablement avant la fin de l'année, pour la dissolution de cette formation. Les dirigeants du Refah pourraient même fonder plusieurs partis, afin d'éviter une association trop étroite entre l'ancien et le nouveau Refah. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **POLOGNE : la Diète polonaise** (Chambre basse) a adopté, mercredi 17 décembre, une loi permettant d'enquêter sur des juges ex-communistes soupçonnés d'avoir été des instruments de répression politique. La loi permet d'écarter de leurs fonctions les magistrats ayant enfreint de 1944 à 1989 le principe de l'indépendance des tribunaux. – *(AFP.)*

AFRIQUE

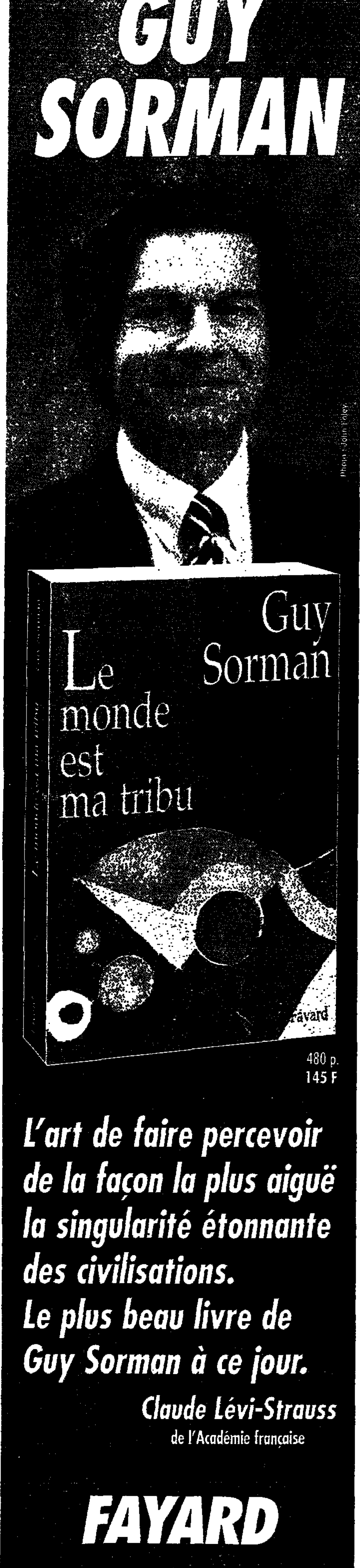
■ **ALGÉRIE : la journaliste algérienne Salima Ghezali**, qui a reçu mercredi 17 décembre le prix Sakharov du Parlement européen à Strasbourg, a dénoncé à cette occasion *« le silence scandaleux »* de l'Europe devant la situation de millions d'Algériens vivant *« depuis cinq ans dans la peur »*. La journaliste, rédactrice en chef du journal algérien *La Nation*, qui n'a plus paru depuis fin 1996, a invité les députés européens *« à prendre une initiative politique en faveur de la paix »* dans son pays. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le procès de l'agent des services de renseignement** qui avait diffusé de fausses informations sur la Syrie a commencé mercredi 17 décembre. Yéhouda Gil a reconnu les faits qui lui sont reprochés tout en plaidant non coupable. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : les autorités yéménites ont libéré**, mercredi 17 décembre, treize dirigeants de l'opposition arrêtés en novembre à la suite de troubles intervenus à Moukalla, dans l'Hadramaout. Certains de ces dirigeants avaient commencé une grève de la faim en signe de protestation. – *(AFP.)*

هكذا من الأهل



Winnie Mandela retire sa candidature à la vice-présidence de l'ANC

Thabo Mbeki a été élu à la tête du Congrès national africain

Comme prévu, Thabo Mbeki, le vice-président sud-africain, a été élu à la tête du Congrès national africain (ANC). Il succède à ce poste à Nelson Mandela, qui se désengage progressivement de la vie politique. M. Mbeki sera le candidat de l'ANC à l'élection présidentielle de 1999. Jacob Zuma, chef de l'ANC dans le Kwazulu-Natal, a été élu à la vice-présidence du mouvement. Winnie Mandela avait retiré sa candidature.

MAFIKENG
de notre envoyé spécial

Winnie Madikizela-Mandela a dû s'avouer vaincue. L'ex-épouse de Nelson Mandela devenue la « rebelle » du pouvoir noir a perdu, mercredi 17 décembre, la bataille qui l'opposait depuis plusieurs mois à l'appareil du Congrès national africain (ANC). Au deuxième jour de la conférence du parti, l'ex-épouse de Nelson Mandela a préféré se retirer de la course à la vice-présidence de son parti. Après s'être érigée en porte-voix du mécontentement de la base, Winnie semblait pourtant bien décidée à défier jusqu'au bout la direction du mouvement. Le matin même, devant la salle des congrès de l'université de Mafikeng, un groupe de supporters avait encore donné l'impression d'un soutien en sa faveur en l'accueillant par des chants à sa gloire.

Isolée et affaiblie par les dirigeants de l'ANC, Winnie n'avait pas reçu d'investiture officielle pour se présenter à la vice-présidence. Mais, comme le permettent les statuts du parti, une déléguée présente dans la salle a proposé, mercredi, la candidature de Mme Madikizela-Mandela. Quelques dizaines de mains seulement se sont levées en sa faveur, avant que Winnie n'intervienne pour éviter l'humiliation d'une cuisante défaite. *« Je suis désolée de devoir refuser »*, a déclaré la « pasionaria des townships », après avoir affirmé « *ne pas vouloir diviser le parti* ».

En stratège avisé, Mme Madikizela-Mandela s'est ainsi assuré une sortie honorable. L'absence de soutien parmi les délégués de l'ANC n'en constitue pas moins un revers personnel et un désaveu politique. Beaucoup gardent encore, en Afrique du Sud, le souvenir de la « mère de la nation », égérie de la lutte contre l'apartheid.

LA MAUVAISE CONSCIENCE DU PARTI

Depuis 1994, Winnie joue sur cette image en se définissant, sur la nouvelle scène politique, comme la mauvaise conscience de l'ANC. Elle reproche au parti dirigeant de ne pas s'attaquer avec assez de vigueur aux inégalités héritées du régime de ségrégation raciale. Dans un discours à la fois radical et populiste, Mme Madikizela-Mandela accuse l'ANC d'avoir oublié ses promesses électorales et de se montrer trop conciliante avec la minorité blanche. Ce discours s'appuie sur le désanchentement des Noirs face à la lenteur des changements. Il est repris, en partie, par l'aile gauche de l'ANC. Le Cosatu, la puissante centrale syndicale alliée du mouvement, s'en fait régulièrement l'écho. Pour autant, les membres de l'ANC ne semblent pas décidés à suivre Winnie dans la guerre ouverte qu'elle a engagée contre la direction. Le vote de mercredi en a apporté la preuve.

Depuis le début du congrès, les dirigeants du parti ont tout fait pour réduire au silence les voix discordantes comme celle de Winnie. Quelques heures avant l'examen des candidatures, le processus de nomination avait été modifié par un amendement à la constitution du parti. La veille, sans citer son ex-épouse, M. Mandela avait dénoncé *« les opportunistes et les carriéristes qui ont un programme personnel »*. A l'occasion de son discours d'adieu en tant que président de l'ANC, il avait fauché l'herbe sous le pied de Winnie en lançant des attaques sans précédent contre la minorité blanche.

A l'approche du congrès déjà, l'image de Mme Madikizela-Mandela avait été ternie par sa mise en cause devant la commission Vérité et Réconciliation. L'intéressée ne s'était pas privée de dénoncer un complot destiné à la discréditer. La ligue des femmes de l'ANC – dont Winnie est la présidente – était alors prudemment revenue sur le soutien qu'elle lui avait initialement accordé. Quelques jours auparavant, un responsable du parti avait qualifié Mme Madikizela-Mandela de « *charlatan* » pratiquant un « *populisme de salon* ».

Cette offensive semble avoir porté ses fruits auprès des délégués du parti. Mais Winnie n'a sans doute pas dit son dernier mot. Elle demeure populaire dans la fraction la plus défavorisée de la population noire. Les délégués, de leur côté, auront l'occasion d'exprimer de nouveau leur avis avant la fin du congrès, au moment du renouvellement du comité exécutif national (NEC), la principale instance du parti. Lors des deux précédents congrès, Winnie figurait parmi les membres du NEC qui avaient recueilli le plus de voix.

Frédéric Chambon

M. Jospin salue « l'approfondissement de la démocratie » au Maroc

RABAT
de notre envoyé spécial

Le premier ministre français a inauguré, mercredi 17 décembre, le premier sommet franco-marocain qui doit réunir, une fois par an désormais, les chefs de gouvernement des deux pays, comme l'ont décidé le président de la République, Jacques Chirac, et le roi du Maroc, Hassan II. Lionel Jospin est accompagné par plusieurs ministres – Martine Aubry (emploi et solidarité), Hubert Védrine (affaires étrangères), Dominique Strauss-Kahn (économie, finances, industrie) et Ségolène Royal (enseignement scolaire) – ainsi que par une délégation de chefs d'entreprise, dont Edmond Alphandéry (EDF), Michel Bon (France Télécom), Martin Bouygues, Jean-Marie Messier (Compagnie générale des eaux) et Gérard Mestrallet (Suez-Lyonnaise des eaux). Accueilli à l'aéroport par son homologue marocain, Abdellatif Filali, qui est également ministre des affaires étrangères, M. Jospin a été reçu longuement par Hassan II, après une visite du mausolée de Mohamed V, le père du souverain chérifien.

L'entretien entre M. Jospin et Hassan II a été le moment fort de cette première journée. Si le Parti socialiste n'a pas toujours par le passé porté les jugements les plus aimables sur le roi du Maroc, le premier ministre s'est montré sensible, mercredi, au ton et à l'atmosphère de sa conversation d'une heure et demie avec le souverain. Les deux hommes se sont entretenus de la mondialisation et ils ont eu des propos convergents, selon l'entourage de M. Jospin, sur la nécessité de ne pas s'enfermer dans un monde unipolaire, c'est-à-dire dominé par les Etats-Unis.

Dans cet esprit, Hassan II a souhaité que la France soit un partenaire privilégié du Maroc qui puisse intercéder en sa faveur vis-à-vis de l'Union européenne. Lors du dîner offert le soir même par M. Filali, M. Jospin a assuré à son interlocuteur que *« la politique d'ouverture du Maroc en direction de l'Europe »* recevra *« l'appui constant de la France »*. *« En décidant de s'ancrer à l'Union européenne*, a-t-il poursuivi, *le Maroc a fait un choix lucide et ambitieux. La France fera tout ce qui est en son pouvoir pour que cette décision porte des fruits positifs. »*

« LE MOUVEMENT DES AFFAIRES »

M. Jospin s'est refusé à donner des détails sur les dossiers de politique intérieure marocaine qu'il a abordés avec le roi, notamment dans le domaine des droits de l'homme. Le premier ministre a toutefois indiqué, toujours à l'occasion de son dîner officiel, qu'il voit *« avec intérêt le constant approfondissement de la démocratie marocaine »* conduit *« sous l'impulsion »* de Hassan II. En privé, M. Jospin a souligné l'exemplarité pour la région du processus qui se met en place. Il a estimé qu'existent au Maroc *« les éléments d'un pluralisme politique »*, en ajoutant qu'*« il ne faut pas aborder les problèmes d'aujourd'hui avec des lunettes d'hier quand la réalité bouge»*.

S'agissant du problème des visas – Mme Aubry a confié que 50 % des demandes sont refusées –, le premier ministre a indiqué à son homologue : *« Je prendrai les mesures destinées à faciliter et humaniser la délivrance des visas. Il nous faut combattre l'immigration clandestine qui naît dans l'illusion et se termine dans la misère. Mais il ne faut surtout pas entraver la curiosité de la jeunesse, le mouvement des affaires, l'élan des sentiments et le goût d'apprendre. »*

A propos du mouvement des affaires, EDF a signé un contrat pour la construction d'une centrale à gaz, dans la région de Tahadart, au sud de Tanger. M. Jospin et Hassan II ont évoqué plusieurs autres dossiers : la construction d'un métro à Casablanca, l'achat de frégates et d'avions Mirage par le Maroc. Le premier ministre n'a pas caché que la France est engagée dans un travail de réflexion sur la coopération bilatérale qui, en tout état de cause, ne se conclura pas sans concertation avec le président de la République.

Olivier Biffaud

Le Parti socialiste sénégalais en crise

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Naguère vitrine de la social-démocratie en Afrique subsaharienne, le Parti socialiste (PS) sénégalais fait face à une fronde menée par l'un de ses dirigeants les plus en vue, l'ancien ministre de l'intérieur, Djibo Ka. Au pouvoir depuis l'indépendance, le PS de Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf n'a jamais été épargné par les luttes entre factions convoitant le même mandat électif, le même poste dans l'administration. Mais jusqu'ici, ces querelles se réglaient discrètement.

Alors que le Sénégal doit élire ses députés en mai, Djibo Ka et son courant, le Renouveau démocratique, sont sortis du cercle de famille début novembre, en rendant publique une lettre envoyée quatre mois plus tôt à Abdou Diouf, président de la République et président du parti. L'ancien ministre et d'autres personnalités, écartées elles aussi des postes de responsabilité au sein du PS, demandaient la reconnaissance officielle de leur courant et sa représentation dans les instances du parti, menaçant, si satisfaction ne leur était pas donnée, de présenter une liste autonome lors des élections législatives. Avec une ironie amère, Djibo Ka estime que le redécoupage électoral – qui lui a ôté toute chance de se faire élire député – a été fait sans considération pour la base socialiste.

La violation de la règle du silence a été jugée assez grave pour que le pouvoir réagisse avec une certaine brutalité. Renouveau démocratique a dû reporter une conférence de presse faute d'autorisation, et Djibo Ka s'est vu refuser l'embarquement à bord d'un avion à destination de Paris pour n'avoir pas déféré à une convocation du ministère de l'intérieur, concernant le conflit interne au PS. Aujourd'hui, M. Ka dénonce les *« liens organiques entre le parti et l'appareil d'Etat »* et s'étonne que l'on *« utilise la police pour régler des affaires internes au parti »*. Il a d'ailleurs saisi l'Internationale socialiste et a profité de son voyage à Paris, qui a finalement eu lieu, pour alerter ses camarades français, même s'il n'entend pas, *« par respect pour la France »*, interpeller Lionel Jospin lors de la visite de celui-ci à Dakar.

On peut s'amuser d'entendre ce discours dans la bouche d'un ancien ministre de l'intérieur, qui participa, en son temps, au renforcement de l'emprise du PS sur l'Etat. On peut aussi – comme le font les Sénégalais – mettre cette fronde sur le compte de la rivalité qui oppose Djibo Ka à Ousmane Tanor Dieng, actuel secrétaire général du PS. Le premier semblait promis au dauphinat lorsque les émeutes de 1994, qui ont porté la foule aux grilles du palais présidentiel, lui ont coûté la confiance du chef de l'Etat. Le second, aujourd'hui secrétaire général du parti, dirige sa formation avec une fermeté qui confine – selon ses adversaires – à la brutalité.

UNE POPULATION APPAUVRIE

Cette querelle met en lumière le blocage politique au Sénégal. Comme le fait remarquer Djibo Ka, le pays *« était en avance »* dans les années 70, du temps que Léopold Sédar Senghor admettait le multipartisme, l'Internationale socialiste témoignait de son estime au PS sénégalais en l'admettant dans ses rangs comme premier parti d'Afrique subsaharienne. Or le Sénégal a pris du retard par rapport à d'autres pays de la région. La dévaluation du franc CFA a considérablement appauvri la population sans faire repartir l'économie, le conflit en Casamance semble toujours aussi loin d'un règlement, et la classe politique est installée dans un jeu de va-et-vient qui voit les gouvernements d'union nationale, rassemblant le PS et le Parti démocratique sénégalais d'Abdoulaye Wade, se faire et se défaire à la grande confusion des électeurs et des militants.

Djibo Ka et ses amis n'ont pas tout à fait franchi le Rubicon. Ils proclament toujours leur allégeance au président Diouf et se refusent à mettre en cause la gestion des affaires publiques. Mais la présentation d'une liste autonome pourrait entraîner la conclusion de nouvelles alliances et susciter la création d'un nouveau pôle d'opposition.

Thomas Sotinel

M. Nétanyahou rencontre à nouveau Mme Albright sans plan précis de retrait de Cisjordanie

La coalition gouvernementale israélienne est profondément divisée

La rencontre prévue jeudi 18 décembre à Paris entre Benyamin Nétanyahou et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright s'est annoncée sous de médiocres auspices. Après trois jours de discussions au sein du conseil des ministres, M. Nétanyahou n'a pu obtenir d'accord sur un plan de retrait de Cisjordanie. En signe de désaccord, le ministre israélien des affaires étrangères a ainsi décidé de boycotter la réunion de Paris.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Presque convoqué, pour la quatrième fois en un mois, par Madeleine Albright, le chef de la diplomatie américaine, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, devait se présenter devant elle, jeudi 18 novembre, à Paris, les mains vides. Fermement soutenus par la diplomatie européenne, « *très inquiète* » du blocage continu des négociations de paix israélo-palestiniennes depuis neuf mois, les Américains tentent plus ou moins discrètement depuis quelques semaines de contraindre M. Nétanyahou à honorer la parole d'Israël en matière de retrait de l'armée israélienne hors des territoires occupés. Mme Albright devait également rencontrer le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, jeudi, à Londres.

ARGUMENTS SÉCURITAIRES

Fidèle à la tactique mise en œuvre dès son arrivée au pouvoir il y a dix-huit mois et qui consiste à gagner du temps et à remettre en cause l'esprit même des accords d'Oslo signés par ses prédécesseurs travaillistes, le chef du gouvernement national-religieux a entrepris d'essayer d'obtenir l'assentiment de ses ministres sur ce que l'Etat juif entend conserver, au final, à l'intérieur des territoires palestiniens, avant de proposer à Yasser Arafat un éventuel et très limité retrait. Mais cette entreprise, conduite, sans consultation des intéressés palestiniens, et seulement à l'intérieur du gouvernement et qui oppose M. Nétanyahou à des ministres qui mettent en avant des arguments sécuritaires ou idéologiques pour contester la moindre cession de terre, est encore loin d'être terminée.

Treize heures de débats parfois tumultueux, en trois jours, n'y ont pas suffi. Les représentants du Parti national religieux – relais des cent cinquante mille colons juifs de Gaza et de Cisjordanie – veulent garder le plus « Grand Israël » possible et menacent de faire tomber le gouvernement en cas de retrait même symbolique. Ceux du parti « russe » de Nathan Chtcharansky et du parti « troisième voie », qui défend les intérêts des colons du Golan occupé, approuveraient un retrait minimal pour se débarrasser de la pression américaine. Les ministres Likoud, le propre parti de M. Nétanyahou, se querellent également sur la taille des territoires palestiniens susceptibles d'être annexés à l'Etat juif. Environ 70 % de la Cisjordanie, dit Ariel Sharon, le « faucon » des « faucons », un peu moins de 60 %, réplique Itzhak Mordehaï, le ministre de la défense.

Selon les fuites de presse, le premier ministre soutenant cette dernière proposition a été violemment pris à partie, mardi et mercredi, par M. Sharon. « *J'ai toujours travaillé à soutenir ce gouvernement* », a lancé, en plein conseil, le ministre des infrastructures, très écouté par la droite religieuse, par l'extrême droite et par les colons. « *Mais là, vous êtes sur le point de mettre en danger notre intérêt national et je décline toute responsabilité.* » M. Nétanyahou a pâli. « *Ne me montrez pas ainsi du doigt !* », a-t-il rétorqué. Mercredi, après une nouvelle séance de débats animés, les deux hommes, d'accord pour ne rien décider du tout, se sont finalement déclarés « *satisfaits* ».

LES POINTS SUR LES « I »

Mais, par précaution, l'ancien général Sharon ayant dit plus d'une fois qu'il ne croyait « *pas un traître mot* » de ce qu'affirme M. Nétanyahou, le cabinet du ministre a publié un communiqué mettant clairement les points sur les « i ». « *Il a été entendu que le premier ministre conduirait, jeudi, avec le secrétaire d'Etat américain des délibérations sur ce que sont les intérêts nationaux d'Israël dans le cadre des négociations sur le statut définitif* » des territoires occupés. Il ne serait donc pas question d'évoquer un éventuel retrait. « *Il n'est pas dans l'intention du premier ministre de citer un quelconque pourcentage* » de retrait territorial.

David Lévy, le chef de la diplomatie qui soutient lui aussi le plan présenté par son collègue de la défense, avait prévenu, dès avant le conseil de mercredi, que, si le gouvernement ne donnait pas un mandat clair au premier ministre, il ne l'accompagnerait pas, jeudi, à Paris. « *Pas question de jouer les témoins d'un jeu dans lequel M. Nétanyahou, menotté, n'aurait rien à dire de concret au secrétaire d'Etat* » américain. Après le conseil, le ministre des affaires étrangères a confirmé son boycottage de la rencontre de Paris et évoqué un échec « *qui pourrait être grave* » pour Israël. La partie de poker continue et M. Nétanyahou devait promettre, jeudi, à Madeleine Albright que son gouvernement « *sera prêt* » vers la mi-janvier.

Qu'il n'y ait, selon Mohamed Dahlan, chef de la police palestinienne à Gaza, « *aucune chance* » que Yasser Arafat, qui attend la restitution à son peuple d'au moins 90 % des territoires conquis par Israël en 1967, accepte la proposition des uns ou des autres, ne paraît émouvoir personne.

Patrice Claude

Les élections législatives au Qatar seront ouvertes aux femmes

DOHA
de notre envoyé spécial

En obtenant de haute lutte l'organisation du prochain sommet de l'Organisation de la conférence islamique, dans trois ans, le Qatar, qui avait déjà accueilli en novembre le Forum économique israélo-arabe, confirme des prétentions régionales que contrarie sa modestie. Cet activisme diplomatique s'ajoute à une stratégie intérieure d'ouverture tous azimuts. Deux ans et demi après son arrivée au pouvoir à la suite de l'éviction de son père, l'émir du Qatar, cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, a ainsi annoncé le 30 novembre, lors de la séance d'ouverture d'une nouvelle session du Conseil consultatif, la mise au point d'un projet de loi instituant les premières élections au suffrage universel.

Ce scrutin aura une portée limitée puisqu'il ne prévoit que la désignation d'un conseil central de vingt-neuf membres qui aura autorité sur les municipalités du pays, mais il sera néanmoins ouvert aux femmes et aux membres de la famille régnante, ce qui constitue un bouleversement profond au regard des normes politiques en vigueur dans la région. La date des élections n'a pas encore été fixée – la loi électorale elle-même doit encore être adoptée –, mais elles pourraient avoir lieu au cours de l'été prochain. « *Il faut à présent que la presse fasse son travail d'éducation auprès de la population en expliquant à quoi servent les élections, et quels pouvoirs vont être en jeu* », estime un universitaire qatari.

L'émir a qualifié le projet de « *grand pas sur la voie de la consolidation de la participation populaire (...) en vue de la réalisation de la démocratie totale au Qatar* ». Autant dire que la perspective d'élections législatives se rapproche. Retardées pendant de longs mois par le contentieux, qui a persisté avec l'émir déposé, les promesses d'ouverture et de modernisation faites à son arrivée par cheikh Hamad prennent aujourd'hui de la consistance, au grand dam du puissant et très conservateur voisin saoudien. Peu de temps après sa prise du pouvoir, l'émir avait d'ailleurs assuré « *qu'au Qatar, tout est possible* ».

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Le Qatar a été le premier pays de la région à nommer une femme à un poste ministériel, certes très modeste : cheikha Ahmad Al-Mahmoud, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation et à la culture. La deuxième épouse de cheikh Hamad, cheikha Mooza Al-Misned, n'est pas pour rien dans cette politique. Les élections municipales, elles, s'inscrivent dans un très lent mouvement engagé dans la région. En octobre, le sultanat d'Oman a été le premier à accorder le droit de vote et l'éligibilité aux femmes, dans le cadre des élections pour le Conseil consultatif. Le résultat a été mitigé puisque seules les deux femmes du Conseil sortant, qui avaient été nommées, ont été élues.

L'ouverture prônée par le nouveau pouvoir se concrétise également dans le secteur de l'information, où la liberté d'expression a gagné du terrain. C'est vrai pour les médias d'Etat, telle la radio, où on a ainsi pu critiquer le maintien de la conférence économique de Doha, boycottée par les principaux pays arabes mécontents du processus de paix. C'est encore plus manifeste avec la chaîne privée El Jazira (« l'île ») diffusée par satellite dans tout le Golfe, mais aussi au Proche-Orient, au Maghreb et en Europe (*Le Monde* du 16 décembre). Lancée en novembre 1996 à l'aide d'une subvention de l'Etat, la télévision s'est imposée par sa liberté de ton et de critiques, suscitant même plusieurs crises diplomatiques avec les voisins arabes du Qatar.

Gilles Paris

Manifestations au Liban après la censure d'un entretien avec le général Aoun

LE MOUVEMENT de protestation consécutif à l'annulation d'un entretien du général Aoun, leader chrétien libanais en exil, sur la chaîne de télévision privée MTV s'est poursuivi, mercredi 17 décembre, pour la troisième journée consécutive. La libération d'une soixantaine de partisans du général Aoun qui avaient été arrêtés, dimanche, puis traduits en justice pour avoir manifesté contre cette annulation n'a pas mis un terme au mouvement.

L'ordre des ingénieurs de Beyrouth a fait grève mercredi ; celui des avocats a poursuivi la sienne pour le troisième jour. A l'université privée Saint-Joseph, des milliers d'étudiants ont poursuivi leur sit-in sur le campus, commencé lundi, criant « *Liberté ! Liberté !* » devant les portails gardés par des gendarmes des brigades anti-émeutes. Ils ont également lancé des slogans hostiles à la Syrie, qui maintient 35 000 soldats au Liban et contrôle de près la vie politique du pays. A l'université américaine de Beyrouth (AUB), les étudiants ont boycotté les cours, alors que leurs camarades des facultés à dominante chrétienne de l'université libanaise, publique, ont observé la grève pour le second jour consécutif.

Mardi, des étudiants avaient dépêché des délégations au siège du patriarcat maronite, à Bkerké, au nord de Beyrouth. Le cardinal Nasrallah Sfeir les avait harangués en disant : « *Pour que la patrie soit libre, elle a besoin d'étudiants libres.* » Des manifestations automobiles se sont enfin déroulées, mercredi, dans des quartiers chrétiens de Beyrouth, provoquant, pour la deuxième journée consécutive, des embouteillages monstres.

L'entretien du général Aoun, évincé du pouvoir en 1990 par une offensive syro-libanaise, après avoir lancé en 1988 une « *guerre de libération contre l'occupant syrien* », avait été censuré par le ministre de l'information, Bassem Sabeh. Cette mesure, ainsi que la répression violente de la manifestation de protestation, dimanche, ont soulevé un tollé dans les milieux politiques, syndicaux et parlementaires. – (*AFP*)

La Chine pourrait ne pas être épargnée par la crise financière

L'agitation sociale s'étend

PÉKIN
de notre correspondant

Totalement exclue par les analystes financiers voici encore quelques mois, l'hypothèse d'« un scénario-catastrophe » dans l'économie chinoise commence à être retenue, au moins à titre spéculatif, au vu de la tourmente qui secoue l'ensemble de l'Asie. L'amorce d'un cycle déflationniste dans lequel la Chine, toute protégée qu'elle soit par ses barrières héritées du socialisme, rejoindrait ses voisins en difficulté, vient s'ajouter à une agitation sociale qu'on sent monter dans le pays.

Les deux premières conséquences de la dévaluation générale des monnaies asiatiques sont, d'une part, de rendre les produits chinois plus coûteux que leurs concurrents sur un marché régional en récession, et, d'autre part, de raréfier le capital sur lequel Pékin comptait tout particulièrement pour venir au secours de son secteur industriel public, celui des Chinois de la diaspora. La crise régionale commence à se faire sentir sur les exportations chinoises, qui enregistraient un confortable taux de 23 % de croissance sur les dix premiers mois de 1997 mais qui donnent aujourd'hui des signes de ralentissement. Des analystes estiment qu'elles pourraient retomber à la moitié de ce taux l'année prochaine, une prédiction fâcheuse pour une économie très dépendante de ses marchés extérieurs.

Des firmes taïwanaises et du Sud-Est asiatique ont d'ores et déjà différé des plans d'investissements ou d'agrandissement de leurs opérations en Chine dans l'attente de voir si la Chine dévalue à son tour sa monnaie. Des économistes pensent que l'investissement étranger direct, de quelque 40 milliards de dollars cette année, pourrait chuter de 50 % en 1998. Ce piétinement contraindrait le gouvernement à mobiliser les fonds de ses propres banques pour soutenir la croissance. Or celles-ci sont déjà sévèrement touchées par la persistance du malaise où les place l'abondance des prêts non performants qu'elles ont dû consentir pour raisons politiques, représentant au minimum quelque 200 milliards de dollars.

Ces craintes relativisent la confiance affichée par le gouvernement face à la crise et conduisent à douter de sa détermination à engager les réformes du secteur public annoncées au récent quinzième congrès du Parti communiste. Le « numéro un » de l'ère post-Deng Xiaoping, le président Jiang Zemin, passe pour avoir donné instruction d'aller de l'avant en tirant les leçons de l'attentisme des autres gouvernements de la région. Mais on entend déjà s'exprimer à nouveau divers milieux conservateurs traditionnellement inquiets des conséquences sociales de la réforme.

Ces conséquences, il est vrai, rappellent un peu la situation qui a conduit à la crise de 1989 quand des grèves non déclarées ont éclaté à travers le pays.

A cette différence qu'aujourd'hui on assiste à des manifestations de plus en plus fréquentes de salariés renvoyés chez eux et mis à pied de manière non déclarée, faute de fonds pour les payer. Ce n'est plus seulement le cas dans des provinces au secteur industriel sinistré comme le Nord-Est mandchou ou le lointain Sichuan (sud-ouest) : selon des informations recueillies par les réseaux d'activistes du mouvement ouvrier non officiel, une trentaine de militants d'une usine de Pékin fabriquant des produits pour l'armée se sont récemment vu dénier l'autorisation d'organiser une manifestation contre leur direction pour protester contre les licenciements abusifs et autres pratiques de cet ordre.

GARANTIR LA CROISSANCE

Cette agitation sociale, qui n'existe pas officiellement, est généralement connue après coup, par des circuits parallèles d'information. Sa réalité n'en est pas moins préoccupante pour un régime condamné à garantir la croissance, seul ciment de sa légitimité politique. Des banquiers estiment que si la croissance tombait sous un seuil de 6 % à 8 %, c'est tout le fragile édifice social sur lequel se tient le régime qui serait menacé.

Enfin, l'intégration partielle de Hongkong à l'ensemble chinois procure une nouvelle source d'incertitude dont vont devoir tenir compte des centres occidentaux de décision dans un contexte de crise. Ainsi, la compagnie aérienne « nationale » de l'ex-colonie britannique, Cathay Pacific, a différé d'un à deux ans la confirmation de vingt-cinq options qu'elle avait prises sur des Boeing et des Airbus, et envisage de mettre en vente sept appareils Boeing anciens (des 747-200), en raison des révisions à la baisse de ses besoins pour l'avenir. La conséquence s'est fait immédiatement sentir sur sa cotation en Bourse à Hongkong, qui a subi une chute de 9 %.

Francis Deron

SOCIAL **Plusieurs associations de lutte contre le chômage, soutenues par des organisations syndicales – Groupe des dix, les opposants de la CFDT et la CGT Finances – ont lancé une semaine d'action sur les *« urgences sociales »*. ● A MARSEILLE, le comité des chômeurs CGT mène, de son côté, une bataille pour obtenir ce qu'il appelle la « prime de Noël ». ● CES MOUVEMENTS se rejoignent pour demander la revalorisation des minimas sociaux, tels que le revenu minimum d'insertion et l'allocation de solidarité spécifique, sur laquelle Martine Aubry, qui accompagne Lionel Jospin en Afrique *(lire page 4)* ne s'est pas prononcée. ● LES ASSOCIATIONS souhaitent aussi être associées à la discussion du projet de loi sur les 35 heures et à la préparation du projet sur l'exclusion, dont la discussion a été promise pour le printemps 1998.**

Les associations de chômeurs interpellent le gouvernement

A l'appel de la CGT, à Marseille, et des organisations de lutte contre le chômage, à Paris et dans le Nord, des actions sont menées pour obtenir rapidement une augmentation des minima sociaux et l'ouverture d'une discussion sur le projet de loi contre l'exclusion

LIONEL JOSPIN a annoncé pour le printemps 1998 un projet de loi sur l'exclusion, l'examen de la précédente ayant été suspendu par la dissolution de l'Assemblée nationale. « Mais en attendant ? », demandent les associations de chômeurs. Le 15 décembre, face à ce qu'ils dénoncent comme l'« *attentisme* » gouvernemental, Agir ensemble contre le chômage (AC !), l'Association pour l'emploi et l'information des chômeurs et précairs (Apeis) et le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) ont lancé une semaine *« urgences sociales »*, avec plusieurs syndicats du Groupe des dix (SUD-PTT, SUD-Rail, SNUI), CFDT en lutte, la fédération CGT des finances, et des associations comme Droits devant ! ! et le Comité des sans-logis (CDSL).

« C'est un coup de projecteur et une sonnette d'alarme, explique Claire Villiers, d'AC ! *Le gouvernement annonce un grand processus démocratique, mais ne prend aucune décision immédiate.* » Les associations de chômeurs s'indignent que, depuis qu'Alain Juppé a réduit de moitié, soit 2,5 milliards de francs, la contribution de l'Etat au financement de l'allocation de formation-reclassement, la gauche au pouvoir ne soit pas revenue sur cette mesure. Pour Richard Dethyre, responsable de l'Apeis, *« on ne peut pas renvoyer indéfiniment la balle sur le gouvernement et l'Unedic »*.

Les associations de chômeurs revendiquent d'abord la revalorisation des minima sociaux : d'une part, l'allocation de solidarité spécifique (ASS), actuellement à 2 500 francs ; d'autre part, le revenu minimum d'insertion (RMI), aujourd'hui à 2 300 francs. Les associations de chômeurs souhaitent que ces allocations soient augmentées toutes deux de 1 500 francs par mois, *« tout de suite, pour tous »*. Cette revendication rejoint les actions menées par le comité de chômeurs CGT des Bouches-du-Rhône, qui réclame une « prime de Noël » *(lire ci-dessous)*. Les autres associations de chômeurs, qui n'en faisaient pas leur priorité, se sont volontiers ralliées à ce mouvement traditionnel à Marseille.

Conscient que, depuis la formation du nouveau gouvernement, la mobilisation est en sommeil, Christophe Aguitton (AC !)a souhaité une *« action volontariste »*. Depuis lundi, les occupations d'Assedic se sont multipliées : Lorient, Arras, Manosque, Le Mans, Bordeaux, Choisy-le-Roy, Vigneux... Mercredi 17 décembre, à Paris, des chômeurs ont tenté d'occuper l'antenne parisienne de la rue de Tanger, dans le 19e arrondissement, dont les portes ont été closes. Vers 14 h 30, quelque deux cents militants se sont installés sous la pyramide du Louvre pour obtenir de la direction du musée la possibilité d'organiser une réunion dans l'auditorium. Ils ont d'abord obtenu ce qu'ils cherchaient : *« On a fait l'essentiel, les caméras sont venues nous filmer »*, a reconnu au micro Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT.



L'« occupation » de la pyramide du Louvre se voulait d'abord *« symbolique »* : *« un lieu grandiose pour exprimer la voix des sans-voix »*, a résumé un militant de la CGT-finances. Il fallait *« relancer la mobilisation sociale »*, estime Mme Coupé, car *« rien ne ne bouge »*, soupire un militant du Droit au logement (DAL).

« LE BARON NE FERA PAS LA LOI »

Le camp a été levé dès que le ministère de la culture, recevant une délégation de chômeurs, a donné son accord pour prêter, samedi, la grande salle du Carrousel du Louvre afin d'organiser un débat sur l'exclusion. La veille, les chômeurs devraient s'unir à la marche du CDSL jusqu'au ministère de la jeunesse et sports, où il seront reçus par Marie-George Buffet. Enfin, dimanche, les mêmes associations prévoient d'occuper des logements avec le DAL.

Déjà, fin octobre, les associations de chômeurs s'étaient mobilisées pour revenir au plancher (4 400 francs) des allocations formation-reclassement (AFR) aux chômeurs. Elles s'étaient aussi indignées de ne pas avoir été conviées à la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail, le 10 octobre. Le 16 décembre, quelques chômeurs, durant quelques heures, ont envahi le siège parisien de la CGIP, dirigée par Ernest-Antoine Seillière, élu le même jour à la tête du CNPF, qu'un tract distribué au Louvre prenait à partie : *« Le baron ne fera pas la loi. »*

« Mais attention ! Nous voulons aussi que Martine Aubry nous associe à la préparation de sa loi sur les 35 heures, commente Mme Villiers. *Là aussi, il y a urgence.* » Jeudi, le directeur de cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité devait recevoir une délégation de la CGT emmenée par Jacqueline Lazaret et François Desanti, secrétaire du comité national des chômeurs CGT, pour évoquer, notamment, *« les aides significatives prises en faveur des chômeurs à l'approche de Noël »*. Les associations de chômeurs attendent leur tour.

Bruno Caussé et Ariane Chemin

La réforme des fonds sociaux adoptée en juillet a modifié les règles de redistribution

L'UNEDIC l'assure : la « prime de Noël » réclamée par les comités de chômeurs marseillais n'existe pas et n'a jamais existé. C'est ce qu'affirme Jeanne Burton, directrice de la communication de l'Unedic. Elle ajoute que, parfois, certaines Assedic ont pu mettre fin à une occupation de leurs locaux en distribuant des chèques crédités sur les fonds sociaux.

Ces fonds sociaux, créés à la fondation de l'Unedic, en 1959, fournissent des aides individualisées aux chômeurs confrontés à des situations de détresse. Trois types de soutien sont proposés : des aides à la formation et au reclassement ; des aides matérielles pour le logement, les transports et les factures d'énergie ; des secours d'urgence. En juillet, l'Unedic, présidée par Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a décidé une réforme de ces fonds sociaux, adoptée avec l'accord du patronat et de quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC). La CGT s'est opposée à cette modification, qui a provoqué la colère d'associations de chômeurs : Agir ensemble contre le chômage (AC !), l'Association pour l'emploi et l'information des chômeurs et des précaires (Apeis), le Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP).

La réforme a modifié les règles de redistribution. Jusqu'alors, chaque agence recevait une somme dont le montant était calculé sur la base des indemnités versées, et non en fonction du nombre de chômeurs. Cette péréquation était injuste, explique-t-on à l'Unedic, car elle favorisait les agences où étaient inscrits de nombreux cadres. La réforme a aussi prévu de déléguer à des organismes extérieurs (Fonds de solidarité-logement, Fonds de solidarité-énergie, centres sociaux) la gestion des aides. Mme Notat justifiait alors cette modification en expliquant qu'elle apporterait *« plus de transparence, plus d'efficacité et plus de justice »*. Enfin, l'organisme paritaire avait voté une augmentation de l'enveloppe consacrée à ces fonds sociaux, la faisant passer de 1,2 milliard à 1,4 milliard de francs.

DÉMARCHES COMPLIQUÉES

C'est d'abord le montant de cette enveloppe que les associations de chômeurs critiquent. *« Les fonds sociaux doivent représenter 2 % des allocations versées*, rappelle Claire Villiers, d'AC ! *Pour 1996, la somme devait être comprise entre 1,8 et 2 milliards de francs. Malgré l'augmentation, nous sommes donc largement en dessous.* » La CGT et les associations de chômeurs soulignent aussi que des sommes ont été prélevées sur cette enveloppe, notamment 400 millions de francs pour relever l'allocation plancher. *« Après ces prélèvements, le montant total disponible des fonds sociaux est de 760 millions en 1997 »*, estime Mme Villiers.

Enfin, les protestataires constatent que les conventions passées avec les organismes spécifiques compliquent les démarches des chômeurs, quand elles ne les rebutent pas. Elles les renvoient en effet vers d'autres interlocuteurs alors qu'auparavant, dans chaque Assedic, un agent était affecté à la distribution de ces aides et pouvait répondre immédiatement aux situations d'urgence.

B. C.

Le comité CGT de Marseille réclame la « prime de Noël »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

L'espoir se tourne vers le ministère : « Les familles sont au bout du rouleau »

Une dizaine d'enfants jouent à chat dans la salle principale. Sur des chaises, le long des murs, des mères au chômage discutent ensemble, tout en jetant, de loin en loin, un coup d'œil à leur progéniture. D'autres membres du comité des chômeurs CGT du 13e arrondissement de Marseille filtrent les allées et venues à l'entrée. Depuis le 11 décembre, l'antenne Assedic de Frais-Vallon est occupée jour et nuit, comme les sept autres agences du département.

Inaugurée le 4 décembre, jour de la première manifestation organisée par le comité des chômeurs CGT afin d'obtenir une « prime de Noël » de 3 000 francs, cette antenne de l'Association pour l'emploi dans le commerce et l'industrie (Assedic) des Bouches-du-Rhône n'a pratiquement pas eu le temps de fonctionner. Elle a pour caractéristique d'être située au cœur d'une cité HLM des quartiers nord-est de Marseille. L'enseigne signalant sa présence n'a pas encore été accrochée. Responsable du comité de chômeurs CGT pour ce secteur, Hafsoit Haffizou, jeune femme de trente et un ans, d'origine comorienne, veille à ce qu'aucun incident ne se produise. Des jeunes s'emparent d'extincteurs pour jouer : des chômeurs interviennent pour qu'ils arrêtent. La pièce principale, la seule occupée, est balayée régulièrement. Dans un angle, bien rangés, sont empilés les matelas et les couvertures ; devant, deux chariots de supermarché contiennent le matériel (banderoles, affiches) pour les manifestations.

Le premier jour de l'occupation, le personnel de l'agence a continué à travailler normalement. Depuis, la direction régionale des Assedic leur ayant demandé de ne pas se rendre sur leur lieu de travail, les employés ne sont pas revenus, et les guichets demeurent fermés.

Le courrier s'accumule. *« Ils veulent diviser les chômeurs, mais nous renseignons ceux qui viennent déposer des dossiers »*, explique Mme Haffizou. Des huissiers de justice se sont aussi présentés, auxquels elle a fini par donner son nom, mais à leur second passage seulement. *« Les mines de charbon sont fermées, les chantiers navals sont morts. Quand j'étais gamine, cela m'a marquée. Il faut qu'ils voient le nombre de chômeurs : on est plus de dix mille sur Marseille »*, explique Mme Haffizou.

Le comité CGT des chômeurs de Marseille est parti en guerre contre la réforme des fonds sociaux de l'Unedic, votée le 2 juillet par son conseil d'administration et entrée en vigueur le 1er octobre. Ici, tous les syndicats ont signé cette réforme, sauf la CGT. L'expression « prime de Noël » est d'ailleurs une invention de son comité de chômeurs. Sous sa pression, dans les Bouches-du-Rhône, 1 500 francs avaient été versés à 55 000 chômeurs, en 1996 ; 2 300 dossiers de « primes de Noël » ont été remplis, cette année, dans le seul 13e arrondissement de Marseille, ce qui constitue un record.

Le jour de l'occupation, il y avait 350 personnes devant l'agence et, mercredi 17 décembre, pour la manifestation départementale, ce sont les « locataires » de l'Assedic de Frais-Vallon qui ouvraient le cortège. Véronique et Malika font toutes deux partie des occupants. Elles habitent dans des cités voisines de l'agence. Mère de trois enfants de treize, dix et six ans et demi, au chômage sans indemnisation, Véronique vit de ses allocations familiales. Son mari, VRP, est aussi au chômage depuis trois ans et reçoit 3 100 francs par mois. En 1996, elle avait touché les 1 500 francs. Elevant seule ses quatre enfants, Malika vient de terminer un contrat à durée déterminée à temps partiel dans une entreprise de restauration collective.

Au chômage de longue durée, Sedipho, cinquante-deux ans, est venu *« cueillir des informations »*. Ancien ajusteur-monteur – *« un métier qui a complètement disparu avec la robotisation »* –, ayant travaillé sans interruption de 1961 à 1995, il a ensuite enchaîné « petit boulot » sur « petit boulot », stages de réinsertion ou de formation. *« Je suis trop vieux pour trouver du travail et trop jeune pour aller à la retraite »*, explique-t-il en tendant une feuille où sont répertoriés ses 134 trimestres de cotisation à la Sécurité sociale. *« J'ai reçu un papier me disant qu'"ils" m'enlevaient l'ASS* [allocation de solidarité spécifique]. *Ce qui me touche profondément, c'est qu'"ils" nous prennent pour des fainéants. »*

La réunion avec le directeur général des Assedic des Bouches-du-Rhône n'ayant rien donné, tous les espoirs étaient tournés vers la délégation de chômeurs qui devait être reçue jeudi au ministère de l'emploi et de la solidarité. *« Les familles sont au bout du rouleau. Ils ne peuvent pas ne pas nous donner un petit quelque chose avant Noël »*, disaient les chômeurs de Marseille.

Alain Beuve-Méry

Jacques Chirac et la « société de solidarité »

QUATRE ANS ET DEMI après avoir accepté, en tant que maire de Paris, la proposition de Xavier Emmanuelli de créer un « SAMU social » dans la capitale, Jacques Chirac a partagé, mercredi 17 décembre, avec les sans-abri et les bénévoles de l'ancien hospice Saint-Michel, un goûter de Noël. Sans faire de discours sur la « fracture sociale », le président de la République a voulu témoigner de la permanence de son intérêt pour les victimes de l'exclusion, *« les gens qui viennent du plus profond de l'errance »*.

M. Emmanuelli, ancien secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence des gouvernements Juppé, a rappelé, en tant que président du SAMU social, les consignes données par M. Chirac quant à la conception d'un lieu d'accueil de jour à l'ancien hospice : *« Docteur, il faut que ce soit beau... Ils ont droit au beau ! »* En visitant les lieux, M. Chirac a témoigné de ce souci, félicitant les responsables de l'entretien de la bonne tenue des locaux, s'inquiétant de la qualité du mobilier, de celle de la cuisine... *« Accueillir la misère dans un cadre misérable est un contresens »*, a-t-il dit.

DES NICHES POUR LES CHIENS

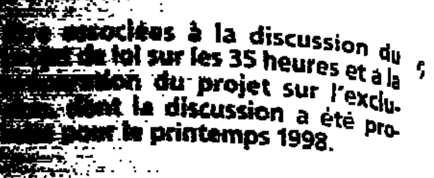
Avec un mot pour chacun, sur son histoire, sur sa région d'origine, M. Chirac, qui sait le faire, a prodigué un peu de chaleur aux hommes et femmes hébergés dans les bâtiments restaurés de l'avenue Courteline (12e arrondissement), à l'image des bénévoles du SAMU. *« Ce qui fait leur force, c'est le regard qu'ils savent porter* [sur les sans-abri], *un regard clair, chaleureux, sans ingérence dans leur vie »*, a-t-il expliqué. A sa demande, le centre d'accueil de jour dispose d'un chenil. *« En général, les chiens ne sont pas acceptés*, disent les responsables du centre. *Nous, on a fait de jolies niches : on ne peut pas séparer les chiens de leur maître. »*

M. Chirac a aussi eu l'occasion de s'adresser aux chefs d'entreprise, dont plusieurs participent désormais à un comité de parrainage du SAMU social. En plus d'une aide matérielle (de l'argent, des véhicules, etc.), ils contribuent à des projets innovants en matière de lutte contre l'exclusion – Alain Afflelou va, par exemple, ouvrir un centre d'optique fournissant gratuitement des lunettes. *« Ces chefs d'entreprise pourraient se contenter de faire un geste personnel – en général, ce sont des gens de cœur. Là, ils donnent la preuve que les entreprises ne ferment pas les yeux sur leur environnement, sur la misère dont elles sont en partie responsables, puisque celle-ci s'est accrue avec l'industrialisation »*, a souligné M. Chirac.

Le président de la République a trouvé dans cette visite l'occasion de rappeler que *« la misère est indigne d'une société de solidarité »*.

Pascale Sauvage

هكذا من الأصل



ement

sont menées contre l'exclusion

prime de Noël



La droite sénatoriale demande à M. Chirac d'organiser un référendum sur la nationalité

Le gouvernement n'entend pas laisser retarder l'adoption de cette réforme

Comme elle l'avait fait en 1984 sur le projet concernant l'enseignement privé et en 1985 sur celui instaurant la proportionnelle pour l'élection des députés, la majorité sénatoriale a enclenché la procédure d'une demande officielle du Parlement au président de la République d'organiser un référendum. Le gouvernement va demander à l'Assemblée nationale de se prononcer très vite pour éviter tout retard.

UN NOUVEAU FRONT est ouvert entre le Sénat et le gouvernement, mais celui-ci n'entend pas rester sans réagir à la tentative de la majorité du Palais du Luxembourg de retarder le plus possible l'examen de la réforme de la législation sur la nationalité. La droite sénatoriale étant décidée à voter une motion demandant au président de la République d'organiser un référendum sur ce projet, le ministre chargé des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, devrait demander à l'Assemblée nationale d'examiner la motion sénatoriale dès vendredi 19 décembre ou, à défaut, à la rentrée parlementaire du 7 janvier. Il n'excluait pas non plus de *« bousculer »* l'ordre du jour du Sénat du 18 décembre.

Mercredi, le Sénat s'est en effet montré *« créatif »*, selon l'expression d'un sénateur. Une heure seulement après l'ouverture de la discussion du projet de loi d'Elisabeth Guigou, l'annonce du dépôt d'une *« motion de référendum »* par le RPR et l'UDF a déclenché un chœur de *« Ah ! »*, éberlué, du côté gauche de l'hémicycle. Sur le fondement de l'article 11 de la Constitution, soixante-quinze sénateurs ont présenté une motion *« tendant à proposer au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi »* sur la nationalité. Les élus du Palais du Luxembourg n'ont utilisé cette procédure qu'à deux reprises depuis 1958 : lors de l'examen du projet d'Alain Savary sur l'enseignement privé en 1984 et, en 1985, lors de l'instauration de la proportionnelle pour l'élection des députés.

Un à un, les sénateurs signataires de la proposition de référendum ont répondu présent à l'appel effectué par le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne). La séance, comme le prévoit le règlement, a été immédiatement suspendue. Elle devait normalement reprendre le lendemain, jeudi à 15 heures, pour examiner la motion.

Selon Jean-Pierre Raffarin (RI, Vienne), *« cette décision a été prise en fin de semaine dernière. Le gouvernement bouscule le Sénat en ayant trop souvent recours à la procédure d'urgence lorsqu'il soumet un projet de loi au Parlement »*, a-t-il expliqué avant d'ajouter : *« Le moteur, c'est le président du Sénat »*, René Monory.

Plusieurs sénateurs de gauche ont dénoncé un *« artifice de procédure »*, qui aurait pour conséquence de retarder l'examen, devant le Sénat, du projet de loi sur la nationalité, et, par ricochet, celui de Jean-Pierre Chevènement sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Concrètement, une fois votée par le Sénat, la proposition de référendum sera transmise au Palais-Bourbon, les députés disposant d'un maximum de trente jours pour se prononcer. Pour que cette motion soit transmise au chef de l'Etat, elle doit, en effet, être votée dans les mêmes termes par les deux chambres.

Elisabeth Guigou s'est montrée, selon son entourage, *« déçue »*, car elle avait affirmé à la tribune en début de séance, qu'elle était *« certaine »* que le Sénat se concentrerait *« sur les enjeux de fond »*. Mais cette démarche ne l'inquiète pas, car elle a fait observer, en sortant de l'Hémicycle, que l'article 11 *« ne permet pas de référendum sur un texte concernant les libertés publiques »*. La Constitution permet seulement au président de la République *« sur proposition du gouvernement* (...) *ou sur proposition conjointe des deux Assemblées »* de *« soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la nation* (...). *»*

Clarisse Fabre

La majorité se divise sur l'immigration

L'ASSEMBLÉE nationale a adopté en première lecture, mercredi 17 décembre, par 276 voix contre 254, le projet de loi sur l'immigration, qui devrait être examiné au Sénat à partir du 21 janvier. Le RPR et l'UDF se sont prononcés contre. Le PS a voté pour, ainsi que le PRS et le MDC.

Chez les autres partenaires du PS au sein de la majorité plurielle, ce n'est pas la fronde, mais une franche mauvaise humeur. Parmi les 42 députés communistes et écologistes, il ne s'est trouvé qu'une voix, celle d'André Aschieri (Verts, Alpes-Maritimes), pour approuver le projet de loi sur l'immigration défendu par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Les cinq autres députés écologistes, qui s'étaient abstenus lors du vote du projet de loi sur la nationalité, ont boycotté le scrutin. Jean-Pierre Brard (app. PCF, Seine-Saint-Denis) et Jean Tardito (PCF, Bouches-du-Rhône), qui avaient approuvé le texte d'Elisabeth Guigou, se sont abstenus, rejoignant la position adoptée par l'ensemble de leurs collègues communistes.

Lors de cette dernière séance, M. Chevènement, qui avait regretté, lors de l'examen des articles, que certains élus *« préfèrent être à la buvette »*, a pris soin de *« remercier les députés de la majorité qui n'ont pas manqué »*. En revanche, il s'en est pris directement aux Verts, en dénonçant ceux qui ont *« préféré faire dans le registre de l'angélisme »*. *« Les démons ne sont rien d'autre que des anges déchus »*, a-t-il lancé. Davantage ménagés par le ministre de l'intérieur, les communistes ont suscité, par leur attitude, quelques commentaires acerbes dans les rangs socialistes : *« Le PC a inventé " l'abstention révolutionnaire " »*, soupirait le porte-parole du premier ministre, Manuel Valls, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

L'intervention de Philippe Séguin, resté silencieux jusqu'à cette ultime séance consacrée aux explications de vote, a été saluée par une ovation, debout, de l'ensemble des députés de l'opposition. Le président du RPR n'a pas manqué d'ironiser sur le *« spectacle »* des divergences au sein de la majorité. Dénonçant *« ces exercices législatifs répétés* (...) [qui] *ne peuvent que mettre à l'épreuve notre cohésion nationale »*, M. Séguin a laissé entendre que l'objectif du gouvernement était de favoriser le Front national, afin d'*« affaiblir l'opposition républicaine »*.

Lorsqu'il a affirmé que *« ceux qui prétendent* [que le chômage est né de l'immigration] *se moquent des Français »*, M. Séguin a été applaudi à gauche, puis, après de longues secondes, à droite. *« Il reste qu'une immigration non maîtrisée, fût-elle légalisée, ne peut qu'aggraver le chômage et les tensions de notre société »*, a toutefois ajouté le député des Vosges. *« Séguin a été bon dans toute la partie où il a répété ce que j'ai dit, mais franchement mauvais lorsqu'il a expliqué que le gouvernement avait cherché a attiser les passions »*, a relevé M. Chevènement dans les couloirs.

Jean-Baptiste de Montvalon

Jacqueline Deltombe condamnée en appel

La cour d'appel de Douai a confirmé, mercredi 17 décembre, le jugement rendu le 4 février par le tribunal de Lille à l'encontre de Jacqueline Deltombe. Jugée coupable d'avoir hébergé un étranger en situation irrégulière, elle a cependant été exemptée de peine. Le 26 novembre 1996, elle avait été interpellée sur son lieu de travail pour avoir accueilli chez elle Tony M'Bongo, un ami zaïrois sans papiers. Ayant entre-temps perdu son emploi, elle fut condamnée en application de l'article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, qui interdit d'aider *« un étranger à circuler ou à séjourner de façon irrégulière »*. Ce jugement avait été le détonateur de la protestation contre la loi Debré, entraînant l'appel des cinéastes à la désobéissance civique. *« Mme Deltombe était parfaitement au fait de la situation irrégulière de Tony M'Bongo*, affirme la cour d'appel. (...) *C'est en connaissance de cause et de façon délibérée qu'elle a fait ce qui était en son pouvoir pour lui éviter d'être contrôlé, lui assurant chez elle un asile régulier. »*

Une législation assouplie par le gouvernement et les députés

VOICI les principales innovations introduites par le texte sur l'immigration tel qu'il a été amendé et voté par les députés en première lecture.

● **Droit d'asile** : une traduction légale est donnée au principe, contenu dans le Préambule de la Constitution de 1946, de l'accueil des étrangers persécutés *« en raison de* [leur] *action en faveur de la liberté »*. Est aussi officialisée la procédure d'*« asile territorial »*, qui permet au ministre de l'intérieur d'accorder un titre de séjour à tout étranger menacé. Les députés ont exigé que ce dernier établisse *« que sa vie ou sa liberté est menacée dans son pays »* ou qu'il est exposé à la torture ou à des *« peines ou traitements inhumains ou dégradants »*.

● **Visas** : les consulats seront obligés de motiver les refus de visas pour dix catégories particulières d'étrangers.

● **Certificat d'hébergement** : les députés ont supprimé ce document signé du maire et exigé pour obtenir un visa lors d'une visite familiale. A la place, le visiteur devra obtenir une *« attestation d'accueil »* de la personne qui l'héberge.

● **Titres de séjour** : des titres spécifiques seront créés. Une carte de dix ans sans droit au travail sera donnée aux *« retraités »*. Les universitaires et chercheurs pourront disposer d'une carte *« scientifique »* d'un an, comme certains artistes titulaires d'un contrat avec une institution culturelle. Les personnes disposant de solides *« liens personnels et familiaux »* en France auront droit, quant à elles, à une carte *« vie privée et familiale »* valable un an et permettant de travailler. Les députés ont étendu ce droit aux malades pour lesquels une expulsion aurait *« des conséquences d'une exceptionnelle gravité »*. Au bout de cinq ans, ces cartes provisoires se transformeront en cartes de résident de dix ans. L'accès à ces titres stables ne sera plus soumis à l'exigence d'une entrée régulière. Les députés ont rétabli la « commission du séjour » supprimée par la loi Debré. Composée de représentants de l'administration et de magistrats, elle donnera son avis en cas de refus de renouveler un titre de séjour.

● **Mariages « mixtes »** : le conjoint étranger d'un ressortissant français pourra obtenir un titre de séjour immédiatement après le mariage, au lieu d'attendre un an, même s'il se trouve en situation irrégulière au moment du mariage, mais à condition d'être entré régulièrement en France.

● **Regroupement familial** : les conditions de logement et de ressources réclamées aux étrangers pour faire venir leur famille seront légèrement assouplies. Le SMIC demeurera le point de repère, mais le préfet ne pourra plus refuser le regroupement au seul motif des *« ressources insuffisantes »*. Un demandeur pourra également entamer la procédure de regroupement s'il est en mesure de prouver qu'il disposera, à l'arrivée de sa famille, du logement nécessaire.

● **Droits sociaux** : les allocations aux personnes âgées, aux adultes handicapés et de logement social seront étendues aux étrangers en situation régulière. Les prestations « vieillesse » pourront être perçues même si l'assuré réside à l'étranger. Les retraités étrangers ne résidant pas en France ayant cotisé pendant au moins quinze ans pourront bénéficier de l'assurance-maladie lors de séjours temporaires en France, dans le cas où leur état de santé *« vient à nécessiter des soins immédiats »*.

● **Rétention** : la durée maximum de la rétention administrative passera de dix à douze jours. En contrepartie de ce durcissement, le recours contre un arrêté de reconduite pourra être déposé au cours des premières quarante-huit heures (et non vingt-quatre) et les parquets ne pourront plus s'opposer à la remise en liberté, par le juge, d'un étranger.

● **Interdiction du territoire** : pour condamner à une peine d'interdiction du territoire un étranger appartenant à une catégorie théoriquement protégée, un tribunal devra non seulement *« spécialement motiver »* sa décision *« au regard de la gravité de l'infraction »*, mais également *« de la situation personnelle et familiale »* de l'étranger. Les députés ont ajouté à la liste des personnes concernées les étrangers malades pour lesquels une expulsion pourrait avoir *« des conséquences d'une extrême gravité »*.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل

Henri Emmanuelli décide de se démettre de son mandat de député des Landes

François Hollande renonce à sa demande d'audience à Jacques Chirac

« *J'ai décidé de démissionner à dater de ce jour, 17 décembre 1997* », a écrit Henri Emmanuelli, mercredi, après la confirmation de sa condamnation par la Cour de cassation. « *Les relations entre pouvoirs ne sauraient être réglées à l'occasion de circonstances exceptionnelles ou, a fortiori, de cas personnels* », indique-t-il dans une lettre à Laurent Fabius. François Hollande a aussitôt renoncé à sa demande d'audience au chef de l'Etat.

UNE DERNIÈRE FOIS assis à son banc de député des Landes, Henri Emmanuelli a pris part au vote sur le projet de loi sur l'immigration, mercredi 17 décembre, puis il a rendu publique la lettre de démission qu'il a adressée à Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. Sans attendre que le Conseil constitutionnel notifie sa déchéance, l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste, qui avait fait savoir à ses amis, dès la confirmation de sa condamnation par la Cour de cassation, qu'il ne demandait rien, a choisi de prendre les devants.

« *Il est clair, à mes yeux*, affirme M. Emmanuelli dans sa lettre, *qu'aujourd'hui une fraction du corps électoral, en l'occurrence les électrices et les électeurs landais, se voient spoliés de leurs choix librement consentis et réitérés à sept reprises, par une cour d'appel ayant prononcé une peine complémentaire d'inéligibilité sans la motiver, alors même qu'une autre juridiction a largement motivé les raisons pour lesquelles elle se refusait à prononcer une peine d'inéligibilité, dans la même affaire. Cela n'a pas troublé la Cour de cassation mais devrait interpeller le législateur, à qui il appartient de faire la loi et de restaurer le principe de la motivation des peines, qui reste un principe fondamental, sauf à voir s'instaurer l'arbitraire.* »

Voyant dans la confiance de ses électeurs et de ses amis politiques « *l'unique principe de légitimité* » qu'il reconnaisse, M. Emmanuelli conclut : « *C'est à leur côté que je me battrai, sous d'autres formes, pour faire avancer les principes et les valeurs qui sont les seules richesses dont je revendique l'honneur d'être le receleur.* » Cette décision du président du conseil général des Landes a eu pour effet de tirer le PS du mauvais pas dans lequel il risquait de se mettre après avoir sollicité une audience auprès de Jacques Chirac, qui apparaissait, même si François Hollande avait soigneusement pris soin de ne pas prononcer le mot, comme une demande au président de la République d'user de son droit de grâce. Cette position était critiquée, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, par quelques jeunes députés, prudemment retranchés, il est vrai, dans l'anonymat.

« *Je prends acte de la décision d'Henri Emmanuelli de décider de démissionner de son mandat*, a indiqué le premier secrétaire du PS dans un communiqué. *Je salue la dignité qui est la sienne dans l'épreuve qu'il traverse en notre nom à tous. Je l'assure, au nom du Parti socialiste, de notre amitié, de notre solidarité. Je sais qu'il continuera à se battre à nos côtés pour les valeurs qui sont les nôtres.* » « *Dans ce contexte*, conclut M. Hollande, *la demande de rendez-vous que j'avais sollicitée auprès du président de la République perd ainsi tout objet.* »

Mercredi, à la sortie du conseil des ministres, où la question n'avait pas été évoquée, pas plus que lors du tête-à-tête entre M. Chirac et Lionel Jospin, Catherine Trautmann, ministre de la culture et porte-parole du gouvernement, s'est refusée à commenter la démarche du PS. Mais, a-t-elle ajouté, cette décision de justice « *crée une certaine émotion, pose beaucoup de questions* », parce qu'elle concerne « *une personne dont chacun reconnaît l'honnêteté et la dignité personnelles* ».

Jeudi au matin, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a salué, sur RTL, le « *geste très digne* » de M. Emmanuelli, « *victime d'une injustice* ». « *S'il avait été trésorier d'un autre parti, il n'aurait pas ces problèmes* », a noté M. Vaillant. Mercredi, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait déclaré que « *cette condamnation laisse intacts son intégrité et son honneur* » et que M. Emmanuelli, membre du bureau national du PS, « *garde toute sa place dans le combat des socialistes et de la gauche tout entière* ».

Michel Noblecourt

M. Léotard souhaite une réforme de l'abus de biens sociaux

Le président de l'UDF, François Léotard, a indiqué, mercredi 17 décembre lors d'une conférence de presse, que la condamnation d'Henri Emmanuelli « *ne manque pas de soulever toute une série d'émotions* ». « *Il n'y a aucun grief à faire à des magistrats qui ne font qu'appliquer la loi actuelle, mais tout le monde comprend bien que, sur la personne même de M. Emmanuelli, il y a quelque chose qui est extrêmement lourd* », a expliqué M. Léotard. L'ancien ministre s'est dit favorable à la création d'une « *commission qui réfléchirait sur la prescription et la définition du délit d'abus de biens sociaux* ». « *La bonne réponse est d'essayer de voir s'il y a matière à une réforme de la législation dans ce domaine qui ne soit ni une amnistie, ni une attitude qui serait trop tolérante vis-à-vis des délits qui ont été commis* », a-t-il ajouté.

Compromis entre le PS et le gouvernement sur l'assurance-vie

Ultimes délibérations sur le budget 1998

LE PARLEMENT devait adopter définitivement, jeudi 18 décembre, le projet de loi de finances pour 1998, les députés ayant commencé, dans la nuit de mercredi à jeudi, à rétablir la version qu'ils avaient votée en première lecture et qui avait été profondément modifiée par le Sénat. Au cours de cet exercice, les députés ont conservé certaines dispositions introduites par le Sénat, comme le report d'un an de la suppression progressive des abattements fiscaux supplémentaires dont bénéficient 72 professions, parmi lesquelles celle de journaliste.

Toutefois, l'Assemblée a adopté un amendement d'Augustin Bonrepaux (PS, Ariège), précisant que ne pourront bénéficier de cet abattement que les contribuables dont le revenu net annuel est inférieur à 300 000 francs. « *Comme nous avons aboli la plupart des privilèges fiscaux, nous devons supprimer ces abattements pour les personnes les plus favorisées* », a plaidé M. Bonrepaux. Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, a admis l'« *inspiration respectable de cet amendement* » mais s'y est opposé – en vain – afin de ne pas compliquer les négociations entre l'Etat et les professions concernées. Le gouvernement devait demander une seconde délibération jeudi pour supprimer le plafond de 300 000 francs.

En revanche, la commission a accepté de retirer l'un de ses amendements destinés à durcir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour les contribuables riches qui, comme François Pinault en 1997, n'acquittent pas l'ISF. M. Sautter a expliqué que le gouvernement entendait sur cette affaire « *faire respecter le droit* » et « *mettre fin à des pratiques frauleuses* », et que, les règles étant « *claires* », il n'est « *pas souhaitable de légiférer* ».

Le gouvernement a fait voter un amendement remontant à 6 100 francs le plafond de l'allègement d'impôt procuré par la demi-part supplémentaire accordée aux personnes seules ayant élevé des enfants, au lieu de 3 000 francs initialement. Les députés ont de nouveau supprimé le système des quirats permettant des déductions fiscales pour l'acquisition de parts de navires de commerce, mais plusieurs députés socialistes de régions littorales, comme Jean-Yves Le Drian (Morbihan), ont décrit « *l'incompréhension du monde maritime* ». M. Sautter a assuré que le gouvernement va proposer des mesures pour aider la flotte de commerce, y compris, éventuellement, sur le plan fiscal.

Le gouvernement s'apprêtait, jeudi, à déposer un amendement rétablissant l'exonération fiscale des contrats d'assurance-vie majoritairement investis en actions au-delà d'une détention de huit ans. La commission des finances avait manifesté sa mauvaise humeur devant cet allègement en faveur des hauts revenus. Les députés pourraient néanmoins accepter la disposition nouvelle proposée par le gouvernement, en précisant que les contrats exonérés devraient être investis en actions d'entreprises françaises ou européennes et détenus au moins dix ans.

Fabien Roland-Lévy

Un retraité du privé toucherait 62 % de son salaire en 2015

APRÈS les images, les chiffres : la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) a récemment lancé une campagne de communication pour défendre le système par répartition et attaquer implicitement la capitalisation ; à l'occasion des premières « *journées de la branche retraite* », la caisse a rendu publique, jeudi 18 décembre, une étude concluant que, pour les quatorze millions de salariés du secteur privé, « *la retraite du régime général reste un bon investissement* ».

Pour autant, les taux de remplacement (montant de la pension par rapport au dernier salaire) vont diminuer dans les vingt prochaines années. En 1995, la caisse nationale s'était livrée à une première évaluation de l'impact de la réforme décidée par Edouard Balladur en août 1993 (allongement progressif de 37,5 à 40 ans de la durée de cotisation, calcul des pensions sur les 25 meilleures années). Depuis, les régimes complémentaires ont procédé à leur propre réforme, l'accord patronat-syndicats du 25 avril 1996 ayant notamment renchéri le coût d'acquisition des points de retraite.

Sur la base d'hypothèses économiques raisonnables (salaires moyens et plafond de la « Sécu » en hausse de 3 % par an, indexation des pensions sur les prix, hausse de 4 points des cotisations entre 2005 et 2015, etc.), la CNAVTS a actualisé les taux de remplacement de personnes ayant cotisé quarante ans et cessant leur activité à soixante ans. « *La retraite globale, en montant absolu, est plus élevée pour les générations plus jeunes* », note l'étude, qui l'explique par le fait que la génération qui partira à la retraite en 2015 (celle née en 1955) « *profitera de sa retraite en moyenne trois ans de plus que la génération 1934* ».

Toutefois, pour les hommes, la caisse précise que « *le dernier salaire est moins bien remplacé : de 1994 à 2015, ce taux de remplacement* [rapport entre le salaire brut et la pension avant prélèvements sociaux] *passe d'environ 70 % à 62 %, avec une perte de huit ou neuf points suivant les carrières de référence* ». Le taux de remplacement resterait stable pour les femmes (environ 70 %). A l'horizon 2015, les mesures déjà prises par les régimes de retraite « *diminuent la rentabilité des cotisations versées par les générations jeunes* », conclut l'étude.

A ceux qui tablent sur une crise majeure du système par répartition, la caisse nationale réplique que ses indicateurs de rendement restent bons. Un retraité né en 1934 met sept ans à récupérer ses cotisations et celles de l'employeur ; il en faudra douze à un assuré né en 1955. La rentabilité financière baisse aussi : 1 franc de cotisation rapportait 2,70 francs aux hommes et 3,50 francs aux femmes de la génération 1934 ; elle rapportera respectivement 1,80 franc et 2,25 francs à ceux de la génération 1955. Enfin, pour obtenir une rente viagère équivalente à sa pension, un homme né en 1934 aurait dû placer ses cotisations pendant quarante ans à un taux réel minimal (hors inflation) de 4 % par an. Ce taux devrait être de 2 % pour la génération 1955.

Jean-Michel Bezat

M. Fabius corrige le fonctionnement de l'Assemblée nationale

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a annoncé, mercredi 17 décembre, une modification du rythme de travail des députés après la suspension des travaux pour les fêtes de fin d'année. La règle devrait être, sauf pendant la discussion budgétaire, de siéger les mardi, mercredi et jeudi après-midi et en soirée, le matin étant réservé aux réunions de groupes et de commissions, a déclaré M. Fabius lors d'une allocution en séance publique.

Un vendredi par mois serait dévolu à l'examen de propositions de loi. Chaque groupe pourrait désormais obtenir automatiquement, une fois par an, la création d'une commission d'enquête, sauf pour la défense nationale et les questions monétaires. L'Assemblée aura davantage recours aux procédures simplifiées des discussions des projets en commission. M. Fabius a demandé que l'ordre du jour « *ne soit pas surchargé par un nombre excessif de projets* ». Il a souligné que depuis la rentrée, le 15 septembre, « *l'activité législative a été très soutenue* » et que l'examen des différents textes a « *conduit à une certaine saturation* ».

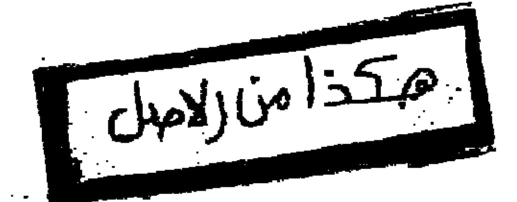
DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la cote de popularité du premier ministre enregistre une baisse sensible**, selon le dernier sondage réalisé par BVA, du 11 au 13 décembre auprès d'un échantillon de 963 personnes et publié par *Paris-Match* (daté 18 décembre). Avec 54 % de bonnes opinions, Lionel Jospin recule de 5 points par rapport à son score très élevé de novembre, tandis que les opinions négatives progressent de 4 points à 34 %. Ce recul est particulièrement sensible chez les sympathisants écologistes (-13 points) et UDF (-17 points). Quant au président de la République, sa cote de popularité est stable pour le troisième mois consécutif, avec 51 % de bonnes opinions contre 38 % de mauvaises.

■ **RÉGIONALES : la commission d'investitures RPR et UDF** pour les élections régionales s'est réunie, mercredi 17 décembre, sans parvenir à trancher les litiges qui opposent les deux formations en Bretagne, dans les Pays de la Loire, dans le Centre et en Champagne-Ardenne. La prochaine séance de travail a été renvoyée au début du mois de janvier.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le congrès du FLNKS**, qui était prévu le 20 décembre, a été reporté, pour la troisième fois, à une date ultérieure. Le bureau politique du front indépendantiste a estimé, jeudi 18 décembre, que, tout en approuvant le protocole d'accord sur la répartition des gisements de nickel, le conseil d'administration du groupe Eramet s'était réservé « *la possibilité de le remettre en cause* » (*Le Monde* du 18 décembre).



QUE SERAIT L'AUDACE SANS LA GRÂCE ?

SO
PRETTY

SO PRETTY
de
Cartier
PARIS
EAU DE PARFUM

Cartier

هكذا من الأصل

EXTRÊME DROITE Le parquet de Paris a ouvert, jeudi 18 décembre, une information judiciaire pour *« contestation de crimes contre l'humanité »* à l'encontre de Jean-Marie Le Pen. Le 5 décembre, le dirigeant du Front national avait déclaré à Munich que les chambres à gaz étaient *« un détail »* de la seconde guerre mondiale. ● MIS EN EXAMEN pour *« complicité de violences en réunion »* et *« complicité de destruction de biens »* par le juge Véronique Gouton, un élu (FN) de Vitrolles est soupçonné d'avoir participé, dans la nuit du 4 au 5 décembre, à l'action ayant abouti au forçage d'un piquet tenu par des routiers grévistes. ● LE PRÉSIDENT de la Caisse autonome de retraite des médecins libéraux français (Carmf) a écrit dans le dernier bulletin de l'association, *SOS-Action santé*, qu'il a fondée en 1991, un éditorial intitulé *« Mon ami Khaled »* aux accents xénophobes et racistes.

M. Le Pen est poursuivi pour contestation de crimes contre l'humanité

Le 5 décembre, à Munich, le dirigeant du Front national avait déclaré que les chambres à gaz étaient « un détail » de la seconde guerre mondiale. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire

JEAN-MARIE LE PEN devra un jour s'expliquer, devant un juge, sur ses déclarations concernant le *« détail »* que constituent, selon lui, les chambres à gaz nazies. Assis *aux côtés d'un ancien waffen SS,* Franz Schoenhuber, le dirigeant du Front national (FN) avait déclaré à Munich, le 5 décembre, que dans un *« livre de mille pages sur la seconde guerre mondiale, les camps de concentration occupaient deux pages et les chambres à gaz dix à quinze lignes, ce qui s'appelle un détail ». La date de cette intervention* n'avait pas été pas choisie au hasard : le matin-même, en déposant le « fichier des juifs » au Mémorial du martyr juif inconnu, Jacques Chirac avait clairement condamné l'*« abdication morale »* du régime de Vichy, qui avait *« mis les juifs hors de la communauté nationale ».*

Douze jours après ces déclarations, le parquet de Paris a ouvert, jeudi 18 décembre, une information judiciaire pour *« contestation de crimes contre l'humanité »* contre M. Le Pen. Instauré par la loi du 13 juillet 1990, ce délit consiste à nier *« l'existence d'un ou de plusieurs crimes contre l'humanité »* commis par *« les membres d'une organisation déclarée criminelle »*, en 1945, par le tribunal de Nuremberg ou par des personnes reconnues coupables de tels crimes par des juridictions françaises ou internationales. Né d'une proposition de loi déposée par Jean-Claude Gayssot, alors député communiste de Seine-Saint-Denis, ce délit est sanctionné par une peine d'un an de prison et de 30 000 francs d'amende. Le dossier a été confié au juge d'instruction Jean-Paul Valat.

La première décision judiciaire faisant référence à la loi Gayssot est intervenue en 1990, soit quelques mois à peine après l'adoption du texte. Dans un article publié à la veille de l'ouverture du procès de Klaus Barbie, en mai 1987, la revue « Annales d'histoire révisionniste » avait contesté l'existence de la Shoah dans un texte intitulé *« Le mythe de l'extermination des juifs ».* A la suite d'une procédure judiciaire complexe qui avait duré plusieurs années, la cour d'appel de Paris avait été saisie en 1990 d'une demande de levée d'interdiction de diffusion prononcée contre de la revue.

Dans un arrêt rendu le 31 octobre 1990, la cour d'appel de Paris s'était appuyée sur la loi Gayssot pour rejeter la demande du directeur de la publication. *« Les écrits publiés dans le numéro 1 de la revue d'annales d'histoire révisionnistes et notamment l'article intitulé* « Le mythe de l'extermination des juifs », *qui ont pour but avoué la négation du génocide juif et remettent en cause des crimes contre l'humanité en contestant la déportation et l'extermination de plusieurs millions de personnes, tombent sous le coup des dispositions de la loi du 13 juillet 1990 »* notait la cour d'appel. Selon les magistrats, ce *« trouble illicite de nature à porter atteinte à l'ordre public »* justifiait l'interdiction de diffusion.

La première poursuite pénale engagée, directement cette fois, sur le fondement de la loi Gayssot a visé Robert Faurisson. Dans un entretien publiée par le mensuel d'extrême-droite *Le Choc du mois,* il avait déclaré que le *« mythe des chambres à gaz était une gredinerie ». « J'ai d'excellentes raisons de ne pas croire à cette politique d'extermination des juifs ou à la magique chambre à gaz et on ne me promènera pas en camion à gaz »* avait-il ajouté.

« EN DES TERMES DE MÉPRIS »

Le 19 avril 1991, il s'était vu infliger une amende de 100 000 francs avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris. Condamné à 30 000 francs d'amende, le directeur de la publication du mensuel avait du verser 20 000 francs aux onze associations d'anciens déportés qui s'étaient constituées parties civiles. Dans son jugement, le tribunal avait souligné que *« les limites nécessaires à la liberté d'expression et d'opinion était le respect dû à la mémoire des victimes du nazisme et le rejet total de toute discrimination raciale dont le nazisme fit un de ses principes fondamentaux ».* Il avait ajouté que *« toute contestation, même inscrite dans un discours logique et cohérent »* était délictueuse dès lors qu'elle conduisait à nier *« en des termes de mépris envers les victimes, l'existence d'un crime contre l'humanité ayant entraîné des condamnations de ce chef par le tribunal militaire international de Nuremberg ».*

En 1987, à la suite de sa première déclaration sur les chambres à gaz, *« point de détail de la seconde guerre mondiale »*, M. Le Pen avait été sanctionné, mais pas au nom de la loi Gayssot. Le 23 mai 1990, le tribunal civil de Nanterre l'avait condamné à verser 1 franc de dommages-intérêts à six associations de déportés parce qu'il avait commis une *« faute qui porte atteinte au souvenir fidèle, au respect et à la compassion dus aux survivants et à leurs familles ».* Ce propos, *« coupablement choquant », « était de nature à remettre en cause, à banaliser ou, pour le moins, rendre moins spécifiquement dramatique les persécutions et les souffrances infligés aux déportés, et plus particulièrement aux juifs et aux Tziganes par les nazis ».* Le 18 mars 1991, la cour d'appel de Versailles avait confirmé cette condamnation, condamnant cette fois M. Le Pen à verser 100 000 francs à chacune des associations qui s'étaient portées parties civiles.

Anne Chemin

Les dérapages xénophobes de M. Maudrux, patron de la Caisse de retraite des médecins

LA CAISSE autonome de retraite des cent vingt mille médecins libéraux français (CARMF) est-elle passée, dans l'indifférence générale, aux mains d'un responsable ouvert aux thèses xénophobes du Front national ? Gérard Maudrux, chirurgien à Grenoble et fondateur en 1991 du mouvement SOS-Action santé, puis de SOS-Action retraite, élu président de la CARMF le 22 novembre, s'en défend mollement : il a été de tous les combats pour l'abolition du monopole de l'assurance-maladie et la limitation des retraites par répartition au profit de l'épargne-retraite individuelle. Militerait-il aussi pour la « préférence nationale » en matière de protection sociale, thème cher au FN ?

Sa vision des immigrés ne déparerait pas un libelle d'extrême droite. Dans une récente livraison du bulletin bimestriel de SOS-Action santé (septembre, nº 9), adressé à douze mille professionnels de santé, M. Maudrux signe un éditorial intitulé « Mon ami Khaled ». Et quel ami ! *« Khaled est "travailleur immigré", comme on dit,* écrit-il. *Je l'ai vu à plusieurs reprises pour une chaude-pisse devenue chronique, attrapée auprès des « dames » envoyées tous les mois à l'abattage dans les foyers Sonacotra (...) ». « Son boulot consistait à faire tenir une pelle le plus longtemps possible verticalement, en posant un coude dessus »*, continue-t-il, en décrivant cet employé au service des espaces verts de la mairie.

M. Maudrux ne supporte visiblement pas que cet homme, qui a *« une femme seulement et cinq enfants restés au pays »*, puisse les faire soigner aux frais de la Sécurité sociale, comme tout cotisant français. *« Allez savoir parmi les cousins, cousines, voisins, voisines lequel est malade, lequel est l'ayant droit officiel »*, écrit-il. Comme d'autres numéros, cette « une » de la lettre de SOS-Action santé est illustrée par un dessin de Konk, dessinateur attitré de *Français d'abord*, organe officiel du FN, mais également de *National Hebdo* et de *Minute.*

M. Maudrux peut-il l'ignorer ? *« Quand je l'ai appris,* répond-t-il, *il m'a dit : "Oui, je suis révisionniste." J'ai été un peu gêné, mais je lui ai dit que ses opinions politiques ne m'intéressaient pas. Le révisionnisme, c'est un peu de la folie, mais les artistes sont toujours un peu fous. Et puis mon caractère, c'est de n'exclure personne. »* Le fondateur de SOS-Action santé s'enthousiasme encore du talent du dessinateur, avant de nuancer : *« Si ses dessins étaient racistes, je ne les mettrais pas. »* Quant à l'éditorial, *« si j'avais à le faire,* dit-il, *je ne le referais pas ». « Ou j'aurais pris un Allemand de l'Est, ou un Espagnol. Quelle que soit la race, il y a des assistés »*, ajoute M. Maudrux.

Quelques adhérents de son mouvement ont protesté, quelques autres ont donné leur démission, mais l'indignation a ses limites ! Où va le docteur Maudrux ? Un moment adhérent du Parti pour la liberté (PPL), groupuscule-passerelle entre la droite et l'extrême droite sous couvert de défense d'un libéralisme économique pur et dur, il entre en politique pour en ressortir aussitôt. C'est ainsi qu'il s'était présenté, en mai, aux élections législatives en Savoie contre Hervé Gaymard, alors secrétaire d'Etat à la santé, pour protester contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale : le candidat protestataire avait recueilli 2,16 % des suffrages.

Jean-Michel Bezat

Un président élu

La caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF) gère la retraite des cent vingt mille médecins libéraux, qui compte trois niveaux : une pension de base, une retraite complémentaire et l'avantage supplémentaire vieillesse. Le conseil d'administration de ce régime obligatoire compte vingt-six membres représentant les cotisants, les conjoints survivants et les retraités. Ses administrateurs sont élus par les mille délégués de la CARMF, eux-mêmes élus par l'ensemble des médecins, malgré un fort taux d'abstention. Ces délégués ne représentent pas les syndicats médicaux. Gérard Maudrux a été élu président de la CARMF le 22 novembre. Des membres de son mouvement, SOS-Action retraite, avaient décidé de ne pas payer leurs cotisations, comme les artisans et les commerçants de la CDCA, mouvement dissous proche de l'extrême droite. M. Maudrux va demander aux pouvoirs publics une amnistie pour les médecins insolvables, c'est-à-dire une annulation totale ou partielle de leur dette.

Un élu (FN) de Vitrolles est mis en cause dans l'affaire du forçage du barrage de routiers

VITROLLES
de notre correspondant régional

Dans la nuit du 4 novembre, à trois heures et demie, le piquet de routiers grévistes du carrefour de l'Anjoly, à Vitrolles (Bouches-du-Rhône), était attaqué par un commando d'hommes en noir et casqués, peu après qu'un cortège de camions de Transport frigorifiques européens (TFE) avait quitté la zone bloquée en empruntant une bretelle en sens interdit vers la RN 113. Deux syndicalistes, assez gravement atteints, se sont constitués partie civile. La police de Vitrolles, arrivée sur les lieux après les incidents, interrogeait quelques témoins, avant que le SRPJ de Marseille, dirigé par le commissaire Catherine Lenzi, soit chargé de l'enquête par la juge d'instruction du TGI d'Aix-en-Provence, Véronique Gouton.

Jeudi 11 décembre, Gilles Lacroix, conseiller municipal (FN) de Vitrolles, adjoint au maire chargé des actions de proximité et de la vie associative, était interpellé dans le cadre de cette affaire, ainsi que Patrick Bunel, responsable des services de sécurité de la ville, et Yvain Pottiez, employé communal. Vendredi 12 décembre, Gilles Lacroix était mis en examen pour *« complicité de violence en réunion, avec arme et préméditation »* et *« complicité de destruction de biens »* par le juge Gouton, de même que les deux employés municipaux.

CELLULE DE CRISE

Lundi 15, la mairie de Vitrolles tenait une conférence de presse et publiait un long communiqué intitulé « Mise en examen d'un élu FN : Histoire d'une machination politico-policière contre la municipalité de Vitrolles-en-Provence ». La municipalité explique qu'elle avait installé durant le conflit une cellule de crise pour assurer les ravitaillements vitaux. C'est dans ce cadre qu'elle fut contactée par *« une grosse entreprise de transport* (...) *qui menaçait de faire sortir directement ses camions semi-remorques sur l'autoroute qui longe son établissement en forçant le rail de sécurité.* [Les envoyés de la mairie] *se rendent donc sur le site en fin d'après-midi du 4 novembre et tentent de dissuader le chef d'entreprise de faire sortir ses camions sur l'autoroute en lui démontrant le caractère dangereux de cette manœuvre. (...) Les contacts avec cette entreprise, la présence du responsable de la sécurité et de l'adjoint chargé des services techniques dans l'enceinte de l'établissement seront plus tard rapportés par des témoins. Et c'est ce seul fait, ô combien légitime et naturel, qui va permettre le formidable montage politico-policier qui suivra ».*

Le communiqué poursuit en affirmant que le directeur de la sécurité est informé dans la nuit d'une tentative de *« forçage du blocus sur un barrage routier ».* Il se rend donc sur les lieux et *« il s'avère que ces incidents sont le fait de la même société, visitée l'après-midi ».* Autrement dit, non seulement la municipalité dirigée par Catherine Mégret n'est pour rien dans l'agression, mais elle n'a fait que tenter de calmer les esprits. Des rencontres avec les différents protagonistes de l'affaire – tous désireux de garder l'anonymat, mais dont les témoignages se recoupent exactement alors même qu'ils défendent des intérêts différents – laissent pourtant penser que cette opération, qui impliquerait au moins un élu de Vitrolles, pourrait avoir été montée dans le but de faire porter le chapeau de l'agression à d'autres.

La société de transport TFE dispose d'une importante plate-forme à Vitrolles. Surprise par le blocus, elle réussit dans les premiers jours à exfiltrer des marchandises dans des camionnettes. Elle cherche en particulier à livrer des produits alimentaires et pharmaceutiques périssables, comme du plasma, qui s'accumulent sur ses quais.

CASQUÉS ET ARMÉS

Au cours de plusieurs réunions tenues au début de la nuit du 4 novembre dans les locaux de TFE, il est décidé de monter une opération de plus grande ampleur qui aura lieu au creux de la nuit. La voie rapide, parallèle à l'autoroute, sera bloquée par trois voitures : deux de la société et une de la mairie, précise une personne ayant assisté à ces briefings. Au carrefour de Gaulle, hors du champ de vision de la bretelle, seront installés des hommes d'une société de gardiennage convoqués dans la soirée : ceux-ci sont en jean et blouson, et sans aucune arme.

Vers trois heures et demie le convoi se met en marche : les semi-remorques montent vers le carrefour de l'Anjoly, mais emprutent, avant de l'atteindre, cent mètres plus bas, la bretelle à contre-sens. Alertés par quelques grévistes, ceux du piquet de l'Anjoly – qui avaient entendu dire qu'une opération se préparait – descendent en courant vers les véhicules qu'ils regardent passer, impuissants et ensommeillés. C'est à cet instant que plusieurs véhicules de type monospace arrivent. En jaillissent des hommes – tous en noir, casqués et armés de battes de base-ball – qui s'en prennent à tous les présents, au point de menacer un membre de la direction de TFE. Ils cognent, remontent vers le piquet où ils frappent encore et cassent des voitures, avant de disparaître. Personne ne sait dire combien ils étaient exactement. A ce point du récit, on pourrait presque croire à une concomitance : l'opération d'exfiltration des camions d'un côté, le commando de l'autre.

Mais l'affaire se corse. Un épisode survenu un peu plus tard dans la nuit semble indiquer qu'on a essayé de détourner les soupçons sur la société de gardiennage – ce qui signifie dans le même temps qu'on cherchait bien à couvrir le commando. Les gardiens, en effet, qui n'ont pas vu la bagarre, se replient après le départ des camions sur le lieu qu'on leur avait indiqué, le parking de la zone commerciale, avant qu'on ne les appelle à nouveau devant les grilles de TFE. Ils franchissent les barrages discrètement avant qu'on leur dise, aux grilles de TFE... qu'on n'a pas besoin d'eux. Ils sont donc contraints de traverser une deuxième fois les barrages, surexcités par l'incident, d'autant qu'à cette heure du petit matin les nouvelles les plus alarmantes courent sur le sort des blessés : ils craignent par-dessus tout d'être reconnus. Ils savent qu'éclaterait forcément une violente bagarre qui les désignerait définitivement aux yeux de tous comme les coupables de l'action de commando.

Ce déroulement des faits pourrait encore laisser croire qu'aucun membre de la municipalité n'a participé à l'affaire. Seulement voilà : lors d'un « retapissage » organisé par la police, Gilles Lacroix a été formellement et immédiatement reconnu par des témoins présents sur les lieux et qui ne l'avaient jamais rencontré. Ils l'ont désigné comme un des organisateurs de l'opération et affirmé qu'il était présent à trois heures du matin dans les locaux de TFE. Contrairement aux allégations de la mairie, qui n'était peut-être pas impliquée ès qualité, mais dont un conseiller municipal devra bel et bien s'expliquer devant la justice.

Michel Samson

Le chef du service d'ordre du FN mêlé à une affaire de trafic d'armes

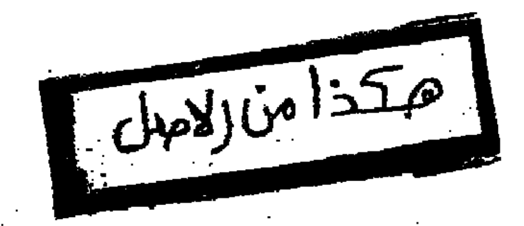
DANS son édition du 18 décembre, l'hebdomadaire le *Nouvel Observateur* revient sur l'affaire de l'escroquerie à la vente d'armes à la résistance tchétchène, à laquelle Bernard Courcelle, le chef du département protection et sécurité (DPS), le service d'ordre du Front national (FN), aurait été mêlé.

Révélée par le « Vrai journal » de Canal Plus, reprise par *Libération* et *Le Canard enchaîné*, l'affaire commence en décembre 1995. A l'occasion d'une émission de Radio Courtoisie, Marie Bennigsen, une universitaire spécialiste du Caucase, rencontre Bernard Courcelle, dont elle ignore alors les fonctions. *Celui-ci lui fait* comprendre tout son intérêt pour la cause tchétchène ; il affirme bien connaître Djokhar Doudaïev et avoir effectué onze voyages en Tchétchénie de 1991 à 1993. Selon *le Nouvel observateur*, Bernard Courcelle serait en fait venu en Tchétchénie, accompagné d'une dizaine d'hommes pour entraîner l'armée indépendantiste. Il aurait reçu 20 000 dollars (environ 110 000 francs) pour ses services.

A la suite de l'émission, Bernard Courcelle fait part à Marie Bennigsen de son intention de réaliser un film sur les Tchétchènes. L'universitaire, très attachée à la cause indépendantiste, accepte de servir d'intermédiaire et de traductrice. Elle présente au militant du FN plusieurs hauts responsables de la guérilla, dont Chamil Bassaev. La discussion vient alors sur le terrain des armes, dont les partisans ont un cruel besoin pour faire face à l'armée russe. Selon Marie Bennigsen, Bernard Courcelle indique qu'il peut se fournir en Croatie, à des *« prix dix fois inférieurs à ceux du marché noir traditionnel ».*

Au printemps 1996, M. Bassaev dépêche à Paris un émissaire chargé de conclure le marché. *Mais les* tarifs sont nettement revus à la hausse. Puis l'intermédiaire, qui devait effectuer la livraison, est tué. Il faut le remplacer. Au cours d'un voyage en Croatie, Bernard Courcelle présente à l'envoyé de M. Bassaev, Marty Cappiau, un Belge qui demande deux semaines pour fournir les armes. 400 000 dollars (environ 2,2 millions de francs) lui sont versés le 21 mai. En contrepartie, il s'engage par lettre à rembourser la somme en cas de non-livraison dans les délais. Le 31 mai, il réclame et obtient pourtant un second versement de 600 000 dollars qui sont déposés sur un compte suisse.

L'état-major tchétchène ne verra jamais la couleur de ces armes. Il ne sera pas non plus remboursé. Après la chute de Grosny, qui marque la victoire sur les Russes, M. Bassaev rappelle son émissaire. Si Bernard Courcelle reconnaît aujourd'hui avoir joué un rôle d'intermédiaire dans la transaction, il nie farouchement être le responsable de cette escroquerie à un 1 million de dollars.



Deux enfances brisées le 15 juillet 1942

Eliane et Jackie Alisvaks ont perdu huit membres de leur famille dans les déportations. L'accusé a évoqué sa « douleur personnelle »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Ce sont des coups sourds, qui se répètent et qu'amplifient les micros. Partie civile, Eliane Alisvaks, épouse Dommange, soixante-trois ans, agrippe la barre des témoins et la frappe de sa main droite, nerveusement. *« Avant de faire ma déposition, je vous demanderai... »* La voix s'étrangle. *« Je vous demanderai la permission de rendre hommage et honneur à tous les déportés morts dans les camps... Ils ne sont pas morts couchés ni ont été comme des brebis à l'abattoir. Ce sont des gens qu'on a fait souffrir moralement et physiquement, à la limite du supportable. »*

A l'exception de Mes Arno Klarsfeld et Bertrand Favreau, les avocats des parties civiles ont préféré s'effacer, mercredi 17 décembre, devant la parole des victimes du premier convoi de l'été 1942. Ils n'ont pas posé de questions. Henri Librach, qui avait déjà évoqué la mémoire de son cousin Léon (*Le Monde* du 12 décembre), a parlé cette fois de son frère, Benjamin, cultivateur arrêté à Pompignac (Gironde), alors qu'il avait choisi de *« retourner à la terre »*.

Puis à la barre, émerge la blessure intime d'une vie qui fut brisée à huit ans : *« Je suis la fille d'Antoinette Alisvaks, arrêtée et déportée à trente ans. Je suis la fille d'Henry Alisvaks, arrêté et déporté à trente-trois ans. »* Eliane Dommange a perdu huit membres de sa famille dans les déportations. *« Aujourd'hui, si on les avait laissés vivre, ils auraient pu avoir l'âge de Maurice Papon. Avant le 15 juillet 1942, j'étais une petite fille épanouie et heureuse. J'avais deux frères, Jackie, cinq ans, et un frère aîné de dix ans. On avait interdit à mon père sa profession de commerçant. On lui avait interdit de gagner sa vie, notre vie. »*

« LE CRIME EST TROP GRAND »

15 juillet 1942. La date, indélébile, est gravée dans la mémoire. *« Avant, j'avais peur des Allemands. Quand on les entendait, on se cachait au fond de l'appartement. »* 15 juillet 1942. *« On était à table, il était tard. Mes parents avaient préparé les baluchons, car nous devions passer en zone libre. Quand nous avons entendu frapper, nous avons cru que c'était le passeur. C'était la police française. Je ne sais pas comment on a descendu les trois étages, comment on est arrivés au fort du Hâ* [la prison de Bordeaux]. *J'ai été séparée de mes parents. Il y avait plusieurs enfants, sur deux ou trois rangées. Je ne sais pas comment la pancarte est arrivée à notre cou. »*

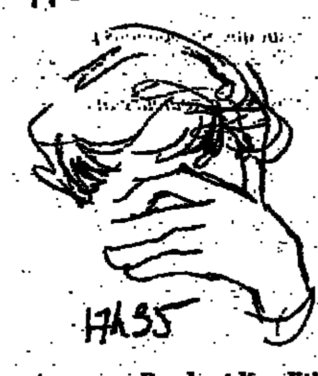
« Ce que je me rappelle, poursuit cette petite femme vêtue de noir et de blanc, *ce ne sont pas des images, ce sont des sensations. Quand je voyais la police française, je ne pouvais supporter les uniformes. Quand le juge Nicod* [premier magistrat à instruire le dossier entre 1982 et 1987] *m'a convoquée, il y avait les gendarmes qui passaient et repassaient... »* La voix bute sur les sanglots. *« Même l'odeur des uniformes, je n'y arrivais pas. »* Puis, comme en incise : *« Je voudrais dire à M. Papon qu'il a pris la vie de mes parents, mais aussi une partie de ma vie. »* Maurice Papon écoute attentivement.

La partie civile reprend : *« C'est vrai que je m'en suis sortie. J'ai une vie heureuse avec mes enfants, mes petits-enfants. Mais il y a cette seconde face. Tous les jours, je suis obligée de lutter avec elle. C'est toujours le même cauchemar : c'est cette petite fille de huit ans qui court après sa mère et, quand elle rentre, elle voit plein de mères, dans un état épouvantable, avec les visages des femmes qui revenaient des camps. »*

« Est-ce que je peux pardonner à M. Papon ? La réponse est non. Peut-être encore plus aujourd'hui. Le crime est trop grand. Il a été fait froidement, méthodiquement. » Maurice Papon écoute, attentivement. Puis, à nouveau perdue dans les sanglots : *« A la libération des camps, moi, petite fille, j'attendais qu'on téléphone pour aller à la gare. Mes grands-parents n'avaient pas le téléphone. C'est un voisin qui frappait au mur. Chaque fois, c'était un espoir. A force d'attendre, les années passèrent. Je les croyais malades. Je me disais qu'ils avaient perdu la mémoire (...). »*

17h25





Pendant l'audition d'Eliane Dommange-Alisvaks, les parties civiles.

Alors Eliane Dommange explique pourquoi elle fut épargnée : *« Parce que quelqu'un au fort du Hâ a su désobéir. »* Elle raconte l'accueil chez un couple et la peur : *« Quand il y avait des visites, on se cachait dans un cagibi. »* Puis elle s'adresse au président, en lui tendant deux documents. *« Je veux lire cette lettre et je veux qu'on voie mes parents. Je prendrai la voix de ma mère. »* Le président Castagnède ne s'y oppose pas. Et soudain, sur les écrans géants, ce sont deux photos en noir et blanc, deux jeunesses disparues et le regard fixe d'Henry Alisvaks plongé dans le regard de chacun.

« Drancy, le 18 juillet 1942... » Les mains tremblantes, Eliane Dommange lit la dernière lettre de ses parents à ses grands-parents. *« Mon cher petit papa, maman. Ce soir à six heures, nous sommes arrivés et demain matin nous repartons. Nous ne savons pas où. Si tu ne reçois pas de lettre tout de suite, ne vous inquiétez pas. Le Nord est très loin... »* Les larmes ont brouillé son regard. La lectrice déchiffre les derniers mots : *« Le moral est très bon. »* Le lendemain de leur lettre, les deux signataires, *« Nénette et Henry »*, ont été déportés sans retour vers Auschwitz.

« LA CHALEUR D'UNE MÈRE »

De l'épais silence point la voix du président, qui cède la parole à l'accusé. Maurice Papon semble hésiter, puis, lentement, tend la main vers son micro, et sans se lever, la voix feutrée : *« Avec toute la pudeur qui s'impose et sans mésestimer l'émotion qu'on ne peut que ressentir, je vois dans la déclaration* [du témoin] *l'illustration de la notion de symbole, et ce symbole, vous le connaissez. »*

Alors s'avance le frère d'Eliane Dommange, Jackie Alisvaks, dont la voix trébuche sous l'émotion. *« Le 18 juillet 1942, j'avais cinq ans. J'ai eu un très grand trou de mémoire, j'ai occulté quinze ans de ma vie. Je reconstruis un puzzle. » « Je ne me rappelle pas la chaleur du corps et des câlins d'une mère »*, dit cet homme de soixante ans, qui s'excuse de son témoignage *« hachuré »*.

« J'ai commencé à monter une sépulture de mes parents il y a seize ans [date du début de l'affaire Papon], dit-il. *J'attends de pouvoir mettre deux noms : celui de mon père et de ma mère. »* Il pleure. Et puis : *« Je ne peux pas regarder Papon, car c'est lui, en partie, qui m'a volé ma famille. Il m'a violé dans mon corps, dans ma chair, dans mon âme. Je ne peux pas pardonner. Oublier, ça n'existe pas dans mon vocabulaire. »* Puis il lit à son tour une lettre de sa mère, au départ du camp de Mérignac. Et il ajoute : *« Chaque fois que nous voyons la Shoah, à la télévision, il y a toujours un espoir de voir* [nos parents]. *»*

La parole est encore à l'accusé. Ce sont la même lenteur, la même voix feutrée qu'à l'intervention précédente : *« M. le président, je n'ai pas d'observation. C'est la douleur qui domine, je le reconnais et je l'éprouve. Mais j'ai une douleur personnelle : c'est de recevoir une fois de plus l'illustration du bouc émissaire qui est sur ce banc. »* A la barre, Jackie Alisvaks réagit : *« Je refuse ces propos de M. Papon qui sont complètement déplacés par rapport à notre souffrance. »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt.

INSTANTANÉ

PAR « OUI » ET PAR « NON »

L'exercice, très vite, a paru artificiel. Mais il eut le mérite de clarifier le système de défense. Après l'interrogatoire minutieux du président Castagnède relatif à la rafle et au convoi de juillet 1942, après les questions de l'avocat général Marc Robert et quelques interrogations de parties civiles, mais avant que ne sourde l'indicible émotion des victimes, Me Jean-Marc Varaut, conseil de Maurice Papon, a posé à son tour, mercredi 17 décembre, plusieurs dizaines de questions à l'accusé, sans que celles-ci aient incité aux longs discours. Invariablement, Maurice Papon a répondu par *« oui »*, ou ses innombrables variantes : *« effectivement »*, *« tout à fait »*, *« bien entendu »*, *« bien sûr »*. Ou par *« non »*, c'est-à-dire : *« absolument pas »*, etc.

Ainsi la défense concernant la rafle et le convoi de juillet 1942 s'est-elle articulée autour de quelques questions faussement interrogatives, pour jalonner le temps – encore lointain – des plaidoiries. *« Vos fonctions de secrétaire général vous donnaient-elles autorité sur la police opérationnelle ? » « Pour la centième fois, je suis obligé de répondre par la négative. » « Avez-vous signé un ordre d'arrestation ou de séquestration ? » « Je défie quiconque de produire ma signature. » « Le seul ordre de transfert* [antérieur à la rafle du 15-16 juillet] *que vous ayez signé est donc celui de Léon Librach* [*Le Monde* du 11 décembre] *? » « Absolument. Et à un moment* [25 juin 1942] *où on ne savait pas encore ce qu'était Drancy, situé en France. »*

Souhaitant briser la version de l'accusation, qui estime que c'est le service des questions juives qui organisa, sur injonction allemande, la rafle du 16 juillet, la défense soutient au contraire que c'est la police, seule, qui organisa cette rafle, sous l'autorité du préfet. Mais elle ne peut dire précisément sur la base de quelles listes et omet de préciser que les Allemands eux-mêmes, diffusant leur injonction le 2 juillet 1942, indiquaient que c'était le service des questions juives qui devait *« établir les listes en six exemplaires »*.

« Les Allemands ont-ils donné les ordres à la police qui a prévenu la préfecture en raison des mesures administratives d'accompagnement ? » « Oui », affirme l'ancien secrétaire général, qui veut assumer en revanche *« la responsabilité morale de la réquisition de wagons de voyageurs en remplacement de wagons de marchandises »* pour le convoi du 18, *« à la demande du grand rabbin Cohen »*. *« Vous confirmez que vous n'avez personnellement ordonné aucune arrestation, aucune séquestration, aucun transfert ? » « Je le confirme, et si c'est nécessaire, je le jure. »* A cet instant, la voix est tellement éraillée, qu'elle confine à l'aphonie.

J.-M. Dy

هكذا من الاصل

Un grand nombre de bâtiments universitaires ne répondent pas aux normes de sécurité

Le rapport annuel de l'Observatoire national dresse un état des lieux préoccupant

Jean-Marie Schléret, président de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur, a remis, jeudi 17 décembre, son rapport annuel, qui dresse un état des lieux du patrimoine universitaire. Locaux suroccupés, consignes incendies non respectées, équipements obsolètes sont fréquemment rencontrés. En revanche, le problème de l'amiante apparaît moins grave qu'envisagé.

APRÈS TROIS ANS d'existence, l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur, présidé par Jean-Marie Schléret, commence à disposer d'une image précise de l'état du patrimoine éducatif. Après un bilan des collèges, des lycées et des écoles, cette instance indépendante s'est essentiellement intéressée, en 1997, à un état des lieux dans l'enseignement supérieur.

Tel qu'il ressort de son rapport annuel, remis jeudi 17 décembre à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, le diagnostic n'est guère rassurant, sans être totalement alarmant. Premier constat : malgré le renforcement de la législation qui *alourdit la responsabilité des présidents*, la sécurité, notamment en matière de protection contre l'incendie, n'est pas encore, et de loin, une préoccupation partagée dans les universités.

SUROCCUPATION DES BÂTIMENTS

A l'issue de son enquête, réalisée sur la base de questionnaires et des procès-verbaux des commissions de sécurité, l'Observatoire remarque que 20 % des établissements ne se sont pas encore dotés d'un comité d'hygiène et de sécurité, obligatoire depuis 1995. Il souligne aussi que 30 % des bâtiments universitaires n'ont pas été visités dans les délais réglementaires C'est surtout le cas à Paris, où cette proportion atteint 64 % des installations.

Plus grave, sans doute : 11 % des 3 200 locaux examinés ne répondent pas aux normes et ont reçu un avis défavorable d'ouverture au public. Ce signal d'alarme doit, affirme M. Schléret, être interprété avec nuances. A de rares exceptions près, aucun maire n'a procédé à des fermetures. La sévérité des contrôles a alourdi le relevé des défaillances. Les principales concernent l'absence de signalisation des consignes de sécurité, de vérification des installations techniques, voire de signal d'alarme. Ont également été signalées des dégradations ou des anomalies sur les portes et les issues de secours encombrées, le défaut d'éclairage...

Un grand nombre de ces bâtiments souffrent également d'une suroccupation au regard des temps d'évacuation en cas d'urgence. Pour l'Observatoire, cet ensemble de carences met en évidence des défauts inhérents aux installations, un manque d'entretien constant, mais aussi des négligences par ignorance totale des règles élémentaires.

En matière d'amiante, le bilan ne semble pas aussi catastrophique qu'on aurait pu le croire. L'Observatoire a dénombré en effet 2,4 % de surfaces floquées, soit près de 200 000 mètres carrés. A l'exception toutefois du campus de Jusssieu. Avec 220 000 mètres carrés, il totalise une surface amiantée supérieure à celle recensée dans l'ensemble du territoire.

En revanche, l'inquiétude est plus grande à l'égard des laboratoires et des salles de travaux expérimentaux de chimie et de biologie. Là, entre 80 et 90 % des étudiants manipulent des produits toxiques, inflammables ou corrosifs. Mais à peine un établissement sur quatre dispense une formation de prévention aux risques encourus. Comme les ateliers des lycées techniques et professionnels, les universités et les IUT disposent d'un parc de machines-outils en mauvais état. En dépit de la directive européenne du 1er janvier 1997, près de la moitié des 4 000 installations recencées ne sont pas conformes, et 8 % sont totalement obsolètes.

Le plan d'urgence des universités, adopté par François Bayrou en décembre 1995, avait prévu de réserver 2 milliards de francs à la mise en conformité des bâtiments. Selon Jean-Marie Schléret, 175 millions de francs de travaux ont été effectivement réalisés pour la sécurité incendie et 110 millions de francs pour les installations électriques.

Par ailleurs, l'Observatoire a constaté une très nette amélioration de la sécurité dans les ateliers des lycées techniques et professionnels. Enfin, à propos des accidents scolaires, les enquêtes tendent à montrer qu'une très grande majorité d'entre eux surviennent dans les cours d'école pour le primaire et durant les séances d'éducation physique dans les collèges et les lycées. Les sorties éducatives, dont la réglementation a été récemment renforcée, ne connaîtraient qu'une proportion très faible de 4 % d'incidents.

Michel Delberghe

Multiplication des plaintes sur le campus de Jussieu

Soixante personnes travaillant sur le campus de Jussieu se sont associées, il y a quelques jours, à la plainte avec constitution de partie civile pour *« mise en danger d'autrui »* déposée au début du mois de septembre par deux membres du Comité anti-amiante. Cette nouvelle procédure a été engagée après la décision d'ouverture d'une information judiciaire, le 4 décembre, dont l'instruction a été confiée au juge Edith Boizette.

Récemment, un expert désigné par le tribunal administratif de Paris avait relevé un certain nombre d'anomalies en matière de protection contre l'amiante et de sécurité incendie. De son côté, le président de l'université Paris-VII a décidé de renoncer à la demande d'expertise générale du campus (*Le Monde* du 7 novembre). L'établissement public de Jussieu, chargé du désamiantage, a, en effet, débloqué 5 millions de francs pour procéder à un diagnostic des solutions de sécurité à mettre en œuvre sur le campus.

Carlos est confronté au témoignage d'une amie de jeunesse

L'avocate colombienne renie ses écrits passés

CE MERCREDI 17 décembre, Carlos réclame à la cour d'assises de Paris un micro-cravate. Il fustige une nouvelle fois *« le petit juge Bruguière du FBI »*. Ses avocats libanais et vénézuéliens ont décidé de revenir. Lundi, ils avaient claqué la porte en dénonçant le procès comme *« stalinien »*.

PROCÈS

Carlos les accueille d'un baise-main, d'une accolade. Seule Me Isabelle Coutant-Peyre, du barreau de Paris, reste assise dans les bancs du public. Carlos lui fait porter une missive. *« Je vous conjure d'infléchir votre position de principe sans vous prostituer par collusion avec l'ignominie judiciaire. Acceptez d'avaler cette couleuvre pour le bien de la plus noble cause, la libération de Jérusalem et de la Palestine. Nous vaincrons ! »*

Les avocats commis d'office, Mes Olivier Maudret et François Honnorat, assistent à ce ballet sans broncher. Ils réclament, en vain, un report du procès et la convocation des témoins oculaires de la fusillade de la rue Toullier. *« C'est dommage de laisser passer cette chance*, adressent-ils à la cour. *Sinon, on va vous demander de juger sur pièces »*, c'est-à-dire à partir des seules dépositions des étudiants latino-américains.

Nydia Tobon sera la seule à pouvoir témoigner de *« cette époque »*. Avocate colombienne, elle vit à Londres au début des années 70lorsqu'elle rencontre en 1973 le jeune Illitch Ramirez Sanchez. *« Il a été le produit de la frustration de la gauche en Amérique latine. Nous étions sous l'emprise de la révolution cubaine, de Che Guevara. Et nous avions toujours à souffrir de dictatures, le Guatemala, le Chili, l'Argentine. »* La jeune avocate trouve le garçon *« très bien, la tête pleine d'enthousiasme »*. *« Si un jour, en Amérique latine, on pouvait changer tout, faire la révolution... »*, lui avait-il confié.

« J'AI MIS DES CHOSES FAUSSES »

Un an plus tard, elle le rencontre par hasard dans le métro. Le soir, ils dînent ensemble et Illitch Ramirez Sanchez lui explique qu'il est heureux. Il a trouvé une cause pour lutter, la cause palestinienne. Ils deviennent amis. Nydia voit Carlos à Paris, fait même connaissance d'un autre ami, Michel Moukharbal, l'homme qui a donné Carlos à la DST et qui a été tué, rue Toullier.

Le soir de la fusillade, le 27 juin 1975, elle est sortie dîner. Juanito, le fils d'une amie, un garçon de 15 ans qu'elle hébergeait pendant les vacances, reçoit un appel de Carlos. Devant les jurés, Nydia Tobon assure que Carlos s'est borné à annoncer qu'André, pseudonyme de Moukharbal, a été assassiné. Le problème, c'est que Nydia Tobon, dans un livre publié en 1978 à Barcelone, intitulé *Carlos, terrorista o guerillero*, donne une autre version.

Selon celle-ci, Carlos téléphone bien une première fois pour annoncer la mort d'André à l'adolescent. Puis appelle une deuxième fois et c'est Nydia qui décroche : *« André nous a donné*, aurait dit Carlos. *Il a emmené le commissaire dans l'appartement, j'ai dû frayer un chemin en tirant. Je n'ai pas pu l'éviter. J'ai tué André et plusieurs hommes. Tu te souviens d'André, de nos conversations au sujet de sa lâcheté ? (...) Je me suis échappé de justesse, tout le quartier était bouclé. Je dois sortir d'ici rapidement, je ne peux pas me permettre que tout le travail accompli soit annihilé. Il faut empêcher que tous les gens soient arrêtés, je dois leur trouver un endroit. »*

Après lecture de cet extrait du livre, le président regarde l'auteur et dit : *« Alors ? »* Dans le box, Carlos se concentre. Nydia Tobon répond : *« Pour faire croustillant et commercial, j'ai mis des choses fausses. Je l'ai écrit avec un journaliste qui s'est servi d'articles de presse. »* Le président : *« Mais il y a de nombreux détails qu'on ne trouve nulle part, dans aucun journal. »* Nydia Tobon : *« Tout ça est écrit pour faire une espèce de roman. »* Le président : *« Mais vous êtes avocate, vous savez bien le poids, le sens des mots. Pourquoi, sur la rue Toullier, dire ces choses ? C'est trahir une amitié avec Carlos. »* Nydia Tobon : *« Oui, je lui demande de m'excuser. »*

Carlos ne bronche pas. Nydia nie avoir transporté des armes d'Allemagne en France comme elle l'a également raconté dans son livre. Après la fusillade, elle a dû purger un an de prison en Angleterre parce qu'on avait retrouvé chez elle un faux passeport. La femme colombienne, aujourd'hui âgée de 59 ans, tente de convaincre que c'était de *« l'idiotie »* d'avoir écrit cette scène du téléphone.

Carlos se lève et lance, magistral : *« Bonjour, Mme Tobon, ravi de vous revoir après quelques années. »* Puis, sur un ton familier : *« Que tu es en forme et élégante ! »* Se tournant vers la cour : *« Vous voyez, à l'époque, nous avons détourné un avion de ligne français pour demander une rançon et la libération de mille prisonniers, des combattants et des gens ici ou là, comme Nydia. »* Carlos hausse la voix en observant Mme Tobon : *« La révolution n'oublie pas ses enfants. J'avais une amitié, c'était une amitié naturelle entre moi et Nydia. »*

Puis l'accusé se fâche, conteste le principe de cette comparution. *« Elle, elle n'est pas témoin oculaire »*, affirme-t-il en réclamant une nouvelle fois la citation à la barre des jeunes étudiants présents dans l'appartement au moment de la fusillade. Nydia Tobon insiste, s'excuse : *« Je répète que c'est le produit de mon imagination. j'ai voulu parler de la révolution, de je ne sais quoi. »* Carlos, alors, bondit et dit : *« On peut clore le débat. Je vous remercie, monsieur le président, je vous remercie, l'ho-no-ra-ble juriste colombienne. »* Nydia Tobon tourne les talons et s'éclipse rapidement.

Dominique Le Guilledoux

M. Giraud demande au conseil régional d'indemniser des bureaux d'études

MICHEL GIRAUD, ancien ministre du gouvernement Balladur, et président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, souhaite in*demniser des bureaux d'études*, visés par une enquête judiciaire depuis le 3 juin à Paris, et qui sont au centre de la polémique entourant le programme de réhabilitation des lycées de la région. Ce qui suscite à nouveau de vives réactions au sein de l'assemblée régionale. La commission permanente du conseil régional doit examiner, jeudi 18 décembre, une délibération autorisant le versement de 18,6 millions de francs à ces bureaux d'études chargés – en lieu et place de la région – de sélectionner les entreprises retenues pour la rénovation des établissements scolaires. Leurs contrats avaient été brutalement rompus après la mise en cause publique de leur gestion.

Cette initiative intervient dix mois après un premier passage devant la commission permanente d'une délibération identique portant sur 21 millions de francs. Faute d'avoir obtenu le vote de cette proposition, M. Giraud avait alors décidé de saisir le tribunal administratif de Paris.

Le principal bénéficiaire de ce remboursement serait le bureau d'études Patrimoine ingénierie. Au cœur des différents épisodes politiques et judiciaires de la région depuis plus de deux ans, cette société a bénéficié d'une situation de quasi-monopole, en intervenant en tant que bureau d'études et en tant qu'assistant à la maîtrise d'ouvrage (AMO). Elle a obtenu 171 marchés AMO sur 212, pour un montant de près de 320 millions de francs. Selon les conclusions de la mission de conciliation menée par le tribunal administratif, le préjudice de la rupture unilatérale du contrat est estimé à 12,8 millions de francs.

Les opposants à la majorité (RPR et UDF) du conseil régional, en particulier les Verts et le FN, ont indiqué qu'ils ne voteraient pas cette délibération. Selon eux, en dépit du fait que les magistrats du tribunal considèrent que leur *« mission de conciliation [...] n'avait pas pour objectif de se prononcer sur la légalité des conditions de passation des marchés initialement conclus par la région avec les AMO »*, les conditions de la saisine sont pour le moins surprenantes. Si la procédure pénale venait à conclure définitivement à l'irrégularité des marchés, le conseil régional devra alors demander aux bureaux d'études de rembourser les sommes reçues. De plus, si le tribunal administratif peut conduire une mission de conciliation, il n'est en mesure de se prononcer sur le fond d'un dossier que dans le cas où il existe un contentieux. Or entre le bureau d'études et la région, ce n'est pas le cas.

LA LOI MOP

Enfin, le tribunal administratif ne peut statuer sur un différend, en matière de marchés, que *« si les contrats en cause ne méconnaissent aucune règle d'ordre public »*. Ce qui ne paraît pas être le cas en ce qui concerne les marchés passés par Patrimoine ingénierie, puisque aussi bien la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France que le service juridique de la région ont signalé l'illégalité du rôle joué par ce bureau d'études. Selon ces deux organes de contrôle, la loi MOP n'était pas respectée au regard de la confusion des mission attribuées à Patrimoine ingénierie et du fait qu'un bureau d'études privé ne peut pas être assistant à la maîtrise d'ouvrage.

M. Giraud propose également à la commision de débloquer 960 000 francs pour récupérer des archives stockées dans les locaux de Patrimoine ingénierie. Or le conseil régional arguait que ces documents avaient disparu lorsque la chambre régionale des comptes en avait demandé communication au cours de son enquête sur les investissements de la région.

En outre, les collègues de M. Giraud se verront proposer le versement de 10,4 millions de francs à des architectes de maintenance et rénovation. Censés suivre le bon entretien des établissements, une grande partie d'entre eux ont, en fait, conduit des restructurations *« lourdes »*, sans qu'aucun marché ait été signé. L'ancien président de l'ordre national des architectes, Rémy Lopez, cité par la chambre régionale des comptes pour s'être plaint du non-paiement de travaux réalisés pour les lycées Marcel-Desprez et Emile-Dubois, alors que ces mêmes prestations avaient été exécutées avant l'accord de la région, pourrait ainsi obtenir gain de cause. M. Giraud invite ses collègues à lui verser 351 639 francs en guise de réparations.

Jacques Follorou

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'assises des mineurs des Yvelines,** devant laquelle doit comparaître, du 4 au 13 mars 1998, Alexi, auteur présumé du sextuple meurtre de Louveciennes (Yvelines) en février 1995, a rejeté, mercredi 17 décembre, une demande de mise en liberté présentée par le jeune Russe incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy depuis les faits. – *(Corresp.)*

■ **ENQUÊTE : une femme âgée de trente-cinq ans** aurait formellement reconnu dans le portrait-robot du « tueur en série de l'Est parisien », le visage d'un homme qui l'avait agressée le soir du 24 novembre 1995, dans le périmètre de la place de la Bastille, indique *Le Parisien* du 18 décembre. Cinq agressions de jeunes femmes, dont quatre mortelles, ont été jusqu'à présent attribuées au *serial killer*.

■ **DIVORCE : dans une lettre ouverte au garde des sceaux,** Elisabeth Guigou, l'Union générale des notaires de France propose de s'occuper des divorces à l'amiable et de prononcer *« le démariage »* *par consentement mutuel. Mme Guigou avait suggéré, dans le cadre de* la réforme de la justice, d'instaurer une procédure de divorce devant le maire plutôt que devant le juge des affaires familiales (*Le Monde* du 3 décembre).

■ **TABAGISME : Philippe Boucher,** directeur du Comité national contre le tabagisme (CNCT), a démissionné, jeudi 11 décembre, à la demande du président du CNCT, le professeur Gérard Dubois, *« en raison d'une éventuelle utilisation de moyens venant de fonds publics »*. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont indiqué, mercredi 17 décembre, qu'ils avaient confié, en août, une enquête à l'inspection générale des affaires sociales portant notamment *« sur la destination et l'utilisation des fonds publics »* alloués au CNCT.

■ ***CANNABIS* : onze députés de l'opposition** *(dix UDF* et un *RPR)* ont assigné en justice, mercredi 17 décembre, pour *« infraction à la législation sur les stupéfiants »*, le Collectif d'information et de recherche cannabiques (CRIC), qui avait envoyé le 10 décembre un « joint » aux élus de l'Assemblée nationale afin de les sensibiliser à la dépénalisation de l'usage de ce produit illicite (*Le Monde* du 11 décembre).

Les HLM s'engagent à réformer les procédures d'attribution de logements

EN PRÉSENCE de Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (UNFOHLM) a signé, *mercredi 17 décembre*, trois protocoles d'accord portant sur la politique des loyers, les gros travaux de réhabilitation et la réforme des procédures d'attribution des logements sociaux. M. Gayssot a aussi annoncé que se tiendrait, en avril 1998, une conférence sur le logement, organisée par le Conseil national de l'habitat (CNH), dont le député (PS, Nord) Michel Delebarre, ancien ministre de la ville, devrait prendre la présidence.

L'accord sur les loyers se traduit par la création d'un nouveau type de conventionnement réclamé par le mouvement HLM lors de son congrès de Lille, en juin 1997. Les loyers ne seraient plus fixés selon le *mode de financement des groupes* d'immeubles mais en fonction de *« la qualité du service rendu »* et de leur occupation sociale. Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, souhaite ainsi faciliter *« l'accès de chaque catégorie d'immeubles aux personnes défavorisées »*.

Le deuxième accord porte sur la réduction du taux de TVA (de 20,6 % à 5,5 %) sur les gros travaux de réhabilitation, prévue par le projet de loi de finances pour 1998, et qui représente une économie annuelle d'un milliard de francs pour les organismes. En contrepartie, ces derniers devront créer, en cinq ans, 5 000 emplois aidés dont 1 000 emplois de gardiens. Une partie devrait être des emplois-jeunes, mais les responsables de l'Union n'ont pas, pour l'instant, pris d'engagement chiffré.

L'UNFOHLM devrait, enfin, entamer une réforme des procédures *d'attribution de logements*. L'accord est largement calé sur les propositions que le mouvement avait élaborées, après avoir beaucoup traîné les pieds, et fini par soumettre à Pierre-André Périssol, ministre du *logement du gouvernement Juppé*, à l'automne 1996.

PERTE D'INFLUENCE DES PRÉFETS

Ainsi, sera *« expérimenté »*, dans *« quelques départements »*, un système informatique d'enregistrement de la demande, cogéré par les préfets et les organismes. La concertation entre l'Etat, les élus et les organismes HLM sur l'accueil des ménages les plus défavorisés est renvoyée à l'initiative locale.

Dans chaque département, des négociations doivent s'engager avec les représentants de l'État pour aboutir – à une date qui n'est pas fixée – à la signature d'un *« contrat d'objectifs »* signé par tous les organismes. La gestion du contingent préfectoral – en théorie, 25 % des logements dans chaque programme – serait déléguée aux organismes dans le cadre de ces contrats.

Le rôle des préfets, que le prédécesseur de Louis Besson, Pierre-André Périssol, avait souhaité renforcer, passe donc au second plan. M. Besson n'exclut pas de disposer quelques *« garde-fous législatifs »* dans le futur projet de loi de lutte contre l'exclusion. Mais il n'y en a nulle trace dans l'accord signé. La synthèse avec les attentes des associations risque d'être difficile. En août 1996, le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, alors présidé par Louis Besson, réclamait, par exemple, l'instauration d'un barème public pour l'accès au logement social ainsi qu'un droit de recours en cas de rejets répétés.

Christine Garin



هكذا من الاصل

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le vice-amiral d'escadre Jean-Luc Delaunay, chef de l'état-major particulier du président de la République, a été élevé, par le conseil des ministres du 17 décembre, au rang et à l'appellation d'amiral.

[Né le 3 janvier 1940 à Châtellerault (Vienne), ancien élève de Navale, Jean-Luc Delaunay, après plusieurs embarquements en Polynésie, en Atlantique et en Méditerranée, a commandé le patrouilleur la *Malouine* (1973-1975), l'aviso-escorteur *Commandant-Bory* (1983-1984), puis la frégate *Jean-de-Vienne* (1988-1989). Entre-temps, de 1984 à 1988, il a été chargé des affaires internationales dans les cabinets militaires des ministres de la défense qui se sont succédé, Charles Hernu, Paul Quilès et André Giraud. En 1992, il est promu contre-amiral et il sert à l'état-major de la marine pour y suivre les restructurations, puis pour y prendre le commandement des écoles militaires, qui dépend de la direction du personnel militaire de la marine (DPMM). En 1994, il commande la zone maritime de l'océan Indien. En septembre 1995, suite à la démission du général d'armée Christian Quesnot, Jean-Luc Delaunay est nommé, avec le grade de vice-amiral, chef de l'état-major particulier à la présidence de la République. Il était vice-amiral d'escadre depuis mars 1996.]

Le conseil des ministres du mercredi 17 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Jean Glévarec**, nommé inspecteur de l'infanterie.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Noël Lhuissier** et **Jacques Conq** ; général de brigade, le colonel **Victor Chauvie**.

● **Marine.** Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral **Yves de Kersauson de Pennendreff** ; contre-amiral, les capitaines de vaisseau **Michel Baudonnière** et **Amaury Pourcher de Ruellé du Chéné**.

● **Air.** Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **François Guéniot**.

Sont promus : général de division aérienne, le général de brigade aérienne **Jacky Morel** ; commissaire général de division aérienne, le commissaire général de brigade aérienne **Alain Baillaud** ; général de brigade aérienne, les colonels **Maurice Malabry, Patrick Chaignon** et **Patrick Jelensperger** ; commissaire général de brigade aérienne, les commissaires colonels **Pierre Clouzot** et **Jean Duclous** (nommé directeur local du commissariat de l'armée de l'air en région Atlantique).

Sont nommés : sous-chef d'état-major « relations internationales » à l'état-major de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **François de Vaissière** ; inspecteur de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Jean-François Dischamps**.

● **Gendarmerie.** Sont promus : général de division, le général de brigade **Georges Robert** ; général de brigade, les colonels **Claude Lepetit, Jean-Louis Fournaise** et **Henri Puyou**.

● **Armement.** Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Patrice Damilaville**.

Sont nommés : chargé de mission à la direction des emplois et des carrières du personnel d'encadrement de la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de première classe **Bruno Jourdain** ; adjoint au directeur des systèmes d'armes, chargé de la sous-direction de l'administration et de la gestion, l'ingénieur général de première classe **Philippe Connille** ; adjoint au directeur des constructions navales, l'ingénieur général de première classe **François Guerrier** ; adjoint au directeur de l'établissement d'études et de projets DCN/Ingénierie, l'ingénieur général de deuxième classe **Jean-Pierre Le Boucher d'Hérouville**.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 17 décembre a procédé au mouvement préfectoral suivant (*Le Monde* du 18 décembre) : **Michel Thénault**, directeur général des collectivités locales, est nommé préfet des Yvelines, en remplacement de **Jean-François Seiller**. **Didier Lallement**, sous-préfet, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, le remplace. **Kamel Khrissate**, préfet de l'Ardèche, est placé en congé spécial, sur sa demande. **Raphaël Bartolt**, sous-directeur de la circulation et de la sécurité routière, rapporteur général du colloque de Villepinte, le remplace à Privas. Sur proposition du ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, **Jean-François Seiller**, préfet des Yvelines, est nommé président du conseil d'administration de l'Office des migrations internationales, en remplacement de Robert Castellani, qui n'a pas d'autre affectation.

[Né le 23 janvier 1947 à Paris, Michel Thénault commence sa carrière comme inspecteur des impôts, en 1969, avant de faire l'Ecole nationale d'administration (ENA), et d'être affecté, en juin 1977, au ministère de l'industrie. Il devient directeur du cabinet du préfet de la Lorraine en février 1982, et directeur du cabinet du préfet de la Bourgogne en juin 1982. Il est nommé chef de cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en septembre 1983, puis ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, en août 1984. Il devient sous-préfet de l'arrondissement d'Alès (Gard) en juillet 1985 et secrétaire général de la préfecture des Yvelines en décembre 1988. Il est nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux collectivités locales, Jean-Pierre Sueur, en juin 1991, et directeur du cabinet du préfet de l'Ile-de-France, Christian Sautter, en décembre 1991. Depuis décembre 1992, il était directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur.]

[Né le 27 août 1956 à Lyon, diplômé d'études supérieures commerciales de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, diplômé de l'Institut supérieur de gestion, et titulaire d'un DESS en administration et gestion des collectivités locales, Didier Lallement commence sa carrière comme chef du bureau des activités économiques et secrétaire général adjoint de la ville d'Epinay-sur-Seine, en mars 1982. Il devient secrétaire général du syndicat intercommunal d'Epinay-sur-Seine en décembre 1985. Il est nommé chef du cabinet du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Roger Bambuck, en mai 1988, puis conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, Jean-Michel Baylet, en mars 1989. Après avoir été directeur du cabinet du préfet de l'Essonne, de mars 1990 à mai 1991, il est nommé chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat aux collectivités locales, Jean-Pierre Sueur, en mai 1991, puis directeur de ce cabinet, en décembre 1991. En avril 1992, il devient parallèlement conseiller technique au cabinet de Paul Quilès, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique. Il est secrétaire général de la préfecture de la Marne en mars 1993, et chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Champagne-Ardenne à partir de septembre 1993. Il devient conseiller technique auprès du délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et responsable du département action régionale et développement rural au ministère de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, en janvier 1996. Depuis juin 1997, il était conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.]

[Né le 20 février 1951 à Cintegabelle (Haute-Garonne), Raphaël Bartolt est affecté au ministère de l'intérieur, à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration (ENA), en mai 1984. Il devient directeur du cabinet du préfet de l'Aude en août 1984, directeur du cabinet du préfet de la Martinique en août 1985, sous-préfet de Montmorillon (Vienne) en mars 1988. Il est nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, Georges Sarre, en janvier 1989. Il devient adjoint au sous-directeur des finances locales et de l'action économique à la direction générale des collectivités locales en février 1992, secrétaire général de la préfecture de Polynésie française en juin 1992, et chef de la délégation de la Polynésie française en 1993. Depuis octobre 1996, il était sous-directeur de la circulation et de la sécurité routière au ministère de l'intérieur.]

[Né le 1er février 1937 à Ruelle (Charente), Jean-François Seiller commence sa carrière comme chef de cabinet du préfet des Landes, en avril 1961, puis du Morbihan, en mars 1964, avant d'être nommé sous-préfet de Gourdon (Lot) en juin 1967, puis de Montbard (Côte-d'Or) en novembre 1969, secrétaire général de la préfecture du Tarn en juin 1972, puis des Pyrénées-Atlantiques en juin 1975, chef de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, en février 1978, sous-préfet du Raincy (Seine-Saint-Denis) en novembre 1980. Il est nommé préfet de l'Ariège en décembre 1986, du Loir-et-Cher en février 1989, de l'Eure en 1992. Depuis février 1996, il était préfet des Yvelines.]

COMITÉ NATIONAL DE L'EAU

Yves Tavernier a été nommé président du Comité national de l'eau par arrêté paru au *Journal officiel* du 17 décembre.

[Né le 20 octobre 1937 à Lyon (Rhône), licencié en droit et titulaire d'un diplôme de troisième cycle en sciences politiques, auteur de plusieurs ouvrages, dont *L'Histoire de la France rurale*, Yves Tavernier a été directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques. Rocardien, il a été conseiller régional d'Ile-de-France de 1981 à 1982, et député de 1981 à 1993, battu en 1993 avant d'être à nouveau élu en juin 1997. Conseiller général du canton de Dourdan depuis 1979, il est également maire de la ville depuis 1983.]

DIRECTION DES IMPÔTS

Jean-Pascal Beaufret a été nommé directeur général des impôts lors du conseil des ministres du mercredi 17 décembre en remplacement de André Barilari

[Né le 18 février 1951 à Nantes, Jean-Pascal Beaufret est diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Inspecteur des finances, il a été secrétaire général adjoint du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles avant d'être conseiller au cabinet de Laurent Fabius, d'abord au ministère de l'industrie et de la recherche (1983-1984), puis à l'Hôtel Matignon (1984-1986). Il va ensuite à la direction du Trésor, dont il devient, en 1992, le chef du service des affaires financières et monétaires. Nommé sous-gouverneur du Crédit foncier de France en 1995, sa nomination est annulée par décision du Conseil d'Etat, en date du 6 décembre 1996.]

CAISSE DES DÉPÔTS

Daniel Lebègue a été nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (*Le Monde* du 18 décembre), en remplacement de Philippe Lagayette, lors du conseil des ministres de mercredi 17 décembre.

[Né le 4 mai 1943 à Lyon (Rhône), Daniel Lebègue est diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a fait l'essentiel de sa carrière à la direction du Trésor, avant de devenir conseiller technique au cabinet de Pierre Mauroy, premier ministre (1981-1983), commissaire du gouvernement auprès de la Commission des opérations de Bourse (1983-1985), puis de revenir à la direction du Trésor. Directeur du Trésor d'août 1984 à août 1987, Daniel Lebègue a été ensuite directeur général de la BNP d'août 1987 à septembre 1996. Depuis septembre 1996, il était vice-président de la BNP.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Seyyit-Han MOLLALIOGLU,
Marie JÉGO
et Pauline
ont la joie de faire part de la naissance de

Anna Nur,

le 15 décembre 1997.

16, rue d'Enghien,
75010 Paris.

Décès

– M. et Mme Bidolet André,
Samuel et Sandrine Bidolet,
Joseph Bidolet,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur fille et sœur,

Sarah BIDOLET.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bordeaux, le 15 décembre 1997.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

– Tous les membres de l'UFR de linguistique de l'université Paris-VII - Denis-Diderot ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur collègue et ami

M. François CHARPIN,

survenu le 16 décembre 1997.

UFR linguistique,
Université Paris-VII - Denis-Diderot,
2, place Jussieu,
Case 7003,
75005 Paris.

– Chançay.

Catherine Chevalley,
Sophie et Pierre-François,
M. et Mme Alain Brodin
et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie CHEVALLEY,

survenu le 7 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Chançay (Indre-et-Loire), le samedi 20 décembre, à 14 heures.

10, rue Paul-Louis-Courier,
37000 Tours.
82, rue Pixérécourt,
75020 Paris.

– L'ensemble du personnel du Centre municipal de santé Louise-Michel de Romainville,
a la tristesse de faire part du décès de notre collègue et amie,

le docteur Mariuccia LUCCIONI-MABEKA,

et prie sa famille et ses proches d'accepter le témoignage de leur sympathie.

CMS,
15, rue Carnot,
93230 Romainville.

– Gladys Feyguine,
sa mère,
Marianne Lamour,
sa femme,
Anna et Gaspard,
ses enfants,
Dominique Reverdin-Flori,
Jean Labib, Catherine Lamour,
et leurs enfants
Armelle de Crepy
et ses enfants
Michel Gutelman, son épouse, Shi Shi
et leurs enfants,
et tous ses amis et amies de par le monde,
ont l'immense douleur de faire part de la mort de Jiji,

Jean-Jacques FLORI,
réalisateur et directeur de la photo,

survenue en tournage, à Bruxelles, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise (93e div.), le jeudi 18 décembre 1997 à 15 h 30, rendez-vous, entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

6, rue Mornay,
75004 Paris.

– Bernard Zumthor, Claire Chalut, Dominique Veuille, Aliette Sallée, Pernette Zumthor,
et leurs compagne et compagnons,
Nicolas, Sabine, Chloé, Jean-Baptiste, Arthur, Noémi, Nicolas, Antoine, Léo, Adrien, Léontine,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Colette ZUMTHOR-PACHOUD,

le 11 décembre 1997.

246, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Etiennette Naffrechoux,
Etienne et Françoise Naffrechoux,
Emmanuel Naffrechoux et Valérie Hentz,
Emmanuelle, Stéphanie, Nicolas, Alban, Violaine, Marion et Benjamin,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

M. Fernand NAFFRECHOUX,

survenu à Nant (Aveyron), le 16 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 20 décembre, à 10 h 45, en la chapelle Saint-Lazare, à Montpellier, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Lazare de Montpellier.

Faubourg bas,
12230 Nant.

– Mme Elisabeth Pelissonnier,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Hubert PELISSONNIER,
ingénieur général des Mines,
professeur de géologie à l'ENSMP,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 13 décembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin d'Orsay, le mardi 23 décembre à 9 h 15.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique, 24, rue de la Charrière, 75011 Paris.

– Loleh,
sa femme,
Paul-Emmanuel et Elisabeth, Jaime,
ses enfants,
Stéphane et Sébastien,
ses petits-enfants,
Yannick,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Claude ROY,

le 13 décembre 1997 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'incinération aura lieu au Père Lachaise, le samedi 20 décembre, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue Dauphine,
75006 Paris.

(*Le Monde* du 16 décembre)

Remerciements

– Perpignan. Prades. Bruxelles.

« N'aspire pas, ô mon âme, à la vie éternelle, mais épuise le champ du possible. »
Pindare

Jacqueline Michiels-Claverie,
son épouse,
David, Sophie, Marianne,
ses enfants,
Pierrette,
sa belle-sœur,
Hubert Bourgouin-Claverie,
leurs enfants et petits-enfants,
les personnes qui lui étaient proches, une chaîne d'amitiés nouées au fil des ans et des pays,

remercient du fond du cœur tous ceux qui s'associent à la peine, à la perte et au vide laissés par

Hubert MICHIELS,
ingénieur Université Libre de Bruxelles,
fidèle lecteur du *Monde* depuis sa première parution,

décédé le 11 décembre 1997, à l'âge de soixante-huit ans, incinéré le 16 décembre, au crématorium de Canet-en-Roussillon.

9, rue Beauséjour,
66000 Perpignan.

Hommage

– Une cérémonie à la mémoire du

professeur Ioannis ANASTOPOULOS,

décédé le 5 novembre 1997, aura lieu le dimanche 21 décembre, à 11 h 30, en l'église du premier cimetière d'Athènes (Grèce).

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 19 décembre 1987, s'est éteint,

Jean-Jacques MAYOUX.

Qui l'a connu se souvienne.

Nous retrouverons la formule et nous nous poserons des questions.

Conférences

– Conférences du professeur M.J. Cherifi, **initiation au culte musulman et connaissance de ses préceptes.**
21 décembre 1997, de 11 heures à 14 heures, 27, avenue de Choisy, 75013 Paris, entrée gratuite, salle Mission de France.

Signatures

– A l'occasion de la parution de son 4e numéro,

la revue « L'ANIMAL »
(Littératures, arts & philosophies), en compagnie de plusieurs de ses auteurs, sera présentée à « La Tour Eiffel », 96, rue du Commerce, Paris-15e, le samedi 20 décembre 1997, entre 15 h et 18 h. Plusieurs auteurs seront en sa compagnie. Entrée libre.

Soutenances de thèse

– **Aline Bergé** a soutenu sa thèse de doctorat, intitulée **« Les rapports du sujet et du paysage dans l'œuvre poétique et critique de Philippe Jaccottet (1944-1997) »**, samedi 6 décembre 1997, à l'université Paris-VIII-Saint-Denis, amphi H. Le jury était composé de Mme Doris Jakubec et de MM. Michel Collot, Gérard Farasse et Jean-Claude Mathieu (directeur).

– **Didier Mendibil** a soutenu, le 17 novembre 1997, à l'université Paris-I, une thèse de doctorat en géographie : **« Textes et images de l'iconographie de la France (1840-1990). Essai d'iconologie géographique »**. Composé de H. Gumuchian (président), M.-C. Robic (directrice), Y. Luginbuhl, A.-M. Thiesse et F. Pousin, le jury lui a décerné le titre de docteur avec la mention Très Honorable et ses félicitations, à l'unanimité.

– **Caroline Ollivier-Yaniv** a soutenu, le 4 décembre 1997, sa thèse de doctorat en sciences politiques, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne : **« Etat et communication gouvernementale : histoire d'une nécessité démocratique (1939-1996) »**.

Le jury, composé des professeurs J.B. Carpentier, J.C. Colliard (président de jury), H. Portelli, R. Rieffel et L. Sfez (directeur de recherche), lui a décerné la mention Très honorable avec les félicitations à l'unanimité.

– Le 6 décembre 1997, **Jean-Christophe Mayer** a soutenu sa thèse de doctorat d'études anglo-américaines à l'université Montpellier-III : **« Souveraineté et sacralité : enquête sur les rapports entre le politique et le religieux dans les pièces historiques anglaises de Shakespeare et dans l'Angleterre élisabéthaine »**.

Le jury, composé des professeurs Marie-Madeleine Martinet (Paris-IV), Jean-Pierre Moreau (Limoges), Yves Peyré (Toulouse-Le Mirail), Pierre Sahel (président du jury : Aix-Marseille-I), Charles Whitworth (directeur de thèse ; Montpellier-III), lui a décerné la mention Très honorable, à l'unanimité, avec ses félicitations.

Communications diverses

ARC-EN-CIEL, « Bien-être et qualité de vie », le programme de l'association AIDES Ile-de-France d'accueil, d'aide et de soutien aux personnes séropositives et à leurs proches, spécialisé dans les activités de nutrition, de bien-être, de remise en forme et de convivialité, organise le week-end prochain :

UNE GRANDE BRADERIE

au cours de laquelle seront vendus à des prix particulièrement intéressants de nombreux articles **offerts par les partenaires privés** d'ARC-EN-CIEL.

Seront disponibles notamment des articles de la table provenant du **Comité des Arts de la Table**, des articles ménagers, des CD, des disques 33 tours, des livres, ainsi que des **Parfums Yves Saint Laurent**, des jouets et encore de nombreux autres articles et idées de cadeaux pour Noël.

Cette vente permettra de soutenir le programme de la Maison ARC-EN-CIEL, rendez-vous donc

**samedi 20 décembre
de 10 heures à 19 heures
et
dimanche 21 décembre
de 10 heures à 17 h 30,**

à ARC-EN-CIEL
52, rue du Faubourg-Poissonnière,
75010 Paris.
Mo Poissonnière.
Tél. : Dominick NGUYEN
01-53-24-12-02

COMMUNIQUÉ SUITE AU DÉCÈS DE M. Georges MARCHAIS,

survenu le 16 novembre 1997.

De nombreuses personnes, amis ou camarades m'ont fait part de leur désir d'adresser un don ou le résultat d'une collecte.

Je remercie d'avance toutes celles et tous ceux qui envisagent de faire un geste et les prie d'adresser leurs dons à l'hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré, 75475 Paris Cedex 10, en indiquant sur un courrier joint au chèque que la somme doit être affectée en totalité au service de cardiologie de cet établissement.

...confronté
...témoignage
...de jeunesse
...renie ses écrits passés

...tion de logements

هكذا من الاصل

Les arts et traditions populaires deviennent un outil de développement

La valorisation du patrimoine rural n'est pas seulement une affaire de conservation et de mémoire. Elle s'inscrit dans le mouvement de renaissance économique des terroirs, comme le montrent les initiatives prises dans le Perche

SAINT-CYR-LA-ROSIÈRE
de notre envoyé spécial

Vous ne savez pas « plesser » les haies ? Tant pis. Une génération d'agriculteurs percherons savent

REPORTAGE
Avant le fil électrique, la haie percheronne était une étanche clôture végétale

encore pratiquer l'art du « plessage ». La technique consiste à « ployer » arbustes et jeunes arbres. Leurs branches s'entrelacent de part et d'autre de pieux plantés à intervalles réguliers. Le résultat, très esthétique s'il est bien conduit – la bonne haie plessée doit être faite *« comme un panier »* –, est d'une remarquable efficacité. Avant l'arrivée des fils barbelés et des clôtures électriques, la haie percheronne servait ainsi de clôture végétale infranchissable pour le bétail. On plessait tous les sept ans, avec l'aide des voisins, à une époque où la convivialité rurale était encore de mise.

Le Musée départemental des arts et traditions populaires du Perche, créé en 1972 et qui occupe, depuis peu, grâce à une initiative du conseil général de l'Orne, l'ancien prieuré des chanoines de Saint-Gauburge (XII[e] et XV[e] siècles), à Saint-Cyr-la-Rosière, en plein coeur du Perche ornais, a entrepris de sauver de l'oubli ce savoir-faire qui remonte au Moyen Age. Il enseigne une fois l'an sur le terrain, à qui est intéressé, comment on « plesse » la haie du *« pays aux douces collines »*.

« Il y a une esthétique paysanne, une sensibilité paysanne », assure Evelyne Wander, l'actif conservateur du musée. *« Il existait, en campagne, un savoir-faire et un savoir naturaliste qui ont disparu... ou presque. »* Patrimoine qu'il est urgent de sauver avant qu'il ne soit trop tard. Cette sauvegarde de la mémoire rurale doit éviter, avertit-elle, les pièges d'*« une valorisation du patrimoine refermé sur lui-même et ne situant le monument que dans le champ étroit de la contemplation et du simple profit »*. *« Le travail de la conservation du patrimoine*, affirme encore M[me] Wander, *ne doit plus être assimilé à celui de l'embaumeur. Les cultures territoriales ont un avenir qui ne peut être porté par les seuls détenteurs d'une culture muséale aux seuls visiteurs-touristes-consommateurs. »*

« VIVANT ET OUVERT »

La préservation de l'identité culturelle qui s'incarne dans le patrimoine d'une région est le fait non seulement des spécialistes mais aussi des citoyens eux-mêmes, qui *« doivent devenir les acteurs de base essentiels de cette redécouverte, de cette réappropriation-récupération »*. *« Le dynamisme local s'impulse »*, réaffirme Evelyne Wander. Le Musée des arts et traditions populaires ne doit donc pas être uniquement un simple entrepôt d'objets et outils anciens mais ce lieu d'accueil par excellence de l'art et de la culture vernaculaires, *« cet endroit vivant et ouvert, où le savoir-faire ancestral est sauvegardé pour être redistribué afin qu'il revive concrètement, autrement que dans les seules mémoires »*.

Fidèle à cette ligne de conduite, l'équipe du musée de Sainte-Gauburge peut s'enorgueillir de nombreuses actions, témoins de la richesse patrimoniale du Perche : expositions temporaires ou permanentes, animations-ateliers scolaires, circuits découvertes... De la présentation de l'habitat rural percheron à une journée de l'arbre, en passant par la remise en service d'un four à pain, *« instrument de convivialité »* – des stages de cuisson ont lieu régulièrement –, ou la reconstitution d'un potager-jardin familial d'antan, *« lieu de détente, lieu culturel et d'échanges du savoir-faire »*, avec de vrais légumes et de vrais outils pour réapprendre leurs noms, le visiteur peut se réapproprier la manière de vivre des anciens afin de vivre mieux son présent.

En collaboration avec Maisons paysannes de France, l'équipe muséale a aussi initié un programme de stages techniques sur les plafonds de terre, le chaulage à l'ancienne et l'enduit de chaux aérienne, *« l'enduit le plus authentique pour la région du Perche, qui assure à la fois le respect du paysage par des tons naturels mais aussi la salubrité des maisons »*, affirme un maçon du cru. Un produit bon marché qui a failli disparaître et dont la redécouverte a également sauvé de l'oubli la manière de le préparer, de l'utiliser et les mots usuels qui s'y rattachent.

Marcel Lachiver, auteur d'un monumental *Dictionnaire du monde rural. Les mots du passé* (Fayard), abonde dans ce sens. *« Sauver les mots de l'oubli, c'est aussi sauver les gestes du passé qu'ils recouvrent »*, assure-t-il. Les gens ne savent plus manier une faucille, fabriquer du pain, dit-il en substance ; ils ont perdu non seulement la pratique mais aussi les mots particuliers qui désignaient les outils et les opérations. Son ouvrage, toute une vie de recherches, définit quelque 45 000 termes, dont 7 000 variantes régionales. Un aperçu de la richesse du patrimoine.

Ali Habib

Un musée vivant de la basse-cour

Yves Bienaimé est un drôle de bonhomme. Ecuyer-professeur autodidacte, il a créé, en 1982, le premier musée (privé) vivant du cheval qui draine chaque année, dans le cadre des Grandes Écuries des princes de Condé à Chantilly (Oise), quelque 200 000 visiteurs. Il a ensuite décidé, toujours sur ses deniers et sur les mêmes principes pédagogiques, d'*« inventer »* le musée vivant de la basse-cour et le conservatoire de ses races. Pari tenu ! Ouvert en mars 1997, dans sa propriété de Norolles, aux portes de Lisieux, en plein pays d'Auge, le musée a déjà reçu 50 000 visiteurs.

Alliant promenade, détente et découverte il propose, sur ses 20 hectares, plus de 900 variétés d'animaux de basse-cour, où les pigeons ont la part belle, soit plus de 2 500 sujets purs, dont certains uniques en France. L'élevage sélectionné permet de sauver des races en voie de disparition. Du lapin satin à l'argenté anglais, de la poule Padoue à la nègre-soie, du pigeon culbutant au ramier commun, le plaisir de la découverte est garanti. *« On en mangerait ! »*, s'est exclamée une fillette dans le livre d'or.

Les drôles de machines de Chartres

CHARTRES
de notre envoyé spécial

Les tours de la cathédrale ont beau interroger le ciel, les Beaucerons s'occupent d'abord des choses de la terre. Installé dans un ancien dépôt de la SNCF, avec une belle architecture métallique, heureusement conservée, le Conservatoire de l'agriculture célèbre le dieu-machine qui a fait de la Beauce le symbole du productivisme agricole.

Conçu à la fin des années 70, ce musée, en se proposant de retracer l'histoire du machinisme agricole de 1800 à 1950, cherchait à se différencier des écomusées qui commençaient à proliférer. *« Le travail agricole n'a pas évolué autant qu'on le pense »*, précise Mireille Bonnebas, conservateur. Après l'ouverture, en 1990, la direction, avec à sa tête Jean-Marc Providence, s'est aperçue qu'il fallait modifier le projet initial. Le public risquait vite de se lasser. *« On ne vient pas voir une charrue comme un Vélasquez »*, commente avec le sourire Mireille Bonnebas. Même si la collection de celles-ci, don de l'école de Grignon, permet de s'interroger sur l'ingéniosité humaine. Décision fut prise de faire vivre le lieu et d'élargir le « discours » aux questions que pose l'agriculture aujourd'hui. De nombreuses expositions, des colloques, des animations pour les scolaires font *à présent de ce musée – géré par le département de l'Eure-et-Loir –* un centre culturel.

Les « créatures » qui ont bouleversé le paysage rural sont là, présentées dans une sorte de grande galerie de l'évolution. Le tracteur, en particulier. Le premier est né à la fin du siècle dernier en terre américaine. Oncle Sam manquait alors de bras. La « chance » du tracteur, ce fut ensuite les guerres (14-18, 39-45), grandes dévoreuses d'hommes. Et de chevaux : six millions périrent, semble-t-il, pendant la première guerre mondiale. Le boom du tracteur en France dans les années 50 donna le signal de cette révolution agricole, dont on se demande aujourd'hui comment elle s'achèvera. Le paysan français eut alors deux compagnons : son chien et son tracteur.

Régis Guyotat

★ Conservatoire de l'agriculture, pont de Mainvilliers, 28000 Chartres. Ouvert de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; samedis, dimanches et jours fériés jusqu'à 19 heures. Fermé le lundi. Entrée : 25 F. Tarifs réduits. Renseignements : tél. 02-37-36-11-30.

Le mai 68 des villageois

L'ANNÉE du patrimoine, en 1980, *« révèle une prise de conscience nouvelle du patrimoine »*. L'extraordinaire impact populaire de l'opération laisse voir *« l'émergence d'un phénomène qui peut apparaître comme une sorte de mai 68 des villageois »*, souligne l'historien Pierre Nora (*Le Monde* du 29 novembre 1994). A partir de ce moment, le patrimoine change de statut. *« On est passé,* explique Pierre Nora, *d'un patrimoine de type national à un patrimoine de type social (...), qui s'accompagne d'une réévaluation des vestiges du passé sous toutes ses formes. »* Mais cette recherche identitaire, au travers de la récupération d'un patrimoine devenu mémoriel et non plus seulement historique, *« exprime à beaucoup d'égards des craintes, des refoulements qui ne sont pas toujours sains »*, car *« l'intérêt nouveau pour le patrimoine s'appuie souvent sur une vision apocalyptique de l'avenir »*.

ANALYSE
L'intérêt pour le patrimoine s'appuie souvent sur une vision sombre de l'avenir

La perte des repères et la peur diffuse face à la mondialisation expliquent donc en partie cette recherche des racines. C'est sur ce retour émotionnel et immatériel au terroir que de multiples associations s'appuient. La mémoire collective des simples citoyens apparaît dominée par un « surmoi patrimonial », non sans tensions ou contradictions.

DISPARITION D'ESPÈCES

« Le milieu rural, qui a toujours été un " espace de vie ", doit le rester », souligne, pour sa part, Isac Chiva, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales dans son rapport « Une politique pour le patrimoine culturel rural », remis en avril 1994 au ministère de la culture. Pour ce faire, explique-t-il, *« une politique forte, complète, sérieuse de sauvegarde et de mise en valeur apparait comme une nécessité pour agir sur le présent et l'avenir »*. L'approche patrimoniale des biens serait la seule à même de fonder une politique intégrée de développement et d'aménagement où devrait être maintenu *« l'équilibre subtil, mais toujours remis en question, entre des logiques de gestion et des logiques de protection »*.

Il y a une nécessité à prendre en compte toutes les composantes des terroirs pour leur assurer un développement harmonieux qui englobe les éléments naturels – produits locaux, espèces végétales, races animales, paysages – et les productions symboliques – langages, rituels, métiers, formes d'organisation sociale.

Auteur lui aussi d'un rapport intitulé « Patrimoine animal, patrimoine rural : contribution à la vie du territoire », et adressé en septembre 1994 au premier ministre, Gérard Larcher, sénateur (RPR) des Yvelines, déplorait les atteintes à la diversité du patrimoine végétal et animal, caractérisées par la disparition d'espèces et de races. Ainsi, avec la mécanisation de l'agriculture, les chevaux de trait – le parc équin est passé de 3 000 000 au début du siècle à 300 000 en 1990 – semblaient voués à une disparition inexorable. Or, on assiste à une revalorisation de ce patrimoine vivant, toujours menacé, certes, mais sauvé. Bernadette Lizet, ethnologue au Muséum d'histoire naturelle, dans *Champs de blé, champs de courses* (éd. Jean-Michel Place), se fait le témoin de cette réappropriation du cheval de trait (*Le Monde* du 21 mars).

La revalorisation du patrimoine rural devait être l'objet, jeudi 18 décembre, du voyage du président de la République dans l'Aveyron.

A. H.

Nouvelles mesures contre la pollution à Lyon

LE CONSEIL MUNICIPAL de Lyon a décidé, lundi 15 décembre, d'accompagner de ses propres décisions les mesures d'urgence imposées par le préfet du Rhône en cas d'alerte à la pollution de niveau 3. Outre les restrictions de circulation, avec possibilité de gratuité des transports en commun, la ville fera « bondir » le prix du stationnement horaire dans l'hyper-centre de 15 à 30 francs. Les résidents pourront laisser gratuitement leurs voitures au bas de leurs immeubles. – *(Corresp. rég.)*

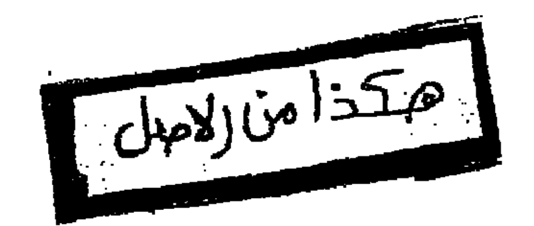
Deux communes quittent le parc naturel de Chevreuse

LES ÉLUS de Sonchamp (Yvelines) se sont prononcés, lundi 15 décembre lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, pour le retrait de leur commune du parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse. Il y a quelques semaines, le village voisin de Ponthevrard avait quitté la structure du parc, qui comptait jusque-là 23 communes, dont près des trois quarts situées au nord de la forêt de Rambouillet. Les élus de Sonchamp ont jugé les limitations introduites par la nouvelle charte du parc trop draconiennes en matière d'urbanisme. Une association locale, l'Association de défense du site de Sonchamp et de son environnement (ADSSE), a décidé de se mobiliser pour que la municipalité revienne sur sa décision. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **AUDE : les escargots de la région de Salsigne sont contaminés par du cadmium** et présentent des teneurs 30 fois supérieures à la limite maximum autorisée, a annoncé la préfecture de l'Aude. En 1996, le préfet avait autorisé des déversements limités dans l'Orbiel, un affluent de l'Aude, d'eaux polluées par le cyanure et l'arsenic pour soulager un bassin de décantation, proche de l'ancienne mine d'or de Salsigne, source de nombreuses pollutions (*Le Monde* du 9 novembre 1996).

■ **PARIS : le nouveau plan d'aménagement du bas Belleville**, prévoyant moins de nouveaux logements et davantage de réhabilitations, étudié mercredi 17 décembre à la Mairie de Paris, a permis de dégager un consensus auprès des élus et des associations. Le projet prévoit 140 logements neufs (au lieu de 250), 60 réhabilitations (au lieu de 35) et la remise en état de 40 logements situés dans des immeubles de la Ville. La Forge, ancienne forge habitée par des ateliers d'artistes, sera rénovée.



HORIZONS

ENQUÊTE

Une vie de rave

Grand-messes de la musique techno, souvent interdites par les pouvoirs publics pour incitation à la consommation de drogues, les raves revendiquent une reconnaissance officielle. Au risque de perdre cette liberté qui a fait le succès de ce phénomène de société

UN matin dominical ouaté de brouillard, une vingtaine de gendarmes pénètrent dans un immense entrepôt à l'allure fantomatique en bordure de l'autoroute du Nord, à 40 kilomètres de Paris. Là, 4 000 *ravers* trépignent en transe, sous les sons hypnotiques diffusés par le disc-jockey (DJ) à la table de mixage. La rave, mot anglais qui signifie *« délirer, hurler, s'extasier »* et se prononce comme rêve, avait commencé vers 1 heure, au cœur de la nuit sombre, sept heures auparavant. L'arrivée des pandores déclenche une clameur de protestation et le geste du gradé interrompant le DJ est vite contesté par une poignée de danseurs qui s'agglutinent autour de lui.

Les six compères de Corrosive Sound System, un groupe hardcore qui organise cette *free party* (fête clandestine et gratuite), entament une sage négociation. Ils ont prévu d'arrêter vers 10 heures le groupe électrogène qu'ils ont camouflé. La force publique accepte. Un cordon de gendarmes prend place autour de la table de mixage. Sous leur nez, le DJ redouble de frénésie dans ses salves répétitives *« à 40 kilos-décibels »* et des *ravers* se balancent en cadence extatique. D'autres, assis en rond sur le sol rugueux, tirent sur leur pétard avec volupté.

Et quand 10 heures sonnent à un lointain clocher, l'autorité publique fait évacuer tout ce petit monde, en douceur, à défaut d'enthousiasme. Dans un tohu-bohu, les nombreuses voitures repartent vers les banlieues ou vers des départements comme le Nord et la Loire-Atlantique. D'autres fêtards prennent le chemin du retour à pied, comme ils sont venus. La plupart s'en vont *« dormir, avant de retrouver le boulot du lundi »*. Le groupe Corrosive Sound System plie bagage, avant d'aller s'expliquer à la gendarmerie voisine. Ils n'avaient pas d'autorisation, puisqu'ils n'avaient pas déclaré leur fête au préalable. L'entrepôt vide a été squatté l'espace d'une folle nuit, devenant une *taz (temporary autonomous zone).*

« On s'est vraiment éclatés, les potes se sont lâchés ! », commente un des organisateurs. Le groupe, arrivé vers 20 heures le samedi, avait installé à la hâte les amplis et platines de mixage, des projecteurs pour les images vidéo et le light-show, et une buvette distribuant bières et sodas, 10 francs pièce. Deux portes avaient été ouvertes, dont l'une pour une éventuelle évacuation en catastrophe. Le site, majestueux comme une cathédrale industrielle, paraissait en bon état. Puis, vers 23 h 30, l'« infoline » donnait le lieu de regroupement, à 2 kilomètres de l'entrepôt, sur l'aire d'une station-service de l'autoroute. Le numéro de téléphone de cette « infoline » sur laquelle « se scotcher » avait été indiqué sur des milliers de *flyers*, affichettes distribuées dans les magasins de disques vinyles techno, qui sont au milieu *raver* ce que la FNAC est au grand public.











D.R.

Florilège de « flyers ». Ces affichettes promotionnelles qui servent de laissez-passer aux ravers rivalisent dans la création graphique.

A minuit, en moins de trente minutes, trois cents voitures, venues d'on ne sait où, surgissaient sur le parking de la station-service, sous les yeux d'un personnel inquiet. Avant même que la force publique ait eu à intervenir, les véhicules prenaient le chemin de l'entrepôt. A l'entrée du site, après s'être faufilés sous une haie de feuillage qui servait de clôture, les adeptes se bousculaient. A la porte, les organisateurs recevaient ce qu'on appelle les *« donations »*, les 5 ou 10 francs de participation volontaire aux frais.

A 1 heure du matin, 3 000 danseurs se chauffaient aux vibrations du DJ, *« des "super vibes"* [vibrations], *universelles puisqu'elles n'ont pas besoin de mots »*. D'autres arrivaient, en petits clans de copains, vêtus chaudement de sweaters à capuche, les pieds dans de confortables Reebok, le casse-croûte en poche. Des baladins crachaient leur feu, devant des grappes de spectateurs accoudés aux passerelles métalliques en étage. La scène évoquait le parvis de Notre-Dame par une nuit du Moyen Age.

Quelques vendeurs d'ecstasy proposaient leur marchandise. Mais on se méfiait : certains *« testaient »* la camelote à l'aide de quelques gouttes de réactif versées sur le cachet, pour éviter de *« gober »* de mortels adjuvants comme l'atropine. L'ecstasy est restée rare au cours de la nuit, alors que les joints se multipliaient. Une équipe de Technoplus – une association subventionnée par le ministère de la santé – distribuait ses brochures *« pour informer et réduire les risques »*. De la nuit, on ne déplora aucun incident, ni malaise, ni ivresse, ni bagarre. *« La racaille* – entendez les bandes de voyous dealers – *n'est pas venue nous envahir,* se félicitaient au matin les organisateurs. *Et les gendarmes ont été cool. »* Le fait méritait d'être souligné.

Cette mansuétude est depuis peu dans l'air du temps, après deux années de répression, fondée surtout sur le délit d'incitation à la consommation de stupéfiants (recommandation ministérielle de 1995) et de peines lourdes, *« puisque rave égalait drogue »*. *« Il est temps de dédiaboliser la techno »*, a affirmé, à plusieurs reprises, Catherine Trautmann, la ministre de la culture et de la communication. Le 12 janvier 1998, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, doit recevoir personnellement une délégation de Technopol, une association lancée à l'initiative des animateurs de Radio-FG et des mensuels *Coda* et *Technikart*. Quant à l'ancien ministre Jack Lang, il multiplie les interventions pour que la culture techno soit reconnue. Technoplus, aidée depuis peu par Médecins du monde, et *« interface appréciée entre le milieu ouvert et celui des "free parties" »*, correspond avec le réseau de ses homologues, Eve & Rave à Berlin, Safe Party People à Francfort, Crew 2000 à Edimbourg, Spiritek à Lille, Tipi à Marseille.

Le phénomène techno a pris une grande ampleur, comme jadis le mouvement rock. Ses courants musicaux sont nés et se nourrissent de la révolution cybernétique, à laquelle les jeunes *ravers* s'initient dans leur *home studio* ou dans les studios mis à leur disposition, comme à la MJC de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). On mixe à Lille, Paris, Avignon, Toulouse, Montpellier ou Valence, pour ne citer que les « phares » de la culture techno. On se rend en bande à Amsterdam, à Lausanne, à Bruxelles ou à Berlin pour n'évoquer que les « capitales » du mouvement.

Chaque week-end, Radio-FG annonce *« où c'est la fête »* sur 98.2 FM, tout en refusant de se substituer à l'« infoline » *« pour ne pas jouer aux organisateurs »*. La techno a désormais son Salon. Porte de Versailles, à Paris, a eu lieu, du 19 au 21 octobre, la deuxième édition de ce Mix-Move, avec plus de 25 000 visiteurs. *« C'est un pôle technologique musical et multimédia »*, explique un des responsables. Mais les soirées, au préalable déclarées dans ce cadre, ont finalement été interdites, officiellement pour des raisons de sécurité.

Dans le milieu techno, la nécessaire débrouillardise engendre un fort esprit d'entreprise. L'autoproduction bat son plein. Un label éphémère produit et vend mille exemplaires de son disque vinyle, avant de disparaître. Chaque « tribu » lance son invitation à une party d'une nuit, ou à une « teknival » de plusieurs jours : Prague et l'Italie, après Sarajevo et Budapest, Beauvais et Fontainebleau. *« Tout le monde te respecte parce que c'est "free" »*, affirment des anciens de la tribu Teknokrat. Ces derniers ont mis fin à leurs initiatives, car ils en avaient *« marre d'en prendre plein la gueule, de faire des mois de taule »*.

Ce marché techno est florissant *« puisque tout y est produit pour se reconnaître : les fringues, le "piercing", etc. »*. Dans la boutique modeste d'Hokus Pokus, rue Saint-Sabin, à Paris (11e arrondissement), on trouve de nombreux fanzines, à côté des vinyles bon marché. *« Tous dans l'immedia ! ! ! »*, titre une de ces parutions, lettres blanches sur fond noir, achetée *« 15 balles »*. Citant l'Internationale situationniste, et fuyant toute pensée individualiste, ce cahier de douze pages grand format s'ouvre sur ce qui peut se lire comme un éditorial. *« Vouloir éradiquer la folie du cœur de ce que nous sommes vraiment est un projet de fou. Contraints nous-mêmes à la folie, nous avons décidé de pousser le bouchon, et là, en compagnie de tout ce qui erre, déraisonne et divague à juste titre, est notre foyer incandescent, qui n'est pas petit, car il a les dimensions de l'infini. »*

Dans le milieu techno, la nécessaire débrouillardise engendre un fort esprit d'entreprise

Ceux qui, au début des années 90, se lançaient dans l'excitant jeu de piste des premières *free parties*, ont pris un peu d'âge, fréquentent désormais les clubs, où leur porte-monnaie leur permet d'entrer, sans leur interdire la vodka, le pétard ou l'ecstasy. Leurs cadets fauchés courent à leur tour les *free parties*, *« d'autant plus chéries qu'elles sont réprimées »*, explique-t-on à Technoplus. *« Hier, ce genre de fêtes réunissaient quelques centaines de fans. Aujourd'hui, elles en regroupent chaque fois des milliers, et leur nombre a triplé. »* Selon le commissaire Michel Bouchet, chef de la mission Milade (antidrogue) au ministère de l'intérieur et auteur de la recommandation 1995, *« environ six cents fêtes techno ont été organisées au cours de l'année écoulée sur le territoire français »*. Tous genres confondus : en salle, dans une friche, en pleine forêt... De leur côté, les grand-messes techno, où la technique sophistiquée permet des merveilles de son et de lumière, sont largement sponsorisées par les fabricants d'alcool et de matériel. Ainsi Happyland, à la Grande Arche de La Défense, le 10 novembre. *« Elle découragea certains par son prix d'entrée de 170 francs. Mais y aller ou non n'est pas seulement une question de fric. C'est la créativité qui se perd dans ces organisations »*, insiste le peintre Alessandro.

Alex, trente ans, a planté son atelier dans le squat artistique du PolPi, qui occupe les locaux d'un ancien lycée professionnel parisien. Une de ses toiles représente les visages rieurs de deux *scugnizzi napoletani* (gosses des rues de Naples). Alex et quelques amis ont fondé une tribu : ELT (Esprit libre technologique), adepte de *« l'art total, car la vie c'est l'art »*. Avec un autre groupe, IGK, ils écrivent en ce moment un opéra techno, dont ils dessinent les décors, inventent les propos, fortement inspirés de Nietzsche : *« Le monde comme une œuvre d'art qui se génère elle-même. »* Ils mixent les compositions acid, hardcore, garage, jungle, indus, groove, house... *« Les courants devraient se fondre davantage dans la musique techno. Il faut s'ouvrir à tous,* insiste Alex. *Ayons l'esprit nomade, comme l'ont les Spiral Tribe, ces "ravers" anglais qui vivaient sur la route en nomades et qui se sont exilés, début 1992, en France, en Allemagne ou aux Etats-Unis pour fuir la répression. »* C'est également l'inspiration du groupe Nomad Sound Secte, autour du DJ français Willymann.

LAURENT, DJ cybercore sous le nom de « la Peste », vingt-trois ans et diplômé d'études supérieures de commerce, se veut aussi nomade, tout en se référant *« au pionnier Pierre Schaeffer et aux créateurs de l'Ircam »*. La paternité paraît plausible lorsqu'on fréquente les soirées expérimentales, telle celle du 14 novembre au Glaz'art, un club parisien où on dansait sur les compositions de Pushy. Ces deux musiciens ont *« choisi de se balader entre le "off" créatif et le "in" plus professionnel »*. L'entrée au Glaz'art, fixée à 40 francs, restait abordable, comme la consommation à 10 ou 15 francs.

Ziggy, chargée de produit du secteur techno chez Roadrunner, une maison de disques qui a pignon sur rue, partage cette vision. La jeune femme aux dreadlocks rouges et de noir vêtue, soutient l'initiative lancée par Technopol : une parade techno, le 12 septembre 1998 à Paris, comme la Love Parade de Berlin, avec un million de personnes. *« Chaque tribu y viendrait, avec son camion et son "sound-system". La techno doit s'afficher dans la rue, sans se cantonner aux clubs friqués »*, estime Ziggy, qui aime danser au Rex-Club sur le « son » de Laurent Garnier, *« le beau et génial DJ français que le monde entier s'arrache »*.

Ainsi soufflent les vents techno... Le mot rave, trop sulfureux, a tendance à disparaître au profit de la « teuf », la fête en verlan. Dans les discussions en cours, les ministères de la culture et de l'intérieur aimeraient *« distinguer le bon grain de l'ivraie »* : vive les fêtes autorisées, chasse aux *free parties*. Mais les foules qui se pressent au rendez-vous chaque week-end accepteront-elles d'épouser ce moule ? *« Plus t'es dark, plus t'es dans la move »* (« plus t'es glauque, plus t'es dans le coup »), rappelait un *raver* de l'autoroute du Nord.

Danielle Rouard

Alain Finkielkraut, le mépris et le mensonge

par Léon Schwartzenberg

QUAND j'ai lu le mot « *haine* » dans un titre d'une page Débats du *Monde* (« Le monde de la haine et des slogans », d'Alain Finkielkraut, 12 décembre), quelques jours après la récidive du sinistre personnage qui utilise le mot « *national* » pour flatter les plus bas instincts de certains électeurs, je m'attendais à ce qu'un homme qui fait de la philosophie sa profession démontre pourquoi les paroles de ce personnage sont à mettre dans les poubelles de la pensée.

Grand fut donc mon étonnement en avançant dans la lecture de m'apercevoir que l'opprobre était en fait jeté sur ceux et celles qui ont de la nation une conception différente et pensent simplement, comme les révolutionnaires français de 1789, que « *qui vit en France et qui travaille en France est Français* ».

Quand les immigrés jusqu'alors sans papiers se sont rendus dans les préfectures pour y déposer leur demande de régularisation, se mettant ainsi à découvert, nous avons demandé qu'on les régularise tous parce qu'ils étaient fichés et répertoriés : l'analogie avec le fichier des juifs et le fichier des Algériens était assez compromettante.

Que l'auteur de l'article souhaite, selon la terminologie en vigueur, la maîtrise des flux migratoires, le renvoi dans leurs pays d'origine des immigrés clandestins non régularisés, la défense du rapport de M. Weil, qui souhaite, selon une formule qui mérite de passer à la postérité, qu'« *on ne devienne pas Français sans le vouloir* », c'est son droit de penseur de la politique. Mais quand l'emportement l'entraîne à traiter ceux et celles qui ne pensent pas comme lui d'« *angéliques haineux* », il joint le mépris au mensonge.

Mensonge dont Monsieur le ministre de l'intérieur se rend coupable lui-même, qui prétend avoir adopté les critères du collège des médiateurs, alors que l'un d'entre eux (« *doit être régularisée toute personne ayant une bonne insertion dans la société française* ») visait spécifiquement des célibataires, principales victimes des refus de l'administration.

Que dire de l'amalgame avec les intellectuels qui ont été aveuglés par la révolution d'Octobre ? Malgré les horribles exactions et les crimes du communisme soviétique, peut-on rappeler à ce jeune homme que, s'il vit aujourd'hui librement, il le doit en grande partie à tous ceux qui se sont battus en se faisant massacrer par millions dans les plaines de l'est de l'Europe ? Que certains des intellectuels aient alors eu une reconnaissance aveugle, c'est vrai. Mais pourquoi les accabler de cette manière ? D'autant plus que l'auteur de l'article défend avec raison l'écrivain français Cioran abusivement traité de « *penseur roumain* » parce qu'il avait écrit dans sa jeunesse un livre fasciste.

Nous ne sommes pas des anges. Nous sommes des réalistes. Nous n'avons de haine que pour la haine

Puisque référence est faite à Emmanuel Levinas, Alain Finkielkraut a-t-il déjà entendu les policiers demandant leurs papiers à des étrangers avec des insultes racistes, a-t-il vu dans les services administratifs la manière dont sont traités des étrangers pourtant réguliers, parce qu'ils ont un nom difficile à prononcer ? A-t-il seulement une fois assisté au regard qu'ils offrent ? C'est en dévisageant certains d'entre eux, humiliés, méprisés par une administration qu'il nous a reproché avec commisération de traiter d'« *arbitraire* », c'est en les regardant que j'ai pensé à la parole de Levinas : « *Le visage est visitation.* » Nous sommes quelques-uns à avoir été « *visités* » par le visage de ces personnes qui ont choisi de vivre en France, dans un pays qu'elles ont appris à aimer, et que les chiens de garde de l'administration et de la police, soutenus par certains politiques (comment les appeler autrement ?) chassent comme un troupeau apeuré.

Lorsque, à l'angélisme haineux dont nous serions porteurs, il oppose la belle idée de l'hospitalité que résume le mot d'intégration, peut-on lui demander, comme à tous ceux qui, avec lui, réalistes de gauche ou non, souhaitent donner nouvelle vie à ce mot : comment pouvez-vous encore défendre l'intégration des étrangers établis régulièrement dans notre pays, qui paient leurs impôts, qui règlent leurs cotisations de sécurité sociale, qui sont assimilés à la vie de leur ville ou de leur village, et pour lesquels nous ne vous avons jamais entendu demander le premier droit du citoyen intégré : le droit de vote ?

Et que penser de la double peine infligée aux étrangers vivant régulièrement sur notre sol depuis plus de vingt ans, parfois trente, et qui après avoir purgé la peine d'une action délictueuse par plusieurs mois ou années de prison, sont expulsés dans un pays qu'ils n'ont souvent jamais connu. Ils ont payé leur dette envers la société et sont en règle avec elle. Faut-il penser, contrairement à la tradition philosophique et aux valeurs républicaines, qu'il existerait des individus irrécupérables ? Irrécupérables parce qu'étrangers ?

Enfin, notre philosophe appelle à son secours la bonne et lucide Hannah Arendt, sans voir que la citation qu'il fait d'elle est la justification de tous ceux et celles qui défendent le droit des sans-papiers installés sur notre sol à bénéficier du droit d'y vivre et d'y demeurer. Comme eux, « *nous sommes des nouveaux venus sur la Terre* ». Nous ne sommes pas des anges. Nous sommes des réalistes. *Nous n'avons de haine que* pour la haine, le mépris et l'arrogance.

***Léon Schwartzenberg** est cancérologue.*

Carlos-Papon

par Jacques Tarnero

UN hasard du calendrier judiciaire favorise des contiguïtés qui devraient donner à penser pour cette période de bilan du siècle, de regards rétrospectifs et de repentances diverses. La simultanéité des procès de Maurice Papon et de Carlos fait-elle sens ou bien ce rapprochement est-il abusif ? Quel serait le lien, le dénominateur commun ? Un agent de la collaboration française avec le nazisme et un agent de la collaboration soviéto-arabe ont écrit, chacun à leur manière, des chapitres de cet autre prisme de lecture de l'Histoire, ce fil discontinu mais cette « *grande régularité de langage* », pour reprendre le mot de Jean-Pierre Faye, qui dit comment haïr, déporter, assassiner les juifs. La cible juive est le sens commun de ces deux procès. Qu'y a-t-il de commun entre Papon et Carlos ? Rien en apparence. Cinquante années séparent le haut fonctionnaire français du révolutionnaire vénézuélien. L'un est un grand bourgeois servile de l'ordre en place, l'autre est un flambeur pour qui la révolution est une fête sanglante ; l'un est criminel en col blanc dont l'arme est la note de service, l'autre un disciple du général Tapioca version Pol Pot. Tout les différencie et tout les rassemble.

On ne peut, pour comprendre cette sinistre histoire, rabattre l'un sur l'autre et faire aujourd'hui de Carlos un simple mercenaire, au fond d'extrême droite admirateur du FN, écrivant à son ami François Genoud depuis la prison de la Santé : « *Si jamais nous nous rencontrons encore, nous atteindrons le Walhalla des révolutionnaires et nous partagerons des moments de complicité avec nos chers martyrs disparus...* »

Si Papon raconte l'histoire de Vichy, Carlos raconte la caricature des années 70 et l'aboutissement d'un tiers-mondisme extrémiste, non pas « *monstrueux* », comme dirait Robert Hue, mais logique, cohérent avec une vision du monde, avec une pensée qui, si elle n'a pas, explicitement, fait du juif la catégorie à abattre, a fait du sionisme la catégorie d'exécration maximale de la gauche radicale des années 70.

La causalité magique de tous les maux du monde avait pour nom Israël, devenu la dernière incarnation substitutive du racisme. L'ONU, en 1975, assimilant sionisme à racisme, avait placé la première pierre du révisionnisme planétaire qui faisait des fils de victimes les escrocs et les bourreaux des peuples opprimés et des Palestiniens de nouveaux juifs.

Ce tour de passe-passe idéologique avait ses promoteurs dans l'ex-URSS ou en Allemagne de l'Est. Il eut aussi ses consommateurs, gogos de l'Histoire qui crurent voir dans le conflit du Proche-Orient une nouvelle guerre d'Espagne où l'esprit des Lumières, l'émancipation et l'amour combattaient le mal, la régression et la haine.

L'itinéraire de François Genoud ou ceux de Jacques Vergès, de Jean Genet, d'Action directe, de Georges Ibrahim Abdallah ou de Jean-Marie Le Pen révèlent l'interchangeabilité des masques de la judéophobie

Il faut avoir en mémoire quelques temps forts de ce western idéologique, quand Marc Kravetz, dans *Libération*, écrivait à propos du siège, par les Syriens, du camp palestinien de Tal el Zaatar : « *Le Liban est notre Espagne* », titrant modestement « *Malraux dans la montagne libanaise* », ou bien encore la « une » de *Libération*, après la libération des otages d'Entebbe par l'armée israélienne, nommant Israël « *champion du terrorisme* ».

Il faut se souvenir que la majorité du très chic comité de rédaction de *Tel quel* avait vu dans le massacre des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich une glorieuse action de résistance. A cette époque les Carlos ou Baader, loin d'être des terroristes, étaient les héros progressistes des imaginaires radicaux. *Si le sang provoquait* quelque gêne, le qualificatif « *sioniste* » figurait bien dans les catégories modernisées de la haine du juif.

Quel que soit l'avenir, oblitéré par la politique de l'actuel gouvernement d'Israël, l'imaginaire politique juif ne peut être compris que par la prise en compte de cette constante historique. Elle raconte ce récit où, après Auschwitz, le relais a été passé des nazis aux vichystes et des vichystes aux staliniens puis aux palestino-progressistes et de ces derniers aux gauchistes. L'itinéraire du banquier suisse nazi François Genoud ou ceux de Jacques Vergès, de Jean Genet, d'Action directe, de Georges Ibrahim Abdallah, de Roger Garaudy ou de Jean-Marie Le Pen révèlent l'interchangeabilité des masques de la judéophobie.

Depuis, beaucoup de sang a coulé sous les ponts, et les massacres de Sabra et Chatila, ceux de Baruch Goldstein ou l'assassinat d'Itzhak Rabin par un juif religieux nationaliste, ont montré que le fanatisme mimétique avait contaminé Israël. Cinquante ans après sa naissance, un Israël à la dérive semblerait vouloir confirmer la *self fullfilling prophecy* tant désirée par ses ennemis. Cela est une autre histoire ; le rappel qui précède ne saurait justifier quoi que ce soit des diverses formes du nouvel obscurantisme juif.

Il fallait seulement souligner cette constante illustrée par les procès simultanés de Papon et de Carlos. Les esprits curieux sont rares pour la questionner, à croire que ce qui fait problème, c'est la qualité interrogative du fait juif dans l'histoire du XXe siècle. A défaut de le penser, les catégories de la pensée totalitaire, mais aussi quelques fins lettrés ont préféré supprimer la question plutôt que de tenter d'en comprendre le sens.

***Jacques Tarnero** est chercheur au CNRS, Centre interdisciplinaire de recherche sur les juifs et les diasporas (Cireged).*

Vous avez dit université européenne ?

par Gilbert-François Caty

DEUX universitaires, européen et américain, se sont associés (*Le Monde* du 12 novembre) pour préconiser la création d'une université européenne. Le recteur Wolf Lepenies de Berlin et le professeur Ezra Suleiman de Princeton seraient-ils les éclaireurs d'un projet visionnaire digne du XXIe siècle, dont on s'étonne qu'il n'ait pas été formulé plus tôt ? En fait, loin d'être les hérauts d'une grande idée, follement novatrice, nos deux universitaires font preuve d'une vision archaïque de « *l'université européenne* ».

La création d'une telle université fut inscrite dès 1957 dans l'un des textes fondateurs de la Communauté européenne, le traité Euratom. L'Institut universitaire européen de Florence en est le résidu, dérisoire d'apparence, puisqu'il ne s'adresse qu'à quelques dizaines d'étudiants de troisième cycle en sciences humaines et sociales. S'il en est ainsi, ce n'est pas faute de vision créatrice. C'est qu'une autre conception de l'université européenne s'est imposée, autrement riche et prometteuse, formulée par l'association Europe Université au *lendemain de mai 1968* et *mise* en œuvre par la Commission européenne tout au long des trois dernières décennies.

Initiateurs du projet d'Europe des universités, Henry Lesguillons et moi-même, nous avions constaté que la déferlante étudiante de 68 avait tout simplement ignoré la dimension européenne dans la remise en cause massive de l'université.

Or s'il est une institution qui, par nature, échappe au confinement national, c'est bien l'université, ne serait-ce que dans la composante scientifique et technologique de sa recherche. De là une conclusion élémentaire, évidente : toute institution, dès lors qu'elle est universitaire est nécessairement européenne. Elle a vocation à vivre à la dimension européenne (et bien évidemment internationale).

A l'approche restrictive et dangereusement (ou inutilement) élitiste du traité Euratom, nous avions donc préféré l'affirmation suivante : l'université européenne est constituée de l'ensemble des universités d'Europe, unies entre elles par une trame volontaire, un réseau foisonnant de liens de toutes sortes qu'il ne saurait être question de définir, de dicter, de formaliser a priori.

Avec Erasmus, des centaines de consortiums interuniversitaires furent créés à travers la Communauté européenne avec l'aide financière de la Commission. Aujourd'hui, la Commission européenne s'efforce de faire accéder à leur tour les écoles d'Europe à cette dimension extraordinaire de l'échange.

Il est un dernier aspect, redoutable, du projet. La perspective d'une création de l'université européenne dans plusieurs villes d'Europe « *afin d'éviter les problèmes qui pèsent sur l'enseignement de masse* ». On l'aura compris, à terme, le but n'est autre que de créer en Europe un réseau universitaire à deux vitesses. Aux uns la piétaille, la pauvreté et la médiocrité. Aux autres « *l'élite* » des hommes et le prestige d'un label européen... Faudra-t-il donc un nouveau mai 68 pour relancer la réflexion de fond sur l'université européenne ?

***Gilbert-François Caty** est consultant.*

TPI : Jacques Chirac doit corriger le tir

par Serge Klarsfeld

LE 23 février 1996, à Pale, j'étais interrogé par la police de la République serbe de Bosnie, avant d'être expulsé vers Sarajevo pour avoir voulu convaincre MM. Karadzic et Mladic de se mettre d'eux-mêmes à la disposition du Tribunal pénal international de La Haye, en les prévenant que sinon « *un jour ou l'autre, ils seront ignominieusement traduits de force en justice comme l'ont été certains criminels nazis des décennies après leurs forfaits* ».

De Sarajevo, je m'étais rendu à Zagreb, où j'avais demandé aux autorités compétentes que le général croate Tihomir Blaskic se constitue volontairement prisonnier à La Haye ; ce qui survint quelques semaines plus tard.

A ces démarches, qui s'inscrivaient consciemment dans le cadre d'une campagne pour la création d'un Tribunal pénal international permanent, sont venues depuis s'ajouter de nombreuses voix et plumes autorisées qui ont relayé et développé l'argumentation que j'ai exposée ici même : « *L'émergence de ce nouvel ordre ou désordre international exige à tout le moins des moyens de protéger préventivement des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, voués à devenir des victimes si un Tribunal pénal international permanent n'est pas créé avec son corollaire, une force de police internationale permanente.* »

La création d'un pareil tribunal dépend du succès du TPI de La Haye. L'action des Américains et des Britanniques, en étroite et secrète concertation au sein de la SFOR, a commencé à constituer une véritable menace pour le responsable politique et pour le responsable militaire de massacres, tels celui de Sebreniça. Souhaitons que la France, dont le contingent couvre la zone de Pale, réussisse à démentir ses détracteurs et à mettre sur pied une opération efficace pour s'emparer de ces deux criminels.

Souhaitons aussi que la France revienne sur son revirement d'avril 1996 aux Nations unies quand, reniant ses propres positions, la diplomatie française, malencontreusement inspirée par les appréhensions de certains militaires, a multiplié les obstacles à la création d'une juridiction pénale internationale permanente. Aujourd'hui, le Quai d'Orsay a l'impérieuse obligation de chercher son inspiration ailleurs que dans les états-majors.

Il est essentiel pour la France d'être à l'avant-garde d'un humanisme actif

Souhaitons enfin que la France accepte que les militaires français soient entendus comme témoins devant les deux tribunaux internationaux de La Haye et d'Arusha selon la procédure d'interrogatoire public contradictoire de ces juridictions, lesquelles ne pratiquent pas une « *justice spectacle* », comme le prétend le ministre de la défense, M. Richard.

Le 16 juillet 1995, à l'emplacement du Vélodrome d'hiver, Jacques Chirac a prononcé le plus important, peut-être, et le plus mémorable de tous les discours officiels des présidents de la Ve me République.

En conclusion de ce discours, il a cité « *les valeurs humanistes, les valeurs de liberté, de justice, de tolérance qui fondent l'identité française et nous obligent pour l'avenir* ». Et il a ajouté : « *Ces valeurs, celles qui fondent nos démocraties, sont aujourd'hui bafouées en Europe même, sous nos yeux, par les adeptes de la purification ethnique. Sachons tirer les leçons de l'Histoire. N'acceptons pas d'être les témoins passifs, ou les complices, de l'inacceptable.* »

Au même moment avaient lieu les massacres de Sebreniça, dont peu après on a appris l'ampleur et l'atrocité.

Dans le droit fil de ses courageux engagements à l'encontre de l'extrême droite et de ceux qui ne veulent pas regarder le passé en face, Jacques Chirac peut une fois encore aider la France à surmonter un injustifiable réflexe de crainte à l'égard de la vérité.

Il est essentiel pour la France d'être à l'avant-garde d'un humanisme actif. Elle l'est d'ailleurs souvent par la mise à la disposition de ses forces armées au service des Nations unies et de la paix sur des terrains dangereux, où la mort a frappé tant de militaire français.

La France ne doit donc pas avoir à redouter que l'on entende ses officiers ou ses soldats témoigner librement. Les réticences du gouvernement risquent de faire croire le contraire. C'est au président de la République de corriger le tir.

***Serge Klarsfeld** est avocat, président de l'Association les fils et filles des déportés juifs de France.*

AU COURRIER DU « MONDE »

IDENTITÉ EUROPÉENNE

A ce jour, l'avenir de l'Union européenne se construit davantage à partir de critères économiques que de considérations religieuses et raciales. Les nombreuses candidatures le rappellent.

Mais, plus que pour d'autres Etats, l'intégration de la Turquie pose un problème de fond, évoqué d'ailleurs discrètement par le ministre des affaires étrangères turc Ismail Cem dans la page Débats du *Monde* du 4 décembre. En effet, pour des raisons inconnues, l'Union européenne n'a toujours pas ouvertement affiché les critères définissant « *l'identité européenne* ». Est-ce une volonté délibérée de ne pas heurter le patriotisme des uns et des autres ? Nul ne sait.

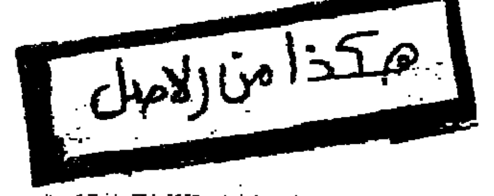
Bénéfique au moment du lancement de l'Europe, l'oubli identitaire ne peut qu'apporter, au fil du temps, de cruelles désillusions. (...) Hier, l'intégration visait des pays ayant partagé de longues pages d'histoire commune et imprégnés de valeurs issues d'une civilisation chrétienne.

Aujourd'hui, il en va autrement avec l'arrivée de nouveaux prétendants qui diffèrent des Etats occidentaux par la religion et l'histoire, la culture et l'art de vivre.

Nul ne peut nier que la Turquie est un pays à part. (...) Il devient urgent que l'Europe invente un pluralisme culturel et politique capable de rapprocher nations ou Etats antagonistes. Il passe obligatoirement par la définition claire d'une identité européenne. Le miracle accompli, la Turquie pourrait utilement postuler à être membre à part entière de l'Europe. Mais la route à parcourir est malheureusement encore longue et pleine d'embûches.

Jean-Louis Chamaillet
Versailles (Yvelines)





Feu la théologie de la libération ?

LA THÉOLOGIE de la libération aura été la grande absente des débats du premier synode des évêques d'Amérique qui, à l'issue de près d'un mois de travaux, s'est achevé au Vatican le 12 décembre. Si le poids de la dette extérieure, de la corruption et des injustices sociales dont souffre le Sud a été vigoureusement dénoncé dans cette assemblée, le glissement de langage entre « libération » et « solidarité » en dit long sur le changement d'orientation du catholicisme latino-américain.

Faut-il s'en étonner ? L'acte de décès de la théologie de la libération, qui pendant deux décennies suscita tant d'espoirs, de confusions et d'indignations, avait été signifié par Jean Paul II lui-même dans une déclaration, un peu à l'emporte-pièce, à bord de l'avion qui le conduisait en février 1996 au Guatemala. La théologie de la libération, affirmait-il, est *« morte avec le marxisme »*. Après l'effondrement des dictatures latino-américaines, la chute du mur de... Berlin aurait donné le coup de grâce à une théologie née à six mille kilomètres de là !

La situation n'est pas aussi simple. La théologie de la libération vient de la prise de conscience d'un lien entre évangélisation et sous-développement qui date des années 60. Un catholicisme rivé à des privilèges hérités de l'époque coloniale se convertit à *« l'Eglise des pauvres »*, dont le pape Jean XXIII et le concile Vatican II (1962-1965) avaient dessiné les contours. La hiérarchie emboîte le pas. Les assemblées épiscopales de Medellin (Colombie) en 1968 et de Puebla (Mexique) en 1979 marquent l'*« option préférentielle* (de l'Eglise) *pour les pauvres »* et pour la démocratie. De fait, les chrétiens seront actifs dans les luttes qui précèdent le renversement de Duvalier en Haïti et la fin des régimes militaires au Brésil et au Chili. En Argentine, au contraire, la hiérarchie catholique se distingue par sa collaboration avec la politique de *« sécurité nationale »*.

On a fait de la théologie de la libération la « bible » des guérilleros d'Amérique latine, l'agent de subversion des masses déshéritées à travers le monde. En fait, comme l'ont toujours assuré ses principaux porte-parole – Gustavo Guttierez (Pérou), Léonardo et Clodovis Boff (Brésil), Jon Sobrino (Salvador), Pablo Richard (Chili), Enrique Dussel (Mexique), etc. – elle est d'abord une analyse de la réalité sociale, fondée non pas sur des concepts marxistes, mais sur la sociologie et sur des textes bibliques. Cette lecture des Ecritures, qui intègre la *« force historique des pauvres »*, est sensible à la part d'utopie contenue dans le marxisme, mais elle ne peut être réduite à une praxis partisane. Elle a ses prophètes et ses martyrs, de François d'Assise à Bartholomé de Las Casas, d'Helder Camara, l'ancien évêque de Recife, à Oscar Romero, archevêque de San Salvador assassiné, de Pedro Casaldiga à Ignacio Ellacuria, recteur de l'université jésuite de San Salvador, également éliminé par les Escadrons de la mort.

Dans les années 80, la théologie de la libération devient la bête noire des stratèges de l'anticommunisme, de l'administration Reagan aux Etats-Unis, de la Trilatérale qui regroupe démographes et économistes, de Causa International, branche politique de la secte Moon, et de toute la presse de droite, dans laquelle se distinguent les campagnes du *Figaro Magazine*. Les plus virulents y voient une forme d'infiltration marxiste de l'Eglise, de subversion religieuse contre la propriété privée et le capitalisme. Si on en croit Carl Bernstein et Marco Politi (dans *Sa sainteté*, Plon. 1996), elle est même au centre d'un *deal* entre Jean Paul II et les Américains : le soutien de Washington dans la lutte du pape pour la démocratie en Pologne contre le désaveu par Rome des théologiens de la libération en Amérique latine.

L'attitude du Vatican prête à des interprétations plus nuancées. Un coup d'arrêt est donné en 1984 par la congrégation de la doctrine de la foi du cardinal Ratzinger. La théologie de la libération est accusée de recourir sans critique à des notions empruntées au marxisme. La même année sont convoqués à l'ex-Saint-Office des hommes comme Gustavo Guttierez et Leonardo Boff. Ce dernier est réduit au silence. Il ne s'en remettra jamais et finira par quitter son ordre franciscain et se marier. Les prêtres et religieux qui font partie du gouvernement sandiniste du Nicaragua sont également suspendus. Les communautés ecclésiales de base, dans lesquelles s'élabore et se diffuse cette théologie, sont tenues en suspicion. Conscient toutefois de la gravité des enjeux pour l'Amérique latine, qui réunit 40 % du catholicisme mondial, le pape concède à l'épiscopat brésilien, en 1986, que *« la théologie de la libération est non seulement utile, mais nécessaire »*.

TROUBLE

Qu'en est-il aujourd'hui ? La chute du marxisme a naturellement provoqué un trouble chez des théologiens qui continuent de publier, mais n'ont plus le vent en poupe. Leurs références sont bousculées et pour partie périmées. *« On ne peut plus parler aussi allègrement que dans les années 60 de changement rapide de structures et d'accès des pauvres au pouvoir »*, avoue le théologien bolivien Victor Codina. Mais tous disent qu'une dénonciation prophétique demeure urgente. Si le processus démocratique a abouti presque partout en Amérique latine, les disparités s'accroissent entre le Nord et le Sud et les tensions sociales s'aggravent.

La théologie de la libération s'est renouvelée. Son champ s'élargit à l'anthropologie, à la culture, à l'écologie, à d'autres formes d'*« oppression »* comme la race, le sexe ou les sectes. Dans ses travaux, le concept de *« pauvre »* inclut désormais le Noir, l'indigène, la femme, dont l'identité ne se réduit plus, comme dans les années 60, à des catégories socio-économiques. Ses auteurs ne sont donc plus si éloignés de ceux qui rêvent d'une Eglise davantage dégagée des schémas politiques, mieux enracinée dans la réalité culturelle des masses populaires. Mais au sein des communautés ecclésiales de base qui restent actives, les théologiens de la libération n'en continuent pas moins de contester une hiérarchie qui revient, comme l'a montré le synode épiscopal de Rome, à une catéchèse traditionnelle, à une formation plus structurée du clergé et à une plus grande discipline.

Contre ceux qui annoncent régulièrement la mort de cette théologie, Gustavo Guttierez, son fondateur, a l'habitude de répondre que *« la théologie de la libération peut bien disparaître, pourvu que demeure l'option préférentielle pour les pauvres »*. Mais avoir traîné dans la boue et sanctionné, pour collusion avec le marxisme, des prêtres et des militants qui citaient un Evangile de justice et de solidarité avec les paysans sans terre ou les populations indigènes, restera l'une des plus cruelles injustices des vingt dernières années sur le continent américain.

Henri Tincq

Impasse *par Mario Debaene*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
TÉL. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Rester en Bosnie

UN contingent américain restera en Bosnie après juin 1998. La décision annoncée jeudi 18 décembre par le président Clinton n'est pas inattendue ; elle n'avait pas été officialisée plus tôt pour ménager les réticences du Congrès. Elle est la bienvenue, car ce pays meurtri par trois ans de guerre ne doit son calme relatif qu'à la présence d'une force internationale dissuadant les trois communautés d'en découdre à nouveau. Mais on ne peut pas ne pas s'interroger sur la fonction durable de cette force après la mise en évidence de son manque de zèle dans la recherche des personnes poursuivies pour crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI).

Malgré les beaux discours sur l'« identité européenne de sécurité et de défense », les Européens ne pouvaient envisager de rester sur place à l'expiration du mandat de la SFOR (force de stabilisation) sans la participation des Etats-Unis, pour ne pas renouveler l'amère expérience des premières années du conflit. De 1992 à 1995, les Européens ont été impuissants non seulement à séparer les combattants, mais encore à imposer une solution politique, en l'absence d'une implication américaine sur le terrain.

Depuis les accords de Dayton, en novembre 1995, le mandat de la force internationale aura donc été renouvelé deux fois. Des dates-butoirs avaient été fixées, à décembre 1996, puis à juin 1998, pour satisfaire, d'une part, les exigences des parlementaires américains, qui craignent des engagements sans fin des *boys*, pour faire pression, d'autre part, sur les représentants des trois communautés bosniaques (serbe, croate, musulmane) qui ne devaient pas pouvoir compter sur une tutelle indéfinie pour pallier leur incapacité à s'entendre. Cette tactique a fait long feu, soulignant l'ambiguïté des accords de Dayton. Ceux-ci proclament l'attachement de la communauté internationale à une Bosnie-Herzégovine unitaire, mais ils mettent en place une structure du pouvoir qui, en prenant en compte les divisions ethniques, a tendance à les renforcer. La présidence collégiale et tournante est précisément le type d'artifice qui a contribué à l'éclatement de la Yougoslavie elle-même. Le risque est d'autant plus grand pour la Bosnie que les premières élections d'après-guerre ont vu dans ces trois entités la victoire des nationalistes, plus préoccupés d'approfondir la coupure entre les communautés que d'organiser une nouvelle vie en commun.

S'il est souhaitable qu'une force internationale reste en Bosnie, elle n'est qu'un palliatif. Fin 1998 auront lieu des élections présidentielle et législatives. Changeront-elles fondamentalement le rapport des forces au point d'amener au pouvoir des partisans d'une Bosnie « multiculturelle » ? C'est l'espoir des chancelleries occidentales, qui imaginent mal la reconduction de six mois en six mois de la force internationale sans autre perspective politique. Mais c'est malheureusement un espoir bien ténu.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le partage de la Palestine

LES PREMIERS ministres arabes qui délibèrent depuis le 8 décembre au Caire viennent de terminer leurs travaux. Il s'agissait de déterminer les moyens par lesquels serait mis en échec le plan de partage de la Palestine.

Depuis des mois on s'était préparé à cette éventualité : si l'ONU venait à adopter une solution défavorable à la thèse des Arabes, ceux-ci devaient riposter par le plan secret établi à Bloudane, charmante localité du mont Liban. En dépit de l'énergie verbale du communiqué publié, et des rodomontades quotidiennes de la presse et de certains leaders, les gouvernements arabes se sont contentés, semble-t-il, d'adopter sur le triple plan diplomatique, militaire et économique, une attitude de pure expectative.

On sait d'abord qu'ils ont écarté l'éventualité d'un recours au conseil de sécurité. Saisi à froid, en effet, ce dernier ne pourrait que confirmer les décisions de l'Assemblée générale, aggravant au besoin l'avertissement adressé aux pays arabes. La situation serait différente si les événements de Palestine plaçaient les Nations unies devant le fait concret de l'opposition armée arabe.

Mais là encore, les gouvernements n'ont pas retenu, du moins pour l'instant, le principe d'une participation militaire officielle de leur pays contre le sionisme. Les Etats arabes se soucient peu de se mettre au ban des nations en créant ouvertement un état de guerre et en violant une décision dont ils ont malgré tout reconnu la légalité en la discutant et en prenant part au vote qui l'institua.

Edouard Sablier
(19 décembre 1947.)

L'hémorragie du Trésor

Suite de la première page

A cause de la dissolution, que nul ne prévoyait vraiment, c'est aujourd'hui tout particulièrement le cas : jamais, notamment à Bercy, on n'a recensé autant de hauts fonctionnaires compétents « sur le carreau ». Pour ne citer que les exemples les plus connus, André-Laurent Michelson, ancien directeur adjoint de cabinet de M. Arthuis, est retourné à la direction du Trésor, mais, faute d'une mission à la hauteur de la compétence, on s'est borné à l'occuper en lui demandant de conduire une étude sur la compétitivité de la place de Paris ; expert reconnu, Augustin de Romanet, directeur adjoint de cabinet d'Alain Lamassoure, est, lui, retourné à la direction du budget, sans véritable affectation. Bonne fille, la République lui a tout de même offert un petit bureau et un téléphone...

A toutes ses raisons, il faut en ajouter une autre : les règles du jeu qui régissent la haute fonction publique sont, en France, particulièrement confuses, pour ne pas dire contradictoires. Quand un haut fonctionnaire veut passer au privé, il doit, en effet, passer devant la commission de déontologie instaurée par la loi Balladur sur le pantouflage et découlant du statut de la fonction publique. Pour rendre son avis, cette commission tente d'apprécier très concrètement si le haut fonctionnaire a eu – et réellement exercé – une fonction d'autorité ou de contrôle sur l'activité concurrentielle qui va bientôt l'occuper. Mais il existe aussi une autre jurisprudence, totalement contradictoire, qui découle du code pénal. Dans cette seconde logique, la question n'est pas de savoir si un haut fonctionnaire a effectivement avantagé la société qui va bientôt bientôt l'employer ; aussi paradoxal que cela puisse paraître, il peut être jugé en infraction seulement s'il a été en situation de le faire.

Or, c'est presque toujours le cas. Pour ne citer que les exemples les plus récents, M. Calvet, qui vient de quitter la direction du Trésor pour rejoindre la Société générale, a bien évidemment été en affaire avec elle dans ses anciennes fonctions. De son côté, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, M. Denis, a bien évidemment rencontré à d'innombrables reprises dans ses fonctions antérieures M. Messier qui sera bientôt... son employeur. Enfin – c'est le cas le plus caricatural – M. Suet était directeur adjoint du cabinet d'Edouard Balladur à Matignon, quand ce dernier a porté à la présidence d'Elf M. Jaffré qui va devenir... son patron ! Plus que cela, il était jusqu'à ces derniers jours trésorier-payeur général du département des Hauts-de-Seine, le département où Elf a son siège social : c'est lui, pour être précis, qui était le comptable public chargé du recouvrement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe professionnelle du groupe.

Or, dans l'imprécision juridique qui entoure le passage au privé des hauts fonctionnaires – qui pâtit donc, à cause des travers du code pénal, d'un régime permanent du soupçon – les départs ont donc tendance à s'accélérer. Pour l'heure, la justice obéit à des ressorts totalement obscurs. Ainsi, le parquet de Paris vient-il tout juste de classer sans suite la plainte d'un petit actionnaire du GAN contre le directeur général de l'établissement, Thierry Aulagnon, estimant que dans ses anciennes fonctions, comme chef de service à la direction du Trésor, il n'avait pas eu à s'occuper de la banque. Mais, en d'autres temps, M. Beaufret, qui avait été envoyé en service commandé par l'Etat pour redresser le Crédit foncier, n'avait pas eu cette chance : sa nomination avait été cassée par un arrêt fameux du Conseil d'Etat.

A ce malaise, il y a enfin une dernière raison : le jeu politique est ainsi fait que le choix des hauts fonctionnaires portés à de hautes responsabilités est effectué en fonction de critères qui ne sont jamais rendus publics. C'est donc là encore le régime du soupçon qui est instauré : puisque la mission confiée à l'heureux élu n'est jamais – ou rarement – indiquée, on donne corps à la rumeur selon laquelle l'allégeance passe malheureusement parfois, pour ne pas dire souvent, avant la compétence. Et cela même quand le soupçon n'a pas la moindre justification. Sait-on ainsi comment devrait évoluer dans les années à venir la direction générale des impôts, que va maintenant diriger M. Beaufret ou la Caisse des dépôts, dont le nouveau patron est Daniel Lebègue ? La réponse est en partie mystérieuse et de là naît aussi le malaise : l'opinion retiendra que les deux promus sont de sensibilité de gauche, alors qu'en réalité ce sont d'abord, l'un et l'autre, deux grands professionnels...

Laurent Mauduit

هكذا من الأصل

INDUSTRIE Boeing, Polaroid, Nabisco après Levi-Strauss, Kodak, Kmart ou General Motors : les annonces de suppressions d'emplois se sont multipliées ces dernières semaines aux Etats-Unis. Malgré une économie toujours aussi dynamique et où le taux de chômage – 4,6 % – est si bas que certains secteurs doivent faire face à une pénurie de main-d'œuvre. ● CETTE NOUVELLE vague de restructurations – moins forte en 1997 qu'en 1996 – devrait s'accélérer en 1998, les entreprises américaines cherchant à s'adapter moins aux fluctuations du marché qu'aux exigences de leurs actionnaires. ● AUTRE TENDANCE : les grands groupes éliminent des activités considérées comme périphériques et les confient à des prestataires extérieurs. Ainsi Sara Lee a décidé de se concentrer sur le marketing et la gestion de sa marque, abandonnant la confection à des sous-traitants.

Pendant la croissance américaine, les restructurations continuent

Les grands plans de suppression d'emplois ont repris aux Etats-Unis depuis le début de l'automne. Pourtant, le taux de chômage, au plus bas (4,6 %), provoque une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs

NEW YORK
de notre correspondante

De loin, l'économie américaine offre l'image d'une machine à créer des emplois – 404 000 en novembre – dont le taux de chômage, à 4,6 %, est tombé si bas que la pénurie de main-d'œuvre est en passe de devenir l'obstacle numéro un à la croissance de nombreuses entreprises. Si l'image est fidèle, le tableau ne saurait être complet sans la mention d'un phénomène particulièrement visible depuis trois mois : celui de la poursuite des restructurations dans les grandes entreprises, avec leur cortège de suppressions d'emplois.

S'agit-il d'un processus continu, qui n'a jamais vraiment cessé même si l'attention des médias a surtout été monopolisée depuis un an par la dynamique de la création d'emplois ? Ou assiste-t-on à une nouvelle vague de restructurations au sein de l'industrie américaine ? A ces deux questions, la réponse paraît être oui.

La grande vague du *downsizing* (dégraissage) du début des années 90 est passée. Le terme, si en vogue il y a deux ans, a d'ailleurs pratiquement disparu du vocabulaire économique courant, remplacé par ceux de *« croissance »* du chiffre d'affaires et de *« restructuration »*. Selon une étude menée par un cabinet de placement de Chicago, Challenger Gray & Christmas, le nombre de suppressions d'emplois de janvier à septembre 1997 a été inférieur de 22 % à celui de la même période en 1996. Les entreprises américaines continuent de procéder à des restructurations, non plus pour s'adapter aux fluctuations de l'économie, qui est vigoureuse, mais afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires.

Bruce Steinberg, économiste en chef chez Merrill Lynch, voit dans les événements de ces dernières semaines *« le début d'une nouvelle vague de restructurations »* qui, prévoit-il, *« va s'accélérer en 1998. La discipline du marché américain force les entreprises à anticiper »*. La pression de Wall Street est la plus forte : il faut satisfaire les investisseurs, sous peine de voir les valeurs s'effondrer. Et que veulent les investisseurs ? Des entreprises aux coûts les plus bas possible, aux bénéfices les plus fructueux possible, *distribuant les dividendes les plus* élevés possible. L'expérience d'Oracle, le numéro deux du logiciel américain, mardi 9 décembre, est éloquente : l'annonce de résultats trimestriels décevants a fait chuter le cours des actions Oracle à Wall Street de 30 % en une journée.

« Quels que soient les chiffres actuels de l'économie américaine, poursuit M. Steinberg, *les entreprises savent que 1998 va être plus difficile, à cause de l'Asie et de divers autres facteurs. Elles savent que la pression sur les prix va augmenter. Donc elles anticipent, elles prennent des mesures préventives pour éviter d'avoir des problèmes plus tard. Elles protègent leurs revenus pour faire bonne impression. »*

« TRAVAILLEURS DÉPLACÉS »

Mises bout à bout, les réductions d'effectifs ne modifient pas pour autant la dynamique de l'emploi aux Etats-Unis : l'offre de main-d'œuvre est actuellement très serrée, soulignent tous les économistes. Selon les experts du Bureau des statistiques du travail à Washington, la croissance économique ne fait pas disparaître les suppressions d'emplois : elles sont moins importantes qu'au début des années 90 mais plus disséminées. D'abord concentrées dans les secteurs de production de biens manufacturés, elles ont tendance à s'étendre à celui des services. La caractéristique de la situation actuelle est, naturellement, que les *« travailleurs déplacés »*, selon la terminologie officielle, retrouvent rapidement un emploi. Le gouverneur du Delaware cite à cet égard l'exemple d'une division locale de traitement de cartes de crédit de la Bank of New York récemment vendue à la Chase Manhattan Bank, qui ne s'engageait à ne reprendre que 70 % des effectifs : dans les heures qui suivirent, trois banques du Delaware commencèrent à embaucher les salariés restants.

Les motifs invoqués par les entreprises qui procèdent à de nouvelles restructurations touchent parfois aussi au problème de surcapacité de production, réel dans de nombreuses industries. *« L'expansion de cette capacité*, souligne Bruce Steinberg, *a été très rapide dans les années 90 et l'on s'attend à une grosse concurrence sur les prix »*, venant notamment d'Asie. Pour réduire leurs coûts, plusieurs entreprises vont avoir recours, à la faveur de ces restructurations, à un procédé qui a fait ses preuves : l'élimination ou la sous-traitance (*outsourcing*) de leurs activités périphériques ou non essentielles.

C'est la méthode qu'entend appliquer, par exemple, Philip Morris à sa division Kraft à l'étranger, après l'avoir mise en œuvre avec succès aux Etats-Unis où sa marge bénéficiaire a augmenté de 17 % cette année. L'entreprise de biens de grande consommation Sara Lee a, de son côté, annoncé cet automne un plan de vente de plusieurs usines alors qu'elle est largement bénéficiaire ; cette firme entend se concentrer sur la gestion de sa marque en sous-traitant ses fonctions de production, ce qui lui permet une plus grande souplesse en cas de variations de la demande. De même, le fabricant de jouets Hasbro compte faire une part plus large à *l'outsourcing* : cette entreprise, qui ne fabrique déjà plus que 60 % de sa production, souhaite faire tomber ce chiffre à 45 % et augmenter ainsi ses gains de 15 % par action.

Ces restructurations transforment-elles durablement le mode de gestion des entreprises ? Kirby Warren, professeur à la Graduate School of Business de l'université de Columbia, reste sceptique : *« J'ose espérer que ce qui se passe actuellement est une façon plus réfléchie d'alléger ou de dégraisser la bureaucratie des entreprises*, dit-il. *Mais à ce stade, les restructurations devraient se traduire par de nouvelles façons de planifier, d'évaluer, de décider dans les entreprises. Cela reste à vérifier. »*

Sylvie Kauffmann

Les derniers plans annoncés

● **18 septembre : Whirlpool** réduit ses effectifs de plus de 10 % (4 700 emplois).
● **21 octobre : Citicorp** supprime 7 500 emplois.
● **5 novembre : Levi-Strauss** ferme onze usines et supprime 6 400 emplois et **Fruit of the Loom** 2 900.
● **11 novembre : Eastman Kodak** supprime 10 000 emplois.
● **14 novembre : KMart**, le géant de la grande distribution, met en retraite anticipée 11 % de ses salariés, soit 28 500 personnes, pour les remplacer par des jeunes, moins payés, et des emplois à temps partiel non assortis d'avantages sociaux tels que l'assurance maladie. Economies estimées : 80 à 130 millions de dollars par an.
● **21 novembre : Kimberly-Clark** ferme 18 usines, réduit sa main-d'œuvre de 7 % (5 000 emplois). **General Motors** ferme son usine Buick de Flint, près de Detroit, qui emploie 2 900 personnes.
● **5 décembre : Singer** compte économiser 104 millions de dollars par an en supprimant près de 6 000 emplois, soit 25 % de ses effectifs.
● ***9 décembre : Philip Morris*** supprime 2 500 emplois dans sa division alimentaire Kraft à l'étranger.
● **10 décembre : les jouets Hasbro** réduisent leurs effectifs de 20 % (soit 2 500 personnes) dans le cadre *« d'une restructuration majeure visant à augmenter les bénéfices »*.
● **16 décembre : Boeing** annonce 12 000 suppressions de postes pour 1998, après avoir recruté 40 000 personnes en deux ans. **Polaroid** réduit ses effectifs de 1 500 personnes. **Nabisco** supprime près de 3 000 emplois (soit 10 % de ses effectifs totaux) dans sa branche tabac.

Siemens et Schneider créent une société commune dans la haute tension

LES NÉGOCIATIONS entre Schneider et Siemens sont dans la dernière ligne droite. Les deux groupes prévoient de créer une société commune, détenue à parité, dans les activités de haute tension. La création de cette nouvelle entité pourrait être annoncée début janvier. Siemens France, dirigé par Michel Robin, ancien directeur de la stratégie et du développement chez Schneider, se refuse pour l'instant à tout commentaire. Schneider confirme l'existence de négociations sans vouloir en donner l'issue. Une réunion de la commission économique du comité central d'entreprise du groupe est prévue pour le 8 janvier.

Depuis plus de deux ans, Schneider réfléchit sur l'avenir de sa branche haute tension. L'activité, qui emploie 3 000 personnes et a réalisé un *bénéfice de 100 millions de francs pour un* chiffre d'affaires de 2,6 milliards en 1996, manque, selon le groupe, de taille critique. Sa tentative pour reprendre les activités haute tension d'AEG ayant échoué, Schneider estime que seule la voie de partenariat lui est désormais ouverte. Plusieurs noms ont été évoqués, dont celui de Siemens et du japonais Mitsubishi.

Dans les faits, Schneider ne négocie depuis dix-huit mois qu'avec Siemens. Le groupe allemand, qui se dit depuis longtemps *« déçu par ses résultats en France »*, cherche à s'y renforcer (*Le Monde* du 9 décembre). Un partenariat avec Schneider dans la haute tension lui permettrait de nouer des relations plus étroites avec EDF, qui représente 80 % du chiffre d'affaires de l'activité en France.

Très vite, l'idée d'une société détenue à 50/50, regroupant l'activité haute tension des deux groupes, a été arrêtée. La nouvelle entité serait *basée en Allemagne et de droit allemand*. Un schéma identique avait été adopté pour la reprise des activités d'automatismes d'AEG en 1995. Mais la société était alors de droit français et a été entièrement reprise par Schneider quelques mois plus tard. Les discussions en cours porteraient notamment sur la valorisation des actifs apportés par le groupe français et sur leur capacité de développement. Pour être au même niveau que Siemens, Schneider serait prêt à injecter entre 800 millions et 1 milliard de francs au capital de la nouvelle société.

« Les discussions peuvent encore achopper », font valoir des observateurs. Toutefois, la direction de Schneider a déjà demandé aux salariés de la haute tension de ne plus s'occuper du développement des activités sur les marchés internationaux. Alertés par les rumeurs de cession, les salariés de Schneider, surtout au berceau historique de la société à Grenoble, s'inquiètent. Les syndicats grenoblois avaient *appelé à une journée de mobilisation*, jeudi 18 décembre.

Martine Orange

Jean-Charles Naouri devrait se désengager rapidement de Moulinex

AU MOMENT où Moulinex sort enfin la tête de l'eau, d'un point de vue industriel, commercial et social, le groupe entre dans une nouvelle phase d'incertitude actionnariale. Le fabricant français de petit électroménager a présenté, jeudi 18 décembre, des résultats encourageants pour le premier semestre de l'exercice 1997-98 (du 1er avril au 30 mars). Le chiffre d'affaires a atteint 3,46 milliards de francs fin septembre, en hausse de 3,2 %. Le retour à la rentabilité se confirme, avec un résultat d'exploitation de 73 millions de francs (il était négatif de 9 millions un an plus tôt) et un résultat net, part du groupe, de 21 millions (contre une perte de 74 millions). *« Ces résultats sont en ligne avec nos objectifs. Mais nous ne sommes qu'à mi-parcours de notre plan de redressement, et encore loin de nos grands concurrents européens. Moulinex va mieux mais reste encore dans une situation précaire »*, commente Pierre Blayau, le PDG, avec sa prudence coutumière.

Le plan social est bien engagé, la restructuration industrielle aussi, et Moulinex, par la signature d'un accord Robien, fera même, le 1er janvier, figure d'entreprise d'avant-garde : 5 100 de ses 6 400 salariés français passeront directement d'un horaire hebdomadaire de travail de 39 heures à 33,15 heures (annualisé), sans passer par la case 35 heures.

La précarité est désormais plutôt du côté de l'actionnariat. Depuis le 13 octobre, le groupe n'a plus ni pacte d'actionnaires ni actionnaire de référence. La suppression de la cascade de holdings qui contrôlait le capital a remis sur un pied d'égalité les principaux porteurs de titres, désormais représentés en direct au capital et au conseil d'administration de Moulinex. Euris, la holding de Jean-Charles Naouri, qui a joué un rôle moteur dans le redressement de la firme depuis 1994, après sa sortie difficile des « années Mantelet » (du nom du fondateur), ne pèse plus que 6,6 % du capital (6,4 % des droits de vote). La Finamex, société regroupant les héritiers autour de Gilbert Torelli, en détient 9,8 % (11,5 % des droits de vote), et le financier américain George Soros, via ses fonds d'investissement, plus de 5 %. Le reste du capital est entre les mains d'institutionnels, de fonds de pension, ou sur le marché. L'entreprise a abandonné sa structure conseil de surveillance-directoire, pour celle, plus classique, d'une société anonyme, Pierre Blayau, le président du directoire recruté par M. Naouri en 1995, prenant la présidence du conseil en même temps que la direction générale.

Le groupe apparaît désormais « opéable », comme disent les boursiers. M. Naouri estime, en privé, qu'il a rempli sa mission de redressement de Moulinex, et ne cache plus, en public, qu'il est désormais totalement absorbé par son autre activité, la distribution (Euris contrôle notamment Go Sport et Casino). Le financier aura très vite besoin d'argent pour mener à bien la contre-OPA à plusieurs milliards qu'il a lancée sur Casino pour le soustraire aux convoitises de Promodès. La cession de sa participation dans Moulinex ne lui rapporterait certes que 320 millions de francs au cours actuel, mais M. Naouri, entraîné par Promodès dans le jeu de la surenchère sur Casino, va être contraint de faire flèche de tout bois.

Pascal Galinier

Total signe un accord de coopération avec Gaz de France

GAZ DE FRANCE (GDF) et Total sont parvenus, mercredi 17 décembre, à un accord-cadre de coopération, à l'image de celui signé en janvier entre la firme publique gazière et Elf. L'objectif est de permettre à GDF de prendre pied dans l'exploitation et de donner en contrepartie à Total l'accès aux gazoducs dans l'Hexagone. Le principe est de nouer *« une coopération industrielle, susceptible de nombreux développements dans la filière gazière »*. Les projets de développement seront étudiés au cas par cas avec une priorité pour les marchés asiatiques et latino-américains.

Dans un premier temps, les deux groupes vont procéder à des échanges d'actifs. Total cédera une part des intérêts détenus dans certains gisements de mer du Nord ouvrant l'accès à ses réserves gazières. En aval, il est prévu un réaménagement du tour de table de la Compagnie française du méthane (CFM), distributeur dans le centre de la France, qui assure 20 % des besoins nationaux. La part de Total progressera de 10 % à 15 %, tandis que celle de GDF passera de 60 % à 55 %, Elf détenant les 30 % restants. Enfin, GDF entrera au capital de Gaz de Strasbourg, régie municipale dont Total détient 49,9 % des parts. Le pétrolier cédera la moitié de sa participation.

Ces opérations doivent recevoir l'aval des différentes autorités concernées et les deux partenaires doivent parvenir à des accords définitifs. Aucune échéance n'a été avancée car l'expérience avec Elf amène à la prudence. Onze mois après la signature de l'accord-cadre, les discussions se poursuivent toujours. GDF devrait entrer sur le champ d'Elgin Franklin en mer du Nord en acquérant 22,5 % de la part d'Elf (46 %) sur ce permis. La firme gazière devrait aussi être associée à l'exploration dans cette zone.

Toutes ces grandes manœuvres interviennent à deux ans de l'ouverture du marché européen du gaz pour laquelle les quinze ministres sont parvenus à un accord le 8 décembre (*Le Monde* du 10 décembre).

Dominique Gallois

هكذا من الأصل

Air France devrait dégager au moins 1 milliard de francs de bénéfices cette année

Les recettes ont augmenté de 9 %, tandis que les coûts se sont stabilisés

Entre le 1er avril et le 30 septembre, premier semestre de son exercice comptable 1997-1998, le groupe Air France a gagné 1,76 milliard de francs, contre près de 600 millions un an plus tôt. Le premier semestre est traditionnellement meilleur pour le transport aérien que le second. L'alliance annoncée le 17 décembre entre KLM et Alitalia est un coup rude pour la compagnie française, qui était en négociation avec le groupe italien.

CHRISTIAN BLANC, qui a quitté la présidence d'Air France en septembre, après le refus du gouvernement de privatiser la compagnie nationale, devait jubiler, jeudi 18 décembre : les résultats semestriels de l'entreprise, présentés à son conseil d'administration jeudi matin, laissent imaginer qu'Air France gagnera sur l'année au moins 1 milliard de francs, comme il l'avait annoncé à Lionel Jospin quelques jours avant son départ. Jusque-là, il avait toujours évoqué un résultat de 500 millions de francs. Cette soudaine révision à la hausse avait surpris.

« Entre le 1er avril et le 30 septembre, Air France a gagné, en consolidé part du groupe, 1,762 milliard de francs, contre 597 millions sur la même période de l'an dernier », indique Patrice Durand, directeur général délégué et directeur financier du groupe. *« Pour l'ensemble de l'exercice, notre ambition est que le résultat s'approche de celui du premier semestre. »* Car cette période, qui inclut les vacances d'été, affiche traditionnellement de biens meilleurs résultats que les six mois qui suivent. Au second semestre du dernier exercice (du 1er octobre 1996 au 31 mars 1997), le groupe avait perdu près de 900 millions de francs.

« Il n'y a pas d'élément exceptionnel. L'augmentation du résultat est dû à la croissance du chiffre d'affaires et à une moindre croissance des charges », poursuit M. Durand. Le chiffre d'affaires de la compagnie née de la fusion entre Air France et Air Inter a progressé de 9,3 % à 28,9 milliards de francs. L'offre, elle, n'a que très légèrement augmenté. Le transport de voyageurs comme le fret sont en nette amélioration. La recette unitaire (par siège et par kilomètre) a donc nettement progressé, de 9 %. Mais Air France a aussi joué de chance : une petite moitié de cette progression est imputable à des effets change.

Les achats à l'extérieur ont moins augmenté que le chiffre d'affaires, et les charges de personnel ont été à peu près stables, tout comme les coûts unitaires. *« Après avoir baissé de 20 % sur les trois dernières années, ils sont aujourd'hui stabilisés. Il va falloir être vigilant »*, estime M. Durand. Au total, donc, l'excédent brut d'exploitation de la nouvelle Air France a bondi de 40 %, à 4,1 milliards de francs, et son résultat d'exploitation a plus que triplé, à 2,1 milliards.

« Ces résultats sont encourageants. Ils nous permettent de nous lancer dans une stratégie de croissance et d'investissement », anticipe M. Durand. Air France compte investir 40 milliards de francs entre 1998 et 2002, essentiellement pour accroître sa flotte, stable depuis 1994. *« Je pense que nous aurons les moyens d'en autofinancer la majeure partie »*, estime le directeur financier. Jean-Cyril Spinetta, l'actuel président, compte économiser 3 milliards de francs sur les trois prochaines années, dont 500 millions auprès des pilotes. Dans le cadre de l'ouverture du capital d'Air France prévue à la mi-1998, il leur propose 10 % des actions contre une baisse de 15 % de leur salaire brut (*Le Monde* du 17 décembre).

Mercredi 17 décembre, la compagnie nationale a pourtant dû encaisser un coup très rude : Alitalia, avec qui elle souhaitait s'allier, lui a préféré le hollandais KLM, alors que le groupe a besoin de partenaires pour alimenter sa plateforme de correspondances de Roissy, et profiter au maximum des deux nouvelles pistes attendues pour le tournant du siècle. Alitalia était la seule compagnie européenne d'envergure qui n'avait pas encore noué d'alliance sur le Vieux Continent : Iberia lui avait déjà fait faux bond pour se fiancer avec British Airways, Sabena est dans le giron de Swissair, et SAS dans celui de Lufthansa.

Virginie Malingre

Alitalia a conclu une alliance globale avec KLM

ROME et AMSTERDAM
de nos correspondants

Alitalia et la compagnie néerlandaise KLM ont annoncé, mercredi 17 décembre, une alliance globale dont les modalités devaient être annoncées vendredi ; malgré la privatisation totale d'Alitalia, prévue pour 1998, il n'est pas question pour l'instant de participations croisées. Ce mariage, qui interviendra en avril, a été unanimement salué en Italie. Le titre de la compagnie nationale italienne a gagné 3,3 % mercredi. Seule ombre au tableau, l'opposition farouche des alliés communistes du gouvernement qui défendaient le dossier d'Air France : *« Le gouvernement a renoncé à la possibilité de faire un choix stratégique qui lui aurait été utile sur le plan industriel et géopolitique »*, a déploré Fausto Bertinotti, secrétaire de Rifondazione communista.

Pour les communistes, il s'agit d'une *« erreur politique »*, ce à quoi le gouvernement répond que la décision était du seul ressort d'Alitalia. Ce qui n'est pas tout à fait exact : l'Institut pour la reconstruction industrielle (IRI), le holding public qui détient 60 % d'Alitalia, avait choisi KLM quelques heures avant que le conseil d'administration de la compagnie ne tranche à son tour en faveur de la firme hollandaise. *« KLM est très complémentaire d'Alitalia,* s'est félicité Claudio Burlando, le ministre des transports ; *elle est forte sur le cargo et les vols intercontinentaux et plus faible sur le marché interne. Elle a un important aéroport au nord de l'Europe alors que nous sommes forts au sud. »*

« C'est un choix technique que Paris comprendra », a assuré Gianmaria Gros-Pietro, le président de l'IRI, au quotidien *La Repubblica*, précisant que la compatibilité des flottes et les possibilités de rationalisation avaient été prises en compte. En dépit des pressions de dernière minute, exercées par les autorités françaises, la préférence pour KLM n'a pu être inversée. Désormais, KLM et Alitalia se répartiront 15 % du trafic européen.

KLM, qui cherchait un partenaire en Europe depuis près de dix ans, a longtemps tâtonné avant de se fixer sur Alitalia. Un premier partenariat avec British Airways lui a fait craindre de se faire avaler par son puissant allié. KLM a alors tenté de créer un géant paneuropéen avec SAS, Austria et Swissair. Nouvel échec. Début 1997, c'est Iberia qui tenait la corde, mais celle-ci a préféré se fiancer à British Airways. Accusé d'immobilisme, Pieter Bouw, le PDG de KLM, a alors dû céder sa place à Léo van Wijk. Ce dernier a entamé des discussions avec Alitalia, qui était déjà en négociation avec Air France et Swissair.

COMPLÉMENTARITÉ

L'annonce de mercredi est donc décisive pour la compagnie néerlandaise, qui compte tenu d'un marché intérieur quasiment inexistant, vise l'Europe dont le ciel a été déréglementé en avril. Son ambition : détenir 15 % de parts de marché, contre 8 % aujourd'hui. Selon le syndicat des pilotes, il n'est pas impossible que KLM cherche à s'adjoindre un autre partenaire européen, hypothèse que la direction refuse de commenter. Les premières réactions des salariés sont positives. Les représentants du personnel de cabine insistent sur la complémentarité des flottes et sur des destinations.

En outre, l'alliance permettra à KLM de disposer avec Milan d'un second aéroport principal qui permettrait de désengorger Schiphol-Amsterdam, dont la croissance a dû être limitée par le gouvernement afin de restreindre les nuisances.

Michel Bôle-Richard et Alain Franco

L'ancien président du Comptoir des entrepreneurs condamné à deux ans de prison avec sursis

L'ANCIEN président du Comptoir des entrepreneurs (CDE), en poste d'avril 1990 à mars 1993, Jean-Jacques Piette, cinquante-sept ans, a été condamné, mercredi 17 décembre, par la 11e chambre du Tribunal correctionnel de Paris à deux ans de prison avec sursis et 1 million de francs d'amende pour présentation de *« comptes inexacts »*. Paul Paclot, ancien PDG de la BRED, et administrateur du CDE, et son fils Loïc Paclot ont été condamnés à 18 mois de prison avec sursis et 1 million de francs d'amende. Par ailleurs, MM. Piette, Loïc et Paul Paclot doivent solidairement payer 21,4 millions au CDE en réparation de la diffusion de fausses informations, 1,5 million de francs en réparation de l'abus de biens sociaux, et un total de 2,9 millions de francs à vingt-sept parties civiles.

Dans son exposé des motifs, le tribunal souligne : *« Ce ne sont pas les éventuelles erreurs de gestion qui sont reprochées aux prévenus, mais l'absence ou l'insuffisance de traduction comptable des difficultés. »* Il s'agit d'un précédent judiciaire qui illustre la volonté de la justice de se pencher sur les comptes des banques françaises au début des années 90 et de mettre en cause la qualité des bilans. D'autres établissements sont sur la sellette, à commencer par le Crédit lyonnais et certaines de ses filiales dont IBSA et Altus Finance.

La défaillance et la quasi-faillite du CDE au début de l'année 1993 ont été d'ailleurs une sorte de prélude aux désastres du Crédit lyonnais et du Crédit foncier. Le Comptoir dont les dirigeants étaient nommés par le gouvernement a perdu en tout 12 milliards de francs et sa déroute a révélé à la fois l'ampleur de la crise de l'immobilier et les dysfonctionnements des autorités de contrôle et de tutelle des établissements financiers publics et parapublics. La commission bancaire, la COB et le Trésor se sont longtemps renvoyés la responsabilité de la défaillance du Comptoir. A la suite de deux rapports de la COB, une information judiciaire avait été ouverte en mars 1994.

Eric Leser

Andersen Worldwide est au bord de l'éclatement

ANDERSEN WORLDWIDE vit ses derniers mois. Les branches conseil, Andersen Consulting, et audit, Arthur Andersen, devraient se séparer prochainement. Mercredi 17 décembre, les associés d'Andersen Consulting, réunis par leur président George Shaheen à San Francisco, ont demandé à l'unanimité la nomination d'un arbitre, selon les règles de la Chambre de commerce internationale. Ils veulent obtenir une sentence libérant Andersen Consulting *« de toutes ses obligations à l'égard d'Arthur Andersen et Andersen Worldwide »*, indique un communiqué.

Il y a longtemps que plus rien ne va entre Arthur Andersen et Andersen Consulting, comme le souligne un document de ce dernier. Depuis le 1er septembre 1989, une structure commune, Andersen Worldwide, avait été créée pour régir les relations entre ces deux branches, complémentaires mais distinctes, devant coopérer sans se concurrencer. Le premier conflit est apparu dès décembre 1991. Négligeant les mises en garde, le cabinet d'audit a ensuite créé Arthur Andersen Business Consulting en décembre 1994. Plusieurs tentatives de négociations ont eu lieu depuis. Sans succès.

Les questions financières sont au cœur du désaccord. Alors que le chiffre d'affaires par consultant est plus élevé chez Andersen Consulting et les associés moins nombreux, la clé de répartition des bénéfices joue en faveur des associés d'Arthur Andersen. En outre, Andersen Consulting paie chaque année une « redevance » à sa « sœur », qui n'a *« servi qu'à financer le développement continu des activités Arthur Andersen »* sur les métiers d'Andersen Consulting, dénonce ce dernier.

Cette scission provoquera un nouveau choc dans la profession. Après les fusions Coopers & Lybrand/Price Waterhouse et KPMG/Ernst & Young, Arthur Andersen, seul, risque de se retrouver en queue de peloton derrière Deloitte & Touche. Le 1er novembre, ces deux cabinets avaient indiqué formellement qu'ils n'étaient, ni l'un ni l'autre, intéressés par une fusion.

Sophie Fay

Elf confirme la découverte d'un troisième gisement en Angola

SONANGOL, société pétrolière nationale angolaise, et l'opérateur Elf, auxquels sont associés Esso, BP, Den Norske, Norsk Hydro et Fina ont confirmé, jeudi 18 décembre, la découverte d'un nouveau gisement géant en mer profonde, à 200 kilomètres au nord-ouest de la capitale, Luanda. Appelé Dalia 2, ce puits foré par 1 250 mètres de profondeur d'eau représenterait 850 à 900 millions de barils.

Ce gisement est plus important que les deux précédents découverts par Elf depuis un an et demi : Girassol (660 à 700 millions de barils) et Dalia 1 (750 à 800 millions de barils). Un nouveau puits appelé Rosa est en cours de forage. Toutes ces découvertes sont réalisées sur le bloc 17, un champ de 3 000 kilomètres carrés de superficie. La mise en production de Girassol est prévue début 2000.

DÉPÊCHES

■ **PSA : le groupe français** préparerait une réorganisation de son outil industriel, avec des usines qui produiraient des véhicules Peugeot et Citroën, dans la mesure où ils sont appelés à partager de plus en plus de composants, selon des sources syndicales. La direction ne fait *« aucun commentaire »*.

■ **TOYOTA : le groupe japonais** a indiqué, mercredi 17 décembre, que ses exportations de voitures depuis le Japon baisseront de 8 % en 1998 (1,38 million d'unités de 1997), en raison de la hausse des productions des usines installées à l'étranger. Au Japon, la production devrait baisser de 2 % en 1998, à 3,44 millions d'unités.

■ **USINOR : le groupe sidérurgique** a annoncé, mercredi 17 décembre, que sa filiale Sollac va construire avec le canadien Dofasco une ligne de galvanisation en Ontario destinée à l'automobile nord-américaine. Sollac contribuera pour 20 % à ce projet de 750 millions de francs.

■ **NORTHWEST AIRLINES : la compagnie aérienne américaine** propose de racheter 14 % de Continental Airlines, devenant son premier actionnaire. Les deux groupes continueraient à opérer séparément ; il n'y aurait pas de licenciements et de fermeture de terminaux durant les trois premières années du partenariat, selon Northwest Airlines, dont les pilotes, qui détiennent 11,5 % du capital, doivent donner leur accord.

■ **MICROSOFT : le département américain** de la justice a demandé, mercredi 17 décembre, au juge Jackson, chargé du dossier Microsoft, d'exiger que ce dernier livre aux fabricants de PC ne voulant pas de son logiciel de navigation sur Internet, Explorer, la dernière version de son système Windows, et non une version datant de deux ans comme il le fait depuis le verdict du 11 décembre, lui imposant de ne pas lier la vente de Windows à l'achat d'Explorer.

■ **BULL : le groupe informatique** a annoncé jeudi 18 décembre l'acquisition de Compulink (techniques d'interconnexion d'ordinateurs).

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé mercredi 17 décembre que son activité câbles sous-marins retrouvera l'équilibre cette année.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand** a annoncé mercredi 17 décembre des baisses de tarifs sur les appels téléphoniques nationaux et internationaux pour le 1er mars 1998, qui pourraient se traduire par 6,7 milliards de francs d'économies pour ses abonnés.

■ **AT&T : l'opérateur américain** a vendu, mercredi 17 décembre, sa branche cartes de crédit à Citicorp pour près de 24 milliards de francs.

■ **TRW : le groupe américain** a stoppé, mercredi 17 décembre, son projet Odyssey de téléphonie mobile par satellites. TRW va prendre 7 % de ICO Global Communications, qui développe un projet similaire.

■ **TELE DANMARK : l'opérateur de télécommunications danois** (17 000 personnes) a annoncé, mercredi 17 décembre, la suppression de 2 200 emplois d'ici à la fin de 1998.

Les publicitaires cherchent leur place dans la communication numérique

Après avoir abandonné le marché de la publicité sur Internet aux techniciens du multimédia, les grandes agences commencent à intégrer cette technologie dans les services qu'elles proposent à leurs clients

« L'INTERNET est un marché qui échappe pour l'instant aux agences de publicité. » Cette constatation de Cécile Moulard (Carat Multimédia), l'une des spécialistes de la publicité sur l'Internet en France, pourrait être contredite dans l'année qui vient. Sous la double stimulation de leurs clients, qui en savent souvent plus long sur le sujet *que leurs propres conseils* et d'un marché de la publicité sur le Web en forte croissance (environ 25 millions de francs en France en 1997, contre 5 millions en 1996), les agences de publicité commencent à réagir. Elles pourraient, sous peu, croiser le fer avec les *hot shops* des jeunes surdoués de la Toile et les sociétés conseils en informatique (SSII), qui pour l'instant leur dament le pion.

Pour cela, les agences doivent trouver leur propre modèle économique sur l'Internet. *« Les agences de publicité ne conseillent pas leurs clients dans la création de sites commerciaux, ni même dans la conception de campagnes sur le Web, car elles ne savent pas comment gagner de l'argent avec l'Internet »*, explique un spécialiste qui, en 1997, a géré près de 20 % des investissements publicitaires sur le Net en France. Pour commencer, il n'est plus question de faire des sites à moins de 200 000 francs. Les publicitaires veulent *« vendre du conseil en communication numérique »* et contestent avec vigueur la concurrence des petites structures qui pratiquent des tarifs sur lesquels ils ne peuvent s'aligner. Ces sociétés souvent issues de la télématique *« continuent à proposer des prix totalement ridicules sans se rendre compte qu'elles courent à leur propre perte »*, s'offusque Etienne Boisrond, le patron de Young & Rubicam en France. Il ne s'estime pas en mesure de concurrencer les créations de sites Web faites pour 40 000 ou 50 000 francs.

« PAS DE L'INTERNET PIZZA »

Même type de réaction chez Havas Advertising. Dans le groupe dirigé par Alain de Pouzilhac, on se positionne *« au rebours de ceux qui font de l'Internet pizza »*. *« Je ne fais pas un site tout chaud livré en dix minutes »*, se targue Pierre Louette, le responsable de Connect World, un label qui rassemble depuis avril les agences du groupe ayant une partie de leur activité dans le multimédia. Les douze agences qui revendiquent une appartenance à Connect World et qui réalisent chacune entre 5 % et 20 % de leur marge brute sur l'Internet auront contribué à hauteur de 300 millions de francs à la marge brute du groupe en 1997. D'après Pierre Louette, la progression en volume est forte (+ 20 % à + 30 % par rapport à 1996) et *« la rentabilité est en passe d'atteindre la rentabilité moyenne du groupe »*, soit 15 %.

Pour parvenir à ce résultat, la fourchette de prix des sites Web chez Havas Advertising oscille entre 300 000 ou 400 000 francs et peut dépasser 2 millions de francs. Et le patron de Connect World d'argumenter : *« Il y a trois mois, Toyota a créé son site aux Etats-Unis. Plus de 150 000 brochures ont été commandées. 7 500 véhicules ont été vendus. Passer douze minutes sur un site devient presque aussi fort que d'entrer chez un concessionnaire. »* L'importance des futures ventes justifierait largement, selon une majorité de publicitaires, des tarifs qui peuvent être dix fois supérieurs à ceux des *hot shops*.

Chez Grey Interactive, la filiale multimédia créée début décembre par le groupe publicitaire Grey, Marco Tinelli, le directeur général, parle aussi de rentabiliser son entreprise : *« On a fini de jouer »*, affirme-t-il en préambule. Mais il table sur des services complémentaires pour fidéliser ses annonceurs. Avec un Extranet baptisé Grey Interactive Web Factory, il compte *« rendre la main à ses clients »* pour qu'ils puissent, seuls, actualiser leur site sous le contrôle de l'agence, sans honoraires supplémentaires. *« Pour que les annonceurs reviennent vers les groupes publicitaires, il ne faut pas que l'agence soit un facteur bloquant, ni en termes de temps ni en termes financiers*, explique-t-il. *Il faut leur fournir toute la boîte à outils du Web sans leur donner le sentiment de se faire racketter par leur agence. »* Il lui faudra tout de même rentabiliser un investissement initial de 500 000 francs dans les serveurs qui hébergeront les sites. Jacques Hébert, président du directoire de Grey, semble confiant. Grey Interactive pourrait cesser de coûter de l'argent au groupe d'ici huit mois et lui permettre d'en gagner dans moins d'un an.

« Nous croyons être sortis de la phase d'exploration », explique M. Hébert. Il y a encore un an, *« on avait tous une démarche d'enfant dans un magasin de jouets*, reconnaît Etienne Boisrond. *Après la fascination liée à la technologie, vient l'heure de la réflexion. Il faut que l'on soit capable aujourd'hui de dire à quoi cela sert de construire de vraies stratégies de marques dans le numérique. »*

Florence Amalou

Des enfants sont victimes d'une « épilepsie télévisuelle » au Japon

TOKYO
correspondance

Pocket Monster (« monstre de poche ») ou Pockemon, le dessin animé favori des enfants japonais, est accusé d'avoir « hypnotisé » des centaines de jeunes téléspectateurs. A la 20e minute de l'épisode diffusé mardi 18 décembre, à 18 h 30, par la chaîne Tokyo Telebi, les enfants ont été pris de convulsions, apparemment provoquées par des flashes de couleurs figurant une explosion. La scène incriminée aurait duré 4 secondes et demie. Certains se sont évanouis, d'autres ont vomi du sang. D'autres encore se sont plaints de maux de tête, de sensations d'essoufflement ou de troubles de la vision. Beaucoup ont présenté des symptômes comparables à l'épilepsie : au total, 735 enfants et quelques adultes ont été transportés à l'hôpital ; près de 10 000 personnes auraient ressenti le phénomène. La police et le ministère des postes et des télécommunications, qui supervise les télévisions, ont aussitôt lancé une enquête. Selon des experts japonais, il pourrait s'agir d'une forme d'épilepsie télévisuelle, l'effet conjugué des éclairs stroboscopiques, des couleurs et des sons ayant agi sur les cellules nerveuses des téléspectateurs. Des malaises semblables ont par le passé été provoqués par des jeux vidéo.

BAISSE DE L'ACTION NINTENDO

Début 1993, des cas d'épilepsie photosensible avaient été enregistrés en Grande-Bretagne et au Japon (*Le Monde* des 16 et 27 janvier 1993). En France, le gouvernement de l'époque avait demandé à la Commission de sécurité des consommateurs une étude qui avait conclu à la responsabilité des jeux vidéo dans une trentaine de cas d'épilepsie.

C'est la première fois toutefois que le phénomène revêt une telle ampleur. La série a été déprogrammée en attendant les résultats de l'enquête. Les officiels de Tokyo Telebi se sont confondus en excuses, et une chaîne de magasins vidéo s'est empressée de retirer de la location les exemplaires de Pockemon.

Le dessin animé a l'un des plus forts taux d'audience (environ 16 %) sur ce créneau horaire. Son extrême popularité est due au jeu vidéo du même nom, lancé en février 1996 par Nintendo, qui en a déjà vendu 7 millions d'exemplaires et prévoit de le commercialiser aux Etats-Unis. Nintendo, dont l'action a perdu 2 % suite à l'incident, s'est empressé de préciser que son jeu est en noir et blanc et que les images sont rudimentaires, contrairement au dessin animé.

Brice Pedroletti

DÉPÊCHES

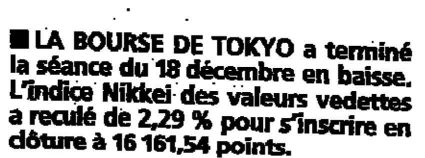
■ **TÉLÉVISION : la grève à France 3 aurait coûté plus de 45 millions de francs à la chaîne publique.** Dans un entretien à *Libération*, jeudi 18 décembre, Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, précise que *« la perte de recettes publicitaires et de parrainage s'élève à 45 millions. Mais il faut soustraire des économies sur les programmes non diffusés et même sur les jours de grève non payés »*. Plaidant pour la pluriannualité du financement de l'audiovisuel public, le patron de France Télévision estime que le fonctionnement budgétaire français *« est un très mauvais système, qui sanctionne la bonne gestion et qui favorise la mauvaise »*.

■ **PRESSE : l'hebdomadaire algérien *La Nation*, interdit depuis un an, peut désormais être lu** sur le site Internet de Reporters sans frontières à l'adresse suivante : www.calvacom.fr/rsf. Salima Ghezali, directrice de *La Nation*, a reçu, mercredi 17 décembre à Strasbourg, le prix Sakharov des droits de l'homme, décerné par le Parlement européen.

■ **Les présidents de quatre syndicats de la presse quotidienne et hebdomadaire ont demandé,** mercredi 17 décembre, au premier ministre, Lionel Jospin, que le maintien pendant un an de l'abattement fiscal de 30 % des journalistes ne soit pas soumis à un seuil de revenus. Un amendement au projet de loi de finances pour 1998, voté jeudi 11 décembre, avait fixé ce seuil pour les soixante-douze professions concernées à 300 000 francs nets.

■ **SONDAGES : les enquêteurs d'Ipsos Interview ont repris le travail,** mercredi 17 décembre, après un mouvement de grève de douze jours (*Le Monde* du 16 décembre). Les salariés, qui protestaient contre l'abaissement du taux horaire de 47 francs à 40 francs bruts, sont parvenus à un compromis avec la direction sur un taux horaire brut de 44 francs.

هكذا من الاصل



■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du 18 décembre en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a reculé de 2,29 % pour s'inscrire en clôture à 16 161,54 points.

■ LE DOLLAR était stable, jeudi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 1,7725 mark et 5,9370 francs.

■ LA BANQUE DU JAPON est intervenue pour la deuxième journée consécutive, pour vendre des dollars face au yen. Le billet vert cotait 127,35 yens.

■ L'OR a ouvert en légère hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'inscrivait à 287,80-288,20 dollars, contre 287,50-288,00 dollars la veille à la clôture.

■ WALL STREET s'était légèrement replié, mercredi 17 décembre. Le Dow Jones avait terminé la séance en baisse de 0,24 %, à 7 957,41 points, dans un marché actif.

LES PLACES BOURSIÈRES

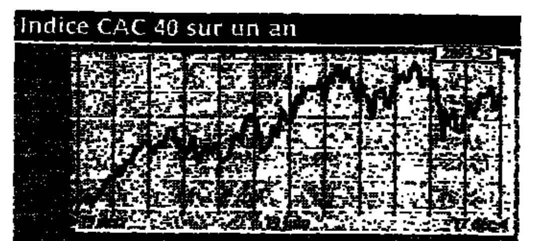
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris renoue avec les 2 900 points

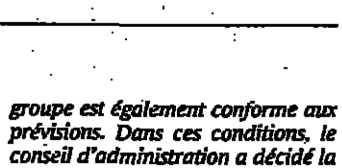
APRÈS l'affaiblissement de la veille dans le sillage du dollar, la Bourse de Paris se raffermissait, jeudi 18 décembre, grâce à une reprise du billet vert. En hausse de 0,27 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure et demie plus tard, un gain de 0,36 % à 2 903,58 points. Le marché est assez actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 2 milliards de francs.

Le dollar se reprenait face au franc à 5,9465 francs contre 5,9213 francs mercredi soir. Le billet vert se reprend par rapport aux principales devises, des opérateurs doutant de l'efficacité du plan de relance japonais.

Du côté des valeurs, à la reprise des cotations, Bertrand Faure montait de 10 %. ECIA a lancé une offre publique sur Bertrand Faure, Peugeot progressait de 4,3 %, Eiffage gagnait 3,2 % après l'annonce de la reprise de distribution du dividende. Castorama gagnait 3,8 %, et Moulinex, qui a renoué avec les bénéfices pour l'exercice 1997-98, s'appréciait de 2,5 %. Paribas gagne 1,4 %. Le président du directoire de Paribas, André Lévy-Lang, estime que la compagnie financière ne doit pas être opéable au rabais. CGIP reculait de 2,8 % et Pathé de 2,12 %. Sodexho Alliance perdait 2 %.



Indice CAC 40 sur un an

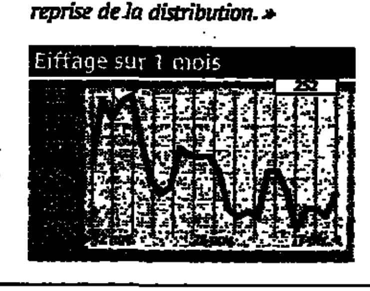


CAC 40/5 jours

Eiffage, valeur du jour

LE GROUPE de construction Eiffage a terminé la séance du mercredi 17 décembre en hausse. Le titre a gagné 1,2 %, à 252 francs, dans un volume de 81 000 titres.

La société a annoncé, après la fermeture du marché, la reprise de distribution du dividende avec un acompte de huit francs le 31 décembre 1997. *« Comme prévu, le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1997 s'élèvera à 33 milliards de francs,* précise le communiqué. *L'évolution financière du groupe est également conforme aux prévisions. Dans ces conditions, le conseil d'administration a décidé la reprise de la distribution. »*



Eiffage sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
Bertrand Faure	422,40	+9,60	+109
Peugeot	721	+5,97	+23,45
Eiffage	262	+3,96	+27,80
Promodes	2331	+3,58	+59,11
Schneider SA	315,50	+3,08	+31,51
BIC	407	+2,98	+4,62
Castorama Dub.(Li)	699	+2,79	−21,72
Carbone Lorraine	1775	+2,38	+80,75
Moulinex #	146,70	−2,23	+29,90
Renault	171,90	+2,33	+54,17
BAISSES, 12h30			
Imetal	717	−4,65	−6,39
Credit Lyonnais CI	306,50	−3,91	+130,45
De Dietrich	266	−3,36	+36,06
CGIP	1900	−2,56	+32,77
Saupiquet (Ns)	595	−2,45	−18,49
Gaz et Eaux	2455	−2,38	+21,75
Eurafrance	2363	−2,35	+5,39
Dev.R.N-P.Cal Li #	44	−2,11	+1,14
Sodexho Alliance	3016	−2,18	+6,16
Ingenico	112,80	−1,91	+29,65

VALEURS LES PLUS ACTIVES

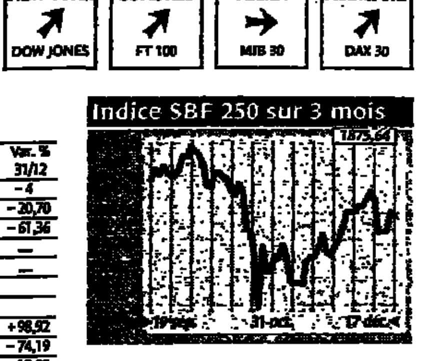
SÉANCE, 12h30	18/12 Titres échangés	Capitalisation en F
C.C.F.	790062	330611878,80
Bertrand Faure	773397	327221455
Paribas	502252	255644519
AGF-Ass.Gen.France	538407	170713720,80
Peugeot	215751	154290597
LVMH Moet Hen.	137028	128664539
Elf Aquitaine	181719	121589402
Societe Generale	143262	120996520
France Telecom	550939	118414930,10
Eaux (Cie des)	130410	103743900

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

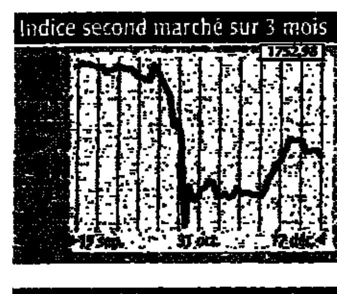
HAUSSES, 12h30	Cours au 18/12	Var. % 17/12	Var. % 31/12
Le Bourget	144	+10,76	−4
Groupe Partouche #	337	+8,30	−20,70
S.T. Dupont#	68	+8,28	−61,36
Algeco #	277,10	+7,56	—
April S.A.#(LY)	257,30	+5,82	—
BAISSES, 12h30			
Meub.Tricoire (Ns)	1,85	−29,12	+98,92
Sport Elec SA	80	−22,25	−74,19
IDI	429,80	−18,84	+19,09
M.B.Electronique	513	−13,91	+2,60
Moneyline #	47	[illegible]	−41,97

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

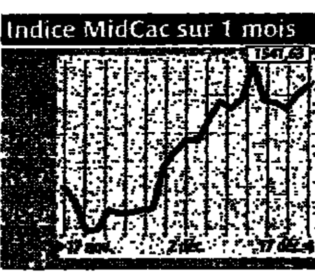
	17/12	16/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1978,99	1988,81	−0,54
Ind. gén. SBF 250	1875,64	1884,98	−0,50
Ind. Second Marché	1752,98	1761,24	−0,47
Indice MidCac	1541,63	1537,63	+0,26
Valeurs indus.	2089,78	2097,27	−0,36
1 - Energie	2638,62	2595,95	+1,65
2 - Produits de base	1878,07	1910,97	−1,72
3 - Construction	1849,67	1830,13	+1,07
4 - Biens d'équip.	1437,88	1459,82	−1,51
5 - Automobile	2247,17	2248,98	−0,07
6 - Biens consom.	3529,03	3552,62	−0,67
7 - Indus. agro-alim.	1533,99	1542,75	−0,57
Services	2033,51	2039,15	−0,28
8 - Distribution	3750,68	3784,91	−0,91
9 - Autres services	1338,17	1336,12	+0,15
Sociétés financières	1522,81	1538,26	−1,07
10 - Immobilier	711,93	718,73	−0,95
11 - Services financ.	1626,53	1648,31	−1,32
12 - Sociétés invest.	1678,04	1678,88	−0,05



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

Recul à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 18 décembre en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a reculé de 2,29 % pour s'inscrire en clôture à 16 161,54 points. Les opérateurs craignent que la remontée du yen n'érode les bénéfices des entreprises exportatrices nippones.

La veille, Wall Street s'était légèrement repliée. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait reculé de 0,24 % pour finir à 7 957,41 points. Le volume des transactions avait été élevé avec 622 millions d'actions échangées.

La chute de l'action 3M, l'une des valeurs vedettes, qui a perdu près de 10 %, avait été à l'origine de la baisse de la Bourse de New York. Celle-ci avait pourtant bien débuté la séance, soutenue par la reprise à la Bourse de Tokyo après l'annonce du plan de relance de l'économie japonaise.

Le titre 3M a plongé après que le fabricant de matériel de bureau eut annoncé une stagnation de ses résultats au quatrième trimestre en raison de la force du dollar, de la crise en Asie et au Brésil et d'une progression modérée des ventes aux Etats-Unis.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/12	Cours au 16/12	Var. en %
Paris CAC 40	2908,57	[illegible]	−0,12
New-York/DJ indus.	8026,79	[illegible]	+0,63
Tokyo/Nikkei	16541,10	[illegible]	+3,36
Londres/FT100	5207,50	[illegible]	+0,08
Francfort/Dax 30	4158,68	[illegible]	+1,80
Frankfort/Commer.	1363,20	[illegible]	+1,79
Bruxelles/Bel 20	3026,06	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2497,77	[illegible]	+0,87
Milan/MIB 30	1282	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	618	[illegible]	+0,44
Madrid/Ibex 35	629,31	[illegible]	−0,21
Stockholm/Affarsal	2334,05	[illegible]	—
Londres FT30	3277,10	[illegible]	−0,01
Hong Kong/Hang S.	10692,70	[illegible]	+3,24
Singapour/Strait t	1569,31	[illegible]	+0,49

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

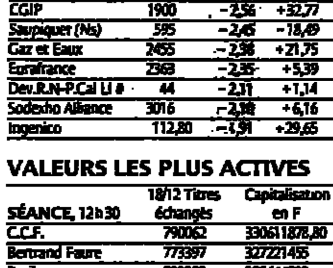
	17/12	16/12
Alcoa	71,87	69,68
Allied Signal	36,68	36,87
American Express	89,18	89,68
AT & T	57,93	56,93
Boeing Co	50,56	50,43
Caterpillar Inc.	50,68	48,81
Chevron Corp.	74,87	75,75
Coca-Cola Co	65,93	65,68
Disney Corp.	96,81	96,12
Du Pont Nemours&Co	61	62,12
Eastman Kodak Co	56,50	54,56
Exxon Corp.	62,75	63,56
Gén. Motors Corp.H	64,18	64,68
Gén. Electric Co	75,37	75,43
Goodyear T & Rubbe	64,93	65,43
Hewlett-Packard	63,25	63,37
IBM	102	103,56
Ind Paper	44,50	43,56
J.P. Morgan Co	123	119,37
Johnson & Johnson	66,37	65,31
Mc Donalds Corp.	45,37	45,68
Merck & Co.Inc.	107,31	106,68
Minnesota Mng.&Mfg	84,87	93,87
Philip Moris	44,81	45,25
Procter & Gamble C	81,31	83,37
Sears Roebuck & Co	44,06	44,18
Travelers	55,93	54,87
Union Carb.	44,75	45,62
Utd Technol	73,06	73,37
Wal-Mart Stores	40,06	40,81

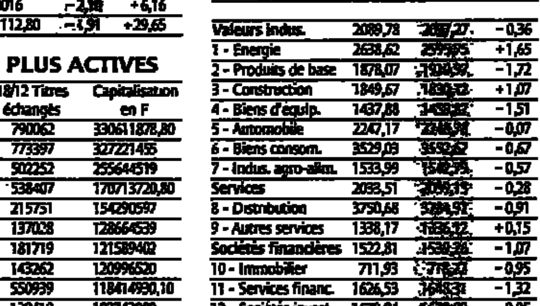
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

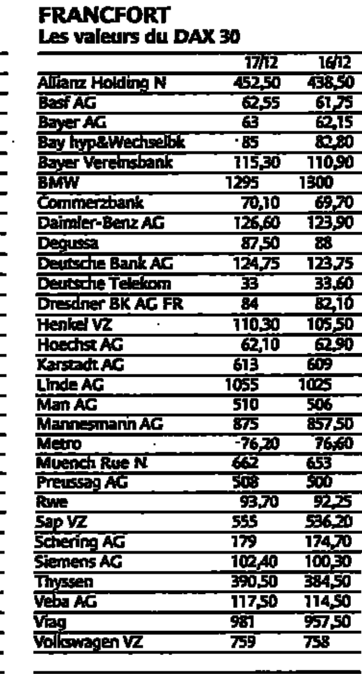
	17/12	16/12
Allied Lyons	5,35	5,41
Barclays Bank	17,32	17,50
B.A.T. industries	5,68	5,63
British Aerospace	17,05	17,36
British Airways	5,74	5,73
British Petroleum	8,22	8,16
British Telecom	4,80	4,80
B.T.R.	1,83	1,79
Cadbury Schweppes	6,32	6,37
Eurotunnel	0,59	0,59
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,48	14,49
Granada Group Plc	8,98	8,85
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Guinness	5,92	5,93
Great Ic	7,53	7,52
H.S.B.C.	15,38	15,02
Impérial Chemical	9,43	9,49
Legal & Gen. Grp	5,30	5,30
Lloyds TSB	7,92	7,78
Marks and Spencer	6,11	6,20
National Westminst	10,61	10,30
Peninsular Orienta	6,80	6,95
Reuters	6,59	6,68
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	4,57	4,54
Tate and Lyle	4,89	4,89
Zeneca	20,82	20,28

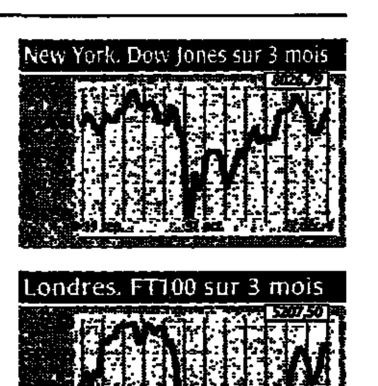
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	17/12	16/12
Allianz Holding N	452,50	438,50
Basf AG	62,55	61,75
Bayer AG	63	62,15
Bay hyp&Wechselbk	85	82,80
Bayer Vereinsbank	115,30	110,90
BMW	1295	1300
Commerzbank	70,10	69,70
Daimler-Benz AG	126,60	123,90
Degussa	87,50	88
Deutsche Bank AG	124,75	123,75
Deutsche Telekom	33	33,60
Dresdner BK AG FR	84	82,10
Henkel VZ	110,30	105,50
Hoechst AG	62,10	62,90
Karstadt AG	613	609
Linde AG	1055	1025
Man AG	510	506
Mannesmann AG	875	857,50
Metro	76,20	76,60
Muench Rue N	662	653
Preussag AG	508	500
Rwe	93,70	92,25
Sap VZ	555	536,20
Schering AG	179	174,70
Siemens AG	102,40	100,30
Thyssen	390,50	384,50
Veba AG	117,50	114,50
Viag	981	957,50
Volkswagen VZ	759	758









New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois

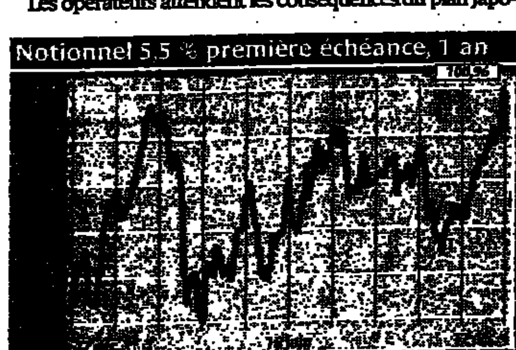
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

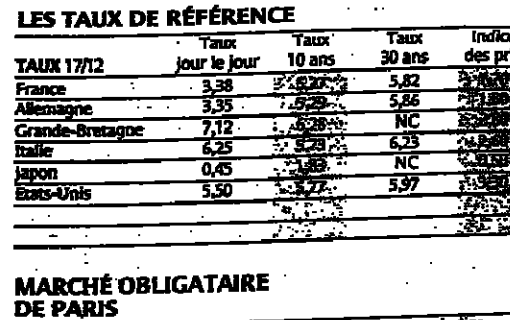
Légère reprise du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, jeudi 18 décembre. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 8 centièmes à 101,06 dès l'ouverture. La veille, il avait terminé la séance sur un repli de 18 centièmes à 100,98. En dépit de ce repli, les analystes restent optimistes, estimant que l'orientation des marchés obligataires est positive.

Les opérateurs attendent les conséquences du plan japonais de relance, qui comporte des émissions supplémentaires d'obligations par l'Etat. *« Etant donné le faible rendement de ces émissions, de l'ordre de 2 %, il n'y a pas de risque d'un rapatriement par les investisseurs nippons de leurs fonds des Etats-Unis pour acquérir ces titres »,* indique Nordine Naam, économiste à la banque Dresdner Kleinwort. L'émission de l'emprunt d'Etat nippon ne devrait donc pas nuire aux marchés obligataires des deux côtés de l'Atlantique.



Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,38	5,20	5,82	[illegible]
Allemagne	3,35	5,29	5,86	[illegible]
Grande-Bretagne	7,12	6,28	NC	[illegible]
Italie	6,25	5,79	6,23	[illegible]
Japon	0,45	1,83	NC	[illegible]
Etats-Unis	5,50	5,77	5,97	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/12	Taux au 16/12	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,79	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,09	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 17/12	Vente 17/12	Achat 16/12	Vente 16/12
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,29	[illegible]	4,44
3 mois	[illegible]	4,35	[illegible]	4,45
6 mois	[illegible]	3,81	[illegible]	3,78
1 an	[illegible]	4,04	[illegible]	4,03
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 17/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	68576	[illegible]	101,08	[illegible]	101
Juin 98	15	[illegible]	100,40	[illegible]	100,40
Sept. 98	2	[illegible]	100,40	[illegible]	100,40
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	16727	[illegible]	96,17	[illegible]	96,17
Juin 98	3374	[illegible]	95,98	[illegible]	95,98
Sept. 98	3261	[illegible]	95,82	[illegible]	95,82
Déc. 98	1149	[illegible]	95,63	[illegible]	95,62
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	340	[illegible]	100,44	[illegible]	100,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	16543	[illegible]	2930	[illegible]	2927
Janvier 98	3803	[illegible]	2938	[illegible]	2947
Février 98	251	[illegible]	2947	2991,30	2947
Mars 98	1177	[illegible]	2951	[illegible]	2947

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,9110 | US/DM ↘ 1,7739 | US/¥ ↘ 127,0700 | DM/F ↗ 3,3494 | £/F ↗ 9,7640

Petite hausse du dollar

LE DOLLAR se reprenait très légèrement, jeudi 18 décembre. Dès les premières transactions interbancaires, le billet vert s'échangeait à 5,9392 francs et 1,7740 deutschemark contre 5,9213 francs et 1,7643 deutschemark mercredi au cours des derniers échanges entre banques.

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, la devise américaine cédait un peu de terrain contre le yen sur fond de rumeurs d'intervention de la Banque du Japon pour enrayer la hausse du dollar. Ce dernier a atteint un plus bas niveau à 126,85 yens après une intervention de la banque centrale sur le marché pour acheter des yens lorsqu'il a dépassé les 127,50 yens. Le billet vert a ensuite regagné rapidement les 127 yens. Si la BoJ veut soutenir le yen contre le dollar, c'est le bon moment, estiment les opérateurs. La devise japonaise a en effet été dopée par l'annonce mercredi d'une réduction d'impôts de 2 000 milliards de yens.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/12	% 16/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,9400	+0,01	322	346
Ecu	6,6075	−0,01	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,9110	−0,99	5,6000	6,2000
Belgique (100 F)	16,2310	+0,01	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,2000	+0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4155	+0,07	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,8900	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,6430	−0,04	8,2200	9,0600
Gde-Bretagne (1 L)	9,7640	+0,30	9,3300	10,1800
Grèce (100 drach.)	2,1255	+0,07	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,6600	−0,09	70	80
Suisse (100 F)	412,4900	+0,54	399	423
Norvège (100 k)	81,8800	+0,29	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,6080	+0,02	45,6500	48,3500
Espagne (100 pes.)	3,9555	−0,04	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1662	−0,75	3,8900	4,4500
Japon (100 yens)	4,6500	+2,11	4,4600	4,8100
Finlande (mark)	110,9900	−0,02	104,5000	115,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	18/12	17/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7739	1,7816	−0,43
TOKYO : USD/Yens	127,0700	130,8200	−2,95

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9297	5,9277	5,9456	5,9446
Yen (100)	4,6691	4,6656	4,5419	4,5377
Deutschemark	3,3501	3,3498	3,3494	3,3489
Franc Suisse	4,1293	4,1265	4,1486	4,1456
Lire ital. (1000)	3,4211	3,4180	3,4179	3,4159
Livre sterling	9,7354	9,7262	9,7130	9,7072
Peseta (100)	3,9584	3,9544	3,9583	3,9550
Franc Belge (100)	16,232	16,214	16,240	16,219

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

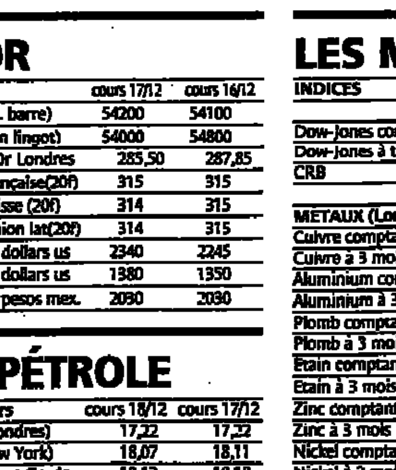
DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,49	4,28	3,73
Eurodollar	5,84	5,81	5,81
Eurolivre	7,44	7,63	7,64
Eurodeutschemark	3,73	3,78	3,80

L'OR

	cours 17/12	cours 16/12
Or fin (k. barre)	54200	54100
Or fin (en lingot)	54000	54800
Once d'Or Londres	285,50	287,85
Pièce française(20f)	315	315
Pièce suisse (20f)	314	315
Pièce Union lat(20f)	314	315
Pièce 20 dollars us	2340	2245
Pièce 10 dollars us	1380	1350
Pièce 50 pesos mex.	2030	2030

LE PÉTROLE

En dollars	cours 18/12	cours 17/12
Brent (Londres)	17,22	17,22
WTI (New York)	18,07	18,11
Light Sweet Crude	18,13	18,18



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	18/12	17/12
Dow-Jones comptant	131,83	[illegible]
Dow-Jones à terme	142,47	142,65
CRB	233,01	234,01

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1730,50	1754,50
Cuivre à 3 mois	1754,50	1781,50
Aluminium comptant	1501,75	1509,50
Aluminium à 3 mois	1523,50	1545,50
Plomb comptant	525,50	526,50
Plomb à 3 mois	532,50	539,50
Etain comptant	5360	5485
Etain à 3 mois	5285	5400
Zinc comptant	1102,25	1104,50
Zinc à 3 mois	1121,50	1137
Nickel comptant	5927,50	5980
Nickel à 3 mois	6015	6025

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	591	592,60
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	184,80	191,05
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	331,50	332,50
Maïs (Chicago)	259,25	261
Grain. soja (Chicago)	686	689,50
Tourt. soja (Chicago)	216,10	215,70
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	75,50	75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1707	1693
Café (Londres)	1725	1659
Sucre blanc (Paris)	301,80	302
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	66,12	67,19
Jus d'orange (New-York)	88,65	86,80

هكذا من الاصل

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,57 %
CAC 40 : 2909,83

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	963	963	—	971
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	—	920
Renault (T.P.)	1770	1778	+ 0,45	1790
Rhone Poulenc(T.P)	2260	2260	—	2250
Saint Gobain(T.P.)	1268	1268	—	1253
Thomson S.A (T.P)	929	921	- 0,86	910
Accor	1129	1146	+ 1,50	1100
AGF-Ass.Gen.France	317,10	316,80	- 0,09	330
Air Liquide	905	898	- 0,77	930
Alcatel Alsthom	739	748	+ 1,21	720
Atos (ex.Axime) CA	742	735	- 0,94	740
Axa	466,50	464,50	- 0,42	415
Bail Investis	795	800	+ 0,62	760
Bancaire (Cie)	1004	1012	+ 0,79	790
Bazar Hot. Ville	532	530	- 0,37	550
Bertrand Faure	● 385,40	422,40	+ 9,60	365
BIC	395,20	407	+ 2,98	430
BIS	490	490	—	490
B.N.P.	323,20	320	- 0,99	255
Bollore Techno.	773	761	- 1,55	735
Bongrain	2550	2515	- 1,37	2250
Bouygues	652	650	- 0,30	595
Bouygues Offs.	259	260	+ 0,38	275
Bull#	62	62,30	+ 0,48	64
Canal +	1015	1010	- 0,49	1020
Cap Gemini	469,90	468	- 0,40	475
Carbone Lorraine	1735	1775	+ 2,30	1560
Carrefour	2954	2996	+ 1,42	3000
Casino Guichard	323,90	325,70	- 0,06	325
Casino Guich.ADP	251,50	251,50	—	250
Castorama Dub.(Li)	680	699	+ 2,79	600
C.C.F.	418	418,40	+ 0,09	350
Cegid (Ly)	610	615	+ 0,81	605
Cerus Europ.Reun	35	35	—	32
Cetelem	854	859	+ 0,58	625
CGIP	1950	1909	- 2,56	1830
Chargeurs	342,60	339	- 1,05	350
Christian Dalloz	721	717	- 0,55	725
Christian Dior	576	572	- 0,69	605
Ciments Francais	231,20	230,20	- 0,43	230
Cipe France Ly #	179,80	—	—	158
Clarins	428	429	+ 0,23	435
Club Mediterranee	400	399,50	- 0,12	415
Coflexip	643	646	+ 0,46	610
Colas	871	866	- 0,57	840
Comptoir Entrep.	12,20	12,05	- 1,22	11,50
Comptoirs Mod.	2879	2888	+ 0,31	2560
CPR	476,90	484	+ 1,48	440
Cred.Fon.France	87	87	—	64
Credit Lyonnais CI	319	306,50	- 3,91	250
Cred.Nat.Natexis	355	350,50	- 1,26	320
CS Signaux(CSEE)	176,70	177	+ 0,16	181
Damart	3944	3900	- 1,11	3760
Danone	1100	1088	- 1,09	930
Dassault-Aviation	1365	1350	- 1,09	1250
Dassault Electro	601	599	- 0,33	580
Dassault Systemes	179,50	181	+ 0,83	157
De Dietrich	274,70	266	- 3,16	270
Deveaux(Ly)#	670	670	—	620
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,95	44	- 2,11	46
Dexia France	681	683	+ 0,29	615
DMC (Dollfus Mi)	102	102,80	+ 0,78	98
Dynaction	152	151,70	- 0,19	159
Eaux (Gle des)	789	797	+ 1,01	755
Eiffage	252	262	+ 3,96	250
Elf Aquitaine	665	668	+ 0,45	725
Eramet	230	232,50	+ 1,08	235
Eridania Beghin	974	974	—	920
Essilor Intl	1753	1750	- 0,17	1640
Essilor Intl.ADP	1610	1616	+ 0,37	1550
Esso	469	466	- 0,63	488
Eurafrance	2420	2363	- 2,35	2380
Euro Disney	7,10	7,05	- 0,70	8
Europe 1	1176	1172	- 0,34	1200
Eurotunnel	5,70	5,65	- 0,87	5,90
Fimalac SA	460	464	+ 0,86	475
Finextel	107	107	—	105
Fives-Lille	349,10	350	+ 0,25	315
France Telecom	214	215,30	+ 0,60	220
Fromageries Bel	4225	4230	+ 0,11	4090
Galeries Lafayette	2880	2866	- 0,48	2650
GAN ex.dt sous	138,80	138,90	+ 0,07	133
Gascogne (B)	462	463,90	+ 0,41	480
Gaumont #	400,10	403	+ 0,72	390
Gaz et Eaux	2515	2455	- 2,38	2420
Geophysique	805	797	- 0,99	780
G.F.C	517	515	- 0,38	520
Groupe Andre S.A.	594	595	+ 0,16	545
Groupe GTM	397,50	401	+ 0,88	360
Gr.Zannier (Ly) #	140	140	—	120
Guilbert	830	820	- 1,20	775
Guyenne Gascogne	1800	1792	- 0,44	1750
Hachette Fili.Med.	1180	1200	+ 1,69	1670
Havas	430,30	429,50	- 0,18	385
Havas Advertising	787	780	- 0,88	695
Imetal	752	717	- 4,65	645
Immeubl.France	349,90	346	- 1,11	335
Infogrames Enter.	894	885	- 1	825
Ingenico	115	112,80	- 1,91	114
Interbail	159,90	157,30	- 1,62	166
Intertechnique	1315	1310	- 0,38	1200
ISIS	662	660	- 0,30	660
Jean Lefebvre	340,50	340	- 0,14	325
Klepierre	774	765	- 1,16	765
Labinal	1503	1491	- 0,79	1540
Lafarge	377	370,60	- 1,69	380
Lagardere	198	197	- 0,50	175
Lapeyre	326	323,20	- 0,85	330
Lebon	281	282,30	+ 0,46	255
Legrand	1755	1750	- 0,43	1110
Legrand ADP	750	741	- 1,20	735
Legris indust.	207,90	206,90	- 0,48	205
Locindus	750	750	—	760
L'Oreal	2238	2250	+ 0,53	2280
LVMH Moet Hen.	945	941	- 0,42	1020
Marine Wendel	655	656	+ 0,15	640
Metaleurop	53,50	54,20	+ 1,30	57
Metrologie Inter.	13,60	13,60	—	14
Michelin	289	291	+ 0,69	315
Moulinex #	143,50	146,70	+ 2,22	125
Nord-Est	118,60	118	- 0,50	116
Nordon (Ny)	385	385	—	400
NRJ #	627	630	+ 0,36	790
Olipar	67	[illegible]	—	67
Paribas	500	510	+ 2	425
Pathe	1130	1121	- 0,79	1120
Pechiney	230	229,90	- 0,04	225
Pernod-Ricard	326	324	- 0,61	300
Peugeot	681	721	+ 5,87	630
Pinault-Print.Red.	2998	2995	- 0,10	2800
Plastic Omn.(Ly)	740	745	+ 0,67	655
Primagaz	480,10	480	- 0,02	485
Promodes	2252	2331	+ 3,50	2080
Publicis #	509	508	- 0,19	530
Remy Cointreau	85,60	85,50	- 0,11	91
Renault	168,30	171,90	+ 2,13	162
Rexel	1709	1725	+ 0,93	1590
Rhone Poulenc A	259	261	+ 0,77	265
Rochette (La)	24,05	24,20	+ 0,62	23
Rue Imperiale(Ly)	5020	4960	- 1,19	5310
Sade (Ny)	192,10	193	+ 0,46	185
Sagem SA	2630	2585	- 1,71	2510
Saint-Gobain	847	847	—	806
Salomon (Ly)	518	518	—	510
Salvepar (Ny)	466	465	- 0,21	452
Sanofi	615	620	+ 0,81	595
Sat	1690	1661	- 1,71	1650
Saupiquet (Ns)	610	595	- 2,45	500
Schneider SA	305	315,50	+ 3,44	320
SCOR	287,20	284,70	- 0,87	250
S.E.B.	795	793	- 0,25	675
Sefimeg CA	312,10	315	+ 0,92	350
SEITA	214,50	212	- 1,16	195
Selectibanque	68	67	- 1,47	68
SFIM	1000	1000	—	1020
SGE	149,20	149,50	+ 0,20	149
Sidel	584,10	590,60	+ 1,11	348
Sillic CA	815	812	- 0,36	800
Simco	409,30	407	- 0,56	380
S.I.T.A.	1097	1102	+ 0,45	1080
Skis Rossignol	105,10	106,20	+ 1,04	102
Societe Generale	843	842	- 0,11	780
Sodexho Alliance	3081	3016	- 2,10	2800
Sommer-Allibert	209	208,50	- 0,23	199
Sophia	227	227	—	230
Spir Communic. #	365,10	366	+ 0,24	385
Strafor Facom	389	391,50	+ 0,64	395
Suez Lyon.des Eaux	660	668	+ 1,21	605
Synthelabo	727	737	+ 1,37	735
Technip	650	649	- 0,15	625
Thomson-CSF	185	187	+ 1,08	158
Total	626	630	+ 0,63	565
UIF	397	392	- 1,25	405
UIS	202	202,50	+ 0,24	205
Unibail	577	577	—	565
Union Assur.Fdal	749	751	+ 0,26	655
Usinor	82,40	82,60	+ 0,24	82
Valeo	387,90	389	+ 0,28	380
Vallourec	347	344	- 0,86	380
Via Banque	173,90	172	- 1,09	168
Worms & Cie	420	417,10	- 0,69	—
Zodiac ex.dt divid	1383	1382	- 0,07	1280
Elf Gabon	1000	990	- 1	2000

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	123,30	122,60	- 0,56	118
Adecco S.A.	1570	1602	+ 2,03	1600
Adidas AG #	808	820	+ 1,48	825
American Express	530	528	- 0,37	485
Anglo American #	235	239	+ 1,70	225
Amgold #	209,20	212	+ 1,33	240
Arjo Wiggins App.	16,65	16,05	- 3,60	17
A.T.T. #	345	343,50	- 0,43	330
Banco Santander #	183,50	183	- 0,27	178
Barrick Gold #	108,40	109,40	+ 0,92	108
B.A.S.F. #	211,20	208,50	- 1,27	218
Bayer #	210	208	- 0,95	230
CCG ex.dt Rep.	4,62	[illegible]	—	11
Crown Cork ord.#	303,90	[illegible]	—	285
Crown Cork PF CV#	270	[illegible]	—	250
Daimler Benz #	426	416	- 2,34	405
De Beers #	121	121,90	+ 0,74	130
Deutsche Bank #	415,10	420,80	+ 1,85	385
Guinness Plc #	57,30	58	+ 1,22	58
Dresdner Bank	281	281,50	+ 0,17	245
Driefontein #	40	40,30	+ 0,75	39
Du Pont Nemours #	368,20	364,70	- 0,95	360
Eastman Kodak #	332	336,30	+ 1,29	325
East Rand #	1,26	1,26	—	1,50
Echo Bay Mines #	16,15	16,45	+ 1,85	16
Electrolux #	441	[illegible]	—	478
Ericsson #	227	228	+ 0,44	255
Ford Motor #	287	289,70	+ 0,94	350
Freegold #	24,25	25	+ 3,09	22
Gencor act.regr.	9,10	9,25	+ 1,64	9,50
General Elect. #	442	447,40	+ 1,22	420
General Motors #	383	380,10	- 0,75	367
Cie Belgique #	580	575	- 0,86	580
Hanson PLC reg.	27,60	27,30	- 1,08	22
Harmony Gold #	13,30	13,35	—	13,50
Hitachi #	44,25	43,80	- 1,01	43
Hoechst #	208,40	206,10	- 1,10	215
I.B.M #	620	606	- 2,25	610
I.C.I #	91,20	91,70	+ 0,54	85
Ito Yokado #	299	301,10	+ 0,70	224
Kingfisher plc #	81,75	83,80	+ 2,50	82
Matsushita #	85,25	84,80	- 0,52	85
Mc Donald's #	270	271	+ 0,37	285
Merck and Co #	624	639	+ 2,40	640
Mitsubishi Corp.#	47,20	46,80	- 0,84	45
Mobil Corporat.#	434	426	- 1,84	366
Morgan J.P. #	710	728	+ 2,53	675
Nestle SA Nom. #	8780	8800	+ 0,22	8650
Nipp. MeatPacker #	76,80	75,10	- 2,21	75
Nokia A	428	424,90	- 0,72	415
Norsk Hydro #	295,50	287,60	- 2,67	303
Petrofina #	2284	2284	—	2300
Philip Morris #	267	265	- 0,74	258
Philips N.V #	354	367,50	+ 3,81	425
Placer Dome Inc #	70,70	72,40	+ 2,40	77
Procter Gamble #	487	481	- 1,23	495
Quilvest	301	301	—	310
Randfontein #	8,10	8,05	- 0,61	9
Rio Tinto PLC #	70,90	71,55	+ 0,91	74
Royal Dutch #	328,30	326,90	- 0,42	325
Sega Enterprises	122,60	122,60	—	167
Saint-Helena #	18,35	18,05	- 1,63	18
Schlumberger #	471,50	463,60	- 1,67	480
SGS Thomson Micro.	336	337	+ 0,29	305
Shell Transport #	43,40	43,55	+ 0,34	46
Siemens #	344,10	346	+ 0,55	380
Sony Corp. #	536	533	- 0,55	498
Sumitomo Bank #	71,20	70,10	- 1,54	69
T.D.K #	452	456,20	+ 0,92	420
Telefonica #	182	178,10	- 2,14	158
Toshiba #	24,75	24,50	- 1,01	26
Unilever act.Div.#	360,50	363	+ 0,69	340
United Technol. #	434	436,90	+ 0,66	435
Vaal Reefs #	214,80	218	+ 1,48	230
Volkswagen A.G #	3255	3270	+ 0,46	3180
Volvo (act.B) #	160	158,90	- 0,68	166
Western Deep #	101	101,80	+ 0,79	111
Yamanouchi #	142,90	138	- 3,42	392
Zambia Copper	12,35	11,65	- 5,66	14

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 18 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	1,788
CEPME 9% 89-99 CA#	107,42	3,107
CEPME 9% 92-06 TSR	122,10	4,512 d
CFD 9,7% 90-03 CB	120,30	8,530
CFD 8,6% 92-05 CB	119,50	7,445 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	104,60	1,399
CFF 10,25%90-01CB#	115	7,947
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,28	5,096 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	100,52	8,084
CNA 9% 4/92-07	123,66	3,745 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	116,15	4,370
CRH 8,5% 10/87-88#	105,01	6,823 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,56	7,328
EDF 8,6% 92-04 #	117,70	6,079
Finansder 9%91-06#	124,41	0,666 ↑
Finansd.8,6%92-02#	113,60	7,775 ↓
Floral9,75% 90-99#	107,90	4,060
OAT 88-98 TME CA#	*100,02*	4,444
OAT 9/85-98 TRA	99,50	1,865 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	102,77	4,717
OAT TM8 87/99 CA#	—	3,057
OAT 8,125% 89-99 #	105,43	4,719
OAT 8,50%90/00 CA#	108,69	6,288
OAT 85/00 TRA CA#	102,70	1,530
OAT 10%5/85-00 CA#	112,65	5,753 o
OAT 89-01 TME CA#	101,15	4,444
OAT 10% 90-01 ecu	114,80	8,219
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	3,103 d
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,44	6,590
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,86	0,852 d
OAT 8,50% 89-19 #	134,18	1,374
OAT.8,50%92-23 CA#	135,75	5,696 ↑
SNCF 8,8% 87-94CA	105,11	7,812 d
Suez Lyon.Eaux 90	976	

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		38,20	37,80
Baccarat (Ny)	◆	475	475
Bains C.Monaco		511	522
Bque Transatlantl.	◆	178	178
B.N.P.Intercont.		900	880
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		350,10	348,50
Champex (Ny)		22,70	23,50
CIC Un.Euro.CIP		480	479
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2590	2390
Generali Fce Assur		1230	1230
Continental Ass.Ly		499	499
Darblay	◆	545	545
Didot Bottin	◆	700	700
Eaux Bassin Vichy	◆	3000	3000
Ecia		1169	1180
Ent.Mag. Paris	◆	1220	1220
Fichet Bauche		36,50	36,50
Fidei		30,55	30,80
Finalens		263,50	265
F.I.P.P.		300	300
Fonciere (Cie)	◆	585	585
Fonc. Lyonnaise #		700	700
Foncina #		504	515
Francarep		275	271
France S.A		1195	1170
From. Paul-Renard	◆	950	950
Gevelot	◆	1151	1151
G.T.I (Transport)		200	198,60
Immobail		149,50	149,50
Immobanque		592	592
Locamion (Ly)	◆	478	478
Lucia		56,50	56,50
Monoprix		300	300
Metal Deploye		340	340
Mors		4,65	4,56
Navigation (Nle)		136	135
Optorg		345	344,90
Paluel-Marmont		520	520
Exa.Clairefont(Ny)		805	805
Parfinance		248	246,80
Paris Orleans		255	255
Promodes (CI)	◆	1750	1750
PSB Industries Ly		500	490,60
Rougier #		300	310
Saga		160	155
S.I.P.H.	◆	320	320
Sofragi		4511	4520
Taittinger		3400	3380
Tour Eiffel	◆	265	265
Vicat		500	500
Caves Roquefort		1900	1850
Elyo	◆	322	322
Finaxa		358	358
Gaillard (M)	◆	1551	1551
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)		142,50	139
Gd Moul.Strasbourg	◆	1761	1761
Hotel Lutetia		377,10	380
Hotels Deauville		561	570
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	485	485
L.Bouillet (Ly)	◆	304	304
Lloyd Continental	◆	9200	9200
Lordex (Ny)	◆	0,05	[illegible]
Matussiere Forest.		50,65	51
Moncey Financiere		2550	2550
M.R.M. (Ly)		386	387
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	98	98
Pechiney Intl		114,50	113
Pollet		495	500
Sabeton (Ly)		715	700
Samse (Ly)		881	900
Sechilienne (Ly)		1115	1110
Sucr.Pithiviers		3370	3328
Tanneries Fce (Ny)	◆	280	280
Teleflex L. Dupont		102	102,90
Union Gle Nord(Li)	◆	230	230

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	367,50	367,50
Commerzbank AG	235,10	238
Fiat Ord.	17,10	17,05
Gold Fields South	71	[illegible]
Kubota Corp.	15	15
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	33,80	[illegible]
Robeco	556	556
Rodamco N.V.	168,20	168,10
Rolinco	518	[illegible]
Sema Group Plc #	140	[illegible]
Solvay SA	369	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		44,95	44,45
AFE #		519	512
Aigle #		322	312
Albert S.A (Ns)	●	150	150
Altran Techno. #		1750	1740
Arkopharma#		302	300
Montaignes P.Gest.		2000	2000
Assystem #		190	190
Bque Picardie (Li)	●	722	722
Bque Tarneaud(B)#		321	320
Bque Vernes		177	175,80
Beneteau #		1082	1105
B I M P.		*108*	108
Boiron#(Ly)		321,90	321
Boisset (Ly) #		349,90	349,90
But S.A.		277	278
Cardif SA		1060	1092
C.E.E #		71,60	73
CFPI #	◆	380	380
Change Bourse (M)		228	230
CNIM CA#		197	196
Codetour		*344,80*	344,90
Comp.Euro.Tele-CET		292	282
Conflandey #		297,90	297,90
C.A. Hte Normandie		309	310
C.A. Paris IDF		785	785
C.A.Ille & Vilaine		299	300
C.A.Loire Atl.Ns #		280	278
C.A.Pas de Calais		538	530
C.A.du Nord#(Li)		494	488
C.A. Oise CCI		315	315
C.A. Somme CCI		304	305
C.A.Toulouse (B)		415	438
Devanlay		600	600
Devernois (Ly)		555	555
Ducros Serv.Rapide	◆	42	42
Emin-Leydier (Ly)#		355	360
Europ.Extinc.(Ly)		389,50	383
Expand s.a		690	685
Factorem		640	640
Faiveley #		186	184
Finacor		51,05	52
Fininfo		716	700
Fructivie		653	655
Gautier France #		271,30	268,40
Gel 2000		42	43
GEODIS #		305	307,90
GFI Industries #		1147	1110
Girodet (Ly) #	◆	26	26
GLM S.A.		232	230
Grandoptic.Photo #		950	923
Gpe Guillin # Ly		204,60	205
Kindy #		154,80	152
Guerbet		207	202
Hermes internat.1#		396	393
Hurel Dubois		644	650
ICBT Groupe #		192,30	193
I.C.C.		139,10	139,10
ICOM Informatique		521	529
Idianova		65	66
Int. Computer #		42,75	40,25
IPBM		55,45	56
M6-Metropole TV		610	608
Manitou #		705	719
Manutan		440	440
Marie Brizard #		498	502
Maxi-Livres/Profr.#		37,60	36,86
Mecelec (Ly)		54,05	54,10
MGI Coutier #		246	242,10
Monneret Jouet Ly#		163	160
Naf-Naf #		84,20	82,60
Norbert Dentres.#		730	794
NSC Groupe Ny		779	750
Onet #		898	900
Paul Predault #		122	125
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #		82	79,95
Phyto-Lierac #		215	219
Pochet	◆	761	761
Poujoulat Ets (Ns)		219	214
Radiall #		629	615
Robertet #		1010	995
Rouleau-Guichard		220	220
Securidev #		100	99
Smoby (Ly)#		500	500
Sofco (Ly)	◆	7	7
Sofibus	◆	371	371
Sogepart (Fin)		392	381,30
Sopra #		620	617
Steph.Kelian #		66	65
Sylea		555	553
Teisseire-France		152	155
TF1		604	607
Thermador Hol. #		303	295,10
Trouvay Cauvin #		90,50	91
Unilog		801	791
Union Fin.France		574	575
Viel et Cie #		152	153,50
Vilmorin et Cie #	■	495,20	490
Virbac		444	439

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		16,30	15,40
Belvedere		599	600
BVRP		225	226
Coil		131	127
Electronique D2		645	659
FDM Pharma n.		180	180
Genset	◆	390	390
Guyanor action B	◆	6,30	6,30
High Co.	◆	161	161
Infonie		73	70
Joliez-Regol	◆	73	73
Mille Amis		33,30	30
Naturex		68,50	68
Olitec		730	710
Picogiga	◆	189	189
Proxidis		18,10	19,80
R21 Santé		370	370
Stelax	●	6,60	6,60

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 18 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	●	840	840
Crédit Gén.Ind.	●	10	10
Générale Occidentale	◆	160,20	160,20
Sté lecteurs du Monde	◆	131,10	144,20
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		140,94	134,23
Agipi Actions (Axa)		122,17	116,35
BANQUES POPULAIRES			
Valorg		2396,68	2361,26
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14387	14387
Natio Epargne		2242,73	2220,52
Natio Oblig. M.T. C/D		869,47	860,86
Natio Ep. Croissance		3338,33	3272,87
Natio Ep. Patrimoine		144,24	141,41
Natio Epargne Retraite		164,64	161,41
Natio Epargne Trésor		11401,14	11378,38
Natio Euro Valeurs		1082,19	1060,97
Natio Euro Oblig.		1036,52	1026,26
Natio Euro Opport.		1057,56	1036,82
Natio Inter		1110,57	1088,79
Natio Opportunités		194,46	190,65
Natio Revenus		1115,58	1104,53
Natio Sécurité		11303,68	11303,68
Natio Valeurs		1402,93	1375,42
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		93667,31	93667,31
Oblig. tres caté.		278,89	274,77
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA		876,02	850,50
Nord Sud Dévelop. C	◆	2601,14	2595,95
Nord Sud Dévelop. D		2447,28	2442,40
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		317,03	310,81
Patrimoine Retraite D		307,43	301,40
Sicav Associations C		2447,73	2442,73
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19922,77	19922,77
Mutual. dépôts Sicav C		19518,38	19498,88
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA		294,18	288,41
Écur. Capitalisation C		258,65	258,65
Écur. Expansion C		84118,36	84118,36
Écur. Géovaleurs C		3656,43	3584,74
Écur. Investis. D PEA		235,04	230,43
Écur. Monépremière		11481,20	11481,20
Écur. Monétaire C		13180,73	13180,73
Écur. Monétaire D		12217,14	12217,14
Écur. Trésorerie C		323,52	323,52
Écur. Trésorerie D		310,96	310,96
Écur. Trimestriel D		2032,36	2032,36
Éparcourt-Sicav D		195,63	195,63
Géoptim C		13211,68	13016,43
Géoptim D		12135,45	11956,11
Horizon C		2337,68	2291,84
Prévoyance Écur. D		106,56	106,96
Sensipremière C		13774,77	13740,42
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12219,33	12194,94
Écur. Sécunpremière C		12156,89	12146,74
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management			
Amplia		121232,76	121232,76
Atout Amérique		194,23	189,46
Atout Asie		87,19	84,98
Atout France Europe		873,15	851,85
Atout France Monde		221,21	215,81
Atout Futur C		835,95	815,56
Atout Futur D		756,95	767,74
Coexis		1986,50	1959,29
Dièze		2223,93	2186,78
Elicash		962838,33	962838,33
Eurodyn		2732,78	2666,13
Indicia	●	1765,03	1741,77
Moné.J C		12090,58	12090,58
Moné.J D		11706,22	11706,22
Oblifutur C		563,85	554,42
Oblifutur D		540,29	531,26
Oraction		1385,50	1351,71
Revenu-Vert		1196,51	1178,48
Sévéa	●	118,12	115,24
Synthésis		18847,21	18513,96
Uni Associations		122,06	122,06
Uni-Foncier		1437,91	1402,84
Uni-Garantie C		1934,49	1902,75
Uni-Garantie D		1479,57	1454,84
Uni-Régions		1629,50	1589,76
Univar C		313,37	313,37
Univar D		300,32	300,32
Univers Actions		251,72	245,58
Univers-Obligations		254,78	250,52
CIC — CIC BANQUES			
Francic		151,04	148,81
Francic Pierre	◆	140,29	136,20
Europe Régions		234,04	230,58
CIC — CIC PARIS			
Associc		1135,99	1135,99
Cicamonde		1583,58	1537,46
Convertcic		404,22	398,25
Ecocic		1714,72	1664,78
Mensuelcic		10108,17	10008,09
Oblicic Mondial		3966,99	3908,36
Oblicic Régions		1203,39	1185,61
Rentacic		164,06	161,64
CREDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1405,75	1387,88
Lion 20000 C		17352,96	17352,96
Lion 20000 D		16235,23	16235,23
Lion Associations C		11183,54	11183,54
Lion Associations D		11183,54	11183,54
Lion Court Terme C		26763,38	26763,38
Lion Court Terme D		24267,35	24267,35
Lion Plus C		1605,51	1574,03
Lion Plus D		1531,51	1501,48
Lion Trésor		2515,01	2490,11
Oblilion		2221,52	2199,52
Sicav 5000		745,54	730,92
Slivafrance		1257,16	1232,51
Slivam		599,26	587,51
Slivarente		251,58	246,65
Slivinter		824,01	807,85
Trilion		5094,78	5029,40
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2417,85	2370,44
CM Option Dynamique		136,93	133,67
CM Option Equilibre		269,29	266,29
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		160,02	155,74
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		931,34	931,34
Créd.Mut.Ep.Ind.C		148,24	144,27
Créd.Mut.Ep.J		23211,86	23211,86
Créd.Mut.Ep.Monde		1735,47	1689,02
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1909,59	1872,15
Créd.Mut.Ep.Quatre		1082,96	1061,73
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		103,36	102,34
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		545,67	532,17
Saint-Honoré Capital		20370,25	19776,94
St-Honoré March. Emer.		700,16	670,08
St-Honoré Pacifique		654,32	626,14
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1851,79	1851,29
Stratégie Actions		1164	1119,23
Stratégie Rendement		2029,61	1995,72
LA POSTE			
Amplitude Amérique C		117,90	115,02
Amplitude Europe C		171,95	167,76
Amplitude Europe D		169,07	164,95
Amplitude Monde C		1026,21	1001,18
Amplitude Monde D		979,02	955,14
Amplitude Pacifique C		89,66	87,47
Elanciel D PEA		191,16	186,50
Émergence Poste D PEA		155,41	151,62
Géobilys C		685,43	675,30
Géobilys D		648,50	638,92
Kaleïs Dynamisme C		1119,68	1097,73
Kaleïs Equilibre C		1086,31	1065,01
Kaleïs Sérénité C		1051,21	1040,80
Latitude C		150,24	150,24
Latitude D		136,87	136,87
Oblitys D		634,89	625,51
Plénitude D PEA		211,62	206,46
Poste Gestion C		15063,24	15063,24
Revenus Trimestr. D		5230,73	5178,94
Solstice D		2371,42	2365,51
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38455,48	38455,48
Actimonétaire D		30466,77	30466,77
Cadence 1 D		1067,15	1056,58
Cadence 2 D		1055,93	1045,48
Cadence 3 D		1045,02	1034,67
Capimonétaire C		415,58	403,16
Capimonétaire D		374,96	374,59
Sogeoblig C/D		9426,58	9333,25
Interoblig C		7632,84	7557,22
Intersélection France D		752,15	737,40
S.G. France opport. C		2128,43	2086,70
S.G. France opport. D		2031,86	1992,02
Sogenfrance C		2029,81	1990,01
Sogenfrance D		1855,34	1818,96
Sogépargne D		300,44	297,47
Soginter C		2401,75	2354,66
Fonds communs de placements			
Favor D		1467,20	1438,43
Sogelance D		1720,59	1703,55
Sogenfrance Tempo D		243,35	238,58

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.



AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1997

SCIENCES En apportant un demi-milliard de dollars à la construction du prochain accélérateur de particules du CERN, près de Genève, les Américains ont permis que cette formidable machine puisse entrer en service en 2005, soit avec trois ans d'avance sur le calendrier. ● D'UN COÛT de 10,8 milliards de francs, le LHC (Large Hadron Collider), sans équivalent au monde, devrait attirer le gratin mondial de la physique des hautes énergies. ● GRÂCE AUX DÉTECTEURS géants qui seront installés sur ses faisceaux, les physiciens espèrent « débusquer » le boson de Higgs, dont on pense qu'il est à l'origine de la masse, et son hypothétique famille. ● LE CERN confirme ainsi sa place de leader dans ce domaine de recherche, une position confortée par l'abandon récent de l'accélérateur géant (SSC) que les Américains envisageaient de construire au Texas.

L'Europe et les Etats-Unis ouvrent la chasse au boson de Higgs

L'accélérateur géant que le Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) va mettre en service en 2005 permettra peut-être aux physiciens de résoudre l'une des énigmes les plus complexes de la physique moderne : l'origine de la masse

QU'EST-CE QUE la masse ? Qu'est-ce qui, dans l'Univers, crée la masse ? Quelle est l'origine de celle des particules ? Pourquoi, par exemple, la masse de l'exotique lepton tau est-elle 3 491 fois supérieure à celle de son cousin l'électron ? Pourquoi certaines particules, comme le photon, n'ont-elles pas de masse du tout ? La physique classique parvient bien à expliquer une grande partie du monde subatomique et quantique et, par exemple, l'organisation hiérarchique par « familles » des quarks (les constituants fondamentaux du noyau de



l'atome) et des leptons (autres particules élémentaires, comme les électrons).

Mais elle ne dit rien de leur masse, dont la valeur doit, en l'état actuel des connaissances, être considérée comme une « donnée » arbitraire. La question, triviale, de la masse est l'une des plus complexes de la physique moderne. Cette énigme, les chercheurs du futur accélérateur géant (LHC) du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) vont tenter de la résoudre. Les physiciens sont persuadés que, sous la physique classique, s'en trouve une autre, capable d'expliquer la masse comme une conséquence naturelle.

La solution pourrait être dans l'existence d'un champ de forces s'étendant à l'Univers tout entier, estiment-ils. Ils l'ont baptisé « champ de Higgs », du nom du physicien écossais Peter Higgs. Les particules acquerraient une masse du fait d'une interaction plus ou moins importante avec le champ de Higgs.

La physique quantique établit que chaque champ est doté d'une particule ou une famille de particules médiatrices de ses effets. Les champs électromagnétiques ont leurs photons, le champ de Higgs aurait son ou ses « bosons de Higgs ». L'ennui, c'est que personne ne sait vraiment à quoi ressemble cette famille de particules de masses et de charges diverses.

En physique des hautes énergies, la masse et l'énergie se mesurent en une seule et même unité, l'électronvolt (eV). Dans les accélérateurs comme le LEP et le LHC, les particules sont créées à partir de l'énergie que libèrent des collisions à grande vitesse entre électrons et positons (LEP) ou entre protons (LHC).

AUX ORIGINES DE L'UNIVERS

Malgré ses performances inférieures, le LEP qui fonctionne au CERN pourrait fournir des signes de l'existence du boson de Higgs. Mais le LHC (Large Hadron Collider), qui, en 2005, opérera à des énergies plus élevées, sera sans doute mieux adapté pour cette tâche.

La masse des Higgs est liée à celle du quark top. Si les mesures effectuées sur cette particule récemment mise en évidence sont à peu près justes, la masse du plus léger des Higgs tournerait autour de 130 milliards d'électronvolts (130 GeV). Mais les énergies accessibles au LEP ne dépassent guère 100 GeV et sont donc un peu justes pour détecter directement sa présence. S'il y parvenait, c'est que le Higgs serait plus léger encore. Un casse-tête pour les physiciens. Un Higgs aussi léger impliquerait une autre physique, hors de la discipline classique. Un monde nouveau qui se révélera alors aux énergies accessibles au LHC.

L'idée du champ de Higgs dans son ensemble est issue d'un concept plus abstrait, celui de « symétrie ». Selon le scénario dit du « modèle standard », les quatre forces fondamentales – la gravitation, l'électromagnétisme et les interactions fortes et faibles – étaient confondues à l'origine : dans l'énorme déploiement d'énergies de la boule de feu du Big Bang, leurs effets étaient semblables (perceptibles à peu près de la même façon aux mêmes distances). Quand l'Univers s'est refroidi, l'énergie nécessaire à l'union des quatre forces s'est dissipée et elles se sont différenciées.

Aujourd'hui, l'électromagnétisme et la « force électrofaible » de l'atome ont des effets très différents. L'électromagnétisme est perceptible à des distances de l'ordre du kilomètre ; la force faible est négligeable hors du noyau atomique, mais provoque une foule de phénomènes, dont la radioactivité. Pourtant, la preuve est faite qu'elles constituent deux aspects de la même force dont l'origine remonte très loin dans l'histoire de l'Univers.

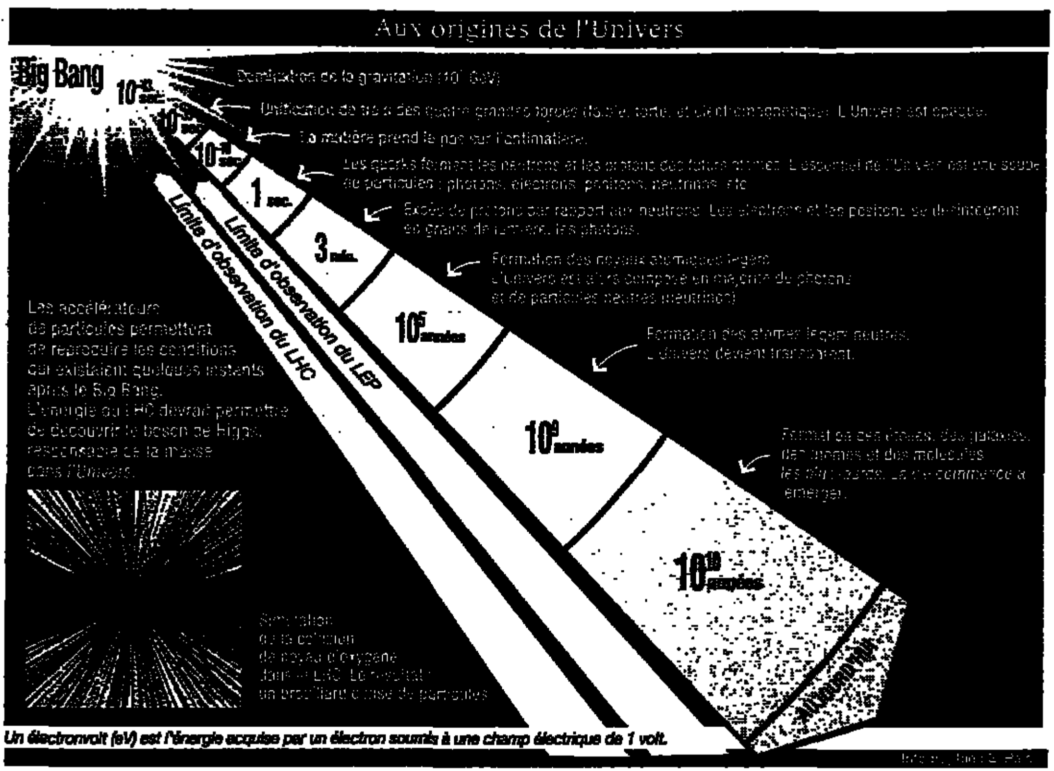
Selon la théorie, les interactions faibles devraient être le fait d'un assortiment de quatre particules : deux neutres et deux porteuses d'une charge électrique. L'une des particules neutres est le photon, de masse nulle. Les trois autres, théoriquement, n'auraient pas dû avoir de masse non plus. Mais, dans ce cas, la force électrofaible ne fonctionnait pas. Heureusement, l'expérience a permis de mettre en évidence trois particules massives : les bosons W à charge positive ou négative, et la particule Z neutre. L'un des grands succès du LEP a été de fabriquer des particules Z en grande quantité, ce qui a permis aux chercheurs de limiter à trois le nombre des familles de quark-lepton.

VIOLATION DE SYMÉTRIE

Pour expliquer cette anomalie, il était nécessaire d'introduire la notion de violation de symétrie et l'existence du champ de Higgs. Ce dernier possède des propriétés inhabituelles : il n'a pas de direction (à la différence de la pesanteur ou de l'électromagnétisme) et il est au plus fort quand l'énergie est au plus faible. Cela implique, expliquent les théoriciens, que lors du refroidissement de l'Univers en formation, chacun des passages de la température au-dessous des énergies nécessaires à la fusion des forces en présence a coïncidé avec une rupture de la symétrie et un renforcement du champ de Higgs.

Ainsi, quand l'électromagnétisme s'est distingué de la force faible de l'atome, le champ de Higgs a contraint la symétrie à la rupture, de telle sorte que le photon a été privé de masse, tandis que les particules W et la particule Z acquéraient des masses importantes. Un scénario séduisant, que le LHC ou le LEP pourraient confirmer s'ils trouvent le boson de Higgs.

Henry Gee



La matière est faite de toutes sortes de particules. Des lourdes, des légères, des neutres, des chargées électriquement, qui, associées peuvent former des atomes et des molécules. Pour découvrir les plus cachées d'entre elles comme le quark top, invisible directement, ou le boson de Higgs, responsable de la masse dans l'Univers, les physiciens tentent de les recréer dans ce formidables machines, les accélérateurs de particules, où les énergies qui atteignent le TeV (mille milliards d'électronvolts, soit 10^{12} eV) permettent de se rapprocher des conditions qui prévalaient lors du Big Bang.

Le LHC sera-t-il le dernier des géants ?

À PEINE en service et déjà dépassés. Tel est le lot des accélérateurs de particules. Le Large Hadron Collider (LHC) que les Européens s'apprêtent à construire au CERN sera-t-il le dernier de ces géants ? Certains se le demandent en rappelant que, pour aboutir, il fallut arranger un difficile mariage entre l'économie et la technique.

Lorsque le CERN choisit, dans les années 80, de construire le LEP, le prédécesseur toujours en service du LHC, il opta pour un collisionneur d'électrons et de positons (électrons négatifs). Un choix raisonnable qui permettait d'imprimer une énergie d'environ 100 GeV à chacun des ses deux faisceaux – récupérant ainsi une énergie de 200 GeV – sans trop avoir à jongler avec la technique. Au-delà de ces énergies, les difficultés commencent, en dépit de l'utilisation de puissants aimants supraconducteurs seuls capables de maintenir les particules sur des trajectoires circulaires dont le diamètre ne soit pas excessif.

BRISEURS DE MATIÈRE

En effet, lorsqu'ils tournent dans de tels anneaux. Les électrons perdent une grande partie de leur énergie. Ce phénomène, le rayonnement synchrotron, atteint des valeurs telles qu'au-delà de 100 GeV, il devient absurde de vouloir compenser en permanence ces pertes. Pour construire une machine plus puissante, il faut donc changer de méthode. La solution la plus simple consiste à utiliser des particules moins sensibles à cet effet : des protons, par exemple.

C'est le choix qui a été fait pour le LHC, ce qui permet de l'installer dans le tunnel du LEP et de faire ainsi une économie substantielle. En dépit de cette place limitée, les ingénieurs garantissent que la nouvelle machine produira deux faisceaux d'une énergie de 7 TeV (7 000 GeV) chacun. Par rapport au LEP, le gain est considérable. Mais la médaille a son revers. Les protons étant – au contraire des électrons – composés de sous-particules comme les quarks, l'énergie disponible se partage entre tous ces composants microsocopiques. Conséquence : lors des collisions, les physiciens ne récupèrent pas les 14 TeV d'énergie produite, mais six à vingt fois moins. En revanche, les gerbes de particules obtenues sont plus riches, mais aussi plus délicates à démêler.

Forts de ces enseignements, et alors même que le LHC ne produira ses premiers faisceaux qu'en 2005, certains imaginent des briseurs de matière plus puissants. Trois voies sont actuellement prospectées. La première est la plus naturelle. Puisque les particules perdent de l'énergie par rayonnement synchrotron dès lors qu'elles tournent, pourquoi ne pas les lancer en ligne droite, comme des balles de fusil ? Cette option, *qui permet d'utiliser des électrons*, a été testée avec succès à Stanford (Californie), sur le SLAC (Stanford Linear Collider).

Encouragés par ces résultats, des physiciens ont imaginé de construire des accélérateurs linéaires placés tête-bêche. Ils affirment pouvoir obtenir des faisceaux de deux fois 250 GeV, voire même deux fois 750 GeV (1,5 TeV). L'une de ces machines a même un nom : le NLC (Next Linear Collider). Des travaux de développement sont menés au SLAC (Stanford, Etats-Unis), au KEK (Tsukuba, Japon) et au DESY (Hambourg, Allemagne) en collaboration notamment avec des Français de l'IN2P3 et du CEA. Mais, selon Jean-Paul Repellin, directeur adjoint scientifique de l'IN2P3, il faudrait encore gagner un facteur quatre sur la construction de ces futurs accélérateurs longs de 30 kilomètres pour rester dans une enveloppe financière équivalente à celle du LHC. Autre possibilité : faire quand même une machine circulaire comme le LHC. L'idée est plus originale qu'il n'y paraît. Les électrons ne pouvant être utilisés, les physiciens proposent des muons, « frères lourds » de l'électron, peu sensibles au rayonnement synchrotron.

Des énergies de plus d'une dizaine de TeV seraient ainsi accessibles à la condition de savoir les produire en masse, ces particules ayant la fâcheuse habitude de se désintégrer après mille tours dans l'accélérateur. De telles machines seraient de *« véritables usines à gaz »*, note Jean-Paul Repellin, mais, *« ces projets intéressent car les technologies qui leur seraient associées pourraient servir à la désintégration des déchets nucléaires »*.

600 KM AUTOUR DE LA SICILE

D'autres, enfin, n'hésitent pas à faire renaître le Phénix de ces cendres : le Superconducting Super Collider, 80 km de circonférence (contre 27 au LHC), tombé sous les balles des financiers américains en novembre 1993. Plusieurs équipes – dont celle du FermiLab de Chicago (Illinois) où est implanté le puissant Tevatron à l'origine de la découverte du sixième et dernier quark – s'interrogent sur la possibilité de construire de telles machines.

Le physicien italien Antonino Zichichi envisage même un gigantesque collisionneur à aimants conventionnels (Eloisatron) de... 600 km de circonférence autour de sa *Sicile natale ! Plus réalistes*, d'autres poussent les recherches sur des aimants supraconducteurs surpuissants qui se contenteraient d'une piste de jeu de quelques dizaines de kilomètres seulement. Restera alors à trouver, vers 2020, les fonds qui ont failli faire défaut au LHC.

Jean-François Augereau

« Un fabuleux tas de sable pour physiciens excités »

MEYRIN (Suisse)
de notre envoyé spécial

Plus de 2 800 salariés – du chercheur au cuisinier ; 6 500 physiciens invités plus ou moins permanents ; un hôtel de 550 chambres, un orchestre, une chorale, une équipe de rugby championne de Suisse. Plus qu'une ville, le CERN est une véritable planète.

REPORTAGE
« Tous sont liés par la recherche passionnée de quelque chose jamais vu avant eux »

Quatre-vingt-quatre nationalités se côtoient sur ce campus de Meyrin, situé à la frontière franco-suisse, près de Genève. *« Un cocktail plus fort que l'alcool pur*, s'extasie l'un de ses habitants. *Ici, il n'est pas étonnant de voir une Suédoise, deux Chinois et une Chilienne s'attabler avec trois Russes et un Américain pour résoudre un problème de logiciel ! Tous sont liés par une aventure commune : la recherche passionnée de quelque chose jamais vu avant eux... »*

Ce paradis de la physique existe parce que les politiques et les décideurs ont su faire taire leurs rivalités et écouter les chercheurs. Ils ont accepté de concentrer sur le site de Meyrin les puissants et coûteux accélérateurs et synchrotrons que chaque Etat européen aurait, pour le prestige, préféré voir construire sur son territoire. Certes, il y eut quelques crises, mais l'ensemble est *spectaculaire, et les résultats scientifiques* sont de premier ordre.

En 1973, les « courants neutres » furent mis en évidence sur la chambre à bulles Gargamelle, conçue et fabriquée par la France pour le CERN. *« Première vérification expérimentale du modèle standard* [théorie décrivant la structure de la matière], *cette découverte a ouvert les vannes »*, explique Alain Blondel, au CERN depuis quatorze ans (détaché du CNRS et de Polytechnique). Depuis cette date, le CERN est aux premiers rangs de cette course à la connaissance, en compagnie de son concurrent de toujours, le Fermilab de Chicago.

L'abandon du pharaonique collisionneur texan (SSC) des Américains a conforté pour longtemps l'avance du laboratoire européen. *« Dès décembre 1993, moins d'un mois après cette décision, les représentants des équipes américaines du SSC étaient chez nous et se disaient prêts à collaborer »*, se souvient Michel Della Negra, porte-parole du CMS (Compact Muon Solenoid), l'un des deux gros détecteurs en préparation pour le LHC, le futur collisionneur géant du CERN. Quatre ans plus tard, Washington suit ses physiciens en participant au LHC pour un demi-milliard de dollars (*Le Monde* du 10 décembre).

« Un coup de chance extraordinaire, car, sans cet apport, nous n'aurions pas eu assez d'argent », reconnaît Michel Della Negra. Le CERN recueille ainsi les fruits de son esprit d'ouverture. Des Américains, mais aussi des Japonais, des Russes, des Indiens ou des Chinois travaillent depuis déjà longtemps sur ses installations.

DIMENSION PLANÉTAIRE

Le caractère inévitable de ce glissement progressif du laboratoire européen vers une dimension planétaire est illustré par la genèse des deux futurs grands détecteurs du LHC. CMS comme Atlas furent conçus par des anciens des expériences UA1 et UA2 qui, en 1983, permirent la découverte des bosons W et Z. *« Nous étions cinq à signer le premier article décrivant l'idée de départ »*, se souvient Michel Della Negra. Sept ans plus tard, il se retrouve porte-parole d'une équipe de 1 600 physiciens appartenant à 152 laboratoires implantés dans 32 pays ! Un groupe d'une ampleur sans précédent : l'ensemble des expériences du LEP, l'accélérateur actuellement en service, ne rassemble « que » 1 200 physiciens. Difficile à gérer sans un système complexe d'assemblées, dont le fonctionnement est régi par une « Constitution ».

Avec leur montagne de détecteurs ultra-sophistiqués et leur budget de près de 2 milliards de francs, CMS, comme Atlas, sont à la recherche ce que les superproductions hollywoodiennes sont au cinéma. Le « montage » financier tient de l'échange de bons procédés, explique Alain Blondel : *« Mon labo dispose de tant pour tel genre de manip. »* Le chercheur pourrait se sentir écrasé par le groupe. En fait, assure le physicien français, *« l'organisation est très croisée, et l'on parvient à travailler par équipes de trois à cinq personnes sur un petit projet précis »*.

Ce n'est donc pas « l'usine ». Pourtant, quand ils sont « de faisceau », les physiciens sont souvent amenés à travailler de nuit « sur la machine », samedi et dimanche compris. Vient ensuite le travail ingrat et quotidien du dépouillement des données où se nichent *« à la fois des plaisirs d'ébéniste et de grandes satisfactions esthétiques »*, assure Alain Blondel. Ce qui lui fait dire que *« le CERN est un fabuleux tas de sable pour physiciens excités »*.

Un tel plaisir a son prix. *« Je prépare le CMS depuis sept ans, et le LHC n'entrera en service qu'en 2005, à deux ans de mon départ en retraite*, regrette Michel Della Negra. *Après vingt-cinq ans de recherche active, je ne suis pas à plaindre. Les jeunes du CMS, eux, devront patienter huit ans avant de se mettre vraiment à l'ouvrage... »*

Jean-Paul Dufour

★ **Page réalisée par les rédactions des quotidiens *Le Monde* et *El Pais*, et la revue scientifique *Nature*.**
Traduction de Sylvette Gleize.

هكذا من الاصل

Le succès du Mondial dépendra des technologies de l'information

Les ratés dans la transmission des informations avaient perturbé les Jeux d'Atlanta. Les dispositions ont été prises pour que pareille mésaventure ne se renouvelle pas pendant la Coupe du monde de football. La diversité et l'importance des sollicitations mettront pourtant les systèmes à rude épreuve

Vingt-cinq mille personnes visitent quotidiennement le site Internet officiel de la Coupe du monde de football 1998, lancé le 6 mai, 400 jours avant le coup d'envoi du tournoi qui va mettre aux prises pour *la première fois trente-deux équipes.* Lors du tirage au sort, le 4 décembre, on a compté jusqu'à soixante-dix mille connexions. Révélateurs de l'intérêt pour la plus importante compétition sportive *de cette fin de siècle,* ces chiffres donnent la mesure des enjeux technologiques auxquels est confronté le comité d'organisation (CFO). En collaboration avec lui, *Le Monde* fait le point sur cette question *après avoir examiné les défis économiques, les problèmes de sécurité et la mobilisation humaine. Pour ne pas essuyer les mêmes déboires que le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'Atlanta,* le CFO a joué la carte de la sécurité en s'appuyant sur des systèmes éprouvés, qui seront toutefois mis à rude épreuve en raison de l'importance et du volume des sollicitations.

RÉUSSIR en un temps record le déploiement de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications. Le véritable exploit technologique de la Coupe du monde de football 1998 réside moins dans la sophistication du matériel utilisé que dans la rapidité de sa mise en œuvre. Les délais prévus sont si courts que les tests *in situ* avant le 10 juin, jour du premier match du tournoi, sont quasiment exclus. Trente-trois jours plus tard, la compétition terminée, l'installation réalisée par les trois partenaires techniques de la manifestation (EDS pour l'intégration informatique, Sybase pour la gestion des bases de données, Hewlett-Packard pour le matériel informatique et France Télécom pour l'ensemble des systèmes de communication) sera démontée. Dans les coulisses des stades, les techniciens vont donc subir une épreuve presque aussi rude que celle des footballeurs sur la pelouse.

Philippe Verveer, directeur informatique du Comité français d'organisation (CFO), connaît bien cette situation. Après une carrière chez IBM et Gillette, il s'est chargé de l'informatique des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville, en 1992. Dès le mois de *décembre 1993, il a rejoint* le CFO pour se consacrer à la Coupe du monde 1998. Quatre ans plus tard, il estime que le déroulement satisfaisant de la vente des billets, des six matches du Tournoi de France et du tirage au sort de Marseille constituent des galops d'essai rassurants. Mais l'essentiel des installations finales ne pourra être mise en place qu'au dernier moment.

Une bonne part du suspense reste donc entier. Le système informatique devra prendre en charge cinquante mille personnes accréditées – dont dix mille journalistes –, douze mille volontaires et deux millions et demi de spectateurs répartis dans dix stades pour suivre les soixante-quatre matches. Le tout sous les yeux de trente-sept milliards de téléspectateurs (audience cumulée attendue). *« L'informatique aime la stabilité et la plupart des projets dans ce domaine souffrent de quelques retards »*, note Philippe Verveer. Un confort exclu pour la Coupe du monde de football.

L'informatique devra s'adapter *au chaos indissociable de tels évé*nements. En mai 1998, les techniciens n'auront que deux à trois semaines pour mettre en place quelque deux mille ordinateurs personnels, une centaine de serveurs et de réseaux locaux et plusieurs milliers d'imprimantes. *« A la rapidité s'ajoutent les problèmes engendrés par la qualité des lieux, qui ne sont pas toujours adaptés à la réception de tels matériels »*, précise Philippe Verveer.

CENT LIEUX DISTINCTS À GÉRER

S'il ne s'agit pas *« du plus gros réseau d'ordinateurs »* jamais mis en service (des banques ou des entreprises en installent de beaucoup plus importants), celui de la Coupe du monde se distingue par son éclatement sur onze sites (dix stades et le centre de presse de la porte de Versailles). Si l'on compte les différentes implantations (stade, centre de presse, accréditation, village d'hospitalité...), ce sont pas moins de cent lieux distincts qu'il faut gérer. Ce qui induit des milliers de plans numériques, des cartes urbaines – nécessaires pour établir les itinéraires routiers – au détail de l'aménagement de chacune des pièces – pour définir l'implantation précise du matériel.

France Télécom installera ainsi quatorze mille lignes téléphoniques, mille terminaux fixes à cartes dans les centres de presse, cinq mille terminaux mobiles. S'y ajouteront neuf mille prises pour la télévision et l'informatique ainsi que 1,2 million de kilomètres de fibre optique. Cette dernière équipera les doubles boucles locales installées dans chacun des dix stades pour transporter la télévision à 2,5 milliards de bits (gigabits) par seconde. *Les réseaux locaux à* 100 millions de bits (mégabits) par seconde compléteront le dispositif afin de fournir aux journalistes un Intranet à haut débit diffusant les archives vidéo.

Outre la multiplication des tests, la sécurité de fonctionnement du système est basée sur le dédoublement de toutes les installations. De plus, le système Openview de Hewlett-Packard permet de surveiller l'ensemble en temps réel. Philippe Verveer assure que les techniciens sont parés pour *« détecter une panne et la réparer avant même que que les utilisateurs ne s'aperçoivent de ses effets »*. Un simple basculement sur le réseau de secours sera souvent suffisant.

Si le CFO fuit les aléas liés à toute innovation technique, le multimédia sera néanmoins omniprésent. La totalité du traitement des images et du son sera réalisé numériquement, avec une complexité non négligeable engendrée par la variété des demandes audiovisuelles. Diffusion mondiale oblige, *« à une image télévisée correspond environ cent bandes sonores correspondant aux différentes chaînes disposant d'un poste de commentateur »*, remarque Jacques Bouillon, directeur médias et télécommunications du CFO. *« Ce que nous craignons le plus, c'est l'explosion des demandes de la part des médias »*, ajoute-t-il. Les reportages spécifiques à chaque chaîne devraient être beaucoup plus nombreux que lors de la précédente édition de 1994, aux Etats-Unis.

PRODIGES DE SIMPLICITÉ

Défi supplémentaire imposé au matériel, les utilisateurs accrédités, journalistes, officiels ou partenaires, n'auront pas reçu la moindre formation lorsqu'ils prendront en main le système. Et ils devront en tirer parti immédiatement. Une épreuve peu compatible avec l'ergonomie actuelle de l'informatique. Les applications développées par EDS devront donc réaliser des prodiges de simplicité. *« Sinon, quelques mauvaises surprises sont à craindre »*, reconnaît Philippe Verveer, qui n'a pas oublié les déboires d'Atlanta. Lors des Jeux olympiques du centenaire, le système informa*tique d'IBM avait souffert de ratés* (bases de données vides, temps de transmission interminables, résultats erronés) qui avaient terni l'image de Big Blue (*Le Monde* du 23 juillet 1996). Dans l'ambiance survoltée d'une compétition sportive internationale, les usagers de l'informatique exigent des machines infaillibles.

Cette effervescence technologique ne concerne guère les spectateurs des stades, une population très largement minoritaire, même si les billets financent environ la moitié du budget du CFO en rapportant 2,4 milliards de francs. Tous les moyens de communications modernes se mettent au service des amateurs de football qui suivent la compétition à travers la presse écrite, la télévision ou Internet. La technologie devient ainsi la pierre angulaire de l'exploitation d'un tel événement à l'échelle planétaire.

Michel Alberganti

La suprématie américaine

Parmi les fournisseurs de technologie et de services de la Coupe du monde figurent trois entreprises américaines, EDS, Sybase et Hewlett-Packard, et une française, France Télécom. Ce constat n'a rien d'étonnant. La surprise vient moins de l'absence de Bull ou de Siemens que de celle d'IBM, qui dépasse EDS à la fois en taille et en expérience. L'emprise américaine sur l'industrie informatique mondiale atteint un tel degré qu'aucune alternative européenne, et a fortiori française, ne vient sérieusement à l'esprit. Seule la présence de France Télécom rassure. Il eût été cruel qu'aucune entreprise nationale n'ait participé à cet événement. Le Comité français d'organisation (CFO) assure avoir *« choisi les meilleures solutions en termes de rapport prix, performances, services »*.

Réussite foudroyante pour le site Internet

LORS de la première semaine de décembre, 800 000 pages du site Internet de la Coupe du monde 1998 ont été vues par les internautes d'une centaine de pays, Etats-Unis, Japon, Brésil et France en tête. Au moment du tirage au sort, le nombre quotidien de visiteurs est monté à 70 000. Aujourd'hui, il s'établit à 25 000, selon Charles-Henry Contamine, responsable du site Internet et du Minitel au Comité français d'organisation (CFO). Au mois de novembre, le trafic a augmenté de 50 % par rapport à octobre pour atteindre 310 000 visiteurs. Et les internautes ont téléchargé 150 000 économiseurs d'écran aux couleurs de la Coupe du monde.

Le site Internet, conçu par EDS, France Télécom et Hewlett-Packard, a été ouvert le 6 mai, quatre cents jours avant le début des compétitions. Il compte aujourd'hui un millier de pages rédigées en deux langues. M. Contamine veut l'enrichir de discussions en direct avec des personnalités du football. Déjà, lors du tirage au sort, les 4 et 5 décembre, Andres Cantor, commentateur argentin opérant aux Etats-Unis, et Marcelo Balboa, défenseur central de l'équipe américaine, se sont prêtés au jeu. L'échange a attiré 500 internautes. Des forums de discussion, une couverture son et image des matches, les résultats, les statistiques et la fiche biographique des 704 joueurs viendront enrichir le site. D'ici à l'ouverture de la compétition, un gros plan sur un joueur sera publié chaque mois.

« Les internautes accéderont à 80 % des informations dont disposeront les journalistes », affirme Charles-Henry Contamine. Quelques incertitudes planent encore sur le contenu final du site. Déjà réalisé en français et en anglais, il pourrait être traduit en espagnol. Mais le grand point d'interrogation concerne les images vidéo et, surtout, les séquences de buts. Tout dépend encore des négociations sur les droits. Si elles aboutissent, la ruée sur le site risque fort de saturer les deux serveurs, installés à Paris chez France Télécom et aux Etats-Unis chez EDS. Le nombre quotidien de visiteurs pourrait dépasser les vingt millions. Mais le CFO a prévu cette éventualité. L'installation de serveurs supplémentaires est prévue pour adapter les ressources informatiques à la demande.

Le récent et fulgurant développement mondial d'Internet met le site de la Coupe du monde dans une situation inédite. Il devra répondre à une consultation impossible à évaluer de la part des dizaines de millions d'internautes qui navigent sur la Toile. Pour la première fois, Internet vient concurrencer la télévision à grande échelle. Son débit encore limité lui interdit la vidéo en temps réel. Mais pour combien de temps ? Lors de la prochaine édition, en 2002, la fusion annoncée du petit écran et de l'ordinateur pourrait bien être consommée.

M. Al.

★ Le site officiel est consultable à l'adresse : http : // www. france98.com. Le site du *Monde* donne aussi des informations à l'adresse : http ://www.lemonde.fr/sports/foot.

Les limites de l'innovation

UNE COUPE du monde de football, suivie par des milliers de journalistes, des millions de spectateurs et des miliards de téléspectateurs, n'est pas l'endroit idéal pour innover. Un aussi large public ne donne pas droit à l'erreur. France 98 ne saurait donc être un laboratoire mais figure plutôt une nouvelle expertise de produits déjà éprouvés en plus petits comités.

EDS, Sybase, Hewlett-Packard ou France Télécom ne souhaitent pas souffrir comme IBM aux Jeux d'Atlanta, en 1996. Le géant américain avait connu des difficultés dans le traitement des résultats. Les erreurs dans les informations et certains dysfonctionnements avaient fait jaser. Les bévues avaient été corrigées en cours de compétition, mais ce faux départ avait jeté une ombre sur la marque – quand elle prétendait au contraire promouvoir son savoir-faire.

Les partenaires du Comité français d'organisation (CFO) n'entendent pas tomber dans les mêmes travers. Ainsi, Sybase, le fournisseur de logiciels de gestion de base de données, ne proposera que des produits déjà rodés. *« Ce qu'on fera durant la Coupe du monde, on le fait tous les jours avec nos clients »*, explique Philippe Adam, directeur marketing de la firme californienne. Les tickets de stade, les accréditations de journalistes, les dossiers des volontaires ou les résultats des matches sont des données originales. Mais, en termes de volume, leur gestion sera *moins lourde qu'ailleurs.*

« Pour nous, le CFO correspond en taille à un client moyen, estime M. Adam. *Mais il est extrêmement important. La Coupe du monde sera une démonstration vis-à-vis de nos clients. Cela leur permettra d'analyser la performance de nos produits et leur flexibilité. »* D'où l'intérêt de faire bien et surtout propre. Pourtant aguerri par son expérience de la World Cup 1994, la société a donc mis trente techniciens à plein temps sur l'affaire depuis huit mois. Un déploiement logistique sans commune mesure avec l'importance du projet.

FREIN FINANCIER

« On apprend toujours d'un événement », concède M. Adam. Les marques engagées dans l'aventure espèrent simplement ne pas le faire à leurs dépens. Il n'y aura donc pas de grand pas en avant durant cette Coupe du monde, mais une démonstration de l'état des technique à usage de la planète. Tous les responsables du projet l'admettent, parfois à regret : on est resté en deçà des capacités qu'offraient les machines. Par prudence, mais également en raison de pesanteurs humaines. Le système du CFO n'est qu'une partie de la machinerie in*formatique qui sera mise en œuvre* durant le Mondial.

Mondiresa, l'agence centrale de réservation hôtelière, aura son propre système, comme la SNCF avec Socrate, Air France avec Amadeus ou les responsables de la sécurité publique. Il aurait été techniquement possible de relier ses réseaux. On aurait alors obtenu une vision globale de la Coupe du monde. Les flux de spectateurs auraient ainsi pu être gérés en commun. Un hôtel de Nantes aurait su que tel avion atterrissant à telle heure transporte tant de ses clients et se serait préparé en conséquence. Branché sur le réseau du CFO, sitôt le coup de sifflet final, Air France aurait appris si ses clients italiens seront à conduire à Lens ou à rapatrier vers la mère patrie. Qu'un train emmenant des supporteurs anglais soit retardé de trois heures pendant la compétition, les forces de l'ordre censées les surperviser auraient ainsi été prévenues en temps réel. Ce dernier exemple ne serait d'ailleurs pas forcément du goût de la Commission de l'informatique et des libertés.

Autre frein à la modernité, d'ordre financier cette fois. Les images des matches seront diffusées sur Intranet, réservé aux journalistes et aux organisateurs. Ils pourront ainsi revisionner un but ou une action litigieuse. Mais il aurait été possible de rendre ces documents accessibles au public sur Internet. Un Asiatique aurait ainsi regardé un match sans souffrir du décalage horaire ou un Brésilien revu à l'infini un exploit de Ronaldo.

Or cette possibilité technique se heurte au problème des droits de retransmission gardés par les télévisions. Le Mondial 98 offrira au public un témoignage intéressant de ce qu'il est possible de faire avec ces nouveaux outils. Mais bien des possibilités techniques ne seront pas explorées durant cette Coupe du monde. Les entreprises n'auront qu'un impératif : que ça marche !

Benoît Hopquin

هكذا من الأصل

...nformation

...e pareille mésaventure
...les systèmes à rude épreuve

Michel Alberganti

...le site Internet

TEMPSPORT/JÉRÔME PREVOST

Le Stade de France redoute les embouteillages

Prêt à servir, le Stade de France n'attend plus que son public. Et il l'attend très nombreux le 28 janvier 1998, date de la rencontre de football inaugurale qui opposera la France à l'Espagne. Raison supplémentaire à l'afflux des supporters des Bleus : ce match pourrait bien être un avant-goût des huitièmes de finale de la Coupe du monde. Reste à résoudre un problème, celui de l'accès. Interrogée mercredi 17 décembre sur les ondes de RTL, Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a encouragé les spectateurs à utiliser les transports en commun. *« Moi, je n'arrête pas de dire que ceux qui viendront en voiture n'assisteront pas à la première mi-temps, ça c'est évident,* a-t-elle déclaré. *Donc, il faut utiliser le métro et le RER. »*

L'épreuve du Mondial est un enjeu important pour France Télécom

L'entreprise souhaite séduire ses nouveaux actionnaires

EN INVESTISSANT 120 millions de francs en hommes et en matériel dans l'organisation de la Coupe du monde, France Télécom table sur des retombées. Presque davantage que les autres partenaires du pool technologique de France 98. Les responsables de l'entreprise estiment que participer à cette mission, *« critique par sa taille et sa complexité »*, représente une occasion unique de prouver aux nouveaux actionnaires français et étrangers qu'elle *« est au niveau »*, prête à affronter la concurrence qui s'annonce sur le marché français des télécommunications. *« Notre participation à France 98 est un énorme enjeu d'image, technologique, commercial et interne »*, reconnaît Bruno Janet, le porte-parole de France Télécom.

Sur le plan technologique, l'entreprise met à la disposition du Comité français d'organisation et des médias les infrastructures (des réseaux en fibre optique aux transmissions satellitaires) qui permettront de transporter les images et les sons nécessaires à la retransmission des matchs. Mais pour donner la preuve de ses compétences et séduire le public – une clientèle jusqu'ici captive –, France Télécom mise sur les services de proximité. *« Nous allons offrir à l'amateur de football et aux autres toutes les informations pratiques et sportives dont ils auront besoin pendant la phase finale de la Coupe par le téléphone et Internet »*, assurent les responsables du projet.

L'opérateur mettra en service dès le mois de mai un numéro d'assistance (le 3698), *« sorte d'extension du centre de renseignements 12 »* en plusieurs langues. Ce service s'appuiera sur un partenariat avec les offices du tourisme des dix villes qui accueilleront les matchs pour fournir des informations pratiques (adresses, téléphones) et mettre en relation les correspondants. Des informations touristiques, les annuaires téléphoniques locaux, la météo et des itinéraires routiers seront également disponibles par Minitel (3615 FRANCE 98), via des services de mini-messages sur les terminaux GSM et surtout par Internet. Le service Wanadoo (plate-forme Internet de France Télécom) sera également accessible sur les réseaux câblés des dix villes.

SOIGNER SON IMAGE

Au niveau commercial, France Télécom a souhaité soigner son image. Les 650 points de vente endosseront les couleurs du Mondial, et la marque a décidé de disséminer des kiosques, spécialement créés, dans les gares, les aéroports, aux abords des stades et sur les principaux axes touristiques.

L'opérateur ira même jusqu'à vendre *« une ligne de produits griffés »*, à l'instar de *« Coca-Cola, qui a, lui, l'habitude de créer ses produits sur ces événements »*. Mais les téléphones ne se vendent pas aussi facilement que des canettes rouges. *« Si nous réussissons à atteindre 10 % des ventes sur nos lignes Tatoo* [pager], *Illéa* [téléphone fixe] *et Ola* [téléphone mobile], *avec nos produits estampillés France 98, ce sera déjà considérable »*, estime Michel Monzoni, directeur de la division clientèle résidentielle.

Alors qu'EDS et Sybase sont déjà des partenaires expérimentés – les deux entreprises américaines avaient été partenaires du comité d'organisation du Mondial aux Etats-Unis –, et que Hewlett-Packard aborde sa participation comme *« si elle s'inscrivait normalement dans ses affaires »*, France 98 est pour France Télécom beaucoup plus qu'un *« cas d'école technologique »*. L'opérateur y joue la carte maîtresse de son nouveau statut d'entreprise commerciale privée.

Florence Amalou

Télévisions et radios à l'heure du numérique

UN RECORD ! Avec trente-sept milliards de téléspectateurs, le Mondial 1998 devrait être l'événement le plus regardé du XX[e] siècle. Une occasion unique, pour la France, de promouvoir son savoir-faire. C'est dans ce but qu'a été mis en place TVRS 98, radiodiffuseur hôte de la compétition, créé par le Groupement des radiodiffuseurs (GRF) de l'Union européenne de radiodiffusion (UER). Selon TVRS 98, le GRF *« représente et coordonne les intérêts de TF1, France 2, France 3, Canal Plus, Radio-France, Radio-France International (RFI) et Télédiffusion de France (TDF) »*.

Pour cette dernière Coupe du monde du siècle, organisée en France de surcroît, TVRS 98, présidé par Philippe Levrier, a opté pour le *« tout numérique »*. *« C'est la première fois que la couverture d'une épreuve sportive internationale est entièrement réalisée en numérique »*, précise Philippe Levrier. La production et la transmission des images et du son devront tout à la technologie numérique. En clair, des caméras postées autour des stades jusqu'au Centre international de radio-télévision (CIRTV), installé dans un des halls du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, tout le dispositif audiovisuel est complètement numérisé.

Pour le président de TVRS 98, le choix du numérique *« offre aux chaînes françaises et étrangères une très grande capacité de transmissions pour leur permettre d'ajouter sur le stade même leurs propres images au signal international »*. Au Parc des expositions, *« un transcodage* [conversion] *du signal numérique en un signal Pal sera effectué. »* Les chaînes pourront choisir entre numérique et analogique.

L'ATOUT « FLEXIBILITÉ »

Considérée sous le seul aspect audiovisuel, la Coupe du monde n'a rien a envier à la couverture médiatique d'un événement comme la guerre du Golfe. Pas moins de 180 télévisions et 130 radios ont ainsi fait acte de candidature pour reprendre les images fournies par TVRS 98. Autour de chaque stade, le radiodiffuseur a prévu d'installer un dispositif de dix-sept caméras numériques. Seul Canal Plus fait mieux avec jusqu'à vingt caméras disposées autour du terrain pour ses retransmissions de football.

Toutefois, ce déploiement de base pourra être complété, lors des rencontres, par un jeu de caméras supplémentaires mises en œuvre par des chaînes, en général, de la même nationalité que les équipes engagées. Le choix du numérique n'est pas une simple concession à une technologie en vogue. Pour Philippe Levrier : l'atout c'est la *« flexibilité »*. Il est plus facile de mixer un signal numérique avec les autres sources, même analogiques. Mieux, grâce au numérique, les images ne souffrent d'aucune dégradation durant leur transmission des caméras au CIRTV.

Au signal proposé par TVRS 98 *« viendra s'ajouter une captation au format 16/9 »*, signale Philippe Levrier. Selon lui, cette duplication sera le fruit *« d'une coopération entre la NHK et le groupe de chaînes européennes dirigé par France 2 »*. En fait, une vingtaine des 64 matches de la Coupe du monde *« seront couverts par la NHK »*, précise le président de TVRS 98. L'opérateur japonais réalisera un tournage et une diffusion en haute définition au format 16/9 pour alimenter principalement, comme à l'occasion des Jeux olympiques d'Atlanta (États-Unis), la chaîne haute définition de la NHK.

Vingt-cinq autres rencontres seront captées en 16/9 par un consortium réunissant TF1, France 2, France 3 et le Simavelec (Syndicat des matériels de l'électronique grand public). Faute de moyens techniques suffisants au format cinéma, les dix-neuf derniers matches, tous situés pendant le premier tour, avant les huitièmes de finale, seront tournés au standard actuel puis gonflés en 16/9. Cette source supplémentaire d'images sera utilisée par Télévision par satellite (TPS) pour composer son projet baptisé Superfoot 98. A l'occasion de la Coupe du monde, un canal de TPS diffusera tous les matches en 16/9. Il sera accessible gratuitement à tous les abonnés de TPS. Selon le Simavelec, *« un million de téléviseurs 16/9 seront en service pendant la Coupe du monde »*.

Guy Dutheil

Essar Gabriel, le « branché » de la porte de Versailles

Les halls du Parc des expositions de Paris accueilleront le Centre international des médias

PREMIÈREMENT, deuxièmement, troisièmement... Un transparent, deux transparents, trois transparents... Essar Gabriel est un manager qui aime expliquer le détail de sa mission. Il est précis, presque didactique. Et c'est vrai qu'au vu des transparents elle semble colossale, cette tâche : mettre en place un Centre international des médias (CIM), capable d'accueillir près de dix mille journalistes du monde entier, tous genres confondus – presse écrite, radios et télévisions. *« C'est une première,* affirme-t-il. *Jusqu'à aujourd'hui, pour des événements de cette taille, tout le monde était dispersé. Cette fois, on va les réunir. »*

Essar Gabriel est directeur d'un des sites stratégiques du Mondial 98. *« Le onzième »*, dit-il, celui qui est privé de pelouse, de tribunes et de public, mais qui fonctionnera vingt-quatre heures sur vingt-quatre, durant les quarante-trois jours de la version médiatique de la compétition (du 1[er] juin au 13 juillet 1998). Bouclé par le périphérique d'un côté et le boulevard Lefebvre de l'autre, le CIM hébergera, dans le Parc des expositions de la porte de Versailles de Paris, techniciens, journalistes, personnels des services de gestion et d'accréditation (salariés et volontaires) et abritera cent cinquante studios de radio et de télévision.

« Nous avions le choix entre cet espace situé en plein Paris, le parc de Villepinte en Seine-Saint-Denis ou le chantier du siège de France Télévision, en bordure de Seine », se souvient Essar Gabriel. Finalement, en mars, les officiels ont préféré la porte de Versailles en dépit d'une contrainte de taille : la Foire de Paris, qui s'achèvera le 15 mai, soit seulement deux semaines avant l'ouverture du CIM. Deux semaines pour tout installer – bureaux, administration, salles de travail, signalétique. Deux semaines pour bâtir une petite ville, avec sa poste, son guichet de banque, ses bars, brasseries et restaurants, ses boutiques de souvenirs, son antenne de police, son centre médical.

« C'est un peu court, avoue Essar Gabriel, *mais les travaux du centre international de radio et télévision, la partie qui exige les installations les plus lourdes avec 200 kilomètres de câbles et plus de 4 000 tonnes de matériels, démarrent le 2 février. »* Ces conditions de travail ne l'effrayent pas. A trente et un ans, le benjamin de la direction du Comité français d'organisation (CFO) en a vu d'autres. Cet ingénieur de BTP, né au Ghana en 1966, a été élevé entre l'Afrique anglophone et le Liban francophone – qu'il a quitté précipitamment en 1975 pour échapper à la guerre.

« SYNDROME D'ATLANTA »

Après un détour par l'Afrique, toute la famille Gabriel (papa, maman leurs trois filles et leur garçon) a débarqué à Orly. *« Le 6 octobre 1976,* se souvient-il. *Nous logions à Evry, en banlieue parisienne. Nous ne devions y rester que deux mois... »* Vingt ans plus tard, ils y sont encore. Entre-temps, Essar Gabriel a décroché son diplôme d'ingénieur, travaillé durant deux années à Madrid (Espagne), suivi récemment un master d'un an à l'Institut européen de l'administration des affaires (Insead) de Fontainebleau (Seine-et-Marne), et a même porté les couleurs du Paris Université Club (PUC), section basket-ball.

Le CFO, c'est lui qui l'a sollicité, spontanément, en octobre 1996. *« Je voulais faire de l'événementiel sportif,* explique-t-il. *Quelque chose entre le management d'une équipe et l'animation, mais qui exige également des connaissances techniques. »* Pour l'heure, l'équipe chargée de l'édification et de la gestion du CIM compte treize personnes. Ils seront vingt fin janvier 1998, trente-cinq en avril et cinquante sur le site dès le 1[er] juin. *« Durant les cinq semaines du Mondial, le centre sera la plaque tournante de l'événement. C'est là qu'arriveront toutes les informations, toutes les images, et c'est de là qu'elles seront diffusées vers le monde entier »*, explique Essar Gabriel.

Aussi, tout est prévu afin d'éviter les pannes. Les sources d'alimentation en énergie sont doublées, les systèmes de secours mis en place afin de parer au moindre incident. Essar Gabriel le reconnaît : sa seule crainte, c'est le *« syndrome d'Atlanta »*. *« Surtout, ne pas se planter les premiers jours en délivrant des mauvaises informations ou en mettant à disposition des moyens de transport déficients. »* En attendant, Essar Gabriel croise les doigts, se plonge dans ses transparents et traque l'imprévisible.

Yves Bordenave

Un centre névralgique de 33 000 m²

Le Centre d'information des médias (CIM) abritera, porte de Versailles, le centre principal d'accréditation, un centre d'administration et de services, le centre principal de presse écrite, le centre international de radio et de télévision et un centre d'habillement pour les personnels d'accueil. D'une superficie totale de 33 000 m², il disposera d'un parking de 1 100 places, et un service de navettes le reliera en permanence aux stations RATP et SNCF. Véritable centre névralgique du Mondial 98, la mise en place des installations et l'aménagement du site représentent un coût financier proche de 160 millions de francs. Ce centre ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant la durée de l'épreuve accueillera plus de 10 000 personnes (journalistes, techniciens et visiteurs) entre le 1[er] juin et le 13 juillet.

Le Grand Prix de France de formule 1 à l'heure du virtuel

LA TENSION ENTRE MAX MOSLEY et Marie-George Buffet à propos de l'inscription du Grand Prix de France au prochain championnat du monde de formule 1 a monté d'un cran, mercredi 17 décembre. Le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a envoyé une lettre au ministre de la jeunesse et des sports dans laquelle il indique qu'il est désormais *« virtuellement impossible d'insérer une épreuve supplémentaire dans le calendrier 1998 »*. Marie-George Buffet s'est empressée de lui répondre, également par écrit, afin de lui garantir que le gouvernement allait, en janvier 1998, demander au Parlement de modifier la loi Bredin de 1992 relative au droit d'information dans les enceintes sportives. M[me] Buffet et M. Mosley devaient s'entretenir au téléphone, jeudi 18 décembre, sur cette question.

DÉPÊCHES

■ **SKI ALPIN : Katja Seizinger a gagné la descente manches de Val d'Isère**, mercredi 17 décembre. Au terme d'une course disputée en deux manches en raison de vents violents, l'Allemande a devancé sa compatriote Hilde Gerg et la Norvégienne Ingeborg Marken. Katja Seizinger signe ainsi sa cinquième victoire consécutive dans une épreuve de vitesse : elle les a toutes gagnées depuis le début de la saison. Quatre Françaises terminent parmi les dix premières : Mélanie Suchet (4[e]), Régine Cavagnoud (5[e]), Carole Montillet (6[e]) et Laetitia Dalloz (9[e]).

■ **FOOTBALL : Monaco rencontrera Manchester United en quart de finale de la Ligue des champions**, le match aller se jouant au stade Louis-II le 4 mars 1998, retour à Manchester le 18 mars. Les autres quarts de finale opposeront le Bayer Leverkusen au Real de Madrid, la Juventus de Turin au Dynamo Kiev et le Bayern de Munich au Borussia Dortmund. En Coupe de l'UEFA, Auxerre rencontrera la Lazio de Rome, l'Ajax Amsterdam, le Spartak de Moscou, l'Inter de Milan recontrera Schalke O4 et l'Atletico de Madrid, Aston Villa. Matches aller le 3 mars, retour le 17 mars. Les quarts de finale de la Coupe des Coupes : Roja JC Kerkrade-Vicence, Slavia Prague-VfB Stuttgart, AEK Athènes-Lokomotiv Moscou (Rus), Real Betis-Chelsea. Matches aller le 5 mars, retour le 19 mars.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : Philippe Candeloro a été retenu dans la sélection française qui se rendra aux championnats d'Europe qui se disputeront du 11 au 18 janvier 1998 à Milan (Italie).** Grippé, il avait déclaré forfait aux championnats de France. Il devra subir un test de forme le 5 janvier.

■ **LOTO : les tirages n° 101** du loto effectués mercredi 17 décembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 7, 14, 15, 17, 44, 49, numéro complémentaire, le 23. Rapport pour six bons numéros : 3 386 305 F. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 39 295 F ; pour cinq bons numéros : 6 880 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 270 F ; pour quatre bons numéros : 135 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 F ; pour trois bons numéros : 13 F.

● **second tirage** : 5, 15, 19, 28, 31, 43, numéro complémentaire le 14. Rapport pour six bons numéros : 4 860 980 F ; rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 100 370 F ; pour cinq bons numéros : 5 315 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 250 F ; pour quatre bons numéros : 125 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 28 F ; pour trois bons numéros : 14 F.

هكذا من الأصل

Douceur et nuages

LA DOUCEUR véhiculée par un flux d'origine océanique est bien installée sur le pays. Vendredi, les intempéries vont s'atténuer en Méditerranée, mais il pleuvra encore sur ces régions. Sur le reste du pays, le temps sera calme et nuageux.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – La matinée sera agréable, les nuages laisseront passer du soleil. L'après-midi, les nuages s'épaissiront du Finistère à la Vendée et il pleuvra faiblement en fin de journée. Il fera de 12 à 14 degrés l'après-midi.

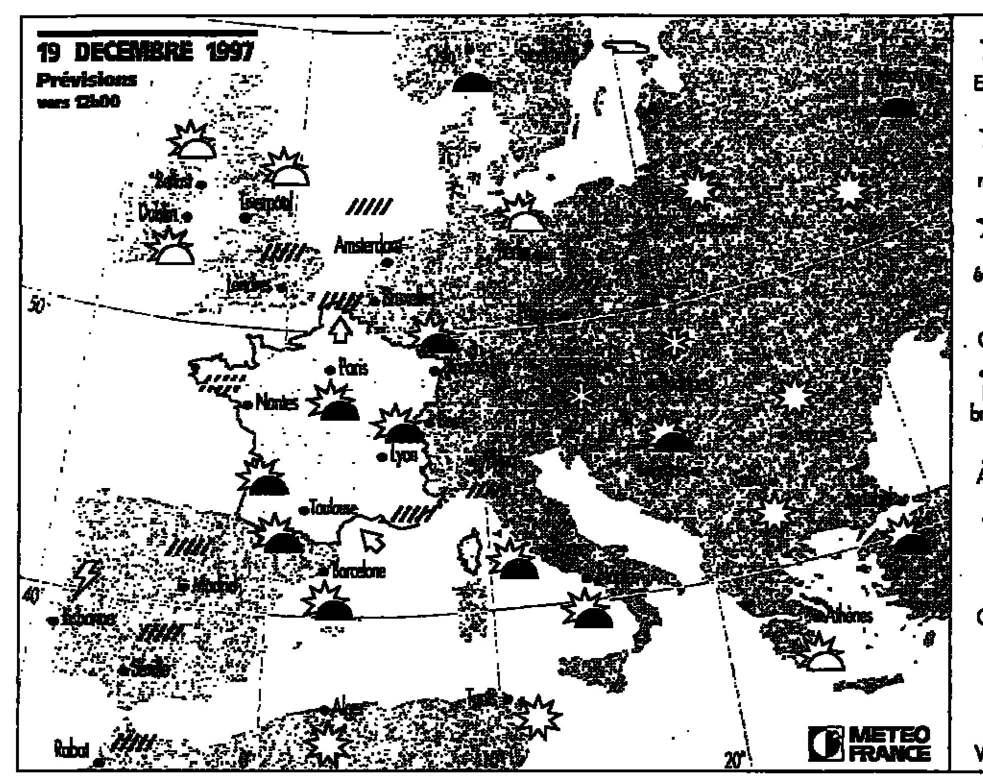
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée sera pluvieuse sur le Nord-Pas-de-Calais. Puis, comme sur les autres régions, les nuages se déchireront, le soleil fera des apparitions. Les thermomètres indiqueront 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De faibles pluies s'évacueront vers l'Allemagne en matinée. En mi-journée, quelques trouées ensoleillées se dessineront. L'après-midi, les nuages remontant du sud atteindront la Franche-Comté avec des pluies en soirée. Il fera de 5 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Ce vendredi sera marqué par de bons moments ensoleillés. Les Pyrénées frontalières resteront par contre chargées. La douceur sera nette avec 11 à 17 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le sud de l'Auvergne, après une accalmie en matinée, retrouvera un temps pluvieux l'après-midi. Il neigera faiblement de l'Oisans à la Vanoise. Du Limousin au nord de Rhône-Alpes,le ciel nuageux autorisera des éclaircies. Il fera de 10 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les Alpes du sud garderont un temps neigeux à partir de 1700 mètres. Ailleurs, après une accalmie matinale, la pluie reprendra l'après-midi du Languedoc à la Provence. Il fera de 13 à 17 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

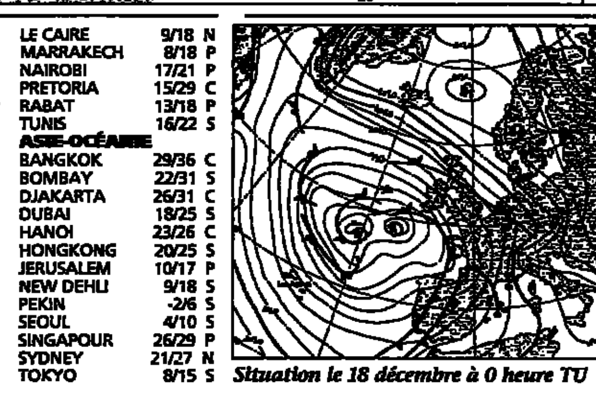
■ **COMORES.** La compagnie aérienne française Corsair, filiale de Nouvelles Frontières, a annoncé la suspension, à compter du mois de janvier, de son vol hebdomadaire vers les Comores. Cette mesure intervient quelques semaines après une suspension similaire de la part d'Air Madagascar pour un litige sur les droits d'atterrissage.

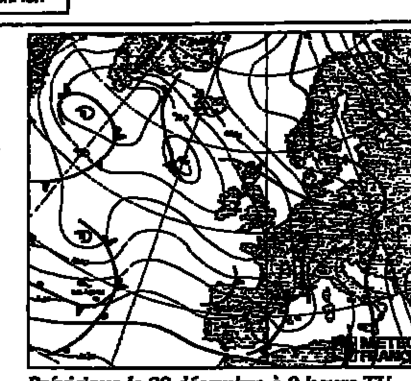
■ **AUTRICHE.** La compagnie Lauda Air porte une attention toute particulière aux enfants, qui ont droit à des menus spéciaux, ainsi qu'à des ceintures et gilets de sauvetage adaptés à leur taille. A Vienne, ils attendent l'embarquement au Junior Corner, dans la zone de transit, où on leur remet un cadeau de bienvenue. A bord des Boeing 777, sur la ligne Vienne-Kuala Lumpur-Sydney, un programme vidéo est à leur disposition pendant le vol sur les écrans individuels, y compris en classe économique.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 P	KIEV	-23/-20 S	VENISE	10/13 P	LE CAIRE	9/18 N
				POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	12/13 P	VIENNE	-2/3 *	MARRAKECH	8/18 P
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	8/10 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/21 P
				EUROPE		LONDRES	8/12 P	BRASILIA	18/22 P	PRETORIA	15/29 C
				AMSTERDAM	8/10 P	LUXEMBOURG	7/8 S	BUENOS AIR.	21/25 P	RABAT	13/18 P
FRANCE métropole		NANCY	1/7 N	ATHENES	3/10 N	MADRID	8/11 P	CARACAS	23/29 S	TUNIS	16/22 S
AJACCIO	9/17 N	NANTES	6/10 P	BARCELONE	13/17 N	MILAN	10/13 P	CHICAGO	-3/4 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/15 N	NICE	7/14 P	BELFAST	8/10 N	MOSCOU	-13/-11 C	LIMA	24/28 N	BANGKOK	29/36 C
BORDEAUX	7/13 N	PARIS	8/10 N	BELGRADE	-6/-1 N	MUNICH	-2/3 N	LOS ANGELES	11/17 S	BOMBAY	22/31 S
BOURGES	6/10 N	PAU	5/14 N	BERLIN	-8/-4 N	NAPLES	13/19 N	MEXICO	10/18 C	DJAKARTA	26/31 C
BREST	8/11 N	PERPIGNAN	9/17 P	BERNE	5/9 N	OSLO	-5/-4 C	MONTREAL	-5/-1 C	DUBAI	18/25 S
CAEN	7/9 N	RENNES	6/9 N	BRUXELLES	8/11 P	PALMA DE M.	11/20 C	NEW YORK	3/9 N	HANOI	23/26 C
CHERBOURG	4/10 N	ST-ETIENNE	9/14 N	BUCAREST	-22/-12 S	PRAGUE	-5/-2 P	SAN FRANCS.	7/11 S	HONGKONG	20/25 S
CLERMONT-F.	8/13 N	STRASBOURG	-1/3 N	BUDAPEST	-6/-2 *	ROME	14/19 N	SANTIAGO/CHI	15/19 P	JERUSALEM	10/17 P
DIJON	5/9 N	TOULOUSE	8/15 N	COPENHAGUE	1/4 N	SEVILLE	11/16 P	TORONTO	1/5 C	NEW DEHLI	9/18 S
GRENOBLE	5/10 N	TOURS	6/9 N	DUBLIN	9/11 N	SOFIA	-15/-8 S	WASHINGTON	-2/12 C	PEKIN	-2/6 S
LILLE	6/9 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	0/4 N	ST-PETERSB.	-14/-13 C	**AFRIQUE**		SEOUL	4/10 S
LIMOGES	6/11 N	CAYENNE	25/30 N	GENEVE	7/9 N	STOCKHOLM	-6/-5 C	ALGER	11/23 S	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	9/12 N	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	-8/-4 C	TENERIFE	14/19 N	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	21/27 N
MARSEILLE	10/16 P	NOUMEA	26/31 S	ISTANBUL	0/3 N	VARSOVIE	-14/-5 S	KINSHASA	21/29 P	TOKYO	8/15 S




Situation le 18 décembre à 0 heure TU


Prévisions le 20 décembre à 0 heure TU

VENTES

Marseille célèbre les peintres de l'école provençale

EN 1870, la venue de Cézanne à l'Estaque, près de Marseille, donne à la Provence une importance nouvelle. Par la suite, et tout au long du XX[e] siècle, elle devient l'étape obligée des grands noms de la peinture, qui lui consacrent tous au moins quelques œuvres. De courant en courant, des lieux différents réunissent d'autres artistes : l'Estaque, Saint-Tropez, Collioure, etc.

Bien avant que cette lumière unique les ait attirés, des peintres locaux, regroupés autour de la ville de Marseille et de son école de dessin, ont rendu compte les premiers de cette luminosité exceptionnelle. Très classiques au départ, ils subissent peu à peu l'influence des novateurs qui ont fait évoluer toute l'histoire de la peinture. Une vente leur est consacrée, samedi 20 décembre à Marseille, où figurent quelques toiles des artistes les plus connus.

Emile Loubon (1809-1863), directeur de l'école de dessin de Marseille, est considéré comme le fondateur de l'école provençale. Il incite ses élèves, parmi lesquels Guigou, Monticelli, Fabius Brest et Félix Ziem, à sortir de l'atelier pour travailler en plein air. Son successeur, Vincent Courdouan (1810-1893), peint des natures mortes et des marines, mais surtout des paysages très classiques, construits et précis dans le style de son époque. Une vue de *La Plage de Méjean*, de 1872, bien soignée, est estimée 100 000 à 120 000 francs.

Paul Guigou (1834-1871) cherche à traduire l'aridité des paysages écrasés de soleil, et sa vision réaliste rompt déjà avec l'académisme. Deux œuvres sur papier sont présentées ici, *Groupe d'arbres* (30 000 à 35 000 francs) et *Paysage provençal* (100 000 à 120 000 francs).

Adolphe Monticelli (1824-1886) met au point une technique particulière, à qui l'on prête une résonance sur celle de Van Gogh, qu'il admirait. Sur des panneaux de noyer, il joue de l'épaisseur de la pâte et du contraste des couleurs, utilisant le fond en bois pour faire ressortir son sujet. *La Gitane* (80 000 à 100 000 francs) offre un constraste de jaunes et de rouges, *L'Elégante au miroir* se contemple dans le halo d'un ciel lumineux (80 000 à 100 000 francs).

Jean-Baptiste Olive (1848-1936), décorateur de la gare de Lyon et du restaurant Le Train bleu, cherche à figer la réalité de l'instant dans l'image. Ses marines, qui lui apportent la notoriété, montrent une façon personnelle de rendre la matière et l'éclairage, illustrées dans cette vente par *Monte-Carlo*, où, dans une lumière blanchie par le soleil, les robes des promeneuses forment des taches lumineuses au premier plan, alors que la ville se détache au loin sur un ciel cristallin.

René Seyssaud (1867-1952) est reconnu par Matisse comme l'un des précurseurs du fauvisme, qu'il pratique avec Derain, Braque ou Vlaminck. Ses toiles les plus cotées datent de cette période, comme *La Vue de Saint-Chamas*, un tableau provenant de la collection d'Eugène Printz (estimé 60 000 à 80 000 francs).

Mathieu Verdilhan (1875-1928), ami d'Albert Marquet, travaille fréquemment avec lui, dans une manière un peu semblable. Une série de pastels et d'aquarelles des années 1915 et 1918 sont annoncés entre 3 000 et 6 000 francs.

Des peintres locaux, regroupés autour de la ville de Marseille et de son école de dessin, ont rendu compte les premiers de cette luminosité unique, bien avant qu'elle n'ait attiré les grands noms de la peinture

Catherine Bedel

★ **Marseille, Hôtel des ventes Prado-Borde, 19, rue Borde, 13008. Tél. : 04-91-79-46-30. Vente samedi 20 décembre à partir de 14 h 30, exposition la veille. Expert : Marc Stammegna, 74, rue Breteuil, 13006. Tél. : 04-91-37-46-05.**

■ **À DROUOT.** Plusieurs tableaux modernes présentés à la vente à Drouot dans la semaine du 8 au 15 décembre ont obtenu des prix inespérés. Ainsi, un Dubuffet de 1950 (estimé 1,5 million) a été vendu 2,3 millions de francs. Il en a été de même pour une huile de Matisse, *Le Chant*, estimée 2 millions et emportée pour 3 millions. Une toile de Picasso, *Tête d'homme II*, estimée 1,3 million, a obtenu 2,3 millions. Le 11 décembre, M[e] Cornette de Saint-Cyr a adjugé une huile sur bois de Willem de Kooning 3 510 000 francs, et le 12, à l'étude Piasa, un panneau de Giovanni Boldini, estimé 120 000 à 150 000 francs, a atteint 1,4 million.

Du côté du mobilier, les prix sont sagement restés dans leur estimation ou les dépassant de très peu. Un salon Louis XVI de Georges Jacob en bois relaqué blanc s'est vendu 1,2 million de francs (il était estimé 800 000 à 1,2 million de francs) par l'étude Piasa. Une commode Louis XIV en marqueterie de Boulle a été adjugée 800 000 francs (étude Tajan, estimée 500 000 à 700 000 francs), une console Régence en bois doré 840 000 francs (estimation 400 000 à 500 000 francs, étude Tajan). Pour les objets d'art, une pendule de marine datée 1721-1724 a été adjugée 760 000 francs (étude Millon).

Calendrier

Antiquités

● **Châtellerault (Vienne),** Parc des expositi ons, samedi 20 et dimanche 21 décembre, de 10 h 30 à 19 heures, 90 exposants, entrée 20 F.

● **Brétigny-sur-Orge (Essonne),** salle des fêtes, samedi 20 et dimanche 21 décembre, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 12 F.

Brocantes

● **Paris,** avenue Pierre-I[er]-de-Serbie, du vendredi 19 au dimanche 21 décembre, 60 exposants.

● **Paris,** boulevard Murat, samedi 20 et dimanche 21 décembre, 90 exposants.

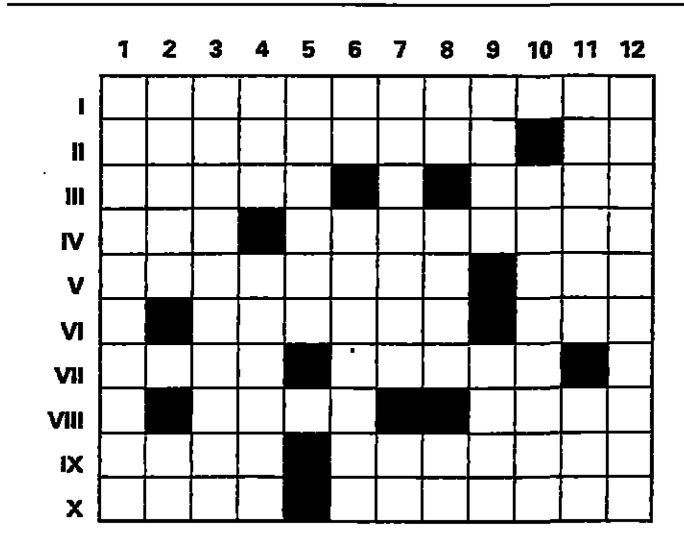
● **Maurepas (Yvelines),** centre commercial, samedi 20 et dimanche 21 décembre, 80 exposants.

● **Longjumeau (Essonne),** place Steber, jusqu'au dimanche 21 décembre, 50 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97282

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Pour des rapports sans suite. – II. En Australie ou ailleurs, il était là le premier. Le sodium. – III. Fournisseur d'huile de vidange. Ville d'Italie. – IV. Ouvre le calendrier lunaire. A toujours un air pincé, quand on joue. – V. Pleine de fougue. Assure un bon coup sur le terrain. – VI. Fut digne d'être récompensé. Recueille les bons mots. – VII. Prophète hébreu devenu peintre à la fin du XIX[e] siècle. Unique en son genre. – VIII. Pointu dans l'autre sens. Acte royal. – IX. Personnel. Qui s'est fait homme. – X. Manifester son désaccord avec vigueur. La seconde élimina les Girondins.

VERTICALEMENT

1. Pratique pour le classement. – 2. Fait boule de neige. Pris en connaissance. – 3. Rentre chez lui à l'heure du laitier. – 4. Préparation de la tournée. Est devenu le spécialiste du comptage des particules. – 5. Finir le nettoyage. – 6. Dans un engagement. Brillait. – 7. Bête à cornes venimeuse. Négation. – 8. Marque le lieu. Sa mère est de plus en plus folle. Un peu de crédit. – 9. Nu comme un fruit. Un roi dans la tourmente. – 10. Une figure à faces multiples. – 11. Le premier en Amérique. D'une seule couleur mais à l'envers. – 12. Prendre du temps, peut-être un peu trop.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97281

HORIZONTALEMENT

I. Entremetteur. – II. Naïade. Valse. – III. Staline. Vian. – IV. Rétentions. – V. Iléus. Chatte. – VI. Go. Caen. Si. – VII. Nu. Erodais. – VIII. Apis. Art. Kan. – IX. Net. Eternité. – X. Tétaniserais.

VERTICALEMENT

1. Enseignant. – 2. Nat. Loupée. – 3. Tiare. ITT. – 4. Râleuses. – 5. Edits. En. – 6. Mené. Coati. – 7. Encadrés. – 8. TV. Théâtre. – 9. Taviani. Nr. – 10. Eliot. Skia. – 11. Usants. Ati. – 12. Renseignés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 44

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

Le Corrège de la mansarde

DANS LES ANNÉES 1840 émerge en France un courant qui prendra le nom de réalisme. Tout d'abord polémique, avec Gustave Courbet et Honoré Daumier, le réalisme va connaître une veine plus populaire. Les scènes de genre représentant des épisodes de la vie de gens humbles, dans une atmosphère dramatisée, naissent sous le pinceau d'artistes comme Alexandre Antigna *(La Mort du pauvre)*, Isidore Pils *(La Mort d'une sœur de charité)*, Hubert Merle *(Une mendiante)*...

Qualifié par Théophile Gautier de *« Corrège de la mansarde »*, Octave Tassaert, à côté de compositions plus souriantes, s'intéresse également aux miséreux, aux désespérés, comme on peut en juger à ces quelques titres : *L'Abandonnée*, *Une famille malheureuse* (dit aussi *Le Suicide*) et au tableau proposé ici, *La Ramasseuse de fagots*.

Le critique qui a utilisé le premier, en 1850, le terme de *« réalisme »* est :

■ Champfleury (Jules Husson-Fleury, dit) ?

■ Edmond Duranty ?

■ Louis Leroy ?


Octave Tassaert (1800-1874), « La Ramasseuse de fagots » (1855). Huile sur toile 32×24 cm, Musée des beaux-arts de Caen.
MARTINE SEYVE

Réponse dans *Le Monde* du 26 décembre

Solution du jeu n° 44 paru dans *Le Monde* du 12 décembre :

Maupassant se moquait du sculpteur Alexandre Falguière et de son œuvre intitulée *Les Bacchantes*, aujourd'hui au Musée des beaux-arts de Calais.





FESTIVAL La septième édition du festival Africolor présente au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) les nouveaux visages de la musique d'Afrique de l'Ouest du 19 au 24 décembre. ● CONSACRÉE au Mali, la nuit de Noël présente un jeune groupe de balafonistes du Sud malien, Neba Solo, dont la musique en boucle n'est pas sans rapport avec les sons urbains de la techno. ● AFRICOLOR a été à la pointe de la réflexion sur l'évolution acoustique de la musique africaine, dont le guitariste Mama Sissoko est l'un des tenants. Le festival a eu à souffrir, à l'instar de nombreux autres organisateurs de spectacles de musiques du monde, des refus de visas. ● LA CRÉATION d'une carte de séjour pour les professions artistiques, votée par les députés le 13 décembre, devrait remédier à cette situation.

La musique africaine brise les barrières à Africolor

La manifestation organisée à Saint-Denis célèbre le retour au blues et à l'acoustique. Au centre de cette évolution, le Mali, où les femmes sont de plus en plus présentes dans le paysage musical

« L'AFRIQUE, écrit Ray Lema, *a développé une science qui a ses lois... C'est la science rythmique liée à la connaissance du sens. On sait aujourd'hui que l'atome n'est pas solide, c'est un état vibratoire... Comment expliquer que de tels éléments constituent le fer, par exemple ?* », poursuit le musicien d'origine zaïroise. Ce pionnier de la fusion *world*, dont les deux derniers albums, acoustiques, *Green Light* et *Stop Time* (chez Buda Records), sont proches de la délicatesse du gospel, précise : « *Dans ce domaine, la science africaine est experte. Il y a chez nous des gens qui sont allés très loin dans l'art de la vibration.* » La recherche de ces fréquences profondes unit aujourd'hui les DJ européens et les jeunes joueurs de balafon maliens, capables de s'amuser à *scratcher* sur des platines du club local avant de se plier à nouveau à la tradition sénoufo.

Car, finalement, les rythmes africains – l'eau – et le fond sonore urbain – le fer – développent les mêmes appétits percussifs, montés en boucle et nourris par les BPM (*beats per minute*) des machines. Ainsi Neba Solo, mené par Souleymane Traoré, jeune virtuose du balafon né en 1969 dans la région de Sikasso, au sud du Mali, entretient-il l'idée du tourbillon à base de xylophones à calebasses. Le manager de ce groupe férocement traditionnel est DJ à Radio-Kênêdougou. Neba Solo, devenu en peu de temps très populaire au Mali, est l'un des paris d'Africolor, festival qui eut la bonne idée de fédérer musulmans africains et français en recherche de distraction autour d'une nuit de Noël malienne dont le succès, depuis 1989, ne s'est jamais démenti.

Africolor est devenu le lieu où se croisent les très nombreux musiciens africains résidant ou travaillant en France, ex-sans papiers, nouveaux demandeurs, artistes en tournée, et les vedettes venues du pays, comme les chanteuses Nahawa Doumbia ou Oumou Sangaré. Au cœur des débats musicaux menés au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), celui de la libre circulation des artistes a souvent pris le pas sur la question de l'évolution de la musique africaine sur le marché mondial. 1997 est l'année des constats. Aux termes de la loi française, les artistes devraient désormais bénéficier de visas spéciaux. La musique africaine n'est plus l'objet d'une curiosité exotique : elle est intégrée au paysage des musiques en mouvement. Ainsi, aux dernières Transmusicales de Rennes, le couple aveugle du Mali (Mariam Doumbia et Amadou Bagayoko) a-t-il soulevé l'enthousiasme du public de ce festival de rock axé en 1997 sur la *jungle* londonienne. Depuis environ cinq ans, le blues acoustique africain subit un juste retour de mode. Les représentants les plus chanceux en demeurent le Malien Ali Farka Touré, agriculteur des rives du Niger, dont l'album *Talking Timbuktu*, réalisé avec le guitariste américain Ry Cooder (chez World-circuit/Night & Day), a dépassé les 300 000 exemplaires vendus, et la Cap-Verdienne Cesaria Evora, qui a franchi la barre du million en trois albums, *Miss Perfumado*, *Cesaria* et *Cabo Verde* (chez Lusafrica/BMG).


THOMAS DORN
Mariam Doumbia et Amadou Bagayoko, le couple aveugle du Mali.

PAROLE LIBÉRÉE

Parfaitement acoustique aussi, le *Kosira* d'Oumou Sangaré (plus de 60 000 exemplaires, chez Night & Day), l'idole du Wassoulou et de la jeunesse malienne, apporte la preuve supplémentaire que les Africains, s'ils s'appuient sur les circuits de vente occidentaux, n'éprouvent plus le besoin, comme il y a vingt ans, de produire de la variété internationale pour vendre des disques et exister. Au centre de cette révolution, le Mali. A l'instar de Youssou N'Dour à Dakar, Salif Keita a installé un studio à Bamako, où fonctionne déjà le studio Oubien, lié à Africolor par le biais du créateur du festival, Philippe Conrath. Avec la chute du régime militaire de Moussa Traoré et le retour à la démocratie en mars 1991, la parole s'est libérée au Mali. Les chansons se permettent tous les commentaires.

L'Afrique du Sud a dû gérer la période post-apartheid, l'ex-Zaïre, père de la rumba, est tombé dans la guerre et le moralisme. Le Mali, en paix, en a profité. La société change. « *Les femmes s'émancipent*, explique Philippe Conrath. *Elles se mettent à jouer du* kamale g'noni, *réservé aux hommes, parce qu'elles ont envie.* » L'abandon du schéma étatique dans la gestion des affaires musicales a laissé en jachère un territoire autrefois occupé par les concours et les formations nationales, du type Super Biton. Neba Solo a résolu le problème en s'appuyant sur la structure familiale, à l'ancienne.

Véronique Mortaigne

★ **Africolor, du 19 au 24 décembre, à 20 h 30, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 19, soirée Cameroun (Henri Dikongué, Sally Nyolo) ; le 20, soirée Congo (Ray Lema, Likembe Géant) ; le 24, Noël malien, toute la nuit (Neba Solo, le Couple aveugle du Mali, Sorry Bamba, Mama Sissoko...). Tél. : 01-48-13-70-00. 70 F et 110 F.**

Des visas pour les artistes

LE VICE-PRÉSIDENT de l'association Musiciens sans frontières, l'avocat Philippe Hauterive, l'affirme sans ambages : il est « *ravi* ». L'adoption par les députés, la semaine dernière, de l'amendement de l'article 3 du projet de loi sur l'immigration, prévoyant la création d'une carte de séjour pour les professions scientifiques, artistiques et culturelles, est une « *victoire pour les artistes* ». Même son de cloche, avec quelques bémols, chez les producteurs de l'association Zone franche ou chez les militants du Collectif des artistes du monde (CAM, ex-Collectif pour des artistes sans frontières), qui se réjouissent de voir « *enfin reconnu la qualité d'artiste* » aux innombrables musiciens et compositeurs étrangers, souvent contraints de séjourner en France munis de simples visas de touristes.

C'est sous la pression de ces associations et grâce à l'appui de personnalités de la majorité, comme Catherine Tasca, présidente de la commission des lois, et de plusieurs députés, tels les socialistes Julien Dray et Frédérique Bredin, les communistes Patrick Braouezec et André Gérin, ou l'écologiste Noël Mamère, que l'éventail des destinataires de cette carte de séjour, réservée au départ aux seuls scientifiques, s'est élargi. Tout « *titulaire d'un contrat passé avec un professionnel du spectacle, un établissement ou une entreprise culturelle* » devrait, à l'avenir, pouvoir se prévaloir de ce nouveau sésame. « *Même si cela ne règle pas tous les problèmes, nous sommes plutôt satisfaits* », commente Philippe Goult, directeur de Zone franche. Les artistes étrangers, note-t-il, ont bénéficié jusqu'à présent « *d'une sorte de tolérance, imprégnée d'arbitraire. Ils dépendaient du bon plaisir de l'administration* ».

La journaliste Fara C., militante du CAM, cite le cas du musicien malien Moriba Koïta, connu bien au-delà des frontières de l'Afrique, mais « *forcé de batailler pour obtenir un visa de trois mois* » et pouvoir jouer en France. Quant à son compatriote Cheick Tidiane Seck, compositeur de renom, il a dû, faute d'un titre de séjour en France suffisant, « *refuser plusieurs offres* » du grand musicien de jazz américain Joe Zawinul, qui lui proposait une tournée internationale. Accordée pour une durée variable, de trois mois à un an, la nouvelle carte de séjour devrait permettre de corriger les excès les plus criants. « *Peut-être y aura-t-il plus de respect à l'égard des musiciens ?* », s'interroge prudemment le producteur Philippe Conrath, fondateur d'Africolor.

PARRAINÉ OU INVITÉ

La « *méfiance* » des consulats vis-à-vis des étrangers et l'attitude tatillonne, voire franchement méprisante, de certains policiers sont choses tellement courantes qu'on les imagine mal disparaître d'un coup de décret magique. « *Une chose est sûre : l'époque où un Mory Kanté et un Salif Keïta pouvaient débarquer, seuls, à Paris est bel et bien finie* », remarque Philippe Conrath. Dorénavant, il faudra en effet être parrainé ou invité, en bonne et due forme, pour obtenir le « super-visa » que représente cette nouvelle carte de séjour. Ceux qui ne peuvent se prévaloir d'un tel parrainage – qu'ils soient joueurs de balafon, archéologues ou professeurs – devront patienter dans la file des touristes ordinaires. Peut-on parler, pour autant, de « privilégiés » ? Pour les militants du CAM, qui ont organisé plusieurs concerts de solidarité avec les sans-papiers, « *il n'est pas question de favoriser une catégorie* » de gens plutôt qu'une autre. « *Mais il est vrai*, ajoute Fara C., *que les artistes ont une situation particulière, qui exige une certaine souplesse de la législation.* » D'Afrique, mais aussi du reste du monde, ne serait donc autorisée à circuler qu'une petite élite, triée sur le volet ou, du moins, fortement encadrée ?

Tel n'est pas l'avis de Catherine Tasca. « *Il s'agit surtout*, explique l'ancienne ministre de la francophonie, *de hisser au rang de profession des talents et des compétences que la France a intérêt à accueillir.* » A l'heure où les pays d'Europe ont tendance à se replier sur eux-mêmes, cette ouverture sélective serait un signe positif. Comme l'analyse Philippe Goult, « *la France ne peut pas continuer à se poser en avant-garde éclairée et, dans le même temps, fermer ses portes aux intelligences* ».

Catherine Simon

Instantanés musicaux

« *Ce n'est pas le repos qui réduit la distance, c'est la marche* », dit un proverbe bantou cité par le photographe allemand Thomas Dorn dans la préface de *Houn-Noukoun* (en langue fon : « *Ouvre les yeux* »). De Dakar à Madagascar, Thomas Dorn a photographié les chorales de Pointe-Noire, les danseurs rituels d'Accra, le producteur techno de Lagos. Des stars – Miriam Makeba à Durban, Youssou N'Dour à Dakar, Papa Wemba au Zaïre –, des inconnus, telles les femmes du pays *hamar* en Ethiopie ou les guérisseuses de l'Ilha do Moçambique, se croisent dans cette promenade africaine, prolongée par deux CD, trente-cinq titres enregistrés sur place ou empruntés aux meilleures collections européennes, tel le *Corbillard* du Congolais Zao. « *Les chants et les rythmes* [des humains] *ne mentent pas* », conclut Francis Bebey, dans un des textes qui émaillent cet atlas des musiciens africains.

★ ***Houn-Noukoun, Tambours et visages,* de Thomas Dorn, éd. Florent Massot. 300 p., 2 CD. 449 F.**

Sissoko, la tradition avant le rap

PORTRAIT

Son rêve aujourd'hui est d'ouvrir une école pour former des musiciens

MAMA SISSOKO est inquiet. Depuis la suppression, pour des raisons économiques, des concours régionaux qui permettaient de repérer les jeunes talents, on risque, dit-il, de passer à côté de perles rares, de ces musiciens capables de perpétuer, dans le sillage des anciens, la richesse de la musique du pays. C'est d'ailleurs lors de la finale d'un de ces concours, à Bamako, que lui-même tira son épingle du jeu. Son rêve aujourd'hui n'est pas tant d'ouvrir un studio et de créer un label, comme a pu le faire le chanteur Salif Keïta, mais plutôt d'ouvrir une école pour former des musiciens. Lorsqu'il était venu à Paris présenter son dernier album, *Jarabi Amours*, chez Buda Musique/Mélodie), juste avant l'été, il était accompagné d'un jeune guitariste formé par ses soins, Kassim Diallo, étudiant en comptabilité.

Avant d'opter pour la sobriété, une direction de plus en plus suivie par les artistes africains aujourd'hui, Mama Sissoko n'imaginait pas la musique autrement qu'exubérante. Né en 1949 dans une famille de griots à Nioro du Sahel, à côté de Kayes, ville proche de la Mauritanie, il n'apprit pas la musique auprès de son père, joueur de luth *n'goni* (« *Il est mort lorsque j'avais seize ans. Il n'a pas eu le temps de m'initier* »). La batterie est son premier instrument, dont il joue dans l'orchestre familial qui se produit les week-ends au milieu de la cour de la maison où venaient danser les gens de la ville, « *des Africains et quelques colons* ».

Après l'indépendance, on commence à voir de plus en plus de guitares électriques au Mali. Celle de Boubacar Traoré, dit « Karkar », musicien proche d'Ali Farka Touré, venu donner un concert à Nioro, allume des rêves dans la tête de Mama Sissoko. A Kayes, où le gouvernement l'envoie suivre une formation d'instituteur, il met l'argent de sa bourse dans l'acquisition d'une guitare acoustique.

ORCHESTRE GOUVERNEMENTAL

Un an plus tard, il retourne à Nioro et convainc le maire de la ville de lui en offrir une électrique. En 1964, le Mali traverse une période de troubles intérieurs et les gouvernants ont besoin de troupes importantes pour maintenir l'ordre. Mama Sissoko part à l'armée... pour six ans. Il intègre l'orchestre du régiment, puis l'Orchestre national « A » de Bamako, première formation électrisée du Mali, fondée au lendemain de l'indépendance, avec laquelle il ira jouer jusqu'à Tripoli.

En 1974, Mama Sissoko devient soliste et chanteur du Super Biton de Ségou, une formation-phare de l'Afrique dansante. Il restera seize années dans cet orchestre gouvernemental, invité pour la première fois en France en 1983, par le festival Musiques métisses d'Angoulême. Sa première composition date de cette époque : *Bee Ni'Danyan* (A chacun son destin). *Plus qu'un message au fatalisme trompeur, c'est un éclaircissement, une clef pour appréhender la vie,* « *car*, selon lui, *le chanteur a une responsabilité, il doit éduquer les gens* ». Les temps modernes ne sont pas tendres avec la tradition. Selon le guitariste, la musique s'en ressent. Mama Sissoko ne comprend pas pourquoi des jeunes font du rap au Mali, « *une musique qui n'est pas ancrée au pays* » : il y a tant à apprendre dans les mariages, les baptêmes, les fêtes traditionnelles. Après Africolor, à Ségou Mama Sissoko s'en retournera, espérant trouver de futurs musiciens, pour ne pas laisser la place vacante aux seules chanteuses, de plus en plus présentes dans le paysage musical du Mali.

Patrick Labesse

هكذا من الاهل

Betty Boop, bombe venue du passé

Près d'une heure et demie d'invention, d'impertinence et d'érotisme avec onze « cartoons » regroupés sous le titre « Betty Boop Confidential »

COMPOSÉ de *cartoons* conçus entre 1930 et 1935, en noir et blanc ou en Technicolor, parlant et chantant, cet ensemble de productions des studios de Max Fleischer produit la plus roborative sensation. Tous les épisodes ne sont pas d'égale valeur, et le procédé de la *bouncing ball*, ancêtre du karaoké qui transforme certains morceaux en clips avant la lettre pour promouvoir les chansons interprétées par Lilian Roth ou Ethel Merman, a un intérêt ethnographique.

Mais il émane de la plupart de ces courtes bandes une énergie, une invention et une sensualité renversantes. Sans, d'ailleurs, que la pulpeuse Betty en soit toujours l'héroïne. Ce programme a beau être sous-titré « Le journal intime de Betty Boop » *(Betty Boop Confidential), parfois elle n'apparait pas* (*Swing your Sinner* ou *Dancing on the Moon*). Ou elle occupe un rôle marginal – comme dans l'extraordinaire *Any Rags*, délire visuel et sonore autour d'un chiffonnier interprété par une autre créature de Fleischer, Bimbo, qui embarque la fille au milieu du maelström d'objets divers qu'il ramasse au cours de *son Odyssée à travers la grande* ville.

Créée en 1930 comme personnage secondaire, bientôt débarrassée de son apparence semi-animale pour ne relever que de l'espèce humaine sous ses formes les plus appétissantes, mademoiselle Boop devait connaître un destin de star, adulée, désirée comme aucune autre créature de gouache jamais couchée sur Celluloïd. Ce qui n'empêche pas que parfois elle se fasse voler la vedette, par exemple dans l'hallucinante danse macabre accompagnant *Saint James Infirmary* interprété par Cab Calloway dans un *Blanche-Neige* qui, cinq ans avant le long métrage qui marquera le triomphe du grand rival Walt Disney et de son esthétique sucrée, proclame tout ce qui les différencie. Disney se vengera : il débauchera le dessinateur attitré de Betty Boop, Grim Natwick.

LE CODE DE CENSURE

La petite gironde à la jarretière (jusqu'à ce que cet accessoire soit *tranché net par le code de censure* en 1933) tient néanmoins le haut du pavé de certains des épisodes les plus mémorables. Ainsi de l'époustouflant numéro de danse vahiné (*Betty Boop's Bamboo Isle*), dont la fascination naît de la déraisonnable durée des trémoussements entraînant un mouvement très subtil des brins de paille – autour de la taille – et du collier de fleurs – sur la poitrine – qui constituent toute la vêture de la demoiselle. Et, surtout, les deux épisodes inédits sur grand écran dont la conception met bien en valeur la pertinence et les impertinences de la créature.

Dans *Bimbo's Initiation* (1931), délirante fantasmagorie portée par un rythme infernal, on y voit le gentil chien Bimbo subir moult tortures absurdes infligées par une secte d'aberrants barbus dont il refuse de rejoindre les rangs. La manière dont il opine avec enthousiasme lorsque c'est Betty elle-même qui, après un numéro de séduction trémoussée, lui offre de *« devenir membre »*, est sans doute le calembour le plus salace jamais proféré par un personnage de bande dessinée.

Quant au premier épisode (lui aussi de 1931), il porte comme titre le fameux *Boop-oop-a-doop* – cri de guerre, ou de joie, de Betty, expression irréfutable et triomphale de son « être au monde » en même temps que pur gag rythmique. Aussi, *lorsque qu'un concupiscent* directeur de cirque porte ses paluches velues sur les boopiennes rotondités, l'affaire se révèle de la plus extrême gravité, donc sensualité : c'est rien moins que son Boop-oop-a-doop en danger que défend la demoiselle contre son entreprenant patron. Avec le renfort du clown Koko, qu'on voyait sortir de *l'encrier*, dans d'autres bandes de Fleischer, celui-ci expédie en trois minutes un récit d'une pugnacité, d'une cruauté et d'un érotisme dont on a perdu le souvenir, dans le genre désormais édulcoré du dessin animé.


FILMS SANS FRONTIÈRES

Le personnage de Betty Boop créé en 1930 par les studios de Max Fleischer. Ici dans « Dirty Dishes ».

C'est bien, en effet, ce sentiment d'un « avant » à jamais disparu qui fait finalement la puissance de déflagration du personnage. Avant la grande cassure, qui allait renvoyer toute la puissance dérangeante de cet art singulier (qui n'est pas le cinéma) dans des marges « artistiques », bientôt seulement assumées par l'Europe de l'Est, de Trnka à Norstein. Tandis que tout le pouvoir serait concentré dans l'empire Disney et la dictature commerciale et esthétique qu'avec le sourire il fera (et fait toujours) régner sur le monde des *toons*. De ce roi-là, malgré leur génie, Tex Avery ou Chuck Jones ne pourront être que les fous. Max Fleischer et sa Betty représentent, eux, une « sauvagerie », ou tout simplement une liberté, dont on aura ensuite perdu le tempo dans l'univers du dessin animé.

Jean-Michel Frodon

★ **Edition en vidéo des *Œuvres complètes de Betty Boop* (huit cassettes, 115 courts métrages), en version originale sous-titrée. Un Coffret Films sans frontières, distribué par Welcome, 349 F jusqu'au 31 janvier 1998 (Fnac uniquement), puis 439 F.**

DÉPÊCHES

■ ***CHÂTEAUVALLON* : la Société des réalisateurs de films (SRF) s'est inquiétée**, mercredi 17 décembre, dans une lettre ouverte, de la menace de *« dissolution »* qui pèse sur le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon à la demande du maire FN de Toulon Jean-Marie Le Chevallier. Un jugement de la cour d'appel de Grenoble, attendu le 27 janvier 1998, va *« permettre »*, selon la SRF, *« à la municipalité FN de Toulon (...) de plaider la dissolution de l'association TNDI »*. Le tribunal de Grenoble doit statuer, estime la SRF, sur une décision d'un tribunal *« jugeant sur la forme et refusant de considérer le fond politique du conflit »*.

■ ***LIVRES* : Alphonse Daudet** a été reconnu « non coupable » d'avoir terni l'image de Tarascon dans ses romans, lors d'un « procès théâtral », le 16 décembre, cent ans après sa mort. Les débats ont été vifs dans le théâtre municipal de la ville où Daudet était « poursuivi » pour *« outrage fait à Tarascon »* au travers de *Tartarin de Tarascon*, *Tartarin sur les Alpes* et *Port Tarascon*. Le public s'est prononcé à une très large majorité – 352 voix contre 63 – en faveur de l'écrivain après deux heures de mise en scène des textes incriminés, auditions de témoins, réquisitoire et plaidoiries.

■ **JAZZ : Guy Deluz vient d'être nommé** président du conseil d'administration de l'association Orchestre national de jazz (ONJ) jusqu'à la fin de l'an 2000, a-t-on appris mardi 16 décembre. Il succède à Jean Carabalona. Contrebassiste suisse, Guy Deluz a été PDG de Pathé Marconi/EMI-France de 1987 à 1990.

Les « délivrés » d'Assas

POUR la première fois, mercredi 17 décembre, a eu lieu à l'université Paris-II Assas un salon du livre concurrent à la traditionnelle « journée du livre français » – organisée, depuis vingt-quatre ans, par les étudiants d'extrême droite. Ce salon a donné lieu à deux incidents : l'incendie du local de l'UNEF-ID et l'explosion d'une bombe lacrymogène dans le hall, où les écrivains invités signaient leurs livres. L'université a porté plainte.

L'UNEF-ID attribue cette action à l'extrême droite, en attendant les résultats de l'enquête de police. Majoritaire à Paris-II, elle est l'une des six associations étudiantes à l'origine de cette contre-manifestation *« pluraliste »*. Contestant l'exclusive accordée, par tradition, au « Cercle », apparenté à l'extrême droite, pour organiser la « journée du livre français », ces associations ont décidé, en 1995, de créer leur propre journée de signatures. Faute d'accord avec l'administration, cette journée a d'abord eu lieu hors de l'enceinte de l'université : en 1995, le salon dit « des refusés d'Assas » s'est installé sur la place du Panthéon et en 1996 au théâtre du Lucernaire.

Du « salon des refusés » au « salon délivré » : la nomination en juin du nouveau président de l'université, Bernard Teyssié, n'y est pas étrangère. *« L'idéal serait cependant un salon du livre unique, commun à tous les courants de pensée »*, précise M. Teyssié. Selon deux des organisateurs, Xavier Renou et Manuel Poirier, le public a doublé par rapport aux six cents visiteurs de 1996. Une centaine d'écrivains, pour la plupart de gauche, ont dédicacé leurs ouvrages. De Maurice Rajsfus, président du mouvement Ras-l'front, pour qui *« le fait d'être à Assas est déjà un début »*, à Maurice Agulhon, Alain Touraine, Dominique Schnapper, Annie Ernaux ou Philippe Sollers, souhaitant encourager cette aventure *« encore préparatoire »*. Pierre-André Taguieff lui-même était venu soutenir un consensus antifasciste dont il dénonce pourtant les méthodes. *« Je plaide pour la légitime défense intellectuelle*, explique-t-il. *Il est important que cette faculté, monopolisée par toutes les variétés de l'extrême droite, s'ouvre à autre chose. »*

L'un des auteurs les plus interpellés par les étudiants fut sans doute Stéphane Courtois, sommé de justifier son *Livre noir du communisme*. Mais c'est une virulente altercation entre écrivains juifs et étudiants arabes qui a fini par emporter la foule, renouant avec ce clivage permanent du militantisme de gauche. *« C'est le premier débat pluraliste à Assas »*, se réjouissait un étudiant. Et si les écrivains avaient l'œil humide, c'est que la bombe lacrymogène leur rappelait *« le bon vieux temps »* des manifestations.

Marion Van Renterghem

Réouverture du palais Altemps à Rome après treize années de restauration

ROME
de notre correspondant

Six mois après le succès de la réouverture de la galerie Borghese (deux cent vingt mille visiteurs en cinq mois), le palais Altemps, situé à deux pas de la place Navona, a à son tour été ouvert au public, mardi 16 décembre. Il aura fallu presque autant d'années (treize au lieu de quatorze pour la galerie Borghese) pour venir à bout du travail de restauration de ce palais du XV[e] siècle, ancienne propriété du cardinal Marco Sittico Altemps, neveu du pape Pie IV.

L'édifice sans grâce est par la suite passé de main en main avant de devenir en 1887 la propriété du Saint-Siège, qui le concéda aux Espagnols pour y installer un séminaire. Lorsque l'Etat italien décide, en 1982, de le racheter, le palais est dans un triste état. Il faudra consacrer 20 milliards de lires (68 millions de francs) pour la remise en état de cette vaste demeure donnant sur une cour carrée aujourd'hui voilée sur les côtés pour protéger les statues et les corniches de la pluie et du soleil. La combinaison de l'ancien et du moderne est du plus bel effet et permet de découper dans le ciel une douce ellipse.

NOUVEAU PÔLE

Tout n'était pas encore prêt mardi après-midi avant l'inauguration officielle, et les premiers visiteurs se mélangeaient encore aux ouvriers, leur chapeau en papier journal sur la tête. Les derniers préparatifs achevés, le chef de l'État, Oscar Luigi Scalfaro, Walter Veltroni, ministre des biens culturels, et Romano Prodi, chef du gouvernement, sont venus saluer la création de ce nouveau pôle du Musée national romain avec le palais Massimo qui sera complètement ouvert et inauguré le 28 juin 1998 ainsi que le Musée des Thermes.

Au total, trente-trois salles magnifiquement restaurées et aménagées dont certaines décorées de fresques du XVI[e] siècle en partie effacées mais qui donnent une véritable magnificence là où elles subsistent. En revanche, celles de la chapelle réalisées par Pasquale Cati et Antonio Circignani dit Il Pomarancio sont intactes ainsi que celle de la loggia au premier étage. Cent soixante sculptures ont été rassemblées. La plupart proviennent de la collection du cardinal Ludovico Ludovisi qui, au cours de la première moitié du XVII[e] siècle, avait regroupé dans sa spendide villa du Quirinal quatre cent cinquante copies de statues grecques datant pour la plupart des premiers siècles de notre ère.

Goethe et Schiller ont fait part de leur émotion à la vue du célèbre suicide de Galata, de la statue d'Ares ou encore de l'ensemble Oreste et Electra, pour ne citer que les plus belles œuvres. Les artistes de l'époque et non des moindres comme le Bernin et Alessandro Algardi avaient réparé les dommages causés par le temps et remplacé les parties manquantes. Quelquefois au gré de leur fantaisie.

La villa fut démolie à la fin du XIX[e] siècle et la collection, plus connue sous le nom de Ludovisi-Boncompagni, fut dispersée, notamment au Louvre et à l'Ermitage. Il ne reste aujourd'hui qu'une *centaine d'œuvres en Italie*. Les plus beaux exemplaires sont désormais au palais Altemps en compagnie de quinze sculptures rescapées de la collection Altemps qui en comprenait cent vingt. D'autres pièces éparses venant des collections Mattei, Del Drago, Brancaccio sont venues compléter cet ensemble des trésors retrouvés. Pendant longtemps, en effet, ce qui restait de la collection Ludovisi était invisible au public, au Musée des Thermes de Dioclétien en raison de la précarité des lieux. Aujourd'hui, toutes ces sculptures sont mises en valeur dans un environnement digne d'elles.

Michel Bôle-Richard

Le Couac contre la censure des livres dans les bibliothèques

IL N'A RIEN d'une fausse note, ce Couac, ou Collectif des ouvrages actuellement censurés à Orange, né en novembre pour lutter contre l'arbitraire de la mairie (FN), qui s'attaque désormais à une cible « stratégique » : la jeunesse. Rassemblant une trentaine d'auteurs, illustrateurs et éditeurs de livres pour enfants, le Couac a participé au Salon du livre antifasciste de Gardanne, puis au Salon du livre de jeunesse de Montreuil. Hébergé sur le stand de l'association Action culturelle contre les exclusions et les ségrégations (Acces), il y exhibait sa toute dernière arme : une affiche orange vif, impossible à rater, qui dresse l'inventaire des ouvrages indésirables à la bibliothèque municipale d'Orange.

L'affaire des ouvrages jugés *« indésirables »* à Orange remonte au printemps 1996, lorsqu'une bibliothécaire du secteur jeunesse s'est vu refuser un certain nombre d'achats sur la liste des acquisitions qu'elle devait soumettre à l'adjoint au maire chargé de la culture. Ont ainsi été rayés de sa liste une douzaine d'ouvrages, parmi lesquels le roman *En attendant Eliane*, d'Alain Korkos (Syros), qui évoque notamment la rafle du Vel'd'Hiv, *L'Homme qui ne mourut jamais*, de Charles et Aline Mopsik, un album sur le prophète Elie illustré par Marie-Geneviève Thoisy (Gallimard Jeunesse), *Le Griot, poète et musicien*, de Christine Adam et Laurence Ottenheimer (Hachette Jeunesse), ainsi que *Solinké du grand fleuve*, d'Anne Jonaz et François Roca (Albin Michel Jeunesse), deux livres s'apparentant à la culture africaine. Ces titres – pourtant ni militants ni vraiment engagés – ont été remplacés par des séries sans risque – *Oui-Oui, Langelot, Lieutenant X* –, ou encore par des contes de Pierre Gripari, dont les convictions politiques restent susceptibles de rassurer des élus du Front national. A l'époque, l'affaire avait fait quelque bruit.

Pour l'instant, le Couac n'a pas d'autre objectif que de dénoncer et d'informer, et il n'est pas le seul à combattre la censure. En Seine-Saint-Denis notamment, l'organisation baptisée « Fahrenheit 451 » regroupe elle aussi des professionnels du livre et œuvre pour *« la diffusion la plus large des idées »*. Ces initiatives spontanées rouvrent le débat au sujet du projet de loi sur les bibliothèques promis dès juillet 1996 par l'ancien ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. A la direction du livre et de la lecture, on indique que ce projet, *« techniquement très avancé »*, entre dans *« une phase de concertation »* mais qu'il n'aboutira pas avant la fin de 1998.

Florence Noiville

★ **Fahrenheit 451 devrait organiser, vendredi 16 janvier 1998, à 20 h 30, un débat intitulé « Décoder l'extrême droite » à la Bourse du travail, esplanade Benoit-Frachon, 93100 Montreuil.**

Le Louvre achète une importante sculpture égyptienne

LA REINE KHÉNÉMET-NÉFÉRET-HEDJET, épouse du pharaon Sésostris II *(XII[e] dynastie, 1897-1878 av. J.-C.)*, fera son entrée au Louvre, le 21 décembre, en même temps que le public qui, ce jour-là, aura accès aux nouvelles salles égyptiennes. Haute de 85 centimètres, la statue taillée dans une pierre sombre, la diorite, a été achetée sur le marché de l'art français avec l'aide de la Société des amis du Louvre. Cette pièce est inédite et jamais montrée jusqu'ici. On ne connaissait de cette reine qu'une effigie brisée à la taille. Khénémet-Néféret-Hedjet fut la mère de Sésostris III, un des souverains importants du Moyen Empire (2033-1650 av. J.-C.).

Le musée refuse de divulguer le prix d'achat de cette pièce. Le marché des antiquités égyptiennes est à rapprocher de celui des arts dits primitifs, avec un cercle restreint de collectionneurs et des prix « moyens », sauf pièce exceptionnelle. A titre de comparaison, Sotheby's vendait, le 17 décembre à New York, une statuette de la déesse Bastet estimée 125 000 dollars (environ 747 000 francs) et une statue en basalte représentant le général Pa-Kyr, un chef de guerre de la XXVI[e] dynastie, estimée 250 000 dollars (environ 1,5 million de francs). Le 18 décembre, Christie's propose un buste de Nectanebo II, de la XXX[e] dynastie, dont on espère 4,8 millions de francs.



هكذا من الأصل

Les ambiances photo-cinématographiques de l'Anglais John Hilliard

Il expose pour la huitième fois depuis 1976 chez Durand-Dessert, à Paris

Ancien élève de la St. Martin's School of Art de Londres, le photographe anglais John Hilliard, cinquante-deux ans, compose des mises en scène minutieuses, chargées de symboles, d'énigmes, de références allégoriques. C'est dans les ambiances cinématographiques et post-pop, où une dose de narration vient troubler le discours conceptuel, qu'il est est le plus troublant, le plus magique.

JOHN HILLIARD, galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Tél. : 01-48-06-92-23. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 janvier 1998.

Ce sont des photographies à tirage unique ; 65 000 francs pièce. Ce qui donne un indice de la notoriété de l'Anglais John Hilliard, âgé de cinquante-deux ans, qui expose pour la huitième fois depuis 1976 chez Durand-Dessert, une galerie où l'on peut découvrir un riche aperçu de l'évolution de son travail : des grands cibachromes réalisés entre 1993 et 1997.

Chevronné mais loin d'être célébré comme Gilbert and George, Caro, Richard Long ou Barry Flanagan, ses anciens condisciples de la St Martin's School of Art de Londres.

Et d'ailleurs, Hilliard, même si son CV est enviable, n'est pas prophète en Grande-Bretagne – il enseigne dans une école d'art d'Amsterdam –, un pays qui sait pourtant, mieux que tout autre, promouvoir ses artistes nationaux. Sa création, en fait, ne cadre pas avec l'air du temps, elle n'est pas à la mode, elle semble nier les problèmes de société qui sont le fonds de commerce des tapageurs artistes britanniques – certains ont été ses anciens étudiants – défendus en ce moment par le publicitaire Charles Saatchi à la Royal Academy de Londres.

Il est vrai aussi que les mises en scène *minutieuses* de Hilliard peuvent rebuter, voire agacer. Trop hermétiques, didactiques, chargées de symboles, d'énigmes, de références allégoriques. Trop baroques aussi. Et puis trop formalistes, voire décoratives, diront certains, tant aucun autre auteur ne propose une œuvre qui est – d'abord, aussi ? – une réflexion sur les richesses du procédé photographique. Avec une volonté de casser la surface de l'image, de briser le miroir.

Dans la plupart des images, Hilliard superpose, parfois au moyen de l'ordinateur, deux ou trois scènes différentes. Et de jouer sur les plans, les distances, la *durée*, les espaces, les jeux de miroir entre le photographe, le sujet et le spectateur, en déclinant les oppositions : net-flou, proche-lointain, centre-marges, figuration-abstraction, homme-femme, jeune-vieux, mariée-veuve. A des « *tableaux* » d'une lisibilité immédiate et un brin didactiques, succèdent d'autres qui demandent beaucoup de temps pour en déchiffrer les énigmes. Ces femmes qui brandissent, dans un vignoble, six lanternes (six points lumineux), associées à à trois traînées de lumière, *lancent une sorte d'appel à l'aide* – trois points, trois traits, trois points, soit le SOS. Ailleurs, Hilliard oppose le chiffre 666 (signe maléfique) en 999 (numéro de téléphone en Grande-Bretagne pour le SAMU).

MASSES INCERTAINES

Le meilleur de Hilliard est ailleurs. Son œuvre est en effet rythmée par des images imprégnée d'une ambiance de film noir, avec des personnages dans les coins opposés, séparés au centre par des masses incertaines de couleur, de matière floue, des à-plats abstraits et collés, qui ont pour but de rendre le *dialogue problématique*, voire impossible, entre des gens dont on ne sait ce qui les lie. Comme dans cette photographie de 1993, *Chiasmus*, où un même personnage se retrouve deux fois dans l'image, au fond en homme, et au premier plan en femme.

C'est dans ces ambiances cinématographiques et post-pop, où une dose de narration vient troubler le discours conceptuel, que John Hilliard est le plus troublant, le plus magique. Des couples déchirés dans une voiture ; une belle blonde – une actrice ? –, le *visage menacé et masqué par un* flash de paparazzo ; un homme dans une cabine téléphonique, oblitéré par un rectangle noir et cerné d'annonces pour téléphone rose. Et puis quelques ambiances urbaines et nocturnes, à la Hitchcock, avec des individus séparés par les signes colorés de la ville : un « *golden boy* » avec son téléphone sans fil menacé par des policiers. Ou ce couple, lui au premier plan, elle au fond accoudée à un panneau d'Abribus. Et, finalement, au-delà de l'extrême solitude qui se dégage de ses compositions, on se dit que Hilliard n'est pas si seul au monde, qu'il lui arrive de sortir de son presbytère londonien, où il concocte nombre de ses images, pour s'intéresser à l'autre, aux violences urbaines et sociales.

Michel Guerrin

A Paris, l'Orchestre de la Radio de Finlande bridé par son chef

Jukka-Pekka Saraste a la charge de cette formation depuis 1987

MAGNUS LINDBERG : « Feria ». JOHANNES BRAHMS : « Concerto pour violon ». JEAN SIBELIUS : « Symphonie n° 2 ». Christian Tetzlaff (violon), Orchestre symphonique de la Radio de Finlande, Jukka-Pekka Saraste (direction). Théâtre des Champs-Elysées, le 15 décembre.

Rouage essentiel d'une politique culturelle associant création, diffusion et éducation, la radio est longtemps apparue comme le principal moteur de la vie musicale finlandaise. L'unique orchestre (fondé en 1927) de cette dynamique institution s'est posé en référence nationale avec des patrons tels que Paavo Berglund et Leif Segerstam. Il constitue toujours un excellent tremplin pour les jeunes chefs puisque l'une de ses dernières révélations (Ilkka Oramo, né en 1965) prendra en septembre 1998 la succession de Simon Rattle à la tête de l'Orchestre de Birmingham. A l'âge de quarante et un ans, Jukka-Pekka Saraste est déjà passé plusieurs fois par Paris. Jamais cependant en compagnie de la formation dont il a la charge depuis 1987.

Feria, La dernière pièce de Magnus Lindberg, créée aux Proms de Londres il y a quelques mois, est dédiée à ce chef qui s'est très tôt – comme Esa-Pekka Salonen – mis au service des jeunes compositeurs finlandais. L'œuvre affiche un magistral traitement de la matière sonore, commence par un signal d'angoisse hitchcockien, et continue comme une course-poursuite très imagée.

On y reconnaît les acquis spectraux de la dernière décennie de Lindberg et surtout son penchant récent pour le développement. Entre une amorce fébrile et une péroraison festive, *Feria* évolue *mutatis mutandis* selon un parcours labyrinthique qui s'épuise et se régénère avec beaucoup d'effet. Très sollicitées (et moins défavorisées que les autres pupitres par l'acoustique ingrate du Théâtre des Champs-Elysées), les cordes de l'Orchestre de la Radio de Finlande assurent le sucès de cette partition au fort potentiel illusionniste.

Lorsque commence le *Concerto pour violon*, de Johannes Brahms, les musiciens finlandais ressemblent à des écoliers au retour d'une récréation. Ils arborent une gravité contrainte et aspirent seulement à se montrer irréprochables. L'ambition – si l'on peut dire, pour un soliste d'une telle humilité ! – de Christian Tetzlaff est tout autre. Le jeune violoniste allemand désire à chaque instant faire jaillir la lumière, dégager la justesse de chaque expression. Un son « droit » recèle alors autant de poésie qu'un léger frémissement ; un coup d'archet tranchant, autant d'émotion qu'un trait acrobatique. Rigide (voire rustique) dans les mouvements extrêmes, le RSO s'applique à suivre son chef dans l'interdit du plaisir sensuel. Presque insoumis au cours de l'« Adagio », il multiplie les tentatives sympathiques pour rejoindre Tetzlaff dans la magie du... naturel.

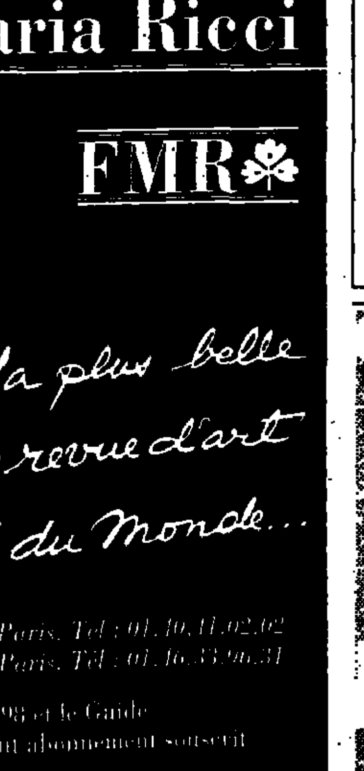
MÉANDRES GÉNÉREUX

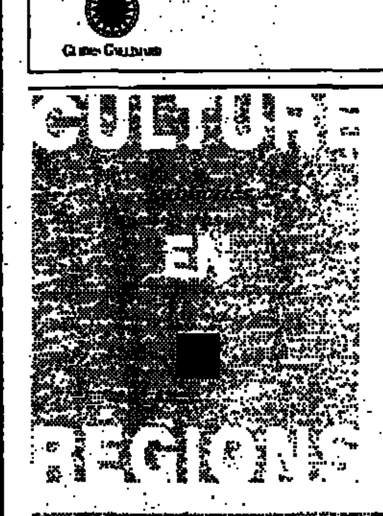
La frustration atteint son comble avec la *Deuxième Symphonie*, de Jean Sibelius. Jukka-Pekka Saraste voulait-il insister sur la construction prismatique de l'œuvre en différant l'épanchement libérateur jusqu'à l'ultime crescendo ? Son interprétation, laborieusement contrastée et globalement cérébrale, évacue tout le charme d'une partition aux méandres généreux.

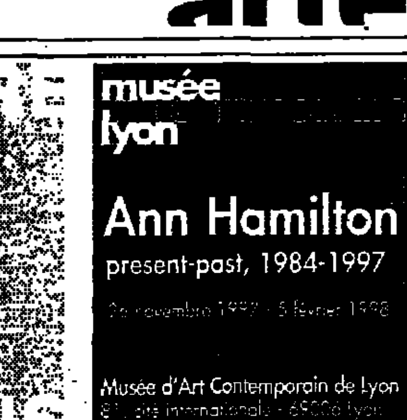
Surexposée (le premier mouvement devient une suite de propositions lapidaires), suraffectée (la ronde des contrebasses en pizzicato à l'orée du deuxième mouvement est d'une vanité affligeante, le duo de bassons, d'un ennui mortel) ou prosaïque (la façon *dont le « Scherzo » verse dans le* « Finale »), la lecture de Saraste irrite. Alternativement hautain (sensibilité occultée) et indolent (tempos étirés), le chef réussit à rendre l'orchestre étranger à la musique qu'il habite depuis l'enfance.

Pierre Gervasoni









SORTIR

PARIS

2 Bal 2 Neg'
En 1995, deux groupes originaires de la banlieue sud de Paris, les 2 Bal et les 2 Neg', s'associaient avec de jeunes producteurs, Kilomaitre, White et Spirit, pour enregistrer *3 X plus efficace*, un album de hip-hop détonant. Après le succès surprise de l'aventure, les deux formations reprennent chacune leur route. Non sans avoir donné jeudi un concert d'adieu.
Salle Marcel-Cerdan, Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 18. Tél. : 01-44-68-44-68. 128 F.

Ensemble vocal du Pincerais
Les formations amateurs de chant *choral classique, comme celles de* gospel, sont souvent à l'honneur lors des fêtes de fin d'année. Ainsi l'Ensemble vocal du Pincerais, dirigé par Pierre Gasser, interprétera le *Magnificat* d'Antonio Vivaldi et des cantates de Noël, dont *Uns ist ein Kind geboren* de Jean-Sébastien Bach. L'orchestre accompagnateur est le Sinfonietta de Paris dirigé par Dominique Fanal.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-30-54-33-54. 160 F.

Evan Parker
Depuis plus de trente ans, le saxophoniste britannique Evan Parker traverse les musiques improvisées européennes. Il est l'un de ceux qui, en jazz, pratiquent avec le plus d'intelligence et de musicalité, le souffle circulaire – qui permet d'obtenir un son continu. Comme tout jazzman britannique, il sait aller du bop à l'avant-garde. En trois soirées, quelques états de sa musique : le 18, en solo puis avec le guitariste Keith Rowe ; le 19, en trio avec Barry Guy (contrebasse) et Paul Lytton (batterie) ; le 20, électronique et invitation de Noël Akchoté (guitare).
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Demain ne meurt jamais
de Roger Spottiswoode (Grande-Bretagne, 1 h 55), avec Pierce Brosnan, Jonathan Pryce, Michelle Yeoh, Teri Hatcher, Ricky Jay, Gotz Otto.

Je ne vois pas ce qu'on me trouve
de Christian Vincent (France, 1 h 35), avec Jackie Berroyer, Karin Viard, Tara Römer, Zinedine Soualem, Estelle Larrivaz, Daniel Duval.

Maman, je m'occupe des méchants
de Raja Gosnell (Etats-Unis, 1 h 42), avec Alex D. Linz, Haviland Morris, Olek Krupa, Rya Kihlstedt, David Thornton, Lenny von Dohlen.

Méprise multiple
de Kevin Smith (Etats-Unis, 1 h 55), avec Jason Lee, Ben Affleck, Joey Lauren Adams, Ethan Suplee, Scott Mosier, Casey Affleck.

Muriel fait le désespoir de ses parents
de Philippe Faucon (France, 1 h 20), avec Catherine Klein, Dominique Perrier, Marie Rivière.

Le Ninja de Beverly Hills
de Dennis Dugan (Etats-Unis, 1 h 30), avec Nicolette Sheridan, Nathaniel Parker, Soon Tek-on, Chris Rock, Robin Shou.

Sauvez Willy 3, la poursuite
de Sam Pillsbury (Etats-Unis, 1 h 25), avec Jason James Richter, August *Schellenberg, Annie Corley, Vincent* Berry, Patrick Kilpatrick.

Le Septième Ciel
de Benoît Jacquot (France, 1 h 31), avec Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon, François Berléand, Francine Bergé, Pierre Cassignard, Philippe Magnan.

Thérapie russe
d'Eric Veniard (France, 53 mn), avec Eric Veniard, Miglen Mirtchev, Sidse Babette Knudsen, Patricia Dinev, Jea*nine Souchon, Andrea Retz-Rouiyet.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

La Donation Jacques Petithory. Un brocanteur de génie
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice. Tél. : 01-42-34-25-94. De 11 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Du 18 décembre au 15 mars. 31 F.

Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 18 décembre au 28 février. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre national de France
Hovhaness : *Symphonie nº 2 Mysterious Mountain*. Barber : *Concerto pour violon et orchestre*. Adams : *Harmonielehre*. Pamela Frank (violon), Leonard Slatkin (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mº Passy. 20 heures, le 18. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Opéras louffes
Sacha Guitry. Louis Beydtz : *La Société des messieurs prudents. Franc-Nohain.* Claude Terrasse : *La Botte secrète*. Edwige Bourdy (soprano), Vincent Vittoz, Yves Coudray (ténors), Lionel Peintre, Christian Crapez (barytons), Jacques Bona, Vincent Bouchot (basses), France Pennetier, Vincent Leterme (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche-Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris-10e. Mº Jaurès. 21 heures, le 18. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.

Le Kabuki
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 18. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.

Marie-Paule Belle
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris-18e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.

Juliette
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Les Yeux noirs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-43-87-97-13. De 100 F à 140 F.

Le Toucher de la hanche
de Jacques Gamblin, mise en scène de Jean-Michel Isabel, avec Jacques Gamblin.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mº Edgar-Quinet. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 160 F.

RÉSERVATIONS

Et soudain, des nuits d'éveil
d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvres, Paris-12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 26 décembre. 19 heures, du mardi au samedi ; 13 heures, dimanche. Tél. : 01-43-74-24-08. 110 F et 150 F.

Flamenco
Carmen Linares (chanteuse), Eduardo Serrano El Güito (danseur), dans un *spectacle intitulé Raices gitanas.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. Du 23 au 31 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 210 F.

DERNIERS JOURS

21 décembre :
Check-Up
d'Edward Bond, mise en scène de Carlo Brandt, avec Carlo Brandt.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mº Gambetta. 21 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, dimanche. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

28 décembre :
Takashi Naraha
(lauréat du prix Bourdelle 1995)
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

31 décembre :
Philippe Soupault
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris-2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

هكذا من الأهل

KIOSQUE

LE MONDE / VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1997

EN VUE

■ Mardi 16 décembre, la fanfare de la Bundeswehr, grippée par un vent polaire, ne peut jouer les hymnes nationaux devant le général **Olexander Kouzmouk,** ministre de la défense d'Ukraine, *venu rencontrer à Bonn son* homologue allemand, **Volker Rühe.** Le général au garde-à-vous, rompt la position, puis s'avançant aimablement vers les musiciens : *« Peut-être pourriez-vous essayer de dégeler l'embout avec un verre de vodka ? »*

■ **Alexandre Lesnikov,** un entrepreneur ukrainien, qui récemment avait survécu par miracle à un attentat à la bombe, à Simferopol en Crimée, a été la cible, quatre jours plus tard, d'un *second attentat dans l'hôpital où il* était soigné. L'explosif a cette fois tué une infirmière et blessé trois autres personnes, dont un policier grièvement. Lesnikov, soupçonné de liens mafieux, est indemne.

■ **Hoda Abdel Nasser,** fille de **Gamal Abdel Nasser,** proteste contre le tournage d'un film du metteur en scène syrien **Anouar al-Qawadri,** où, plusieurs fois, son père apparaît en pyjama, alors que les dirigeants israéliens sont systématiquement montrés en complet veston.

■ Les magistrats du tribunal correctionnel de Bobigny n'ont pas été convaincus, vendredi 12 décembre, par les explications d'**André Dji,** poursuivi pour avoir *agressé un représentant* de la loi (*Le Monde* du 28 octobre). L'inculpé prétendait en effet que son fauteuil roulant avait basculé en arrière et entraîné dans sa chute le brigadier qui voulait le pousser pour le faire déguerpir, tandis que le policier accusait le paraplégique de lui avoir *« foncé dessus »* avec sa machine. M. Dji a été condamné à verser 1 000 francs de dommages et intérêts à sa victime.

■ **Shaoukat Aref Qouz'a,** le Palestinien converti au judaïsme pour épouser une juive, reconverti à l'islam pour se remarier avec une Palestinienne, mort le 4 décembre, qui, depuis, attendait à la morgue des funérailles (*Le Monde* du 10 décembre), patientait encore le *18 : les deux familles n'ont* toujours pas épuisé leur querelle pour savoir selon quel rite Shaoukat doit être enterré.

■ Un Égyptien hâtif, n'ayant pas trouvé son épouse au logis, pris de colère, avait prononcé contre elle le *« talaq »*, la triple répudiation. Ayant semé la tempête – le *« talaq »* interdit toute réconciliation tant que la répudiée n'a pas divorcé d'un second mariage –, le jaloux, rentré dans ses gonds, imagina de payer l'un de ses ouvriers pour qu'il épouse son ex-femme – une beauté –, passe une nuit avec elle et la lui rende le lendemain. Au matin, l'homme, appelé *« bouc de susbtitution »*, ne voulait plus divorcer, et le couple porte plainte *pour rupture de contrat.*

Christian Colombani

« Témoignage chrétien » et « El Watan » face au défi algérien

L'hebdomadaire français et le quotidien algérien publient un supplément commun de quatre pages qui se veulent « marquées du sceau de l'espoir »

*« **LE JOURNALISME** au service de la dignité humaine »*. Au nom de cet impératif, l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* (TC) et le quotidien privé algérien *El Watan* publient simultanément un supplément de quatre pages. *« Quatre pages marquées du sceau de l'espoir : celui des Algériennes et des Algériens qui, bravant la peur et les menaces de mort, continuent chaque jour de conduire leurs enfants à l'école, d'aller au bureau ou de faire un journal »*, écrivent dans l'éditorial les responsables du projet.

Pourtant, l'espoir, on ne le sent guère courir au fil des articles. Dans le reportage d'ouverture, consacré aux *« oubliés de Bentalha »*, les rescapés du massacre disent leur amertume et le sentiment d'abandon qui les étreint trois mois après le drame survenu aux portes de la capitale. *« Aucune aide réelle n'a été apportée aux membres des familles des victimes. La semaine dernière, 20 000 dinars* (environ 2 000 francs) *ont été octroyés théoriquement à chaque famille. Mais plusieurs d'entre elles n'ont rien reçu »*, écrit un journaliste algérien.

Dans un autre reportage consacré à Annaba, la deuxième ville économique du pays, les jeunes, constate un autre journaliste, *« s'adonnent massivement à la*

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

LE DÉFI ALGÉRIEN

OUI À LA VIE !

consommation des stupéfiants. La France, le Canada, les Etats-Unis, l'Italie ou la Turquie demeurent les vitrines des rêves de richesse, d'évasion, d'amour et de sens à la vie. » Même le raï et la chanson kabyle *moderne n'ont dû qu'à l'exil* d'avoir pu survivre. *« Les deux genres musicaux ont* […] *fait leur route après avoir longtemps végété en Algérie, où il n'y a ni les conditions ni les moyens pour prétendre à une promotion »*, constate le supplément de *TC* et du *Watan.*

Cette déliquescence, ce destin *« cruel et bien singulier »* qui s'acharne sur l'Algérie, quel en est le responsable ? *« Ceux qui (FIS et cie) propagèrent la guerre contre les civils en l'auréolant de motifs sacro-saints »*, répond André Glucksmann. Mais le philosophe ne s'arrête pas en si bon chemin et accuse aussi pêle-mêle *« ceux qui, autorités morales, politiques et religieuses, n'ont jamais, sur place, condamné le principe général du meurtre au nom de l'Etre suprême* […], *le pouvoir politico-militaire* [qui] *fit le lit du terrorisme intégriste* [et] *laisse parfois les atrocités s'accomplir sans intervenir,* [enfin], *les bonnes âmes européennes* [qui] *pressent bourreaux et victimes de négocier sans préalable »*.

Invité lui aussi à s'exprimer, le secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, ne fait pas davantage dans la nuance lorsqu'il stigmatise *« l'obscurantisme intégriste »* auquel il oppose ceux qui veulent construire *« une société moderne, démocratique, ouverte sur le monde »*.

« OBSCURANTISME » PARTAGÉ

Seule voix musulmane à s'exprimer dans les colonnes de *Témoignage chrétien*, celle du grand mufti de Marseille, Soheïb Bencheikh, est heureusement là pour rappeler que *« l'obscurantisme »* n'est pas l'apanage d'un parti ou d'une religion. Et de citer le Code de la famille, particulièrement rétrogade, dont l'adoption en 1984 doit tout au régime algérien et rien aux islamistes. *« Le Code de la famille,* écrit-il, *c'est l'adaptation de l'islam à une société clanique et tribale qui n'existe plus. »*

Pour sa part, l'ancien ministre socialiste Jack Lang estime que face à l'impuissance des gouvernements et des organisations internationales à régler la crise algérienne, il ne reste plus que la société civile. *« C'est la pression morale des opinions qui fera fléchir les massacreurs. C'est notre devoir de secourir nos frères et nos sœurs dans la souffrance. Il en va de notre salut. »*

Jean-Pierre Tuquoi

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La loi sur l'immigration est donc adoptée. Jean-Pierre Chevènement a évité le pire, l'enlisement ou le passage en force. Le ministre de l'intérieur n'a pas eu besoin de recourir à un vote bloqué. Mais il a manqué son objectif initial : trouver entre droite et gauche raisonnables, à égale distance des extrêmes, un accord enfin durable sur le sujet de l'immigration. Faire débattre les *élus d'un projet de loi sur l'immigration* quatre mois avant des élections régionales et, qui plus est, décréter l'urgence, c'était à coup sûr polluer par des considérations idéologiques un examen qui réclamait d'abord sérénité et pragmatisme. Le républicain Chevènement n'a pas à rougir de sa loi. Elle ne cède ni à la démagogie droitière ni à la démagogie gauchiste. Mais il n'a guère à se féliciter du soutien de ses camarades. Par leur irresponsabilité, ils ont contribué à lui faire manquer son objectif consensuel.

RTL

Jean-Yves Hollinger

■ Le droit de grève est une chose, l'abus du droit de grève une autre. Cette grève des agents de la RATP sur la ligne B du RER, celle qui conduit au Stade de France, est effectivement *indécente*, innaceptable, irresponsable. Quelle disproportion entre les revendications qui portent sur 6 postes de conducteurs supplémentaires, – et encore, pour le mois de juin, pour la Coupe du monde…–, et les conséquences : depuis 4 jours, 500 000 habitants de la région sont privés de leur transport habituel pour aller travailler ! Des salariés qui n'ont pas la chance de pouvoir prendre en otages d'autres salariés, et qui travaillent sûrement plus que les 30 heures hebdomadaires sur cette ligne du RER. Quand ils ont un travail… Si on ne peut pas régler ce genre de problème par la discussion, c'est à désespérer de tout. Ce mouvement, avec ses relents de corporatisme, rend un bien mauvais service à la fonction publique. Il accentue le fossé qui le sépare du privé.

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ L'un des aspects positifs de la crise financière asiatique aura été l'émergence des mouvements d'opinion dans des sociétés qui étaient souvent gelées sous l'emprise d'un parti ou d'un homme fort. A Taïwan, pour la première fois, le vieux parti de Tchang Kaï-Chek, le Guomintang, pourrait perdre les élections. Aux Philippines, le général Ramos a été dissuadé par les manifestations de se représenter à la présidence. En Thaïlande, le gouvernement impopulaire du général Chavalit a dû démissionner. En Corée du Sud, se tiennent aujourd'hui les élections les plus ouvertes qu'ait jamais connues le pays. Evidemment des régimes autoritaires comme la Chine, la Malaisie ou Singapour continuent de proclamer leur foi dans de supposées valeurs asiatiques mais la démocratie progresse ailleurs. Eh ! oui, le monde change pendant qu'en France, nous ressassons d'alternance en alternance les mêmes arguments pour les mêmes débats.

www.polytechnique.fr/eleves/binet/intermaths/

Deux élèves de Polytechnique se servent du Web pour aider les écoliers à faire leurs devoirs

*« **TU ES BLOQUÉ(E)** sur un exo de maths ? Tu ne sais pas dans quel sens le moteur va tourner ? Tu n'arrives pas à trouver le pH de la solution ? Cette page a pour but d'aider les élèves dans leurs devoirs et leurs leçons en sciences (maths, physique, chimie…), du CP à la terminale. Mais, bien sûr, nous répondrons aussi dans la mesure du possible à toutes les questions qui pourraient apaiser ta soif de savoir… »* Si l'on se fie à leur page d'accueil, Hugues Faucheu et Thomas Rissler savent expliquer les choses simplement : un bon point pour ces deux élèves de Polytechnique, qui ont pris l'initiative de créer Intermaths, un site Web d'aide aux devoirs, gratuit et ouvert à tous. Pour l'écolier qui sèche sur son problème, la manœuvre est simple : il se connecte sur Intermaths, inscrit sa question dans une fenêtre de dialogue et attend quelques heures avant que la réponse ne s'affiche sur la page Forum.

Il s'agit d'aide pédagogique, et *non pas d'un service de triche organisée*, comme il en existe aux Etats-Unis. Hugues est catégorique : *« Les*



règles sont claires : nous ne faisons pas le devoir à la place de l'élève. Nous ne donnons jamais le corrigé tout cuit, seulement des schémas de résolution. Si quelqu'un envoie son devoir en entier, nous lui demandons de préciser quelle partie il n'a pas comprise. » Pas question non plus de remplacer le prof en refaisant un cours complet en ligne.

En général, les questions sont simples ; Hugues et Thomas rédigent les réponses en quelques minutes. *Mais il y a des exceptions : « Nous avons aussi des demandes d'étudiants en DEUG, qui nous prennent du temps, car nous avons déjà un peu oublié leur programme. On nous a même envoyé un problème de concours général ; il a fallu une semaine pour trouver quelqu'un qui sache le résoudre. Parfois, j'ai l'impression qu'on s'amuse à nous tester. »*

Pour Hugues, l'idée de s'imposer ce travail supplémentaire est venue naturellement. Il rappelle que d'autres élèves de Polytechnique dispensent déjà une aide scolaire bénévole à l'extérieur, ce qui n'étonne personne. D'ailleurs, sa tâche n'est pas écrasante, car Intermaths ne reçoit que deux ou trois questions par jour : le site est encore mal connu, et, surtout, peu d'écoliers en difficulté ont accès à Internet. Mais si les appels à l'aide affluaient, cela ne poserait pas de problème : *« J'en ai parlé autour de moi, les volontaires ne manqueraient pas. Pour nous, c'est facile : chaque élève de Polytechnique dispose d'un ordinateur personnel connecté au serveur de l'école. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

RSF-ALGÉRIE

■ A l'occasion du premier anniversaire de l'interdiction de publication du magazine hebdomadaire algérien *La Nation*, Reporters sans frontières affiche depuis le 17 décembre sur son site Web une série d'articles rédigés récemment par les journalistes de *La Nation* et non publiés. Parallèlement, *mercredi 17 décembre*, la directrice de l'hebdomadaire, Salima Ghezali, a reçu le prix Sakharov des droits de l'homme, décerné par le Parlement européen.

www.calvacom.fr/rsf/

FRANCE TÉLÉCOM ET LA CAISSE DES DÉPÔTS

■ Wanadoo, le service d'accès à Internet de France Télécom, et Mercure, magazine en ligne édité par la Caisse des dépôts et consignations à l'intention des collectivités locales, vont lancer une campagne de promotion conjointe auprès des municipalités. Mercure est alimenté en informations générales par l'AFP et en informations financières par la société Fininfo. A ce jour, seules 270 communes sont abonnées à Mercure.

www.wanadoo.fr

www.caissedesdepots.fr/mercure/

Ils sont fous, ces Anglais ! *par Alain Rollat*

IL RÉSULTE de l'expédition anthropologique organisée de l'autre côté de la Manche, mercredi soir, par « La Marche du siècle », avec le renfort du *Monde, que la vidéo promotion*nelle de l'Office du tourisme londonien n'est qu'un attrape-nigaud. Le Londres des Anglais n'a plus rien à voir avec la carte postale qu'on montre aux visiteurs attirés par les légendes sur la royauté, Big Ben et le rosbif à la sauce à la menthe. Les mères de famille les plus convenables n'y fréquentent plus les salons de thé, mais les ateliers de tatouage où elles se font incruster des anneaux de métal dans le nombril pour plaire à leurs maris. Les enfants les mieux éduqués n'y vont plus à l'école dans des casernes pour apprendre à jouer au rugby mais chez des modistes, où l'enseignement dispensé insiste avant tout sur l'excentricité vestimentaire. Les jeunes filles y ont même le droit de défiler nues à condition de porter un voile sur la tête. Le puritanisme anglo-saxon n'est plus qu'un cache-sexe : si, depuis le mois de septembre, trois mille visiteurs se pressent chaque jour dans les galeries de la Royal Academy of Arts, ce n'est pas pour y admirer les chefs-d'œuvre de l'époque victorienne mais les sculptures de la nouvelle vague, classées « X » et exposées dans des salles interdites aux moins de dix-huit ans pour cause d'incitation à la pédophilie.

En cette fin de siècle, Londres se veut capitale de toutes les jouissances. Tout le monde y fait la fête toute la nuit en buvant de la bière dans les pubs jusqu'à 23 h 20, puis du champagne à la paille dans les boîtes à partir de 23 h 21. Les restaurants ne désemplissent pas, et il faut réserver sa place de théâtre ou de cinéma plusieurs jours à l'avance. Mais pour être vraiment à la mode il faut s'entasser dans les « sport-cafés », où l'on dîne entre amis en regardant le match de foot à la télé. Le poste est posé sur la table, et il y a un match chaque soir. On peut aussi y assister au tirage de la Loterie nationale, dont les recettes alimentent le budget de la culture : plus les Anglais jouent, plus ils se cultivent !

Fait extraordinaire, on y trouve même du travail. Et des patrons heureux ! Comme l'expliquait à la caméra un pâtissier français ravi de s'être expatrié : *« Ici, on n'a pas peur d'embaucher parce qu'on peut virer quelqu'un très vite. Pendant vingt-quatre mois, on peut même virer sans motif ! »* Londres se proclame donc ville de toutes les libertés. Il paraît qu'il existe de grosses poches de pauvreté, mais on ne les voit pas parce que ceux qui les habitent sont bien emballés : ils vivent *« dans des cartons »*. Ouf !

هكذا من الاصل

JEUDI 18 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Circulez, y a rien à voir ! ■ ■ De Patrice Leconte (France, 1982, 90 min). TV 5
20.30 The Blind Goddess ■ De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 La Castagne ■ De George Roy Hill (Etats-Unis, 1976, 120 min). Ciné Cinémas
20.35 La Maîtresse du lieutenant français ■ ■ De Karel Reisz (Grande-Bretagne, 1981, 125 min). TMC
20.40 Boy Meets Girl ■ De Leos Carax (France, 1984, N., v.o., 100 min). Canal Jimmy
20.55 Le Voleur ■ ■ De Louis Malle (France, 1966, 120 min). France 3
20.55 Docteur Françoise Gailland ■ De Jean-Louis Bertuccelli (France, 1976, 105 min). Téva
21.00 La Vie privée du tribun ■ ■ De John Stahl (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 120 min). Histoire
21.00 Avec le sourire ■ ■ De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 105 min). Paris Première
21.30 Charlie et la chocolaterie ■ De Mel Stuart (Etats-Unis, 1970, 95 min). Disney Channel
22.00 Quand la femme s'en mêle ■ D'Yves Allégret (France, 1957, N., 85 min). Ciné Cinéfil
22.15 Mississippi Burning ■ D'Alan Parker (Etats-Unis, 1988, 125 min). RTL 9
22.25 Dernière limite ■ De Bill Duke (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min). Canal Jimmy
22.30 Le Temps des gitans ■ D'Emir Kusturica (Yougoslavie, 1989, v.o., 140 min). Ciné Cinémas
22.50 Liste noire ■ D'Alain Bonnot (France, 1984, 95 min). Téva
23.50 ▶ Queen Kelly ■ ■ ■ D'Erich von Stroheim (Etats-Unis, 1928, N., muet, 105 min). Arte
0.20 La Minute de vérité ■ ■ De Jean Delannoy (France, 1952, N., 105 min). RTL 9
0.45 Appointment in London ■ De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.50 Le Maître de musique ■ ■ De Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 100 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Daniel Cohn-Bendit, Rony Brauman. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Hervé Drévillon, Pierre Assouline, Frédéric Ferney. Histoire
20.55 ▶ Envoyé spécial. Unicef. Les enfants du monde : le commerce du sexe. Népal : Le commerce du sexe. Brésil : L'exploitation sexuelle des enfants. Roumanie : Les petites âmes. France 2
22.20 Faxculture. La littérature érotique. TSR
22.35 Des racines et des ailes. L'ADN. La dyslexie en France. USA : Des femmes dans la milice. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. Etranges étrangers. Histoire
23.05 ▶ L'Heure de vérité. Hommage à François-Henri de Virieu. France 2
23.30 Comment ça va ? France 3
0.25 Saga-Cités. Nourritures divines. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [5/6]. Histoire
18.00 Jazz Collection. Bernard Lubat. Muzzik
18.30 Les Sanctuaires sauvages. Madagascar. La Cinquième
19.10 I Love Dollars. [2/2]. Planète
20.00 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Arte
20.40 Soirée thématique. Dieu est-il moderne ? Arte
21.50 ▶ Hongkong Hanoï : Retour des camps. Planète
0.00 Corpus Christi. [3/5]. Histoire
0.05 La Légende des top models. Elle McPherson. TF 1

SPORTS EN DIRECT

20.25 Basket-ball. Euroligue : PSG-Racing - Cibona Zagreb. Eurosport
20.30 Football. Metz - Monaco. Canal +
1.35 Hockey sur glace. NHL : Ottawa - Carolina. Canal +

MUSIQUE

19.15 Récital John Williams. France Supervision
20.10 Teresa Berganza. Muzzik
22.45 Gustav Mahler : Le Chant de la terre. Paris Première
23.00 Liz McComb Gospel Paris 96. Muzzik
23.25 Symphonie nº 6, Pathétique, de Tchaïkovski. France Supervision
23.55 Ecoute le monde - Natacha Atlas. Saint-Malo 1997. Paris Première
0.20 Europa Konzert 1997. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Château de cartes. De Paul Seed [1/2]. Festival
20.50 SOS dans les rocheuses. De Charles Wilkinson. M 6
21.00 Staccato. D'André Delacroix. Muzzik
22.25 Kamel. De Mourad Boucif et Taylan Barman. RTBF 1
22.30 Made in America. La Rencontre de Tommy et Billy, de Tony Wharmby. TF 1

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de jeux mortels. M 6
18.20 Vegas. Série Club
19.00 Sentinel. Chute libre. M 6
20.35 Les Envahisseurs. Disney Channel
20.45 Models, Inc. Série Club
20.45 Les Cordier, juge et flic. 3615 Pretty Doll. RTBF 1
20.50 La Mondaine. Δ Maryline. TF 1
21.30 Millennium. Un monde brisé. TSR
22.35 Les Contes de la crypte. Δ. M 6
23.00 Code Quantum. Adieu Norma Jean. Série Club
23.05 Au coeur du temps. Le retour de Machiavel. Disney Channel
23.50 Jason King. Les chiffres qui donnent la mort. Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Château de cartes

Diffusée à la sauvette sur France 3 les dimanches après-midi en août 1994, cette télésuite adaptée de l'oeuvre de Michael Dobbs, ancien assistant de Margaret Thatcher, retrace les manœuvres machiavéliques du chef de file du Parti conservateur, Francis Urquhart (remarquablement campé par l'acteur shakespearien Ian Richardson), pour occuper la plus haute fonction de l'Etat. Aidé par son épouse Elizabeth, il n'hésite pas à trahir ses amis, à discréditer ses adversaires, à manipuler une jeune et ambitieuse journaliste et va même jusqu'à recourir au meurtre. L'adaptateur, Andrew Davies, un des meilleurs scénaristes anglais, s'est inspiré de l'oeuvre shakespearienne, notamment de *Macbeth*, pour l'intrigue et les personnages, et du *Richard III* filmé par Laurence Olivier, pour les appartés d'Urquhart et ses clins d'oeil malicieux qui prennent la caméra à témoin. Un des chefs-d'œuvre de la BBC à (re)découvrir ! – *J.-J. S*

★ Deuxième partie : vendredi 19, 20.30.

● 20.55 France 2
Envoyé spécial

Le magazine de Paul Nahon et Bernard Benyamin propose un numéro spécial sur l'exploitation sexuelle des enfants à travers le monde. Ce dossier, intitulé « Enfants du monde : le commerce du sexe », a été réalisé en collaboration avec l'Unicef. Trois reportages exposent la situation des enfants des rues au Brésil et en Roumanie et celle des jeunes Népalaises prostituées dans les bordels à Bombay. Le sujet, souvent abordé à la télévision, est rarement traité avec autant de sensibilité et d'intelligence. – *F. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 La Mondaine. A Maryline, de Marco Pico.
22.30 Made in America. La Rencontre de Tommy et Billy.
0.05 La Légende des top models.
1.00 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.20 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 ▶ Envoyé spécial. Spécial Unicef.
23.00 Expression directe.
23.05 ▶ L'Heure de vérité de François-Henri de Virieu.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.55 Le Voleur ■ ■ Film de Louis Malle.
23.05 Soir 3.
23.30 Comment ça va ?
0.25 Saga-Cités.
0.55 Espace francophone.
1.25 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Championnat de France de D1. 20.30 FC Metz - AS Monaco.
22.30 Flash infos.
22.33 Art.
22.35 Excès de confiance. Film de Peter Hall (v.o.).
0.00 Basket-ball.

ARTE

19.00 ▶ La Bible en images.
19.30 7 1/2.
20.00 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Dieu est-il moderne ?
20.45 United Colors of God.
21.25 et 21.55, 23.00 Débat.
21.45 Querelles de clochers.
22.05 Dieu dans la cité des Anges.
23.50 ▶ Queen Kelly ■ ■ ■ Film muet d'Erich von Stroheim.

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 SOS dans les rocheuses. Téléfilm de Charles Wilkinson.
22.35 Les Contes de la crypte. Δ.
0.10 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire.
22.10 For intérieur. Pierre Skira, peintre et écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Orchestre national de France. Œuvres de Hovahness, Barber, Adams.
22.30 Musique pluriel. L'automne à Varsovie.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Wolf, Hahn.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 ▶ Les Soirées. Ferrucio Busoni.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Weill, Busoni.



VENDREDI 19 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.00 Viva Villa ! ■ De Jack Conway et Howard Hawks (Etats-Unis, 1934, N., 120 min). Histoire
13.35 Le Diable en robe bleue ■ De Carl Franklin (Etats-Unis, 1995, 100 min). Canal +
15.00 Le Lutin magique ■ ■ De Don Bluth et Gary Goldman (Etats-Unis, 1994, 75 min). Ciné Cinémas
16.05 The Blind Goddess ■ De Harold French (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
16.15 Clair de femme ■ De Constantin Costa-Gavras (France, 1979, 100 min). Ciné Cinémas
17.30 Les enfants nous regardent ■ ■ De Vittorio De Sica (Italie, 1942, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
18.55 Appointment in London ■ De Philip Leacock (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 Mon gosse de père ■ De Jean de Limur (France, 1930, N., 85 min). Ciné Cinéfil
20.50 Lune rouge ■ De John Bailey (Etats-Unis, 1994, 100 min). TSR
21.00 Rain Man ■ De Barry Levinson (Etats-Unis, 1988, 130 min). Ciné Cinémas
21.55 Ce cher disparu ■ ■ De Tony Richardson (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
23.10 Rendez-vous avec le destin ■ De Glenn Gordon Caron (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
23.55 The Secret of Convict Lake ■ De Michael Gordon (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
0.10 Les Croix de bois ■ ■ De Raymond Bernard (France, 1932, N., 105 min). France 2
0.30 Typhon sur Nagasaki ■ D'Yves Ciampi (France - Japon, 1956, 110 min). Canal +
0.30 Jenny ■ De Marcel Carné (France, 1936, N., 95 min). RTL 9
1.00 La Revanche de Freddy ■ De Jack Sholder (Etats-Unis, 1985, 85 min). Ciné Cinémas
1.20 La Bandera ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1935, N., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.35 Parole d'Expert. France 3
14.30 Boléro. Invité : Pierre Arditi. TMC
15.00 De l'actualité à l'Histoire. L'indépendance de la justice. La pilule contraceptive. Histoire
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Hervé Drévillon ; Pierre Assouline ; Frédéric Ferney. Histoire
17.00 Adrienne Clarkson reçoit... Luciano Pavarotti. Muzzik
18.00 Stars en stock. Betty Grable. Warren Beatty. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France [3/3]. Etranges étrangers. Histoire
20.00 Temps présent. Des yeux au bout de la laisse. TV 5
20.05 C'est la vie ! TSR
20.45 Court toujours. Arte
20.50 Mister Biz. Les secrets des réussites 97. M 6
20.55 Thalassa. Tempête dans un studio. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. 1997, avec Claire Chazal, Pascal Delannoy, Jean-Noël Jeanneney, Jean Lacouture. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Escapade en Corse. USA : Le plus petit opéra du monde. *Corse : Le colporteur.* Suisse : Le jeu du frelon. France 3
22.35 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre. Invités : Pierre Rosenberg ; Robert Solé ; Jean Yoyotte ; Christiane Ziegler ; Alain Zivie. France 2
22.55 Sans aucun doute. Invité : Patrick Dupond. TF 1
23.10 Carré noir. Paul Gauguin, un goût barbare. RTBF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les étoiles volantes. Femmes d'hier. Les sorcières de la nuit. Le temps des records. Femmes d'aujourd'hui. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Le rêve d'Icare. La Cinquième
18.20 Jazz Collection. B.B. King. Rock Me the Blues. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Sanctuaires sauvages : Yellowstone. La Cinquième
19.20 Histoires de la mer. [9/13]. Les insulaires. Planète
19.45 La Science en questions. Planète
20.00 Corpus Christi. [3/5]. Roi des Juifs. Histoire
20.35 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Mongolie, l'étoile des steppes. Canal +
21.00 J'ai six ans et je suis tibétain. TV 5
21.30 Le Triomphe des mangoustes. Planète
22.15 ▶ Grand format. Les Lauréats. Arte
22.20 Les Enfants de Dieu. Planète
23.35 Les Musiciens du quatuor. [1/4]. Vienne, premier mouvement. Muzzik
23.55 I Love Dollars. [2/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Descente messieurs. Eurosport
14.15 Football. Coupe des Confédérations. 14.15 1re demi-finale. 17.00 2e demi-finale. Eurosport
20.00 Luge. Coupe du monde (4e épreuve). Eurosport
22.00 Equitation. Show Jumping de Londres (2e jour). Eurosport

DANSE

23.15 La Légende du Bolchoï. Ballet. Paris Première

MUSIQUE

18.00 Didon et Enée. Mise en scène de Peter Maniura. Muzzik
19.00 Murray Perahia. Concert. Muzzik
19.10 Ecoute le monde. Lokua Kanza. Paris Première
19.55 Brahms. *Symphonie nº 2.* Muzzik
21.00 Ike Turner au Maxwell Café 97. Muzzik
22.30 Camerata Lysy à Castelgandolfo. France Supervision
22.35 Rythms of the World, Montreux 89. Muzzik
23.50 Macbeth. Mise en scène de Graham Vick. France Supervision
0.40 Solti's Bartok in Budapest 1990. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Les Soupçons d'une mère. D'Eric Laneuville. Téva
18.55 Mise en quarantaine. De Charles Wilkinson. Ciné Cinémas
20.30 Château de cartes. De Paul Seed [2/2]. Festival
20.30 Un Noël pas comme les autres. De Tom McLoughlin. RTL 9
20.35 Orgueil et préjugés. De Simon Langton [1/3]. TMC
20.55 A chacun son tour. De Jean-Jacques Kahn. France 2
22.15 Le garçon qui ne dormait pas. De Michaël Perrotta. Festival
23.00 Catherine de Médicis. D'Yves-André Hubert [2/2]. Histoire
23.15 Meurtre en mémoire. De Robert Lewis. TSR
23.40 Mercedes. De Yousry Nasrallah. Arte
23.45 Le Drame de Ted Kennedy junior. De Delbert Mann. Téva
23.50 J'ai posé pour «Play-Boy». O De Stephen Stafford. M 6

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde sans ressources. M 6
19.00 Sentinel. Le prix d'une vie. M 6
20.25 Star Trek. L'impasse. Canal Jimmy
20.45 Dark Skies, l'impossible vérité. La dernière vague. Série Club
20.55 Susan ! Grève surprise. Téva
21.20 Entre terre et mer. [5/6]. RTBF 1
21.30 Poltergeist. Le remplaçant. Série Club
21.50 Bottom. Break (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode nº 11 (v.o.). Série Club
22.25 Dream On. N'est pas romancier qui veut (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. L'abstinence (v.o.). Canal Jimmy
22.55 Two. Sous les feux de la rampe. M 6
23.00 Les Contes de la crypte. La peinture au sang. La perle noire. Série Club
23.00 Nos meilleures années. Question de confiance. Téva
0.05 Angela, 15 ans. Tendres années (v.o.). Canal Jimmy
0.50 Spawn. Souls in Balance (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Alice a disparu (v.o.). Canal Jimmy
3.35 Spin City. La chanson (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
A chacun son tour

Grand frisson dans le peloton

SEIZIÈME ÉTAPE du Tour de France : peu après l'arrivée, le maillot jaune est assassiné. Un tueur par étapes menace-t-il le peloton ? Les enquêteurs nous donnent le point de vue de Fabrice à Waterloo, par le petit bout de la lorgnette. Mais ils livrent aussi bataille dans la bataille. L'intrigue policière est au cœur de la Grande Armée du Tour. Et celle-ci n'est pas constituée de figurants. Toute l'originalité de ce téléfilm de Jean-Jacques Kahn tient au fait que la Grande Armée – et tout son train – se prête au jeu, en chair et en os. Un rêve de cinéaste sur petit écran.

Le réalisateur a ainsi obtenu les moyens d'une superproduction hollywoodienne. Vrais et faux coureurs se mêlent en un impeccable fondu-enchaîné. La fiction *se glisse dans la réalité, jusqu'au* sommet de L'Alpe-d'Huez. Tout y est : le grand cirque de l'organisation, le rituel du podium, la foule innombrable au bord des routes, les vues d'hélicoptères de la France profonde. Patrick Chêne annonce la mort du maillot jaune, en direct. A chaud, Gérard Holtz fait réagir le directeur du Tour, dans « Vélo-Club ». Les acteurs croisent Richard Virenque dans un couloir d'hôtel.

La vérité de ces images si familières donne une épaisseur extraordinaire au scénario. Faute de moyens, combien d'œuvres de fiction, à la télévision comme au cinéma, ont tenté d'utiliser un événement ou prétendu le recréer, en nous laissant une impression de « plaqué » ou de grand spectacle au rabais ? Ici, grâce à Patrick Chêne – coauteur du scénario avec Didier Daeninckx –, le concours de la SFP, impliquée dans la retransmission télévisée du Tour comme dans cette production, et la complicité de la Société du Tour de France, des équipes, des coureurs et de toute la caravane font la réussite d'une entreprise unique en son genre. Unique ? Qui sait... Le « maréchal » Jean-Marie Leblanc (directeur du Tour) affirme que l'intrusion de l'équipe de tournage n'a guère gêné la manœuvre de la Grande Armée. Puisqu'il en est ainsi, on en redemande ! Pourquoi pas une nouvelle étape en 1998 ?

Francis Cornu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 Jeunesse.
17.10 Seaquest, police des mers.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Capitale d'un soir. Meaux.
22.55 Sans aucun doute. Prédictions 1998. Les arnaques de Noël.
0.40 Formule foot.
1.20 TF1 nuit, Météo.
1.30 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 et 14.55 Derrick.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.35 et 22.30 Un livre, des livres.
17.45 Chair de poule.
18.10 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 et 1.55 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 A chacun son tour. Téléfilm de Jean-Jacques Kahn.
22.35 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Ciné-club.
0.10 Les Croix de bois ■ ■ Film de Raymond Bernard.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.30 Mon bébé, mon amour. Téléfilm de James S. Sadwith [2/2].
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 et 18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Thalassa. Tempête dans un studio.
22.00 Faut pas rêver. Invité : Jean-François Bernardini.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Les étoiles volantes. Femmes d'hier. Les sorcières de la nuit. Le temps des records. Femmes d'aujourd'hui.
0.20 Libre court. Nous sommes tous des anges.
0.50 Cap'tain Café.
1.45 New York District.

CANAL +

13.35 Le Diable en robe bleue ■ Film de Carl Franklin.
15.15 Surprises.
15.30 L'Appartement. Film de Gilles Mimouni.
17.20 Il était une fois l'Atlantide.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Mongolie, l'étoile des steppes.
22.05 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.00 Ace Ventura en Afrique. Film de Steve Oedekerk.
0.30 Typhon sur Nagasaki ■ Film d'Yves Ciampi.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Quelque part en Laponie.
14.30 L'Honneur des quatre-vingt.
15.30 Les Xénotransplantations.
16.25 La France aux mille villages.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la Terre.
17.40 Qu'est-ce qu'on mange ?
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 ▶ Tracks. Spécial Björk.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Court toujours. *L'Inconnu*, d'Ismaël Ferroukhi. *Joséphine et les gitans*, de Vincent Ravalec. *Le Dernier Chaperon rouge*, de Jan Kounen.
22.15 ▶ Grand format. Les Lauréats.
23.40 Mercedes. Téléfilm de Yousry Nasrallah.
1.25 Le Dessous des cartes.
1.40 Music Planet.

M 6

13.30 Folle cavale. Téléfilm de Paul Schneider.
15.10 et 1.35 Boulevard des clips.
16.05 Hit machine.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.35 Les Produits stars.
20.50 Mister Biz. Les secrets des réussites 1997.
22.55 Two.
23.50 J'ai posé pour « Play-Boy ». Téléfilm O de Stephen Stafford.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Daniel Arasse.
21.00 Black and blue. Bill Evans.
22.10 Fiction. *Je suis la vieille dame du libraire*, de François Perche.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. En direct. Œuvres de Chostakovitch, Hindemith, Janacek.
22.30 Musique pluriel. L'automne à Varsovie.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Arthur Grumiaux, violon.
22.30 Les Soirées... (suite).

هكذا من الأصل

Le Monde
VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1997

Les deux accusés

par Pierre Georges

ET CARLOS ? Comment est-il Carlos ? Et Papon, où en est-il Papon ? C'est assez étonnant un procès, vu ou vécu de loin, comme par procuration. Chaque soir, chaque matin, les chroniqueurs judiciaires racontent les audiences, les mots, les faits, les hommes. Et pour peu qu'ils le fassent bien, ce qui est le cas, ils sont comme des peintres de cour d'assises qui nous traceraient, *coup de plume après coup de plume*, le portrait en pied des accusés.

En ce lieu de tragédie qu'est une cour d'assises, les *hommes dans le* box tiennent leur rôle ou le jouent comme ils veulent, sont ce qu'ils sont ou apparaissent ce qu'ils feignent d'être. Peu importe. Ils restent là, en pleine lumière, celle des projecteurs. Et, touche après touche, se dégagent une impression, un sentiment, un tableau à distance.

Ainsi Illitch Ramirez Sanchez, Carlos donc. Son cas est le plus intéressant, tant il ne fut longtemps qu'une ombre, une photo furtive volée par des services secrets, une réalité autant qu'un fantasme du terrorisme. Carlos était partout et nulle part, l'homme le plus recherché au monde avec toujours ce qualificatif qui précédait son surnom « *l'insaisissable* » Carlos.

Et le voici devant la justice. Devant nous. En pleine représentation, car il a voulu faire de son procès un numéro d'acteur révolutionnaire. Carlos dans le rôle de Carlos. Se posant en maître des audiences, en maître de ballet, comme en régisseur de son propre spectacle. Il se multiplie, il se dédouble, se regarde juger. Il discourt. Il cabotine. Il menace. Il joue les séducteurs. Il est son seul avocat, tenant les siens pour d'aimables comparses, pour les hallebardiers préposés aux décors et agitations d'audience. Il n'accepte ni juges, ni jurés, ni adversaires, ni procès. Il est Carlos. Et cela lui suffit en haut de sa propre affiche.

Plus les audiences avancent, plus le portrait, l'autoportrait plutôt s'affine. Et, du même coup, sans trop s'en rendre compte ou en s'en moquant parfaitement, Carlos juge Carlos. Il détruit, par ce qu'il est ou feint d'être, par tout *ce numéro d'acteur, sa propre lé*gende, son propre et discutable mythe. Et comme hier en fin d'audience, il peut lancer : « *On peut clore le débat*. » En effet.

Bordeaux, maintenant. Et toujours par procuration, à distance, cette impression d'un accusé qui se ratatine, se courbe, plus accablé encore par l'Histoire que par l'âge. Le Maurice Papon du début de procès, droit, fier, ayant réponse à tout et à lui-même, haut fonctionnaire jusqu'au bout de l'argumentaire, ce Maurice Papon-là n'est plus.

A la place un vieil homme et un accusé à l'épreuve des faits. A l'épreuve aussi du lourd et poignant défilé des témoins, de leurs souffrances et de leur mémoire. Confronté à leur douleur brut et aussi à ces ombres à jamais disparues, à ces deuils jamais faits qui les submergent et les accompagnent.

Maurice Papon est seul désormais. Absolument seul comme face à une femme de soixante-trois ans qui, jeudi, ne pardonne rien, lui raconte son cauchemar et dit qu'il « *a pris la vie de* (ses) *parents, mais aussi une partie de ma vie* ». Seul avec sa propre mémoire et avec ce qu'il dit être « *sa douleur personnelle* », enfermé dans sa conviction et son armure de « *bouc émissaire* ». Seul et presque pitoyable.

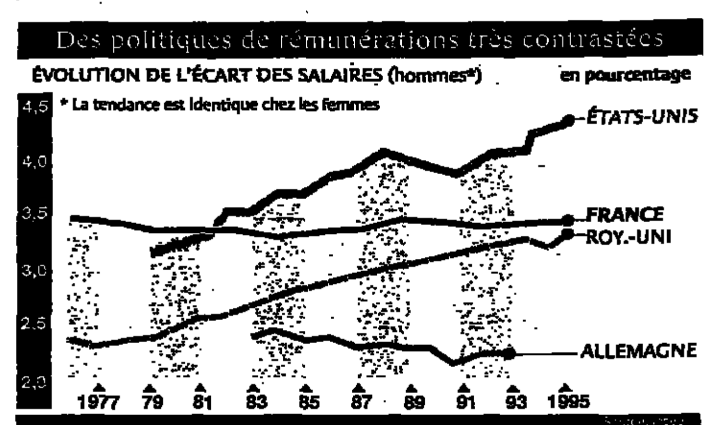
Le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 1,3 % en 1996

Ce recul, dû aux politiques publiques, est amplifié par les entreprises

DU FAIT de la hausse des prélèvements sociaux en 1996, le salaire net moyen a reculé de 1,3 % l'année dernière. Telle est l'une des principales conclusions de l'étude consacrée aux « *politiques de rémunération* » que l'Insee, la Dares (ministère de l'emploi) et *Liaisons sociales ont publiée le 18 décembre*.

Selon ce document, le salaire annuel moyen d'un salarié à temps complet du secteur privé ou d'une entreprise publique s'est élevé à 162 560 francs en brut (soit 13 550 francs mensuels). Nets de prélèvement (cotisations sociales, CSG, CRDS), cela correspond à 128 220 francs soit 10 685 francs mensuels. Déduction faite de la hausse des prix, les salaires bruts sont, en moyenne, restés constants en 1996 mais, du fait de l'augmentation des cotisations sociales, le salaire net a reculé. 1996 ne constitue pas une exception : du fait de l'augmentation des prélèvements à la source, le salaire net d'un salarié à temps complet avait diminué de 1,2 % en 1993, de 1,2 % également en 1994, et de 0,3 % en 1995.

A cette diminution provoquée par les politiques publiques s'ajoute souvent une seconde qui émane des entreprises. Selon cette étude, les baisses de rémunérations ne sont plus exceptionnelles. En 1996, 28,3 % des salariés qui travaillent à plein temps et n'ont pas changé d'entreprise depuis 1995 ont subi une baisse de leur salaire. 59,8 % ont eu une augmentation, et 12 % ont maintenu leur salaire. Depuis 1991, ces baisses ont toujours concerné plus de 20 % des salariés alors qu'elles en concernaient moins de 10 % dans les années 70.



En France, les 10% des salaires les plus élevés sont 3,5 fois supérieurs aux 10% des salaires les plus bas.

Pour expliquer ce phénomène, jusqu'ici peu connu, les experts de l'Insee et du ministère du travail mettent en avant la flexibilité de l'emploi. Au lieu de licencier, les chefs d'entreprise ont modifié les conditions de travail, en réduisant les horaires hebdomadaires ou le travail de nuit ou le week-end qui donne droit à un certain nombre de primes. « *Les baisses de rémunération sont loin d'être exceptionnelles, mais nombre d'entre elles s'expliquent par des changements professionnels réels* », expliquent les auteurs de l'étude.

VIEILLISSEMENT DES OUVRIERS

Un des chapitres les plus passionnants de cette étude concerne l'éventail des salaires. Y a-t-il ou non accroissement des inégalités ? Un cadre gagnait en moyenne quatre fois plus qu'un ouvrier au début des années 50 et 4,5 fois plus dans les années 60. Mais, de 1968 à 1995, ce rapport a diminué. En 1995, un cadre ne gagne plus que 2,7 fois le salaire d'un ouvrier. Pourtant l'éventail des salaires s'est réouvert. « *Cette apparente contradiction vient de ce que la population des cadres s'est rajeunie tandis que celle des ouvriers a vieilli. A âge identique, l'écart entre cadres et ouvriers s'est creusé ; celui entre les cadres et les employés a d'ailleurs augmenté depuis 1986.* »

L'Insee et la Dares notent que, dans les années 90, la part des revenus d'activités se réduit au profit des revenus du patrimoine et des transferts sociaux. Si l'éventail des salaires reste stable, « *le développement d'emplois précaires, la montée du travail à temps partiel et du chômage expliquent un accroissement de la dispersion des revenus salariaux perçus par les ménages* ».

Frédéric Lemaître

★ ***Politiques de rémunération*, éditions Liaisons, 237 p., 119 F.**

Les écoutes de l'Elysée et le « secret-défense » : M. Jospin écrit au juge

LIONEL JOSPIN s'apprête à saisir, pour avis, le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Dieudonné Mandelkern, sur la demande de levée du « secret-défense » formulée par le juge d'instruction Jean-Paul Valat dans l'affaire des écoutes téléphoniques de l'Elysée, sous la présidence de François Mitterrand. Le premier ministre signera la lettre adressée à M. Mandelkern dès son retour d'Afrique, où il a commencé, mercredi 17 décembre, son voyage par une étape au Maroc. Son retour en France est prévu pour le dimanche 21 décembre. « *Le document est déjà sur le bureau*, a fait savoir l'entourage de M. Jospin, *ainsi qu'une lettre adressée au juge Valat pour l'informer de cette initiative.* »

La décision du premier ministre anticipe sur la création de la « *commission du secret de la défense nationale* », annoncée, mercredi, lors du conseil des ministres (*Le Monde* du 17 décembre). Cette instance administrative indépendante, présidée par M. Mandelkern, qui cumulera cette fonction avec celle de président de la CNCIS, se verra obligatoirement soumettre pour avis toute demande de la justice de levée du « secret-défense ». Selon Matignon, M. Mandelkern avait été prévenu de cette démarche, il y a trois semaines. Il n'en avait, jusque-là, pas reçu notification officielle, comme il l'avait indiqué, mercredi, au *Monde*.

UNE INSTRUCTION BLOQUÉE

Lionel Jospin espère ainsi montrer, selon son entourage, sa volonté d'« *aligner le respect des formes et le souci de faire la transparence* » dans le recours à une procédure qui pouvait parfois être un moyen de s'opposer au travail des magistrats. Selon l'entourage de M. Jospin, il n'est pas nécessaire d'attendre le débat sur le projet de loi au Parlement – au plus tôt, fin janvier ou début février – pour prendre position sur l'affaire spécifique des écoutes de l'Elysée. D'autant que, dans le cas le plus favorable, la nouvelle commission indépendante ne pourrait vraisemblablement pas démarrer ses travaux avant la rentrée de septembre 1998.

Cette affaire des écoutes attend depuis près de cinq ans une levée *de l'entrave à la recherche de la vérité* que constitue le « secret-défense ». S'il obtient gain de cause, le juge Jean-Paul Valat verra se débloquer une instruction dont il a la charge depuis le mois de mars 1993, après la révélation par *Libération* d'un vaste système d'écoutes mis en place entre 1983 et 1986 par la cellule de l'Elysée au détriment de personnalités aussi diverses que la comédienne Carole Bouquet, l'avocat Antoine Comte et notre collaborateur Edwy Plenel. Les investigations de M. Valat s'étaient heurtées à plusieurs reprises à l'obstacle du « secret-défense ».

Le juge attend depuis plus de six mois la réponse de M. Jospin au courrier qu'il lui a adressé le 6 juin 1997. Il *demandait au* premier ministre d'affranchir du « secret-défense » les personnes mises en examen dans le dossier des écoutes de l'Elysée. C'était *la troisième* démarche entreprise par le magistrat, qui avait auparavant essuyé les refus successifs d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé. Toutefois M. Juppé avait accepté, entre les deux tours des élections législatives, de lever le secret sur certains documents saisis par la direction *de la surveillance* du territoire (DST) dans les archives personnelles du préfet Christian Prouteau, l'ancien chef de la cellule de l'Elysée.

Le juge Valat attend avec d'autant plus d'impatience la réponse de M. Jospin que le préfet Gilles Ménage, l'une des personnes mises en examen, s'est de lui-même délié du « secret-défense », alors que les autres personnes mises en examen continuent de l'opposer aux questions du magistrat.

Pascal Ceaux

Corée du Sud : légère avance pour le candidat de l'opposition à la présidence

LES PREMIÈRES PROJECTIONS de l'institut de sondage Gallup Korea donnaient, jeudi 18 décembre, Kim Dae-jung, le candidat d'opposition, en tête de la course à la présidence. Il ne s'agit que de projections qui, compte tenu de la très faible différence de pourcentage entre Kim Dae-jung (39,9%) et le candidat du parti gouvernemental Lee Hoi-chang (38,9%), peuvent être démenties par les résultats finaux qui seront connus à l'aube de vendredi. – *(Corresp.)*

Europavie au bord de la faillite

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE Europavie est sur le point de faire faillite à la suite de la mise en liquidation de son propriétaire, les Etablissements Thinet. Ces derniers auraient utilisé les fonds déposés par les assurés pour garantir des opérations douteuses. Si aucun repreneur ne répond à l'appel de la Commission de contrôle, quelque sept mille épargnants seraient touchés. Aucun fonds de garantie n'existe pour l'assurance-vie comme c'est le cas pour l'assurance-dommage. Le trou laissé par le propriétaire est de l'ordre de 135 millions de francs.

Le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, devra-t-il légiférer pour garantir une meilleure protection des assurés à l'avenir ? C'est ce qu'il a laissé entendre, mardi 16 décembre, en évoquant le cas de cette petite compagnie que la profession renâcle à secourir. La Fédération française des assurances avait refusé de l'accepter parce qu'elle ne présentait pas, selon elle, les garanties nécessaires mais la Commission de contrôle des assurances l'avait tout de même enregistrée.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE : un nouveau cas d'infection par le virus de la « grippe du poulet »** a été recensé à Hongkong chez un enfant de quatre ans. Au total six personnes ont, officiellement, ces dernières semaines, été contaminées par ce virus grippal d'origine aviaire qui n'avait jusqu'alors jamais été observé dans l'espèce humaine. Deux personnes sont décédées. – *(AFP.)*

■ **CATASTROPHE : un avion ukrainien Iakovlev 42**, avec à son bord soixante-dix passagers, a été retrouvé entièrement détruit. Il avait disparu des écrans des radars alors qu'il devait atterrir, mercredi soir 17 décembre, à Salonique, au nord de la Grèce. L'appareil de la compagnie privée ukrainienne Aerosweet effectuait la liaison Kiev-Salonique, *via* Odessa. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 18 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16161,64	– 2,29	– 16,53
Honk Kong index	10754,11	+ 0,57	– 20,05

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 18/12	Var. en % 17/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2901,67	+ 0,29	+ 25,30
Amsterdam CBS	911,51	– 0,36	+ 40,61
Bruxelles	16174	– 0,01	+ 53
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3921,88	– 0,01	– 43,89
Londres FT 100	5192,50	+ 0,03	+ 26,08
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	24100	+ 0,01	+ 53,53
Zurich SMI	6126,80	+ 0,08	+ 55,42

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 décembre : 479 339 exemplaires 1–3

هكذا من الاصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Faux héros et vrais menteurs » de Jean-Luc Hennig
et « La Cicatrice de Montaigne » de Mario Lavagetto
page II

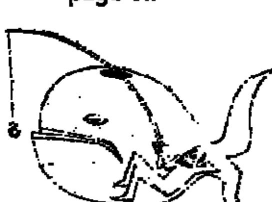
ARAGON
page IV

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1997

JEUNESSE
Une sélection de livres-cadeaux pour Noël
page III

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII



Cunningham Faust

Portrait de l'homme-danse par excellence, faune rieur dont le génie et la force reposent sur la rencontre de dada et du zen

Merce Cunningham dans « Room for two », d'« Antic Meet », 1958 (Photo de Marvin Silver)

Ce livre, on l'attendait depuis dix ans. C'est dire l'impatience avec laquelle on l'a ouvert. *Surprise. L'archiviste* de la Merce Cunningham Dance Company depuis 1976 a choisi l'ordre chronologique, année après année, ballet après ballet : taxinomie pour un empaillement de première classe, déformation professionnelle, illusion du tout-dire ? C'était ne pas faire confiance à l'auteur, cheveux de neige coiffés en ailettes, dupe de rien, pas même de son admiration pour le chorégraphe. Danseur, chanteur, artiste de Broadway, David Vaughan, Anglais jusqu'au bout de ses intonations, précis, précieux, acidulé, a immigré à New York en 1950. Dès 1953, Merce Cunningham, *dont il suit les cours,* lui propose de devenir, à temps partiel, le secrétaire du studio de danse. C'est ainsi qu'il devient le témoin numéro un d'une des aventures artistiques les plus puissantes de ce siècle, celle de Merce Cunningham nouant son destin à celui du compositeur John Cage, de sept ans son aîné.

L'énoncé sec des années, de 1944 à 1996, contre toute attente, convient à l'esprit de Mercier Philip Cunningham, né en 1919 à Centralia, près de Seattle, l'homme-danse par excellence, adepte des constructions aléatoires, des formules mathématiques, dont la création, à soixante-dix-sept ans passés, reste un monument de vitalité, à la limite de l'inquiétant. Son œuvre est construite comme s'il avait toujours eu l'intuition de son éternité, tant son rapport au temps est dominé, maîtrisé. Tranquille Cunningham. *Ici et maintenant.* Il compose depuis dix ans avec des ordinateurs, avide de découvertes. Inquiétante jeunesse pour le commun des mortels.

« Il faut l'amour de la danse pour tenir bon, écrit Merce Cunningham. *Elle ne vous donne rien en retour, pas de manuscrit à mettre de côté, pas de peinture à montrer sur les murs et à accrocher, peut-être, dans des musées, pas de poèmes à imprimer et vendre, rien que cet instant unique et fugitif où vous vous sentez vivant. Elle n'est pas pour les âmes incertaines. »* Cunningham naît danseur. Une évidence soulignée par son physique de faune. Même son père, avocat, n'aura pas l'idée de contrecarrer son choix. Chez Mrs Marjorie Barrett, à Centralia, il étudie les claquettes, le vaudeville, les danses de salon, avec l'appétit d'un indomptable. A la Cornish School for the Arts, à Seattle – c'est là qu'il rencontre John Cage –, il attire comme l'aimant toutes les sommités qui viennent donner des *master classes.* Martha Graham le ravit à ses rivaux et rivales. En 1939, il part rejoindre sa compagnie à New-York. La critique l'encense.

Des débuts qui fortifient la confiance en soi. Bons pour l'ego. Jamais dans ce livre on ne voit le chorégraphe douter, même quand il sera moqué, sifflé, que sa danse sera incomprise. Pourtant il lui faudra attendre près de quinze ans pour avoir les moyens d'une compagnie fixe. Quand, après douze années de travail, Merce Cunningham reçoit en 1954 une bourse Guggenheim, il répond à celui qui lui demande ce qu'il va faire de cet argent : *« Manger... »* *Rien ne paraît l'ébranler, sauf le* rire. Tout l'intérêt du livre de David Vaughan est d'expliquer, puis de montrer les raisons de cette force. Elle serait la rencontre de dada et du zen. Tout simplement. Une idiosyncrasie géographique et temporelle, commune à Cage et à Cunningham, tous deux natifs au début du siècle de la région du nord-ouest du Pacifique en relation directe avec l'Asie, le Japon, l'amour du paysage, la philosophie bouddhiste.

Résultat : ils reçoivent en héritage le goût de la provoc' (dada) et la distance nécessaire pour supporter les retours de bâton des adversaires (zen). Eclairant. Au dadaïsme – Cage et Cunningham rencontrent Marcel Duchamp à New York en 1942 – et au zen s'ajoutent la dimension de la nature de la côte nord-ouest, le mysticisme qu'elle engendre. Les chorégraphes Trisha Brown et Carolyn Carlson viennent aussi de cette région. Troublant. Bref, les fondations sont là, Cage et Cunningham vont les développer chacun en fonction de son art : recherche de l'immobilité mobile, silence, relation à l'espace et au temps, concepts de l'accumulation et du vide... *« N'importe quel mouvement est de la danse si je le dis »,* expérimente Cunningham, adaptant à sa quête, à l'instar de Cage, le concept des objets ready-made de Duchamp.

« Les concerts de Cunningham semblent d'ailleurs attirer plus de peintres et de poètes que de danseurs ou de musiciens. Pourtant il y a une différence essentielle entre le travail de Cunningham et de Cage et celui des expressionnistes abstraits de l'époque, dont les seuls sujets valides sont "le tragique et l'éternel", *selon Mark Rothko et Adolph Gootlieb. C'est précisément ce que Cunningham souhaite éliminer de sa chorégraphie et Cage de sa musique. Tous les deux cherchent les moyens de produire des œuvres qui ne soient pas le reflet de leurs sentiments personnels. »* La créativité des deux hommes est telle que tout artiste sain d'esprit veut collaborer avec eux. Du jamais vu,une telle unanimité dans les avant-gardes, habituellement si jalouses, parce *que fragiles.*

Dès 1951, Cage utilise des procédés aléatoires pour écrire sa musique. On sait aussi l'importance d'Erik Satie et de James Joyce dans son inspiration. *« Quant à Cunningham, ses conceptions dadaïstes le rapprochent plus des Ballets russes de Diaghilev ou des Ballets suédois de Rolf de Maré que de la* modern dance *américaine »,* note David Vaughan, repérant dans différents ballets des références aux poses de Nijinski. *« Je ne vois aucune contradiction entre l'art et le divertissement. La danse est un divertissement. L'art ne contredit pas le divertissement,* dit le chorégraphe en 1967, envoyant les cuistres au tapis. [...] *Jamais je n'ai eu la moindre intention de changer le monde, mais au contraire de le voir tel qu'il est et de faire ce qui est possible avec un tel monde. »* Vaughan, d'un mot, d'une phrase, fait lui aussi voler le discours officiel des exégètes qui, trop souvent, donnent de Merce Cunningham l'image d'une prise de tête à usage exclusif des intellectuels ! Il ne s'autorise pas un mot sur le public, qui manifeste son désaccord. Seul le public de Cologne, en 1972, *« le plus grossier qu'on ait jamais eu »,* est épinglé.

A travers cette épopée des pièces de danse de Cunningham se dessine, par accumulation de détails, d'anecdotes, d'érudition, cinquante ans d'art américain. L'auteur, outre sa propre réflexion, reprend les textes de l'artiste, ceux de 1951 à 1957, fondateurs, puissants : *La Fonction d'une technique pour la danse, L'Espace, Le Temps et la Danse, L'Art impermanent...* On admire cette volonté, jamais prise en défaut, de se situer dans l'instant présent, dans le mouvement, dans le muscle, sans se tordre les méninges en surinterprétation éthérée. *« Si vous dansez vraiment avec votre corps et non par un effort mental, l'esprit se manifestant par votre torse et vos membres prendra inévitablement la forme de la vie. »*

Après de telles lectures, on peut se laisser séduire par les photos. Elles sont nombreuses. Suivre l'arrivée de Robert Rauschenberg, le voir bomber directement sur les collants des danseurs pour *Summerspace,* apprécier l'inventivité plus sèche de Jasper Johns, sa superbe reconstitution du *Grand Verre* de Duchamp dans *Walkaround Time,* les géométries paradoxales de Frank Stella dans *Scramble.* Découvrir les dix ventilateurs de Bruce Nauman dans *Tread.* On s'étonne d'un tel enthousiasme à créer : jamais moins de trois œuvres par an. Cage et Cunningham, comment les dissocier ? Acharnés travailleurs ayant le goût du bonheur, du rire. Végétariens, d'accord, mais drôles, élégants. Années 50-60, années de découverte de tous les hasards dans l'art de composer ; années 70, années vidéo avec Charles Atlas et Elliot Caplan ; années 90, années informatique : Merce Cunningham plonge, avec gourmandise, dans la composition avec ordinateurs.

John Cage meurt (le 12 août 1992). Son compagnon garde sa face de faune sur laquelle rien ne se déchiffre. *« Racontez-nous comment vous vivez chez vous ? »* : A cette question posée en 1989 lors d'une de leurs conférences, qu'ils nomment *Dialogues,* Cage répond : *« Eh bien, je fais la cuisine... »* Pause. *« Et Merce, la vaisselle. »*

Dominique Frétard

MERCE CUNNINGHAM, UN DEMI-SIÈCLE DE DANSE
de David Vaughan.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Denise Luccioni.
Ed. Plume,
avec la collaboration de la Librairie de la danse,
315 p., 485 F.

Fin de partie

Jay McInnerney dessine le portrait désenchanté d'une Amérique dont les rêves utopistes des années 60 se sont fondus dans les rayures discrètes des costumes des golden boys

LE DERNIER DES SAVAGE
(The Last of the Savages)
de Jay McInnerney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Pierre Carasso
et Jacqueline Huet,
éd. de L'Olivier, 405 p., 149 F.

Les fins de siècle ont en commun avec la maturité d'être propices aux bilans, et donc, n'en déplaise aux optimistes, à la nostalgie. Regret de ce qui ne reviendra plus, de ce qui n'est pas advenu et même, surtout, de l'exquise légèreté procurée par l'espoir. Bien avant sa propre entrée dans le club de ceux que l'adolescence a lâchés, Jay McInnerney avait commencé à dresser des états des lieux. *Il* ne s'agissait pas d'inventaires méthodiques, mais de tableaux sur l'air du temps, où l'auteur saisissait avec ironie le pouls de sa génération.

Ainsi du fameux *Bright Lights, Big City* (1) – d'abord publié en français sous le titre *Journal d'un oiseau de nuit,* ce livre lui valut d'accéder au peloton de tête d'une nouvelle génération de romanciers américains – puis d'autres, au rang desquels le sinistre et désopilant *Toute ma vie* et le très applaudi *Trente ans et des poussières.*

Dans tous les cas, McInnerney se plaisait à suivre du regard les tranches d'âge qu'il venait à peine de quitter. Formulant sans pitié des pensées collectives à peine écloses, décrivant des mœurs encore en formation, *il se livrait* à une savoureuse sociologie de la jeunesse américaine urbaine et plutôt nantie. Avec *Le Dernier des Savage,* son imagination le porte vers des temps plus reculés, comme pour chercher l'origine des comportements mis en lumière jusque-là. Au tournant du millénaire et alors qu'il vient lui-même de franchir le cap des quarante *ans, le romancier remonte* jusqu'au lever de rideau des années 60 afin d'analyser les espoirs déçus d'un dernier tiers de siècle.

C'est bien d'une récapitulation qu'il s'agit, puisque le narrateur parle du haut de sa cinquantaine approchante pour évoquer les hauts moments d'une jeunesse enfuie. Efficace, faute d'être original, le procédé dont s'est servi Jay McInnerney consiste à mettre *en* parallèle deux héros d'âge semblable pour éclairer deux expériences divergentes et, finalement, deux manières de faire une seule *histoire.* Patrick Keane, le narrateur, raconte sa propre vie et celle de son flamboyant camarade Will Savage, depuis l'université jusqu'aux premiers pas dans l'âge mûr. Autant Patrick est posé, *séduit par l'extraordinaire, mais toujours* poussé dans le rang par son ambition, autant Will est disposé à consumer sa vie. Pas le genre d'individu à se dire, comme son camarade : *« Si j'avais été un homme à cet instant et pas un juriste à la manque, je lui aurais balancé mon poing dans la gueule. »*

Héritier d'une vieille famille du Sud, englué dans des relations familiales particulièrement morbides, le dernier des Savage prend à son tout début le train qui le conduira d'une seule traite vers le mouvement hippie et la contestation tous azimuts, mais aussi vers une éclatante carrière de producteur musical. Porteur de toutes les révoltes, de toutes les audaces et d'un certain penchant pour l'autodestruction, ce personnage est l'incarnation des espérances qui firent bouger le siècle avant de se fondre dans les rayures discrètes des costumes chers aux golden boys.

En même temps qu'une intense *amitié, qui fait* de Patrick *le prisonnier du « puissant champ gravitationnel »* de Will, McInnerney décrit un pays et une civilisation profondément divisés, où la marginalité n'a pas droit de cité. Le re*jet de la différence sexuelle et surtout* raciale trouve ses fondements dans un profond conformisme et une certaine lâcheté. Celle-là même qui dessine des lignes de fuites dans les paysages observés par Patrick et l'empêche d'aller jusqu'au bout de ses impulsions.

Tiraillé entre le père de Will, vieil autocrate sudiste emblématique du passé et Will lui-même, figure d'un avenir mort-né, Patrick Keane est le présent de l'Amérique. Des deux camarades, l'un est acteur, l'autre spectateur. Et l'histoire semble finalement donner raison au second, même si la mélancolie qui travaille Patrick Keane donne à penser que les vaincus ne sont peut-être pas ceux que l'on pense.

Raphaëlle Rérolle

(1) Tous les livres cités ont été publiés aux éditions de L'Olivier.

le feuilleton

de Pierre Lepape

FAUX HÉROS ET VRAIS MENTEURS
Apologie du plagiat
de Jean-Luc Hennig.
Gallimard, Coll. « L'infini»,
144 p., 75 F.

LA CICATRICE DE MONTAIGNE
Le Mensonge dans la littérature
de Mario Lavagetto.
Traduit de l'italien
par Adrien Pasquali,
L'Arpenteur, 322 p., 170 F.

Le jeu de la vérité

Les livres appartiennent à ceux qui les lisent. Ils en font ce que bon leur semble. Ils choisissent, ils répètent, ils copient, ils amalgament, ils dérivent, ils déplacent, ils butinent... Lire, c'est ajouter ; écrire, c'est autre chose : retrancher, peut-être. Le plagiaire est-il un lecteur qui se prend pour un écrivain ?

Jean-Luc Hennig est un auteur cohérent : dans son *Apologie du plagiat*, il n'y a pas une idée neuve. Le contraire aurait ruiné sa démonstration, laquelle consiste, pour l'essentiel, à affirmer que depuis la nuit des temps littéraires tout le monde pille tout le monde pour le plus grand bonheur de tous. Personne ne s'en offusquait, soutient Hennig, jusqu'à ce qu'apparaisse, avec la société bourgeoise et la dictature de l'argent, la notion de propriété littéraire. C'est une catastrophe culturelle. Les idées, les images, les mots, les phrases, les paragraphes qui étaient le bien commun de toute l'humanité deviennent le lot privé de ceux qui les écrivent, au nom du leurre de l'originalité. La littérature se transforme en boutique et les écrivains en porteurs de rentes qui vont pleurer devant les tribunaux dès qu'ils soupçonnent le voisin d'avoir tapé dans leur magot.

Il y a quelques mois, Jean-Luc Hennig a obtenu un bon succès de librairie avec un petit ouvrage, *L'Horoscope cruel*. Il s'est avéré que ledit horoscope devait beaucoup à un autre ouvrage d'astrologie fantaisiste, *Tristesse de la balance et autres signes*, écrit par Jacques A. Bertrand et publié par Bernard Barrault en 1983. Hennig reconnut bien volontiers, après coup, ses emprunts. Néanmoins, il n'évoque pas cet épisode dans son *Apologie du plagiat*. Laquelle ressemble du coup à une plaidoirie prononcée dans un procès dont on nous dissimulerait les pièces. Plutôt que de restreindre le débat à sa piteuse mésaventure, Hennig l'élève à la hauteur des grands principes et des concepts éternels. Une forêt pour cacher son arbre. Il doit y avoir un nom pour cette figure de rhétorique judiciaire.

On connaît en revanche, depuis Racine et ses *Plaideurs*, le procédé qui consiste à noyer les juges et le public – ici confondus – sous un déluge d'allusions historiques, d'exemples illustres, de citations – il manque ici quelques vers latins –, de bibelots semi-savants et autres cuistreries. Hennig possède un beau fichier et tient à ce qu'on le sache. Il lui reste à prouver qu'une enfilade de morceaux choisis suffit à construire un argument. On a vu que Hennig en avait un qui lui permet d'échanger sa robe d'avocat contre celle du procureur : la littérature est tombée sous le joug infâme de la propriété. Du coup, le plagiaire n'est pas le petit tricheur qu'on imagine, le *« pauvre diable »* dont se moquait Voltaire : c'est un héros des temps modernes, un révolutionnaire, un libérateur de la littérature – laquelle n'est rien d'autre *« qu'une ingénieuse distribution de mots et de phrases, dont l'origine est partout et les frontières nulle part »*. Le plagiaire, c'est Robin des Bois et Guevara réunis, c'est le voleur de feu, la terreur des accapareurs. C'est encore – hommage appuyé de l'auteur à la collection qui l'accueille et à son directeur – celui *« qui fait de la littérature un usage excessif, anarchique, démesuré, intolérable »*. Bref : un libertin. Sans surprise, on constate que l'apologie de Hennig s'achève par la célébration du plus ennuyeux et du plus répétitif de nos écrivains classiques, le marquis de Sade.

Le philistin qui se plaint d'avoir été plagié et le bon peuple qui méprise les copieurs sont donc vertement remis à leur place : du côté des ligues de vertu, des contempteurs de la liberté artistique et des brigades d'autodéfense. On les lutine dans une sombre ruelle avant de piquer leur sac et ils crient au viol, c'est intolérable. Hennig rend heureusement justice aux vraies victimes : si l'on a fait tant de bruit autour du cas de Calixthe Beyala, c'est parce qu'elle était noire, femme, belle et libre. Howard Buten et Ben Okri apprécieront. Au mieux, le plagié est un pauvre hère, un complexé pétri de doute : *« Quel besoin a-t-il au juste de vouloir prouver devant la loi que l'autre n'est pas un écrivain, sinon pour se prouver à lui-même qu'il en est un effectivement ? »*

Hennig amuse la galerie. Le paradoxe est un des plaisirs de l'esprit. Encore faut-il qu'il tienne intellectuellement la route, fût-ce le temps du spectacle. L'*Apologie du plagiat* laisse trop vite apparaître ses ficelles et ses béquilles. Le lecteur est plongé d'emblée dans le monde du faux et du biaisé : approximations, confusions, relecture hâtive de l'histoire littéraire qu'essaie de faire oublier le ton péremptoire et dogmatique des affirmations. Délibérément ou non, Hennig mélange tout : le plagiat et la tradition classique du « modèle », l'art de la citation et la pratique de la compilation, l'esthétique de l'imitation – qui est aussi celle de l'écart – et l'exercice du pillage, la querelle de l'originalité qui met aux prises, à la fin du XVII[e] siècle, les Anciens et les Modernes, et la revendication sociale d'une propriété matérielle de l'écrivain sur ses œuvres. Empruntant des morceaux d'information ici et là, et parfois aux meilleurs auteurs, il en fait un collage, certes pittoresque, d'une navrante fausseté.

Si l'on ne veut pas conclure à la banale malhonnêteté intellectuelle, on pourra peut-être trouver la clef de ces brouillages accumulés dans une confusion originaire : celle qui semble s'opérer, dans l'esprit de l'auteur, entre activité de lecture et activité d'écriture. Les livres appartiennent à tout le monde en effet : à ceux qui les lisent. Ils en font ce que bon leur semble. Ils choisissent, ils répètent, ils copient, ils amalgament, ils dérivent, ils déplacent, ils butinent et n'ont de compte à rendre à personne. Lire, c'est ajouter ; écrire, c'est autre chose : retrancher, peut-être. Le plagiaire serait un lecteur qui se prend pour un écrivain. Ou qui voudrait faire croire qu'il en est un.

Mario Lavagetto est un lecteur qui ne prétend pas être autre chose. Si : un enseignant, un lecteur qui aide à lire. *La Cicatrice de Montaigne* est la mise en forme d'un cours donné à l'université de Bologne. Les étudiants bolognais ont bien de la chance. Dans son livre, Lavagetto parle d'un grand nombre d'écrivains, de Homère à Marcel Proust. Il ne consacre pas de chapitre à Montaigne, malgré le titre. C'est le seul regret que suscite ce bel ouvrage sur le mensonge dans la littérature. On aurait aimé suivre Lavagetto dans ses enquêtes subtiles sur les jeux de la vérité et du mensonge dans *Les Essais*. Montaigne était-il le fieffé plagiaire décrit par Hennig ? Lui qui écrivait : *« Je n'ai aucunement étudié pour faire un livre (...), si c'est aucunement étudier qu'effleurer et pincer par la tête ou par les pieds tantôt un auteur, tantôt un autre ; nullement pour former mes opinions ; oui, pour les assister pieça formées, seconder et servir. »*

La fameuse « cicatrice » de Montaigne, c'est celle dont parle Rousseau pour proclamer l'originalité fracassante de ses *Confessions*. Jean-Jacques reproche à Montaigne de se portraiturer de profil : *« Je mets Montaigne à la tête des faux sincères qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ne s'en donne que d'aimables ; il n'y a point d'homme qui n'en ait d'odieux. Montaigne se peint ressemblant mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un œil crevé du côté qu'il nous a caché, n'eût pas totalement changé sa physionomie. »* Rousseau proclame que lui, enfin, va oser se peindre de face. Stratégie de la vérité ? Lavagetto est un enquêteur qui ne se laisse pas prendre aux proclamations de sincérité des témoins. Aimable mais obstiné, il cherche la faille, il traque le lapsus, il guette la petite déchirure qui va révéler l'existence du mensonge et mettre en évidence ce que le menteur s'évertuait à cacher.

Pour Rousseau, c'est somme toute assez simple. Lavagetto sait que l'exhibitionnisme n'est pas une garantie de la sincérité. Exhiber, tous les prestidigitateurs le savent, est une manière éblouissante de cacher. Une autre consiste à proclamer sur tous les tons que l'on est un menteur. Il y en a cent autres que Lavagetto analyse avec une méticulosité gourmande, tant il est vrai que si la vérité est une, le mensonge tire son pouvoir et son charme de la prodigalité de ses formes. Dans toute la galerie de menteurs dans laquelle nous nous promenons, d'Ulysse à Albertine, de l'Alatiel de Boccace au Zeno de Svevo et de la marquise de Merteuil à Freud, le seul finalement à n'être pas un vrai menteur est ce pauvre Pinocchio : un mensonge qui ne peut être caché est-il encore un mensonge ?

« La poésie, écrivait l'abbé Batteux en 1746, *est un mensonge perpétuel qui a tous les caractères de la vérité. »* Encore faut-il, pour que l'illusion subsiste, que les lecteurs aient envie qu'on leur mente. La littérature repose sur un pacte de crédulité, une magie de la croyance. Comme disait le bon Jean-Jacques : *« Mentir sans profit ni préjudice de soi ni d'autrui n'est pas mentir : ce n'est pas mensonge, c'est fiction. »*

Précision : dans le feuilleton du « Monde des livres » du 14 novembre consacré aux *Crimes exemplaires* de Max Aub, nous signalions que cet ouvrage, réédité en 1990 aux éditions Cent Pages, avait depuis lors disparu. C'est exact ; mais les éditions Cent Pages (BP 291, 38009 Grenoble Cedex) poursuivent, elles, leur activité, bien qu'elles aient disparu de la liste des 1 007 éditeurs recensés par le guide des éditeurs du Cercle de la librairie. Son responsable nous indique que son catalogue, diffusé et distribué par Distique, comporte encore une trentaine de titres.

versions originales

Marguerite Yourcenar, écho d'outre-Atlantique

Dix ans après sa mort, l'image de l'écrivain austère et solitaire, au style classique, est en train d'évoluer aux Etats-Unis

Marguerite Yourcenar, qui écrivait dans les *Carnets de notes de Mémoires d'Hadrien* : *« j'ai habité Tibur, j'y mourrai peut-être »*, s'est éteinte il y a juste dix ans, le 17 décembre 1987, dans un petit hôpital du nord-est des Etats-Unis. C'est en 1939 qu'une circonstance transformée en destin par la force de l'histoire et des sentiments a marqué le début d'un séjour de près de cinquante ans outre-Atlantique. Or la critique américaine n'a vraiment découvert Yourcenar qu'en 1980 et a longtemps oscillé entre une vénération admirative et des reproches d'académisme et de conformisme.

Il est vrai que son pays d'accueil tient bien peu de place dans l'œuvre, pourtant cosmopolite, de Yourcenar. Elle n'était pas loin d'associer l'Amérique à une menace de barbarie lorsqu'elle écrivait *Diagnostic de l'Europe* (1929). Ce texte ambitieux, imprégné d'une vision valéryenne de la géographie culturelle, donne à l'Europe *« la fonction d'un cerveau, entre l'Asie, cœur immense, et l'inépuisable matrice africaine »*, mais pas de place à l'Amérique. Après la guerre, se replongeant dans l'écriture, c'est vers l'Europe qu'elle regarde. Et c'est en tournant le dos au pays qui l'abrite qu'elle recrée l'empereur Hadrien et la Flandre du XVI[e] siècle. Elle semblera vouloir minimiser cette distance en relevant, dans l'après-coup de ses notes et postfaces, et avec une objectivité toute composée, le fait qu'elle a écrit la mort d'Hadrien *« par un soir glacé dans le silence presque polaire de l'île des Monts-Déserts »*.

Dans une lettre de 1963 à Natalie Barney, confrontant sa situation de Française échouée sur l'île des Monts-Déserts avec celle de sa correspondante américaine vivant rue Jacob à Paris, elle dit à quel point elle est en manque de ces traces historiques qu'elle s'était entraînée à lire dans tous les spectacles qui s'offraient à elle. *« Ici, l'homme ne laisse pas de trace ; la terre se refuse au souvenir humain »*, écrit-elle, non sans injustice. Alors elle constitue sa propre planète culturelle, structurée par la langue, les lectures, les voyages, les visites de musée, l'écriture, et sans le soutien d'une école, ni d'une institution, ni même d'une patrie autre que celle des livres. Presque en marge de la culture ambiante, hormis son admiration pour la poésie d'Hortense Flexner et les negro spirituals, qu'elle a d'ailleurs remarquablement traduits.

Il lui faudra du temps pour intégrer les grands espaces et les forêts du Nouveau Monde dans une vision cosmique élargie au-delà de l'histoire. Récrivant en 1980 son *D'après Rembrandt* de 1933, elle fait aborder son personnage à l'île des Monts-Déserts où, lecteur de Virgile, il s'étonne que ces *« bois inviolés »* ne contiennent *« ni anciens dieux ni fées ou lutins... mais seulement de l'air et de l'eau, des arbres et des rochers »*. C'est sans doute par son soutien à la cause de l'écologie que se marque le mieux l'appartenance américaine de Yourcenar. Mais cette passion est moins fondée sur un souci de survie de l'espèce ou de la planète que sur une vision de la grande durée lui permettant d'écrire dans une sorte de palpitation temporelle, allant des vastes périodes à un moment précis de l'histoire. L'ampleur des paysages américains a certainement joué un rôle dans le développement de ce regard sur le temps, ajoutant un motif à son sens de l'universel.

L'isolement de Yourcenar explique en grande partie la surprise des lecteurs américains découvrant en 1980 qu'une femme de lettres française digne d'entrer à l'Académie vivait aux Etats-Unis depuis 1939. Le long article du *New York Times* saluant l'événement essayait donc de tout dire sur elle pour éclairer ce phénomène. Peu de traductions intégrales – *Memoirs of Hadrian* (1954), *Coup de grâce* (1957) et *The Abyss* (*L'Œuvre au noir*, 1976) – avaient paru avant l'élection. Depuis, chacune de ses nouvelles traductions a été saluée en bonne place. La première vague de critique a mis l'accent sur son classicisme et son humanisme, sur son érudition et la pureté de sa langue, faisant d'elle un auteur un peu intimidant et parfois aussi lointain que Racine (1). En 1984 un compte rendu d'*Alexis* dans le *New York Times*, qui ne mentionnait pas l'homosexualité, motif essentiel de la confession du narrateur, attirait une petite lettre ironique d'un lecteur : *« No, it wasn't tuberculosis. »* A lire ces comptes rendus, on a l'impression d'une distance qui tient plus à une vénération figée de la grande littérature française qu'à une véritable incompréhension, comme s'il était impossible aux auteurs de concilier la distinction classique et l'actualité de certains thèmes.

Ainsi se perpétue l'image d'un écrivain austère et solitaire, au style un peu guindé. Statufiée trop vite, grâce à une écriture qui se veut lisse, à des œuvres verrouillées de préfaces et de notes, elle était peut-être aussi, comme l'a noté un de ses traducteurs, Richard Howard, un peu trop à l'aise derrière son image officielle (2). Entre les éloges apparaissent quelques remarques acerbes sur la maladresse de certaines constructions romanesques ou sur certains effets de style outrés (sur *Denier du rêve* en 1983). Le *New York Times* du 17 octobre 1993, dans un compte rendu de la traduction de sa biographie, évoque encore *« sa manière marmoréenne »* et la rapproche de Thomas Mann et d'André Gide par *« son goût pour des sujets choquants »*. Mais la critique féministe, qui ne fait guère plus de place du reste à Jane Austen et George Eliot, est restée largement indifférente, déroutée par l'œuvre d'une femme qui, à l'opposé de Marguerite Duras, ne parle guère que par la voix de narrateurs masculins.

Howard déplore la réticence du public américain à reconnaître autre chose que la grandeur chez Yourcenar et attribue cette réception décevante au fait que sa distinction authentique passe mal en traduction. Mais sa conclusion annonce l'ère d'un nouveau mode de lecture : *« Avec l'aide de ses biographes, nous pouvons conjuguer... le drame intime, et dans une large mesure caché, de la vie de Yourcenar avec le drame intensément intellectuel de son évolution littéraire ; nous pourrons discerner comment la nature de cette femme étonnamment isolée a engendré son écriture, et comment cette écriture a créé son nom, son corps, et sa vie. »* Une telle lecture s'est déjà manifestée pendant la dernière décennie dans la critique « universitaire », celle que Yourcenar repoussait de toute sa méfiance, et qui a connu un foisonnement extraordinaire, aux Etats-Unis comme en France.

Yourcenar est devenue auteur du programme, réservoir de sujets de thèses et de mémoires. Là, évolution comparable vers des analyses qui se libèrent de la tentation hagiographique. Mais certaines réactions sont particulières à l'Amérique. Yourcenar est arrivée sur la scène universitaire au moment où la critique féministe s'était largement développée, et où les courants historicistes et culturels introduisaient un questionnement politique et moral de la littérature. Or cette presque contemporaine n'était pas du tout orientée vers ces questions. Notons deux réactions très négatives : une analyse de la haine de la femme chez Yourcenar née de la mort de sa mère, analyse fondée malheureusement sur une application sommaire de théories psychanalytiques (Stillman, 1985), et une étude de l'antisémitisme dans *Coup de Grâce* (Marks, 1990).

Enfin la critique bénéficie maintenant d'une connaissance plus approfondie de l'œuvre et de la vie, entrelacées de façon si particulière chez Yourcenar. L'ouverture des archives déposées à la bibliothèque Houghton de Harvard a permis l'éclosion d'une fascinante critique génétique (Béatrice Ness, Eliane Dezon-Jones), la publication de la correspondance et de nouveaux aperçus biographiques (Michèle Sarde), des études plus nuancées sur les aspects violents de l'œuvre (Joan Howard, 1992). Les questions posées par la réécriture, par l'importance des préfaces et des textes courts qui viennent troubler la surface lisse du monument, commencent à transformer la critique yourcenarienne anglophone (3). Toutes ces lectures transversales, et ce déchiffrement de l'inconscient des textes, ne peuvent qu'enrichir le plaisir de lire et relire Yourcenar.

Colette Gaudin
Professeur à l'université de Dartmouth (New Hampshire).

(1) A part une présentation plus fouillée de Henry Peyre (*World Literature Today*, 1983).
(2) « Yourcenar Composed », *Salmagundi*, Summer 1994, 103.
(3) Charlotte Hogsett, « Reading Between the Books : Discontinuity in the Œuvre of Marguerite Yourcenar », *French Literature Series*, XXI, 1994. D'autre part, un professeur de Binghamton projette un volume d'essais sur l'identité dans l'économie textuelle et sexuelle de Yourcenar.

Une séduisante lucidité

L'œuvre de Marguerite Yourcenar déjoue les pièges de la convention. D'abord en évitant le purgatoire, voire l'enfer qui menace bien des auteurs de tout premier ordre. Alimenté par de nombreuses parutions posthumes – *Quoi ? l'éternité* (1988), *En pèlerin et en étranger* (1989), *Le Tour de la prison* (1991), *Conte bleu* (1993), sans compter la reprise dans « La Pléiade » des *Essais et mémoires* (1991) et une anthologie de la correspondance (1995) –, le corpus yourcenarien fait l'objet de nombreux colloques universitaires. Pas moins de huit sociétés plus ou moins savantes, de part et d'autre de l'Atlantique, se disputent la diffusion du message de l'œuvre. Même la résidence de Petite Plaisance, dans l'île des Monts-Déserts, est devenue le cadre d'un roman policier d'Estelle Monbrun, à paraître chez Viviane Hamy.

Mais l'essentiel reste la formidable diffusion de l'œuvre, bien au-delà de nos frontières. Sans doute Yourcenar doit-elle cette fortune peu commune à l'actualité de son regard, qui troque la confiance un rien inquiète d'Hadrien en l'avenir du monde pour le scepticisme désenchanté de Zénon. La lucidité sans amertume d'*Un homme obscur*, l'acuité du coup d'œil séduisent toujours. Même les premières approches biographiques, confirmant l'art de la sculpture de soi, n'ont pas rompu le charme. Gageons, au-delà des volumes d'hommage, des numéros spéciaux de revues qui commémorent la mort de Yourcenar, des publications universitaires imminentes, que la palme reviendra à ce corpus inédit de « Sources » dont Elyane Dezon-Jones a assuré l'édition, et qui ouvre le laboratoire de la pensée et de l'écriture de la romancière. Il reste à espérer que Gallimard ne tarde pas à publier ce recueil.

Ph.-J. C.



هكذا من الأصل

Mille feuilles de Noël

Des chaperons et des loups, des sorcières et des sirènes, des géantes et des anges, des histoires de bêtes et de parents, des contes classiques ou iconoclastes... une sélection de livres-cadeaux pour les fêtes

ALBUMS

● **Le Zèle d'Alfred. Comptes tout ronds. Un balayeur, un an, un balai,** d'Olivier Douzou

Apprendre les lettres de l'alphabet, les chiffres et les mois de l'année n'a plus rien d'un pensum quand le magicien Douzou s'en mêle. La folle équipée d'Alfred amoureux à travers l'alphabet, la leçon d'arithmétique d'un crocodile astucieux, et l'histoire sans cesse recommencée des saisons font la part belle au poète que le trait inventif du dessinateur sert avec un tact infini. Le cadeau *idéal* pour Math-Sup, – entendez maternelle supérieure. (Ed. du Rouergue, chaque volume 28 p., 60 F, réunis aussi en coffret. A partir de 3 ans.)

● **Moi j'adore, maman déteste,** d'Elisabeth Brami et Lionel Le Néouanic

Si l'on comprend le projet dès le titre, on n'en rit pas moins, car l'identification est maximale. Exemples de ce qui exaspère maman : *« Qu'on se cache pour gagner du temps quand elle vient nous récupérer chez un copain »* ou *« qu'on échange un cadeau de valeur contre un truc à trois sous qui nous plaît »*. Après *Les Petits Riens* et *Les Petits Délices*, Elisabeth Brami a bien du talent, décidément, pour mettre en scène les petits riens rigolos de la vie. (Seuil jeunesse, 92 p., 79 F. A partir de 5 ans.)

« Petits Chaperons Loups », de Christian Bruel et Nicole Claveloux

● **Le Musée des animaux**

Des perroquets de Paul de Vos dans *L'Entrée des animaux dans l'arche de Noé* à l'oiseau de Fernand Léger dans *Les Oiseaux sur fond jaune*, ce musée de papier surfe sur la vague des livres d'art pour les tout-petits. Mais sa présentation (un tableau et un détail en vis-à-vis) et le choix judicieux des œuvres en font un imagier accessible et utilisable. (Réunion des musées nationaux, 82 p., 79 F. A partir de 2 ans.)

● **Le Dé-mariage,** de Babette Cole

Quoique banal, le thème n'est pas très gai. Mais le divorce, ou plutôt le dé-mariage sous l'œil de Babette Cole, devient quasiment irrésistible. Irrésistible la transformation physique du couple Lamoureux que des années de mauvais sentiments ont rendu de plus en plus laids. Irrésistible leur façon d'être toujours d'accord pour ne pas l'être. Dans ces conditions, le dé-mariage est plus qu'un soulagement : une fête ! Et cet album aussi, n'était la chute, un peu faible. (Seuil jeunesse, 36 p., 75 F. A partir de 5 ans.)

● **Petits Chaperons Loups,** de Christian Bruel et Nicole Claveloux

Un loup en chaperon, en va-t-en-guerre ou en gueule cassée ; un chaperon rouge en photographe, en agent de police ou en secouriste de la Croix-Rouge : tout cela prend des sens incongrus et hautement comiques grâce à cet ingénieux système de « vis-à-vis » qui permet toutes les combinaisons d'images et toutes les lectures. (Editions Etre, 16 p., 50 F. A partir de 4 ans.)

● **La Petite Fille du livre,** de Nadja

Variation sur des thèmes de *contes classiques – la petite fille* persécutée par la mégère, la fuite dans la forêt hostile... –, ce nouveau Nadja est aussi une première initiation au surgissement du réel dans la fiction. L'auteur de *Chien bleu* a opté pour une palette audacieuse, à base de noirs et de bruns. Une réussite. (L'Ecole des loisirs, 36 p., 78 F. A partir de 5 ans.) De Nadja, signalons également *Le Livre des créatures*, luxueux dictionnaire des trolls, sirènes, dyones, vampires... (L'Ecole des loisirs, 116 p., 148 F. A partir de 7 ans.)

● **La Géante Solitude,** de Jo Hoestlandt et Nathalie Novi

Où peut être la place d'une étrange géante qui a les pieds sur terre et la tête dans les nuages ? Une réflexion sur la différence par l'auteur de *La Grande Peur sous les étoiles* (Syros, 48 p., 95 F. A partir de 8 ans.) De Jo Hoestlandt, signalons également deux contes philosophiques chez Actes Sud junior, l'un sur le pouvoir, *Le Pouvoir d'Aimé*, l'autre sur la guerre, *Petite Poupée s'en va-t-en guerre* (48 p., 49 F. A partir de 9 ans.) Et de la talentueuse Nathalie Novi, l'album intitulé *Fête foraine*, chez Nathan (36 p., 79 F. A partir de 4 ans.)

● **Solange et l'ange,** de Thierry Magnier et Georg Hallensleben

Une charmante et improbable idylle entre une cochonnette et un angelot amoureux d'œuvres d'art. (Gallimard jeunesse, 32 p., 79 F. A partir de 5 ans.) Illustré par Georg Hallensleben, signalons également, chez le *même éditeur*, *Si la Lune pouvait parler*, de Kate Banks. (32 p., 79 F. A partir de 4 ans.)

● **Elle est ronde,** de Benoît Jacques

Si la flèche de Zénon ne parvient jamais à atteindre son but, celle de l'archer qui traverse le livre prouve le temps d'une lecture que la Terre est bien ronde. Une démonstration où l'humour le dispute à la poésie, les tableaux de Jacques ménageant les surprises heureuses et les contre-pieds saugrenus. Réjouissant. (Albin Michel, 44 p., 59 F. A partir de 10 ans.)

● **Le Plus Gros Gâteau du monde,** d'Alain Serres et Martin Matje

Une histoire d'anniversaire loufoque, de souhaits magiques et d'excès jubilatoires. Le livre se déplie dans tous les sens, imposant à chaque chapitre son mode de lecture et ses nuances. Seuls liens assumés, le graphisme et la composition qui jouent sur l'énorme et le sensationnel. Spectaculaire. (Nathan, 32 p., 89 F. A partir de 6 ans.)

● **Le Royaume des parfums,** de Michelle Nikly et Jean Claverie

Un conte oriental d'une finesse infinie, magistralement rendu par le crayon de Claverie. Une fable malicieuse qui déjoue les tabous et donne à la délicatesse et la limpidité *d'un parfum plus d'avenir* qu'aux fureurs du monde. Optimiste. (Albin Michel, 28 p., 79 F. A partir de 8 ans.)

● **Oulibouniche,** de Lynda Corazza

Une comptine traditionnelle transformée en jeu de malice, périple aventureux, quête de l'être aimé. Il y a tout cela dans le nouvel album de Lynda Corazza, où un hibou en pince pour une chouette. (Ed. du Rouergue, 28 p., 68 F. A partir de 3 ans.)

● **Moni et moi,** de Flora et Dedieu

Des vignettes d'une sobriété absolue pour une chronique d'adoption. Un sujet grave traité avec une économie graphique exemplaire. La pudeur de l'émotion à la portée des plus petits. (*Seuil*, 40 p., 59 F. A partir de 6 ans.)

● **Idora,** d'Alex Godard

Un premier album empreint de nostalgie tendre, dont la palette douce-amère a du mal à tenir le bonheur annoncé d'une girafe en quête de lumière. Prometteur. (Seuil, 40 p., 89 F. A partir de 5 ans.)

● **Riche et Pauvre,** de Piotr

Richard ou Faucher, héros de cet album atypique, hésite entre deux états. Comme un comparatif publicitaire, Piotr déjoue la tentation schizophrénique de notre époque : entre les riches, esclaves du temps, et les pauvres, libérés *de ces contraintes, mais laissés* pour compte. Au lecteur d'inventer une autre vie. Un texte engagé, superbement servi par une illustration qui marie dessins et photos, jouant du chromatisme fluo et du zoom avant, tandis que la police du texte bouscule les habitudes du genre. Décapant. (Seuil, *48 p., 98 F. A partir de 7 ans.)*

● **Les Sorcières du lundi et La Nuit des dragons,** de Jack Prelutsky et Peter Sis

Deux recueils de poèmes mutins à la gloire des dragons, lutins et autres sorcières. L'harmonie avec l'univers poétique de Peter *Sis est si parfaite qu'on* pourrait croire à une signature unique. Onirique. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Cécile Wajbrot, Grasset, 40 p., 98 F chacun. A partir de 5 ans.)

● **Kalila et Dimna,** d'Abdallah Ibn al Muqaffa, calligraphie de *Ghani Alani*

Un recueil de fables d'origine indienne qui connurent à partir du Moyen Age une immense fortune. Dans cette édition bilingue franco-arabe, les illustrations sont extraites d'un manuscrit syrien du XII[e] siècle. Magnifique. (Ipomée-Albin-Michel, traduit de l'arabe par *André Miquel, 58 p., 150 F. A* partir de 7 ans.)

● **Contes russes,** traduits par Luda, illustrations d'Ivan Bilibine

Tout le folklore des contes collectés au siècle dernier par Afanassiev et servis par le talent d'un des meilleurs illustrateurs de contes (Sorbier, 76 p., 169 F. A partir de 8 ans). En version souple, les mêmes contes sortent chez Actes Sud junior, traduits par Cécile Térouanne (80 p., 89 F). Pour les amateurs, signalons le précieux *Dictionnaire des illustrateurs de livres d'enfants russes* (1917-1945) établi par Françoise Lévêque et Serge Plantureux à partir notamment des collections de la bibliothèque de l'Heure joyeuse.

● **Le Secret des nuages,** de Fred Bernard et François Roca

Une course aérienne conduit Marco, aventurier rêveur flanqué d'un renard des sables tout droit sorti du *Petit Prince*, vers le terrible triangle des Bermudes : il y découvrira l'origine du mystère où s'abîment les avions. *Le* dessin tendre et d'une composition toujours astucieuse fait beaucoup pour *imposer ce récit quasi fantastique* à la magie prenante. (Albin Michel, 32 p., 98 F. A partir de 10 ans.)

DOCUMENTAIRES

● **Déclaration universelle des droits de l'homme,** illustrée par William Wilson

Une idée excellente, dont on *s'étonne que* nul ne l'ait *eue* avant l'ouverture de l'Année mondiale des droits de l'homme. Pour donner à lire vraiment la teneur de ce texte capital, le dessin métissé de Wilson multiplie les surprises et les éclats. L'ONU ne s'y est pas trompée, qui coproduit ce mariage heureux du sens et de la *création artistiques. Militant.* (Mango, « Album Dada », 48 p., 99 F.)

● **La nature, au fil des mois,** de René Mettler

C'est une idée simple et belle : l'auteur a braqué son objectif sur un paysage champêtre que l'on voit *se* transformer au fil des saisons. Températures, longueur du jour et de la nuit, récoltes de saison, faune, flore..., la nature vit et fleurit en direct. Et l'album n'est pas inutile pour appréhender avec des petits la notion d'un temps cyclique et rassurant. (Gallimard jeunesse, 36 p., 98 F. A partir de *6 ans.)*

● **Le Livre du loup,** de Marie Lagier et Serge Bloch

Tout savoir sur la plus aimée des bêtes féroces est désormais un jeu d'enfants : jeux de langage et étude de naturaliste, rappel historique sur les liens complexes entre *l'homme et la bête ou place de* l'animal dans les légendes traditionnelles. Comme la conception visuelle, très futée, varie avec chaque partie, l'ouvrage ravit sans lasser jamais. (Nathan, 120 p., 105 F. A partir de 10 ans.)

● **Merveilles de Noël, tryptiques de la Renaissance**

Robert Campin, Rogier Van der Weyden, Gérard David, Jérôme Bosch... : poussez les volets des tryptiques de ces grands maîtres et découvrez, textes à l'appui, chaque épisode de la nativité. Belle idée, réalisation parfaite, et un *index des œuvres en prime.* (Gautier-Languereau, 24 p., 129 F. A partir de 10 ans.)

● **Soir de fête,** de Laurence Ottenheimer et Damien Devy

Dans sa collection « Demi-page » (une demi-page intercalée *entre chaque double permet* de raconter deux histoires liées à un même décor), Hachette nous fait vivre le soir de Noël dans une famille bourgeoise du siècle dernier. Avec, à la fin, cinq pages de documentaire sur la vie domestique, les usages de la table, le progrès. (Hachette jeunesse, 26 p., *73 F. A partir de 6 ans.)*

● **Les Douze Travaux d'Hercule**

Dommage qu'il faille un affligeant dessin animé pour que l'histoire du héros reparaisse un peu partout. La version la plus humoristique est sans doute celle de Martine Laffon chez Syros (illustrations de Marc N'Guessan, 38 p., 85 F), la plus classique, celle de Nicolas Cauchy chez Gautier-Languereau (illustrations de Morgan, 46 p., 79 F), la plus séduisante visuellement, celle de James Riordan chez Flammarion (illustrations Christian Balit, 62 p., 85 F). Signalons également, en poche, les *Douze Travaux...* de Gabriel Aymé (Livre de poche jeunesse, 384 p., 35 F) et ceux de Dominique Buisset (Castor poche/Flammarion, 224 p., 34 F).

● **Carnet polaire,** de Christophe Blain

Au milieu des manchots Adélie, ce passionnant journal abonde en croquis sur le vif racontant la vie à Dumont-d'Urville, la base scienti*fique française en Antarctique*. (Casterman, 94 p., 99 F. A partir de 11 ans.)

● **40 leçons junior**

Pour s'initier à l'anglais avant la sixième. Quarante leçons avec une BD originale en anglais, un minidictionnaire et une cassette audio. (Pocket, 60 F. A partir de 7 ans.)

ROMANS

● **Histoires merveilleuses des cinq continents,** de Ré et Philippe Soupault

En trois tomes *(Au temps où les bêtes parlaient ; Sur les routes, l'aventure ; Amours et jalousies)*, voici, de l'Islande à Zanzibar, les contes glanés au coin du monde par l'écrivain surréaliste Philippe Soupault et sa femme Ré, traductrice et photographe. Dommage que l'éditeur n'indique pas dans quelles circonstances ces histoires ont été rassemblées. (Pocket *junior, chaque tome environ 121 p.,* 30 F. A partir de 8-9 ans.)

● **Le Vampire du CDI,** de Susie Morgenstern

Comment inventer le goût du livre dans un collège où le CDI est un cagibi sans ressources ? Cette fable hilarante est un hommage à l'inestimable travail de terrain des enseignants pour la lecture et la littérature. Avec quelques clins d'œil malicieux au milieu (rendez-vous de Montreuil et rituelle visite d'écrivains en collège). Un roman juste et caustique *et d'une santé roborative.* (L'Ecole des Loisirs, 196 p., 54 F. A partir de 9 ans.)

● **Je joue très bien tout seul,** de Christophe Honoré

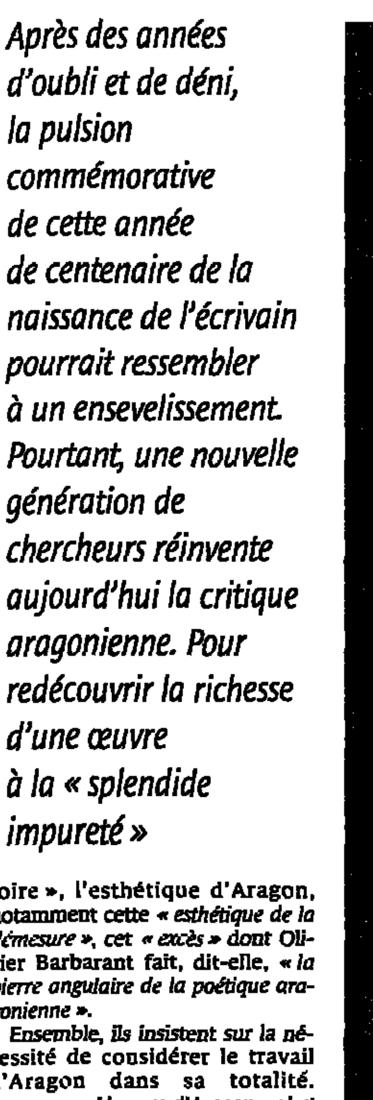
La journée ordinaire d'un enfant seul qui vit au cœur d'une magie qui ne l'aide pas à vivre, mais *l'isole. Louis s'invente en jouant* un monde en marge fait de gravité et d'élans irrépressibles. Un portrait d'enfance troublant d'exactitude, qui prend les petits pour de vrais lecteurs. (L'Ecole des Loisirs, 72 p., 44 F. A partir de 6 ans.)

Sélection établie par Florence Noiville et Philippe-Jean Catinchi

Une séduisante lucidité

هكذا من الأصل

Aragon dans les déchirures du siècle


Après des années d'oubli et de déni, la pulsion commémorative de cette année de centenaire de la naissance de l'écrivain pourrait ressembler à un ensevelissement. Pourtant, une nouvelle génération de chercheurs réinvente aujourd'hui la critique aragonienne. Pour redécouvrir la richesse d'une œuvre à la « splendide impureté »

Josyane Savigneau

Depuis quelques mois, on est submergé par l'actualité éditoriale d'Aragon en cette année du centenaire de sa naissance – le 3 octobre 1897 : le début de l'édition de la Pléiade et une nouvelle édition de *La Défense de l'infini* (« Le Monde des livres » du 3 mai), des rééditions, un inédit en fac-similé *(lire ci-contre)*, des essais, des albums, des livres de poche... auxquels s'ajoutent rencontres, expositions, colloques, spectacles..., une véritable avalanche. Cette agitation est sans doute excessive, comme si on voulait faire oublier le rejet, le désintérêt, en un mot la tentative d'annulation, d'oubli, de dévalorisation dont a été victime Aragon depuis sa mort, il y aura bientôt quinze ans, le 24 décembre 1982. Le contrat pour la Pléiade, chez Gallimard, a été signé en 1978, et il aura fallu attendre dix-neuf ans pour lire le premier volume. Les éditions de poche se faisaient rares. A l'université, il était plutôt mal vu de vouloir entreprendre une thèse sur Aragon. En 1994, Pierre Daix a publié une nouvelle version de sa biographie d'Aragon (Flammarion), juste au moment où paraissait l'inédit de Camus, *Le Premier Homme*. Oser parler alors d'Aragon, vieux stalinien mal repenti, au lieu de consentir à la célébration de Camus, le Juste, un exemple pour la jeunesse, était considéré comme hautement incorrect. Quant aux œuvres... N'est-ce pas devenu un mot désuet, « œuvre », à un moment ou l'apparence doit tenir lieu de contenu ?

On ne saurait dire si ce temps-là est révolu, car la pulsion commémorative de 1997 pourrait bien cacher un autre type d'ensevelissement. Toutefois, on voit arriver une nouvelle génération d'universitaires et de chercheurs – dont Nathalie Piégay-Gros et Olivier Barbarant sont deux exemples remarquables – qui veulent en finir avec ce que ce dernier désigne comme l'ancien *« terrain de bataille »* de la critique aragonienne : *« l'admiration béate contre l'hostilité systématique »*. Ils publient deux études très fouillées – réservées, certes, à ceux qui veulent aller au-delà de la « lecture de plaisir » d'Aragon et entrer dans la compréhension minutieuse de son œuvre –, mais jamais inutilement obscures ou jargonnantes. Leurs recherches se répondent et se complètent. Olivier Barbarant examine, en suivant la chronologie, la totalité de la trajectoire poétique d'Aragon et Nathalie Piégay-Gros délaisse la chronologie pour analyser, à partir de « l'invention du sujet » et de « l'écriture de l'histoire », l'esthétique d'Aragon, notamment cette *« esthétique de la démesure »*, cet *« excès »* dont Olivier Barbarant fait, dit-elle, *« la pierre angulaire de la poétique aragonienne »*.

Ensemble, ils insistent sur la nécessité de considérer le travail d'Aragon dans sa totalité. *« L'œuvre d'Aragon – c'est sa grande faute – est inaccessible en fragments*, souligne Olivier Barbarant. *Dans ses plissés et ses renversements, jusque dans ses déchirures même, elle constitue un seul tissu. »* En suivant le travail poétique d'Aragon, d'étape en étape, Olivier Barbarant ne fait pas silence sur *« une ritournelle aussi lourde par la forme qu'intolérable par le propos*, "Je chante le Guépéou" », mais montre aussi comment *« malgré son titre grinçant*, Hourra l'Oural *ne peut être directement associé aux errements de ses imprécations politiques »*. Cela suffira-t-il à dissuader les amateurs de confusion et d'imprécisions qui, en outre, attribuent généralement à Aragon une « Ode à Staline » qu'il n'a jamais écrite ? Il vaut mieux ne pas trop rêver. Mais cela permettra sans doute aux lecteurs de bonne foi, qui existent, de comprendre à la fois *« les échecs successifs du poète »* et la richesse d'une œuvre dont la *« splendide impureté ne se limite ni au sensible, ni à l'autobiographie, ni à l'Histoire, mais tente de brasser la totalité d'une vie dans la totalité des mots pour la dire »*. *« Aragon finit irrécupérable*, dit aussi Olivier Barbarant en conclusion de la chronologie qui clôt son essai : *il se pourrait que certaines haines naissent encore de cette magistrale et bouleversante leçon d'indignité. »*

Certaines admirations violentes, étonnantes, paradoxales en naissent aussi. Comme celle de Frédéric Ferney, qui publie une sorte de « pamphlet positif », *Aragon, la seule façon d'exister*, une adresse enthousiaste et sans concessions, *avec ce qu'il faut de fulgurances et* d'injustices. *« Ton échec, c'est le nôtre »*, écrit Ferney pour clore un livre qui en dit probablement plus sur lui-même que sur Aragon. C'est séduisant comme peut l'être Frédéric Ferney, ça se lit sans reprendre souffle, comme on écouterait un discours enflammé, tenu dans un meeting. Quand on referme ce bref livre, on se dit soudain que c'est une sorte d'« objet non identifiable ». On se demande pourquoi. On revient sur quelques pages, au hasard. On trouve cette façon de tutoyer Aragon très agaçante. Puis on tombe sur une phrase très touchante, sur le discours d'un vrai amoureux de littérature, qui aime chez Aragon *« une sorte d'aridité supérieure, essentielle au français (...) et qu'éclaire pour moi ce mot de Léon-Paul Fargue : "Une phrase parfaite est au point culminant de la plus grande expérience vitale." Rideau ! »* Et on repart dans le pamphlet...

Les livres de Dominique Desanti et de Pierre Hulin se lisent d'une tout autre manière. Avec un intense plaisir si l'on aime cette matière romanesque étrange que produit la mémoire. On pourrait certainement se reporter à la chronologie, à la biographie de Pierre Daix et établir que certains détails de l'un ou l'autre de ces livres sont inexacts. Parfois, au cours de la lecture, on relève soi-même, sur une période qu'on connaît, telle ou telle erreur. Mais l'on cherche autre chose en lisant Hulin (qui fut le responsable de la régie publicitaire de l'hebdomadaire *Les Lettres françaises*, dont Aragon était directeur) et Dominique Desanti. On veut retrouver les échos d'un siècle qui se termine sans parvenir à faire son histoire, voir de près les enthousiasmes et les désastres, les errements, les falsifications et les malheurs.

Dominique Desanti a déjà beaucoup parlé d'Aragon, non seulement cette année, dans ses mémoires, *Ce que le siècle m'a dit* (Plon), mais aussi dans sa biographie de Drieu La Rochelle (Flammarion, 1978), dans *Les Clés d'Elsa* (Ramsay, 1983) et *Elsa-Aragon : le couple ambigu* (Belfond, 1994). Elle s'intéresse ici aux divers « cercles » qui ont accompagné l'écrivain et le militant au cours de son existence, les surréalistes, les communistes, les Résistants, les grandes figures littéraires du siècle, pour finir par *« l'esquif des éphèbes »* après la mort d'Elsa. Pierre Hulin raconte, lui, ses années de travail au côté d'Aragon, l'étrangeté de celui-ci, ses passions, ses folies. Hulin est un bon observateur, il a le sens du détail, du croquis, des personnes. Il ne cache ni les erreurs ni les faiblesses, sans jamais se laisser aller à la bassesse ou la calomnie. Ainsi, on prend un singulier intérêt à suivre Pierre Hulin et Dominique Desanti dans les méandres de ce que cette dernière nomme si justement, en conclusion, *« une vie déchirée, chaotique (...), une vie qui grossit le XX[e] siècle à sa mesure »*.

ARAGON
La mémoire et l'excès
d'Olivier Barbarant.
Ed. Champ Vallon,
coll. « Champ poétique »,
256 p., 130 F.

L'ESTHÉTIQUE D'ARAGON
de Nathalie Piégay-Gros.
Ed. Sedes, coll. « Esthétique »,
280 p.,120 F.

ARAGON
La Seule Façon d'exister
de Frédéric Ferney.
Grasset, 196 p., 79 F.

LES ARAGONAUTES
Les Cercles du poète disparu
de Dominique Desanti.
Calmann-Lévy, 324 p., 120 F.

ELSA ET ARAGON
Souvenirs croisés
de Pierre Hulin.
Ramsay, 240 p., 105 F.


DOCUMENT VARTA/COLL. FONDS ELSA TRIOLET-ARAGON/CNRS, PARIS

La voix du « Fou d'Elsa »

LOUIS ARAGON 1897-1982
IL N'Y A PAS D'AMOUR
HEUREUX ?
Entretiens avec Francis Crémieux.
INA/Radio France, coll. « Archives sonores INA-Les Grandes Heures », 2 CD, 2 h 30, 197 F.

La voix, un peu nasale, est docte, solennelle. L'élocution précise et très articulée ; emphatique lorsqu'il s'agit de citer l'extrait d'un poème ou d'un ouvrage, facétieuse pour les traits d'ironie ou, plus rarement, d'humour. Ce document est précieux. Non seulement parce qu'il donne à entendre la voix d'un écrivain – et l'un des plus importants de ce siècle –, ce qui confère une dimension supplémentaire à l'œuvre écrite, mais aussi parce que cette voix est saisie à un moment clef du parcours d'Aragon, qui vient de mettre un point final aux ultimes épreuves du *Fou d'Elsa*, long poème épique sur les dernières années du royaume maure de Grenade et *méditation philosophique sur les temps* vécus par l'homme. En cette même année 1963, il prépare l'édition des *Œuvres croisées*...

« Surréalisme et réalisme », « La guerre, le bouton de culotte et Boadbil », « Les personnages de mes romans et la réalité », « Qu'est-ce que la poésie ? », « L'écoulement du temps dans le roman et le poème », « Il n'y a pas d'amour heureux »... Deux heures trente d'érudition spontanée, de retours et d'éclairages sur le passé, d'analyse critique et d'histoire littéraire, de mises au point articulées et nuancées, de confidences et de révélations inédites. Réalisés de novembre 1963 à janvier 1964, dans l'appartement de la rue de Varenne que Louis Aragon et Elsa Triolet occupaient à l'époque, ces entretiens avec Francis Crémieux – un interlocuteur averti, même s'il se dit *« pas plus rassuré que ça »* en forme d'introduction à l'échange – viennent d'être édités dans la passionnante collection des « Grandes Heures » des archives sonores de l'INA, qui a déjà donné à redécouvrir les émissions enregistrées avec Cendrars, Gide, Colette, Bachelard, Duras, Queneau... présentées sous des livrets d'une élégante facture.

Ce sont les huit premières séances que l'on trouvera ici, les deux derniers entretiens, accompagnés d'autres enregistrements d'archives, devant faire l'objet d'une édition ultérieure. Leur transcription, publiée dès 1964 par Gallimard et toujours disponible, diffère quelque peu de l'original sans en modifier le sens : ce ne sont qu'ajouts et précisions nécessaires à la clarté des liaisons et à l'enrichissement du propos.

Dès la première conversation, et avant de plonger dans les arcanes de ce *Fou d'Elsa* dont Aragon s'explique avec une virtuosité et une subtilité proprement souffiantes, l'on tient la clef encore toute brûlante d'actualité qui a déterminé l'écrivain, à partir de 1959, à se saisir de l'Andalousie du XV[e] siècle : *« ... il est étrange de penser que nous autres, hommes du XX[e] siècle, quand, de France, nous regardons les pays musulmans, nous les regardons encore avec des préjugés chrétiens, persuadés, sans le savoir même, de la supériorité du christianisme [...] Or, les événements des années 50 de ce siècle nous ont – enfin, nous ont... m'ont fait craindre je ne sais quelle défaillance de l'esprit critique en moi-même. La guerre d'Algérie... Il ne suffisait pas, pour comprendre ces hommes et leur acharnement à ne pas devenir des Français à part entière ou pas entière, de quelques généralités sur cent ans de colonisation [...]. D'avoir touché mon manque de connaissance me rendait intolérable d'en demeurer là. Il me fallait apprendre pour connaître. »*

Valérie Cadet

Un inédit en liberté

La publication de ces cahiers d'écolier, sur lesquels le jeune Aragon s'est essayé à l'écriture automatique, constitue une sorte d'exploit éditorial

GARDE-LE BIEN POUR MES ARCHIVES
d'Aragon.
Présentation d'Olivier Barbarant.
Stock, sous emboîtage,
avec nombreux documents
en fac-similé.
Tirage limité
à 1 000 exemplaires, 1 000 F.

Autant que celle de ses œuvres vives, l'histoire du surréalisme, on le sait, est celle des relations qui se sont tissées entre les hommes, des amitiés qui s'échauffent aux haines exacerbées. En marge des livres et des revues, les écritures s'expérimentent sauvagement, s'entremêlent, se répondent. C'est pourquoi le dossier présenté par Olivier Barbarant sous le titre *Garde-le bien pour mes archives* – prière adressée par Aragon à Breton, qui fut le dépositaire de ces documents – peut prétendre au statut de précieuse curiosité bibliophilique. Mais saluons d'abord l'étonnant exploit éditorial ; ce mot n'est pas excessif pour décrire le travail minutieux, presque maniaque, de restitution « à l'identique » de l'original, y compris la couleur du papier et celles des encres, avec lettres et enveloppes, dessins, collages et cahiers manuscrits. C'est bien le moment de l'écriture, sa rapidité et son premier mouvement, que le lecteur privilégié – l'ouvrage, tiré à mille exemplaires, est forcément coûteux – a l'impression de tenir en main.

Quant à la curiosité littéraire elle-même, elle est de taille, et presque entièrement inédite. Elle permet d'assister, dans les conditions que nous venons de dire, aux premiers essais d'Aragon sous l'égide impérieuse de l'idée surréaliste ; idée qui libérait les pouvoirs et les potentialités de l'imaginaire. On pourra ainsi constater combien la voix du jeune écrivain est déjà posée dans ces pouvoirs, combien il en use sur un mode débridé, combien enfin son écriture résonne déjà dans ces *« corridors d'échos »* dont parle le préfacier et que l'œuvre à venir, en tout sens, va creuser.

1919 : tandis que Jacques Vaché se suicide, constituant par ce geste la première figure emblématique du mouvement, que Breton et Soupault expérimentent l'écriture automatique, Louis Aragon, alors âgé de vingt-deux ans, qui avait rencontré Breton deux ans auparavant au Val-de-Grâce où les deux poètes suivaient leurs études de médecine, est cantonné en Alsace comme médecin-auxiliaire. Répondant, à la demande de celui qui fait déjà figure de chef, au fameux questionnaire de Proust, Aragon nomme André Breton comme son « héros dans l'Histoire ». Autres réponses : « votre idée du bonheur ? » – *« les fraises, c'est-à-dire les morsures »* ; « qu'auriez-vous désiré être ? » – *« acariâtre ou encore Fils de mes œuvres »* ; « où voudriez-vous vivre ? » – *« dans l'aisance »* ; « votre opinion politique ? » – *« l'OR »*...

Mais déjà l'amertume pointe chez Aragon, dans ce qui restera néanmoins – jusqu'à la rupture de 1931-1932 marquant l'impossible conjonction du surréalisme et d'un certain *« devenir révolutionnaire »* – une forte et centrale amitié. *« Chez mon ami André Breton, 1931 »* : au moment où leur relation va basculer, Aragon confie à André Breton un ensemble de documents qui ont trait à la guerre – l'auteur du *Libertinage* nourrissait le projet exotique de se faire enrôler dans l'armée d'Orient – et, d'une manière cryptée, à ses origines familiales.

Mais l'essentiel de cet ensemble est constitué par trois cahiers d'écolier dans lesquels le jeune Aragon s'essaye à l'écriture automatique. Comme le fait remarquer Olivier Barbarant, il faudra attendre la fin de la vie de l'écrivain pour qu'il accepte de livrer des exemples, datant des mêmes années, de ses tentatives dans ce domaine. *« Par son exceptionnelle rapidité de plume, sa capacité à s'écouler dans la langue tout en maîtrisant les tenants et aboutissants de la phrase, Aragon sans doute pervertit l'automatisme, si on le conçoit comme l'accès par les écluses grandes ouvertes de l'inconscient à un "moi subliminal". »* De fait, l'automatisme apparaît, dans ces cahiers, comme un point de fuite, une référence mouvante, joueuse peut-être, qu'il ne s'agit jamais de prendre pour une injonction, un ordre de mission. *« Un peu à gauche dans mon firmament deviné j'aperçois mais sans doute n'est-ce qu'une vapeur de sang et de meurtre le brillant dépoli des perturbations de la liberté »*. Sur divers plans, Aragon ne sut pas toujours obéir à cette « perturbation ». Sur celui de l'écriture en revanche, il en offrit les plus beaux exemples. Ces cahiers en sont l'annonce.

Patrick Kéchichian

● **ARAGON, LE MOUVEMENT PERPÉTUEL,** ouvrage collectif coordonné par Alain Nicolas et Henriette Zoughebi
Ce recueil d'essais sert de fil conducteur à l'exposition « Aragon, le mouvement perpétuel ». Dix écrivains ont lu ou relu un texte et en parlent de manière non convenue, parfois surprenante. François Bon écrit sur *Le Paysan de Paris* ; Philippe Sollers, dans un entretien, analyse *La Défense de l'infini* ; viennent ensuite Eduardo Manet, *Les Cloches de Bâle* ; Jacques Roubaud, *Le Crève-cœur* ; Marie N'Diaye, *Aurélien* ; Bernard Noël, *Le Roman inachevé* ; Alain Nadaud, *La Semaine sainte* ; Jamel Eddine Bencheikh, *Le Fou d'Elsa* ; Michel Chaillou, *Je n'ai jamais appris à écrire ou Les Incipit* ; Bernard Chambaz, *Henri Matisse, roman.* (Stock, 210 p., 95 F.)

● **ARAGON, Anti-portrait,** dessins et textes inédits, recueillis et présentés par Hamid Fouladvind
Comme l'écrit Hamid Fouladvind, qui fut un ami d'Aragon : *« A l'opposé des cahiers de croquis de peintre, ces essais picturaux ne représentent que les improvisations et les brouillons d'une narration souterraine. »* Pour Aragon, rien ne pouvait arrêter « la narration ». Elle avait commencé dès son enfance, elle se prolongeait jusqu'à l'extrême vieillesse. La suite de ces dessins donne une *sensation de « fin de partie », ultime désir* d'écrire, d'emprunter, une fois encore, *« ces chemins qui bifurquent »*. (Maisonneuve & Larose, Archimbaud, album 128 p., dessins en couleurs, 185 F.)

● **ARAGON PARMI NOUS,** de Monique Dupont-Sagorin, avec une préface de Jean d'Ormesson
Monique Dupont-Sagorin a photographié Aragon à la fin de sa vie. Elle a demandé à une cinquantaine de personnes (écrivains, artistes, dont beaucoup sont morts aujourd'hui) de choisir parmi ses photos et d'écrire un texte en regard. On se réjouit de quelques choix originaux – Abdellatif Laabi et la bibliothèque, Ernest Pignon-Ernest et un portemanteau sur lequel sont accrochés des chapeaux, auxquels il ajoute un dessin. Toutefois, trop de textes sont convenus et trop de photos pathétiques. Cet album plaira sans doute à ceux qui aiment les célébrations, mais l'excès de bien-pensance ne convient guère à Aragon. (Ed. Cercle d'Art, 154 p., 245 F).

● **LE MOUVEMENT PERPÉTUEL D'ARAGON. De la révolte dadaïste au « monde réel »,** de Nedim Gürsel
L'auteur, chercheur au CNRS, analyse l'évolution du poète : le révolté dada, membre de la *« bande à Bonnot de l'art d'écrire »*, nihiliste, anarchiste, pratiquant une *« poésie de rupture »* contre la tradition, un Aragon *« absolument moderne »* influencé par Rimbaud, Apollinaire, Reverdy et Lautréamont ; le surréaliste des collages, de l'écriture automatique ; le réaliste... Portrait étonnant d'un créateur qui brouillait les pistes pour montrer que *« plusieurs lectures d'une œuvre sont possibles »*. (L'Harmattan, coll. « Espaces littéraires », 195 p., 95 F.)

● **LES ADIEUX. LES CHAMBRES. J'ABATS MON JEU,** d'Aragon
Les éditions Stock, en accord avec Jean Ristat, légataire universel d'Aragon, proposent une série de rééditions qui démarrent avec ce trio. Les deux premiers ouvrages sont des recueils de poèmes longtemps indisponibles : *Les Adieux*, dernier recueil de poèmes d'Aragon, publié en 1981 et *Les Chambres*, publié en 1969, dans lequel Aragon rendait un dernier hommage à Elsa, bientôt emportée par la maladie. *J'abats mon jeu*, publié pour la première fois en 1959 (puis réédité dans la collection « Digraphe » du Mercure de France), est un recueil d'essais dans lequel Aragon reprend certains de ses articles critiques. *« J'ai réuni ces textes pour me prouver que je ne suis pas seul*, commente-t-il. *Que d'autres, voyant mon jeu, s'y allieront. Pour eux, j'abats mon jeu »*. (Stock, trois volumes : 144 p., 85 F ; 93 p., 70F ; 235 p., 110 F.)
Stock remet également en vente *Avez-vous vu Victor Hugo ?*, anthologie de poèmes de Hugo commentés par Aragon ; des fragments de *La Défense de l'infini* (édition de luxe de 1986, parue chez Messidor) ; *Les Communistes* et *L'Œuvre poétique.*

● **ARAGON, « Commencez par me lire »,** de Jean Ristat
Aragon dans sa diversité, inclassable et fuyant, avançant masqué dans un théâtre dont il connaissait les ombres, trop complexe pour être totalement là où on l'attend, là où on voudrait le fixer. Du romancier précoce – il écrit son premier « roman » à six ans – au surréaliste, du communiste à l'amoureux moins fou qu'il n'y paraît, les images se superposent, se brouillent, recensées par Jean Ristat. (Découvertes-Gallimard, 128 p., 73 F.)

● **CENT ANS PASSENT COMME UN JOUR. Cinquante-six poèmes pour Aragon,** présentés par Marie Etienne
Il n'est pas illégitime de demander à des poètes de participer à l'hommage, pour dire leur dette, ou leur grief, à l'égard du grand aîné, de ce contemporain qu'aucune formule ou idée ne parvient à vraiment enfermer. Ceux qui sont proches, comme ceux qui explorent d'autres territoires poétiques, suggèrent plus qu'ils n'analysent. La statut du poète ne s'en trouve pas diminué. Au contraire. (Ed. Dumerchez, 180 p., 120 F.)

● **REVUES ET COLLOQUES**
La revue *Digraphe*, dirigée par Jean Ristat, publie dans son dernier numéro les actes du colloque de Manchester (16-18 mai 1997). *(Digraphe,* 17, rue Visconti, 75006 Paris. Nos 82-83, automne-hiver, 267 p., 130 F.)
Le dernier numéro de la revue *Action poétique* est aussi consacré à Aragon, avec des contributions d'Antoine Vitez, Olivier Barbarant, Jacques Roubaud... (3, rue Pierre-Guignois, 94200 Ivry-sur-Seine. Nos 148-149, automne-hiver, 192 p., 120 F.)
Le nº 3 de la revue *L'Acte de choix positif* propose un dossier Aragon, avec notamment Valère Staraselski, Philippe Caubère, Michel Apel-Muller. (Editions Bérénice, 11, rue de la Glacière, 75013, automne, 52 p., 50 F.)
Sous le titre *Le Rêve de Grenade, Aragon et « Le Fou d'Elsa »*, un volume, coordonné par Suzanne Ravis, rassemble les actes du colloque qui s'est tenu à Grenade en avril 1994. Historiens de l'Espagne musulmane, spécialistes des lettres arabes, persanes, espagnoles et russes ont confronté leurs points de vue sur le grand testament du poète, dans la ville même qui est au cœur de l'oeuvre. (Publications de l'Université de Provence, 358 p., 250 F.)

● **EN POCHE**
Gallimard vient de publier dans sa collection « Folio » *Le Mentir-vrai* (nº 3001) et dans « L'Imaginaire » *Les Aventures de Télémaque* (nº 370). Beaucoup d'autres titres d'Aragon sont disponibles en édition de poche. En « Folio » : *Anicet ou le Panorama, roman* (nº 195) ; *Les Voyageurs de l'impériale* (nº 120) ; *Aurélien* (nº 1750) ; *Les Beaux Quartiers* (nº 241) ; *Les Cloches de Bâle* (nº 791) ; *Blanche ou l'oubli* (nº 792) ; *La Mise à mort* (nº 314) ; *Le Paysan de Paris* (nº 782). Dans « L'Imaginaire » : *Le Libertinage* (nº 9) ; *Le Traité du style* (nº 59). Dans la collection « Poésie » : *Le Crève-cœur* et *Le Nouveau Crève-cœur, Le Mouvement perpétuel, Les Poètes, Le Roman inachevé.*

● **POLÉMIQUE**
A la suite de la remise en vente par les éditions Stock d'un certain nombre d'exemplaires de *La Défense de l'infini*, rachetés aux éditions Messidor qui les avaient édités en 1986, les éditions Gallimard se sont étonnées que cet ouvrage de luxe soit présenté comme le seul où figure *Les Aventures de Jean Foutre la Bite*, alors que ce texte est repris dans l'édition 1997 de *La Défense de l'infini* par Gallimard, dans la collection « Cahiers de la NRF » (ainsi que dans le premier tome des *Œuvres romanesques* d'Aragon dans « La Bibliothèque de la Pléiade »). Il y figure effectivement, sous le titre *Le Mauvais Plaisant.* Stock *« prend acte »*, et précise en outre qu'il n'a jamais prétendu avoir les moindres droits d'exploitation du livre en question.

L'inquisition de l'ordre social

Règlements de comptes personnels, luttes de pouvoir, jalousies des puissants face à des « conversos » qui usurpent leur rang... A partir des exemples des villes de Lorca et Murcie, Jaime Contreras démonte la machine inquisitoriale

POUVOIR ET INQUISITION EN ESPAGNE AU XVIe siècle
(Sotos contra Riquelmes. Regidores, *inquisidores y criptojudios*)
de Jaime Contreras.
Traduit de l'espagnol par Bernard Vincent,
Aubier, « Histoires », 320 p., 150 F.

Dans le troisième quart du XVIe siècle, les villes espagnoles de Lorca et Murcie connurent une effroyable tragédie. Jaime Contreras la résume ainsi : *« Entre 1550 et 1570, les inquisiteurs du district de Murcie, comme possédés d'un zèle furieux, poursuivirent plus de cinq cent cinquante personnes, hommes et femmes, qu'ils accusaient de "judaïser", autrement dit d'avoir commis le grave délit de l'hérésie judaïsante. A l'issue de procès, parfois instruits de manière sommaire et arbitraire, les juges appliquèrent les lois canoniques dont ils étaient les principaux glossateurs et infligèrent les peines et les châtiments prévus par la procédure pénale. Certains perdirent leurs biens, d'autres furent condamnés au bannissement ou aux galères, d'autres encore furent exhibés publiquement et, surtout, cent soixante-quinze habitants de Lorca et de Murcie périrent dans les flammes. »*

Jaime Contreras s'efforce de comprendre les raisons de ces procès sans fin et de ces extrêmes souffrances. Dans l'imposante bibliothèque déjà consacrée à l'Inquisition, illustrée, pour s'en tenir aux seuls ouvrages français, par les livres de Bartolomé Bennassar (1), Jean-Pierre Dedieu (2) ou Michèle Escamilla-Colin (3), sa démarche occupe une place à part. Elle s'attache, en effet, à montrer comment la machine inquisitoriale et les accusations qu'elle rendait plausibles et recevables ont été de puissants instruments au service des conflits de pouvoir et des antagonismes sociaux dans l'Espagne du XVIe siècle. Par ailleurs, le contrôle du tribunal de la foi était un enjeu majeur des luttes entre les lignages et les clientèles. D'autre part, l'accusation d'hérésie constituait une arme redoutable au sein des compétitions nouées pour la conquête de l'autorité dans la cité. En s'appuyant sur les rancœurs et les haines qui existaient entre les familles et à l'intérieur de chacune d'elles, une telle dénonciation insinuait la peur et la discorde au cœur même de la communauté. De là, sa terrible efficacité.

Contreras a fait siennes les propositions de la *microstoria* à l'italienne. *En focalisant l'attention sur* le drame de Lorca et Murcie, exceptionnel par la durée et l'ampleur de la répression, il entend démonter le fonctionnement « normal » de l'Inquisition et ses liens ténus avec les affrontements, les transactions ou les alliances qui modifient la distribution du pouvoir local comme la hiérarchie sociale. L'accent est ainsi mis sur la manière dont les stratégies singulières – d'un individu, d'une famille, d'une faction – s'inscrivent avec une possible distance dans les logiques collectives qui gouvernent le jeu social. Dans cette histoire faite de destins entrecroisés, les trajectoires et les desseins individuels sont bornés, mais non pas annulés par les solidarités des parentèles et des clans.

Le drame commence à Lorca, petite ville de 8 000 à 10 000 habitants située au sud-est de l'Espagne, comme un conflit d'honneur né des amours illicites entre l'*alcalde mayor* de la cité, le licencié Quevedo, et la belle-fille d'une certaine Magdalena Lopez. Un jour de 1550, pour se venger de l'un des fils de Magdalena qui l'avait agressé, Quevedo accuse publiquement celle-ci d'hérésie. L'accusation est entendue. Magdalena, son fils et sa belle-fille sont arrêtés par l'inquisiteur du district, Salazar. Sous la torture, eux et d'autres ensuite accumulent les dénonciations contre les *« judaïsants »* qui ont supposément partagé leurs rites et cérémonies. Les accusations stigmatisant les *« nouveaux chrétiens »*, baptisés de force ou de gré après 1492, visent surtout des individus et des familles qui, enrichis par le commerce et le prêt à intérêt, ont entrepris de conquérir les charges municipales, d'acheter les offices mis en vente par le roi à partir de 1540 et, finalement, d'entrer dans la *hidalguia*. Faisant rejouer d'anciennes hostilités, accusant les conversos de retour à la religion mosaïque, les dénonciations sont *lancées par tous ceux qui se considèrent* comme les victimes du nouvel équilibre (ou déséquilibre) social créé par l'accès de certains aux charges et aux titres.

NÉVROSE DE LA PURETÉ

La *« paranoïa »* – ou la *« névrose »* de la pureté, comme l'écrit Contreras – envahit alors toute la société, associant pour le pire le sang juif, l'hérésie, et la menace contre l'ordre social. Une identité et une altérité nouvelles sont ainsi imposées aux juifs convertis qui, jusque-là, ne partageaient ni solidarités communautaires, ni sentiment d'appartenance, ni homogénéité sociale. Nourrie par les frustrations des élites anciennes et du petit peuple catholique, l'opposition entre *« vieux »* et *« nouveaux »* chrétiens devient une distinction brutale, omniprésente dans les esprits, cristallisée par les *« statuts de pureté de sang »* qui excluent les descendants des familles converties de nombreuses charges et institutions.

Cette obsession, socialement construite, explique pourquoi le drame ne cesse pas avec les bûchers de Lorca, mais se transporte à Murcie, une ville voisine, plus peuplée, où vit une petite minorité de *conversos* (peut-être 6 % de la population). L'initiative en revient à Salazar, l'inquisiteur, qui entend parachever son œuvre éradicatrice en s'attaquant aux franciscains de la ville, fortement suspectés d'être des convertis retournés à l'hérésie. La répression prend à Murcie une dimension plus grande encore, aboutissant à un grand nombre d'arrestations et, finalement, à trois spectaculaires autodafés en 1559, 1560 et 1562. S'il en est ainsi, c'est parce que dans la cité, les accusations contre les prétendus judaïsants croisent le conflit ancien et impitoyable qui oppose deux familles : les Riquelme, *« vieux chrétiens »* liés à l'inquisiteur, et les Soto, qui comptent dans leur clientèle de nombreux *conversos*. Le triomphe sanglant de Salazar signifie, du même coup, celui des Riquelme aux dépens de leurs adversaires ancestraux.

Pourtant, la machine s'enraye du fait de son succès même. Au début des années 1560, le doute commence à gagner l'Inquisition quant à la légalité des procédures suivies par Salazar. Ebranlé par les réticences de l'évêque de Carthagène et par les actions entreprises auprès du pape et du roi par les parents des condamnés et des suppliciés, le Saint-Office éloigne le trop zélé Salazar de Murcie. Mais son remplacement n'apaise pas les tensions. Le retournement des Riquelme, qui entrent en conflit avec le nouvel inquisiteur, et, surtout, la multiplication des rétractations des condamnés, qui affirment avoir fait de faux témoignages pour abréger les horribles tortures auxquelles ils étaient soumis, conduisent l'Inquisition à rechercher une issue acceptable par tous. Il s'agit de rétablir l'accord entre le tribunal de la foi et les élites urbaines, de mettre fin à leurs divisions et d'imposer l'oubli à tous : *« Ici à Murcie il ne faut plus parler des affaires »*, écrit le nouvel inquisiteur. Désormais rassemblées par leur commune foi et la fidélité à leur roi, les élites réconciliées mobilisent leurs énergies contre un nouveau danger : *les rébellions des* « morisques », ces musulmans forcés à la conversion et qui, à leur tour, sont suspectés de trahir la foi et de saper l'ordre chrétien.

Le livre de Jaime Contreras, avec une érudition inventive, démontre qu'il n'est pas possible de comprendre la machine inquisitoriale si on la sépare des frustrations et des amertumes dont elle se nourrit. Dans le déplacement contre les convertis, des accusations qui, auparavant, désignaient les infidèles, le ressentiment contre les nouveaux puissants, identifiés aux *convertos*, a joué un rôle essentiel. Evoquant les condamnés de Lorca, Contreras écrit : *« Ils ne furent pas jugés en raison de leur foi, mais bien de leur position sociale, teintée de sang souillé. »*

L'explication est-elle suffisante ? Ne faut-il pas aussi inscrire le châtiment des hérétiques (avérés ou imaginés) dans l'angoisse du salut qui s'est emparée alors du peuple chrétien, hanté par la certitude en l'imminence de la fin des temps et du dernier Jugement ? Comme l'ont souligné Chaunu et Dedieu, le spectacle du châtiment des réprouvés constitue pour les chrétiens des terres catholiques la première et la plus visible assurance de leur appartenance à une communauté élue qui n'a pas à redouter la colère de Dieu. Dans le drame de Lorca et de Murcie se trouvent ainsi noués les conflits multiples et singuliers qui déchiraient les élites citadines avec l'inquiétude tenace, essentielle, qui tourmentait les âmes.

Roger Chartier

(1) *L'Inquisition espagnole*, Hachette, 1979.
(2) *Administration de la foi. L'Inquisition de Tolède (XVIe-XVIIe siècles)*, Casa de Velazquez, 1987.
(3) *Crimes et châtiments dans l'Espagne inquisitoriale*, Berg International éd., 1992.

Au fil du Nil et du temps

LE VOYAGE EN ÉGYPTE
de Strabon.
Préface de Jean Yoyotte.
Traduit du grec ancien par Pascal Charvet.
Nil Editions, 310 p., 169 F.

Le tourisme en Egypte a commencé très tôt. Dès le Ve siècle avant J.-C., Hérodote parcourt le pays et s'émerveille devant les pyramides, les temples, les crues du Nil et les mille singularités de la vie quotidienne. Suivront, quelques siècles plus tard, Diodore de Sicile, puis Strabon dont le « journal égyptien » vient de paraître dans une limpide traduction de Pascal Charvet. Strabon n'a pas la verve ou l'humour d'Hérodote, mais c'est un observateur scrupuleux qui note tout ce qu'il voit – et pas seulement ce qui l'étonne – sur les monuments, les rites, les coutumes, le climat, la faune, la flore. Bref, il nous livre un véritable inventaire de l'Egypte romaine. Il fournit ainsi sur ce pays – et notamment sur Alexandrie, ville qu'il est le premier et le seul à décrire en détail – des renseignements irremplaçables.

Surtout, ce livre innove en ajoutant au texte de Strabon une préface de Jean Yoyotte, égyptologue de renommée internationale, professeur honoraire au Collège de France, et une postface de Stéphane Gompertz, un diplomate français qui a observé de près l'Egypte moderne au cours d'un séjour de quatre ans au Caire. Ainsi, comme le Nil coule à travers sables jusqu'à la mer, le temps coule à travers ce livre, reliant l'Egypte d'aujourd'hui à celle d'autrefois en une continuité d'impressions, de lumières et de paysages. Il n'y a pas de meilleure façon de présenter de nos jours un auteur ancien que d'allier ainsi, en des noces réussies, cette Egypte vivante et l'archéologie.

Jacques Lacarrière

La guerre en blouse grise

Comment la résistance passive des enseignants et la force de vie irréductible des enfants ont limité la propagande vichyste à l'école

VICHY ET L'ÉCOLE (1940-1944)
de Rémy Handourtzel.
Noêsis, 330 p., 150 F.

LES ENFANTS DE LA GUERRE
Vivre, survivre, lire et jouer en France (1939-1949)
de *Gilles Ragache.*
Perrin, « Terre d'histoire »,
322 p., 139 F.

Ces deux livres sont un courant d'air rafraîchissant dans l'atmosphère lourde qu'entretient le procès Papon. Car en matière d'enfance et d'école, *l'histoire des vrais historiens est* bien campée entre son amont, le républicanisme viscéral des enseignants, et son aval, le *baby boom* qui repeuplera les classes.



Elle est drue et vraie, avec ses drames en blouse grise et ses rires à tout crin, ses illustrés crasseux et ses jeux interdits. Elle vit, souvent affreusement, mais elle vit et même nous séduit, parce que ces années mortifères ont eu aussi *leur enfance et leur jouvence. Et ce* constat va droit au cœur.

On plongera avec gratitude dans le livre modeste, bien tourné et convaincant de Rémy Handourtzel. Il pouvait souligner davantage la responsabilité entière de Vichy dans l'arrestation des enfants juifs et sa collaboration avec les nazis pour leur déportation. Mais il détaille *très concrètement l'épuration* administrative des enseignants juifs et francs-maçons tombés sous la main des revanchards maurrassiens devenus ministres de l'éducation nationale, qui mirent allègrement en œuvre *l'antisémitisme* d'Etat et la *haine* viscérale de l'instituteur laïque. Le régime du Maréchal est tout aussi responsable des mamours financiers et moraux dont l'enseignement catholique fut entouré, toujours pour mieux vomir l'école *républicaine*.

LA RÉCRÉ ET LE CINÉ

Mais, au chapitre de l'endoctrinement de la jeunesse par la propagande maréchaliste – bien vite réduite en classe à la chansonnette –, Handourtzel n'a aucun mal à nous convaincre que Vichy a laissé des traces plus caricaturales que totalitaires. De même, la révision des manuels ou les appels sportifs ont fait flop, faute de papier d'imprimerie et de muscles assez aguerris. Les malheurs du temps donnent la priorité à la survie des enfants plus qu'aux *travaux pratiques de la Révolution* nationale.

Une jeunesse mal nourrie, rongée par l'inquiétude familiale, désertant les classes (à Paris, le primaire perd la moitié de ses effectifs entre 1939 et 1943), préfère vivre ailleurs pour mieux résister à l'angoisse. La force d'inertie des enseignants, dont la léthargie délibérée a bientôt assis une forte résistance passive, a de surcroît été payante, paralysant largement le système. Pétain a beau embrasser force fillettes devant les photographes de presse, rien n'y fait : les enfants avaient compris, parfois bien avant les adultes, *« qu'on s'en sortirait »*.

Où sont-ils donc allés ? Le livre plus ambitieux mais plus embroussaillé de Gilles Ragache est le premier qui tente de pénétrer ce milieu de l'enfance en guerre, puis libérée. Il est plein d'échos des cours de récréation, du « ciné » en cachette et des jouets improvisés, des BD avant la lettre et du culot des premières bandes de copains. Ce petit monde tôt grandi par l'épreuve est tétanisé *quand le père prisonnier ne* donne plus de nouvelles ou que les mères craquent. Il est rudement bousculé sous les bombardements, alertes et déchirures familiales. Il restera à jamais marqué par cette place vide en classe, certain matin, quand on sentait bien que la petite étoile jaune ne reviendrait plus.

Et pourtant il fit preuve, nous dit Ragache, *« d'une phénoménale dose d'optimisme »* dont le pays tout entier saura profiter, quand il tourna la page pour réapprendre à vivre. Ce sourire-là s'est juvénilement accordé aux premiers beaux jours d'après 1944, quand le chocolat revint aux couleurs américaines et qu'on réapprit à se tenir droit en retrouvant les albums du Père Castor et *La Semaine de Suzette*. Quand on découvrait *Les Sept Boules de cristal* et, surtout, qu'on apprenait le courage de sécher les larmes. Merci à Handourtzel et Ragache d'avoir rappelé la crânerie contagieuse des gosses dans ce pays *« sonné »*.

Jean-Pierre Rioux

Les premiers âges et le Moyen Age

Messager temporaire de Dieu, être innocent à préserver du diable : Didier Lett analyse la place de l'enfant dans la conscience médiévale

L'ENFANT DES MIRACLES
Enfance et société au Moyen Age (XIIe -XIIIe siècles)
de Didier Lett.
Aubier, « Collection historique »,
400 p., 160 F.

Depuis les travaux pionniers de Philippe Ariès, l'enfant a fait une entrée remarquée dans le champ de vision de l'historien. C'est paradoxalement aux marges de son enquête sur *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960) que la recherche a ouvert les chantiers les plus ambitieux, qui nous valurent une belle exposition à la Bibliothèque nationale dont Pierre Riché et Danièle Alexandre-Bidon ont livré la matière dans un album, *L'Enfance au Moyen Age* (Seuil/BNF, 1994).

Une récente vie quotidienne, cosignée par Danièle Alexandre-Bidon et Didier Lett (*Les Enfants au Moyen Age, Ve -XVe siècles*, Hachette, 1997), tentait même une synthèse inédite sur un millénaire. Le christianisme médiéval semble contribuer à limiter progressivement la toute-puissance paternelle, héritée du droit romain, tandis que sur l'imitation de l'enfant-Christ s'impose peu à peu le caractère sacré d'un âge « porteur de vérité ». La suggestive approche des sentiments parentaux (forte réhabilitation de l'amour maternel mais aussi paternel, ce qui est moins attendu) achève de corriger les *a priori* trop rapides d'Ariès – qui s'en était, du reste, repenti – et les simplismes à l'emporte-pièce d'Elisabeth Badinter (*L'Amour en plus*. Flammarion, 1980).

Concentrée sur les XIIe-XVe siècles, Danièle Alexandre-Bidon se penche, elle, sur la place sociale de l'enfance. Une enfance qui travaille, se forme (apprentissage ou école), vit dans un tissu humain dense et parfois dangereux (des passages très neufs sur l'enfant martyr, prostitué, vagabond). Avec un sort particulier réservé à l'enfant au château, communauté tout aussi hétérogène que le monde des villes.

Avec *L'Enfant des miracles*, Didier Lett développe et précise ce qu'est réellement un enfant dans la conscience médiévale. Issu d'une thèse de doctorat soutenue fin 1995, l'ouvrage joue très intelligemment de la confrontation de deux types de sources : normatives (traités de pédagogie et de médecine, statuts synodaux) et narratives (*exempla* – récits édifiants dont les prédicateurs émaillent leurs sermons –, fabliaux et relations de miracles). Si les premières ont souvent été utilisées, les secondes, jugées moins sûres, méritaient meilleur traitement.

A l'apogée de la croissance de l'Occident médiéval, l'évolution démographique et économique transforme la structure familiale. Tandis que les contraintes attachées à la lignée s'assouplissent, la famille tend à se vivre sur une échelle plus intime. Parallèlement les codes culturels sont fortement révisés : l'Eglise entend préciser la pratique chrétienne en coulant les croyances populaires dans le moule des dogmes et en multipliant les instruments de contrôle de la vie sociale. L'essor du culte marial, enfin, modifie le regard masculin sur la femme comme sur l'enfant, doubles de la Vierge et du Sauveur. La trame convenue des récits de miracles permet de mesurer ainsi au plus près l'image de l'enfant comme les rapports affectifs et spirituels qui se jouent au sein de la famille.

C'est en interrogeant le vocabulaire que Lett parvient à distinguer les différents âges de l'enfance, qui commence dans le cri du nouveau-né, première affirmation publique *de l'existence, et ne s'achève* qu'une douzaine d'années plus tard, quand l'acquisition de l'autonomie et de l'identité font du petit homme un adolescent. Jusque-là c'est un être fragile, comme le vieillard, mais innocent et sans péché. Vulnérable, il faut le préserver du diable qui rôde autour des berceaux et des fonts baptismaux, des maladies – en harmonie avec le Nouveau Testament, les miracles concernent surtout les paralysies, cécités, voire morts précoces, auxquelles le Christ portait remède – et des accidents. C'est pour l'enfant que la Vierge, son fils comme les saints interviennent avec la plus grande diligence. « Christ ponctuel », dont le rire dit l'élection divine, l'enfant apparaît au coeur de l'hostie lors de l'élévation, miracle qui transforme l'infanticide en déicide.

Mais le passage du temps désacralise le bambin : l'enfant est occulté de trois à sept ans, jusqu'à ce que l'âge de raison requalifie le petit être. On l'éduque alors à la parole, nécessaire à la prière comme à la confession. Même si, adolescent, l'énergie, la vitalité, la fierté démesurée du jeune le poussent alors au blasphème et au sacrilège.

La deuxième partie de l'ouvrage détaille les relations au sein de la famille. On y observe un père très présent, une mère en charge d'une mission éducative dont l'échec fait la déviance. Si frères et soeurs sont fortement complices et solidaires, les *parrains et marraines sont* curieusement souvent absents, alors qu'ils incarnent une parenté idéale, puisque spirituelle. Ce modèle familial, fragile – les recompositions dictées par les décès sont fréquentes – ne le cède que devant l'ordre *de Dieu, dont* l'enfant est une sorte de messager temporaire.

On voit ainsi dans les documents la précision se faire prioritaire, le corps social suggérer une intégration désormais décisive. Peut-être est-ce pour cela aussi que les *Vierge à l'enfant* de l'automne médiéval, malgré les mutations des codes esthétiques, nous parlent toujours autant. Comme un écho *d'un sentiment* humain dont l'Occident ne s'est plus dépris.

Ph.-J. C.

هكذا من الاصل

la chronique
de Roger-Pol Droit

La sérénité des impasses

ESQUISSES PYRRHONIENNES
de Sextus Empiricus.
Texte bilingue grec-français, introduction, traduction et commentaires de Pierre Pellegrin.
Seuil, Point Essais, 572 p., 69 F.

On se trompe généralement sur les sceptiques de l'Antiquité. Ils ne renoncèrent pas à l'action ni même au savoir. Les problèmes sans issue leur semblaient apaisants. Est-ce un leurre ?

Des esprits grincheux annoncent régulièrement la fin des savoirs humanistes. L'Antiquité classique serait à l'agonie. Latin et grec ne seraient plus ces langues mortes interminablement vivaces que l'Europe n'a cessé de cultiver. Ce seraient désormais des idiomes défunts, déchiffrés à l'écart par quelques rares experts. Héros d'un autre âge, ces lettrés eux-mêmes seraient menacés de disparition. Tout se défait, croit-on, sous l'effet des techniques. Les jeux vidéo auraient balayé définitivement l'étude attentive de la bataille des Thermopyles. Des rockers seraient venus saccager l'entrée du séjour des muses. Ces barbares électroniques – hurleurs de clameurs saccadées, inaudibles, inhumaines... – auraient piétiné les grammaires anciennes. Le temps serait donc venu de générations terribles. Ignares, oublieuses, ignobles, les hordes nouvelles demeureraient incapables de comprendre la moindre allusion aux mythes antiques. Ces brutes ne sauraient rien ni d'Homère ni d'Hésiode, se riraient des tragiques, confondraient Virgile et Mégastore... Leur horizon pauvre et sans grâce, infraverbal et fruste, prendra bientôt, dit-on, les Beatles pour des tablettes sumériennes et Bob Dylan pour un parolier de la Bible. Bref, depuis que les déclinaisons se perdent, le monde décline.

Ce noir tableau n'est évidemment qu'un rêve. Tout n'est pas rose, certes, dans l'enseignement des lettres classiques. Le règne définitif des bandes hirsutes et des rappeurs sauvages n'est toutefois qu'un cauchemar de passéiste frileux. Les recherches consacrées aux textes grecs et latins sont innombrables et en voie d'accroissement. L'informatique et Internet aident leur développement. La volonté d'informer un plus large public débouche sur de nouvelles publications. Rarement furent rassemblées tant d'informations érudites destinées à toutes sortes de lecteurs, débutants ou spécialistes. Jamais ne furent disponibles tant de bonnes éditions à des prix accessibles. Qu'on cesse donc de pleurer et de jouer à se faire peur. La réalité n'est pas décourageante. Chaque trimestre apporte son lot d'initiatives et de créations nouvelles. Cette fois, dans la série que dirigent Alain Badiou et Barbara Cassin, un des monuments majeurs de la pensée antique se trouve restitué. Petit prix, mais rien de négligé : texte grec, traduction française nouvelle de Pierre Pellegrin, l'un des meilleurs spécialistes, qui signe également l'introduction et le glossaire. On trouve tout ce qui peut éclairer le lecteur, écarter les contresens, préciser les termes employés. Avec les *Esquisses pyrrhoniennes*, on tient un exposé complet de la démarche du scepticisme, l'un des grands courants de la philosophie antique. Cette œuvre de Sextus Empiricus, qui vécut vers le IIe ou le IIIe siècle après Jésus-Christ, est en outre un des rares textes de l'Antiquité qui nous soient parvenus en entier, sous une forme vraisemblablement très proche de celle que l'auteur lui-même avait donnée à son texte. Cette somme paradoxale – les sceptiques se prétendent sans doctrine – fut traduite en latin par Henri Estienne en 1562. Cette version connut dans l'Europe de Montaigne, de Machiavel et de Pascal



une fortune considérable. Aucune traduction française n'était plus disponible. Voici qu'il redevient possible de découvrir ce texte majeur et d'entrevoir ce que signifiait l'attitude sceptique.

« Sceptique », en l'occurrence, ne désigne pas une volonté de douter de tout, de manière continue, systématique et excessive. Les disciples de cette école ne mettent pas en question la réalité de leurs affects : ils n'iront pas soutenir que le miel ne leur paraît doux que de façon incertaine, ou qu'un désagrément pourrait bien être plaisant sans qu'on n'en sache rien. Leur position ne consiste pas à mettre en cause l'existence et les sensations ni à refuser l'idée qu'existe une réalité, de telles suppositions étant extravagantes. Ce que soutient le sceptique antique est à la fois plus simple et plus subtil. Le miel lui paraît doux, et il en convient, mais il pense ne rien pouvoir en conclure de certain concernant la nature propre de cette substance. La réalité n'est pas un leurre, un mirage, une illusion – mais il n'existe « pour l'instant » aucune voie d'accès conduisant à une connaissance assurée de son essence ou de son fonctionnement. Quand nous cherchons à savoir, nous ne rencontrons que des voies sans issue. C'est exactement cela que signifie le terme grec *aporia* : une situation dépourvue de sortie, une sorte d'impasse. En traduisant habituellement ce terme par « embarras », on fait venir à l'esprit d'autres évocations, plus ou moins parasites. Un embarras résulte en effet d'un trop-plein. Il suppose un excès de choses par rapport à l'espace disponible. Il suggère d'autre part une attitude psychologique hésitante, presque paralysée, exposée en tout cas au risque de se figer et de rester immobile. Rien de tel dans l'aporie. L'absence d'issue ne pèse pas. Elle n'a rien à voir avec un encombrement ni une gêne. Aucune entrave au mouvement. Au contraire : l'impasse est pour les sceptiques la condition de la tranquillité d'esprit, le gage de la sérénité. Voilà qui demande quelques explications.

Ce qui est sans solution n'engendre pas nécessairement tourments et angoisses. Les sceptiques constatent qu'à tout argument s'oppose un argument contraire de force égale. Sur toutes les questions mettant une vérité en jeu existe entre les hommes un désaccord visible que ceux-ci ne parviennent pas à surmonter. La conclusion à tirer n'est pas, comme on l'a cru souvent, que la vérité n'existe pas, ou qu'elle est inaccessible à notre intelligence – ce sont encore là des thèses tranchées, des vérités trop assurées. Affirmer qu'on ne peut rien affirmer serait évidemment... une affirmation. Là encore, comme le montre Pierre Pellegrin, la démarche du scepticisme antique est plus simple et plus subtile. Il n'y a, *pour l'instant*, pas d'issue aux questions que nous nous posons. Le désaccord est patent entre les écoles philosophiques. Il convient donc de suspendre son assentiment. Mais rien ne dit qu'aucune solution n'existe ni qu'il convient de renoncer à chercher ! Rien n'oblige d'autre part celui qui doit vivre sans détenir de vérité à se croiser les bras, à subir n'importe quoi, à rendre équivalentes l'impasse du savoir et l'inaction. Sextus Empiricus était médecin. Les sceptiques peuvent sans incohérence maîtriser des techniques, les appliquer quotidiennement, les faire progresser. Ils se garderont seulement de transformer ces recettes en assertions dogmatiques. Ils persisteront à suspendre leur jugement. Aporétique, leur pensée est également « suspensive ».

Le sceptique parvient ainsi à une légèreté singulière. Aux pesanteurs des systèmes, il oppose la douceur particulière de l'incertain. Assez détaché pour n'être plus vraiment rebelle, il n'est pas assez conformiste pour croire à ce qu'il fait quand il se comporte comme tout le monde. C'est pourquoi il se maintient comme à distance des normes et des conventions en même temps qu'il les respecte. En un sens, le sceptique accompli – existe-t-il ? – se tient également à distance de lui-même. Il s'abstient en effet de considérer que ses propres affects correspondent à une réalité, ou que les malheurs qui peuvent éventuellement l'accabler soient réellement un mal. Avec un fin duvet de pensées « neutres » (*neuter*, ni l'un ni l'autre, ni vrai ni faux, ni bien ni mal...), il se fabrique une couette mentale qui le protège du monde, des autres, de lui-même. Evitant des tragédies, il se garde en même temps des bonheurs extrêmes. Avantages et inconvénients d'une telle posture peuvent susciter des gloses interminables. A la sérénité des impasses, au calme de la mise entre parenthèses des certitudes et des attachements, on opposera l'affadissement de la vie même, la perte d'intensité – les impasses de la sérénité.

★ A signaler également : *L'Atomisme antique.* Démocrite, Epicure, Lucrèce, de Jean Salem. Etude inédite qui constitue une excellente introduction (Le Livre de Poche, « Références », 256 p., 42 F), ainsi qu'un original et important recueil de travaux sur *L'Animal dans l'Antiquité*, édité par Barbara Cassin et Jean-Louis Labarrière sous la direction de Gilbert Romeyer Dherbey (Librairie philosophique J. Vrin, 618 p., 270 F).

Glacis de culture et glaciation en cuisine

Interrogations sur l'art culinaire et la modernité, la mémoire, le terroir, la technique, en compagnie d'un certain nombre d'ouvrages savants et sapides

CULTURES, NOURRITURE
Internationale de l'imaginaire
Nouvelle série 7,
Actes Sud, 200 p., 45 F.

LES TRÉSORS GOURMANDS DE LA FRANCE
de Gilles Pudlowski.
Photographies de Maurice Rougemont.
La Renaissance du livre,
224 p., 400 photos, 295 F.

LE VIN, DU CIEL À LA TERRE
de Nicolas Joly.
Sang de la Terre, 201 p., 105 F.

Dans le domaine varié de la gastronomie, le chef, figure de carnaval avec sa toque de guingois ou son chapeau de montagne, *maître Jacques* et *Harpagon*, débonnaire et hargneux, bon frère et pie voleuse, est un personnage de la comédie italienne. De Lully à la *Querelle des bouffons*, son rôle s'impose avec Rossini, lui-même cuisinier d'occasion. C'est le fripon, divin organisateur de la fête. Il saute sur la table, mène la sarabande. Il ordonne, tel Carême, la solennité des repas officiels. Autant de niches écologiques et sociales à répertorier par un nouveau Grimod de la Reynière, dont on réédite à petit prix les singuliers *Ecrits gastronomiques* (1). La cour, la ville, la haute noce, le monde des artistes sont des catégories toujours actuelles. C'est l'insistante modernité qui voit s'instaurer le règne de l'argent, du voyeurisme, dont rendent compte, après Grimod de la Reynière, et pour l'éternité, Balzac, Baudelaire, Constantin Guys.

L'étonnant kaléidoscope social de la modernité n'est pas réductible à la série des techniques culinaires. Chacun au sein de ces groupes, le bourgeois ou le paysan, a sa cuisine. L'invention est dérisoire. *Le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac, la cuisine cubiste ou les recettes de Marinetti fixent les limites de l'exercice. Aujourd'hui, le paysage est sec, étriqué, et l'espace des nouveaux restaurants sans décors. Une cuisine de restriction mentale, prude. Le désir également, en ce temps de crise, est absent. Déjà peut-être, l'immense comédie se joue ailleurs, dans l'espace nippo-américain fréquenté par le *beautiful people* et Alain Ducasse.

La technique apporte-t-elle en cuisine une radicale nouveauté qui exigerait, hier comme aujourd'hui, d'en recenser les moindres variations ? Ce qui a fait le succès de la cuisine classique et son aboutissement est une culture intégrée et transmise se jouant des nouveautés, les utilisant ; mais dont l'intention première est inchangée, constituée par une stratification mémorisée de goûts, d'usages et de choix qui constituent son image canonique. La haute cuisine française est fondée sur l'art des nuances et des gradations, par réduction des sucs et des jus de cuissons destinés à relever ou à faire contraste avec le produit. Cet effort est conjoint à une patiente recherche de « l'accord parfait » entre les mets et les vins, à laquelle nous convient Philippe Bourguignon et Philippe Braun, le chef du restaurant Laurent. Christian Flacelière et Christine et Bernard Charetton vont plus loin encore. C'est le vin qui détermine le déroulement du menu et le choix des mets : *« On monte les vins »* puis l'on décide de l'ordonnance du repas *(lire ci-contre)*.

Tout a basculé depuis l'époque de Grimod de la Reynière. On trouve désormais les fonds en substituts industriels, le jus de veau en boîtes lyophilisées, le fumet de poisson en sachets. La vague à tendance écologique qui vante les produits naturels est elle-même récupérée par le *bio* et l'*allégé* vendus en grande surface. Ce phénomène, Jean-Paul Aron l'avait décelé il y a une dizaine d'années déjà, et c'est le mérite de Jean Duvignaud et Chérif Khaznadar d'avoir retrouvé, publié et commenté, dans la nouvelle série de *L'Internationale de l'imaginaire*, l'une de ses conférences intitulée « De la glaciation dans la culture en général et dans la cuisine en particulier ». L'appertisation pour le XIXe siècle, la cuisson au four à vapeur, la sonde thermique, la cuisson par induction, la chaîne du froid, pour le XXe siècle, ne modifient en rien la conscience du cuisinier, formé à la tradition de son art. Il en est d'abord le continuateur. L'apprenti « bidouilleur » peut connaître la parfaite marche de l'outil. C'est au mieux un adepte du concours Lépine. Le cuisinier, lui, sait toujours cuire à vue. Il saura griller, cuire ses asperges *têtes en l'air* dans la vieille casserole d'usage. Car l'essentiel, nous dit Jean-Paul Aron, c'est l'investissement d'un héritage culturel qui relèverait d'une approche sémiotique – unités de goût, de textures, de parfums – dont la mise en mémoire conditionne le savoir-faire et l'exercice d'un art. C'est vrai pour la peinture, c'est sans doute exact pour la cuisine.

TRÉSORS

Gilles Pudlowski opère un prodigieux travail de mémoire. Une sélection de cinquante produits, les trésors du terroir associés à des villes, des lieux, à des campagnes, comme les calissons, les galettes, les pruneaux, la moutarde. Un tour de France des derniers artisans gourmets. Nous est montrée la capacité des artisans d'innover, leur résistance à la standardisation. C'est une célébration des différences comme des fêtes. Electivement traités sont le salé et le sucré, de l'anchois de Collioure à la volaille de Bresse en passant par les bêtises de Cambrai. Un art en péril nous est présenté, une tradition cependant qui se perpétue.

A l'intérieur d'une même société, on ne change pas. Mais il arrive que l'on change de société. Le cuisinier, ce qu'il véhicule, c'est un savoir commun à une culture, à quoi tout se rapporte. Songeons à la France du XIXe siècle jusqu'en 1914. C'est ce corps transféré de traces investies qui assure l'universalité d'un art, même lorsque la société qui l'a vu naître a disparu. Comme la fresque en Toscane, la cuisine de l'oie est née en Alsace rurale et fut développée dans le Sud-Ouest français traditionnel. Toujours, le modèle est bientôt transféré : l'art auprès des collectionneurs et dans les musées ; la cuisine par effet de mode, de société, auprès des milieux dirigeants, vers l'Angleterre, l'Amérique, qui consomment et pratiquent la « haute cuisine française », vers l'Asie du Sud-Est aussi à présent, où l'exportation de vins français connaît un développement foudroyant.

Ainsi de Nicolas Joly et de son prestigieux vignoble, la Coulée de Serrant, à Savennières (Maine-et-Loire), cultivé selon les principes de Rudolf Steiner, appelés « biodynamie ». La biodynamie permet de restituer dans le vin la personnalité du terroir, un travail qui exalte la vendange. La biodynamie renforce la vie du sol dans sa typicité, en l'imprégnant de matière animale et végétale. La biodynamie est une branche pionnière de l'agriculture biologique. A voir – et à boire – chez Jean-Pierre Deiss, un vigneron inspiré du côté de Bergheim, près de Strasbourg, où le bon papa Goethe promenait ses pas et ses amours. L'on connaît l'influence de son livre *La Métamorphose des plantes* sur les travaux de Steiner. L'Alsace n'échappe pas à ce mouvement, où chaque parcelle du terroir impose ses qualités.

Jean-Claude Ribaut

(1) 10/18, « Bibliothèques », 317 p., 46 F.

livraisons

● ROSSINI, LES PÉCHÉS DE GOURMANDISE,
de Thierry Beauvert et Nathalie Le Fol. Photographies de Peter Knaup

C'est au milieu du XVIIIe siècle qu'apparut la profession de vermicellier, premier métier du Père Goriot. La Révolution française accomplit le triomphe des pâtes : *« Les pâtes, contemporaines de la déclaration des droits de l'homme, sont la seule institution démocratique et républicaine de nature gastronomique. »* (E. Nignon, *Les Plaisirs de la table*). Mais la « timbale de macaroni » est l'une des rares concessions de la table bourgeoise du XIXe siècle à la cuisine italienne. Avec Rossini, dont c'était le plat préféré, se pose l'insondable mystère de l'origine des macaroni. L'admirateur de Giudilla Pasta, *diva assoluta*, nous laisse quelques chefs-d'œuvre musicaux et des recettes, transcrites dans ce bel ouvrage par Nathalie Le Foll, dont celle du fameux Tournedos Rossini, bien sûr. (Préface d'Alain Ducasse, Editions Plume, 208 p., 360 F.)

● 100 MENUS AUTOUR D'UN VIN, de Christian Flacelière, Christine et Bernard Charetton

Penicilium roqueforti peut être le *« tombeau d'un vin »*, disait Pierre Androuet à une époque où l'on appréciait avec le roquefort un clos-de-vougeot ou bien un haut-brion ! Nous préférons aujourd'hui, à petites gorgées, l'extrême délicatesse d'un château-d'yquem avec la pâte lisse et onctueuse, persillée dans toute la masse. Accordons aux auteurs de cet ouvrage pratique, fort bien réalisé et peu onéreux, le mérite de mettre en doute clairement l'accord des vins rouges avec la plupart des fromages. L'on appréciera la modestie du propos et la pertinence des commentaires qui accompagnent les cent vins choisis et les trois cents recettes commentées. (France Loisirs, 224 p., 100 photos, 128 F.)

● L'ACCORD PARFAIT, de Philippe Bourguignon

Comment servir les vins ? *« Avec soin »*, ironisait Maurice des Ombiaux. A la même époque, Raymond Brunet dressait la nomenclature impossible *« des vins qui s'harmonisent avec les 4 500 préparations culinaires les plus courantes »*. Aujourd'hui, au-delà du discours fleuri des sommeliers, l'on cherchera plutôt l'énoncé des fragrances aromatiques des vins : la note de cassis, de mûre, le souvenir de la framboise. Car les goûts, comme les vins, évoluent. C'est à cet effort de compréhension de l'accord des vins et des mets que l'auteur, excellent professionnel du vin, consacre ce beau livre, aidé du chef du restaurant Laurent. (Préface de Jacques Puisais, Chêne, 184 p., 150 photos, 260 F.)

● HISTOIRE NATURELLE ET MORALE DE LA NOURRITURE,
de Maguelonne Toussaint-Samat

La table, la cuisine et ses recettes supposent un enracinement. Le goût a son archéologie. La table est un protocole qui a toujours signifié bien plus que la consommation banale de produits alimentaires. C'est ce que nous explique, souvent avec humour, le livre de Maguelonne Toussaint-Samat, dont une nouvelle édition, plus accessible, vient de paraître. L'équation secrète de toute recette, son origine, c'est un bouquet de saveurs. Faut-il ajouter à la fricassée de lièvre qui mijote un grain de sel, une feuille de sauge... ou bien – « à la Duchambais » – un bol de crème mélangée de vinaigre ? Duchambais était-il un curé assermenté de Monthuçon ou bien M. du Chambet goûtait-il les sauces de son cuisinier, en Bourbonnais, vers 1815 ? C'est une question disputée entre les doctes, aussi controversée que l'origine du homard à l'américaine. Quant au cassoulet... ! (In Extenso/Larousse, 958 p., 160 F.) **J.-C. Rt.**

هكذا من الاصل

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Remous chez Hatier.** L'un des sites de distribution d'Hachette à Balizy (Essonne) connaît un climat perturbé à la suite de l'acquisition par Hachette Livre du groupe Hatier, en août 1996, et de la restructuration de la distribution des deux groupes. Deux journées de grève, suivies partiellement par le personnel du siège parisien des éditions Hatier, ont été organisées à Balizy les 20 et 25 novembre pour protester contre le plan social (plus de 50 licenciements), la nomination d'un nouveau responsable du site, accusé de propos *« racistes et sexistes »*, et le licenciement *« non justifié »* de son adjointe. Cette dernière et le syndicat Livre-édition (CFDT) ont assigné Hatier en référé prud'homal.

● **Le désir des écrivains.** Dans l'éditorial du numéro 5 de la revue *Ligne de risque*, Yannick Haenel et François Meyronnis posent les termes d'une offensive. *« Nous ne tendons qu'à connaître la contradiction de notre esprit avec le néant »*, indiquent-ils en réponse à Olivier Cohen, directeur des éditions de L'Olivier, qui notait dans « Le Monde des livres » du 29 août : *« On peut être ambitieux avec de petits sujets, en acceptant de n'être rien. »* Ils lancent une enquête sur l'existence de la littérature et *« le désir des écrivains »* dont les réponses seront publiées dans le numéro 6 (janvier 1998). Olivier Cohen précise s'être inspiré d'une réplique d'un roman d'Agota Kristof, *« accepter de n'être rien »*, signifiant en l'occurrence *« renoncer au bénéfice que procure le statut social d'écrivain »*.

● **Prix de la Vallée aux loups.** Tandis que le grand prix du romantisme couronnait Rémy Tessonneau, éditeur de la *Correspondance générale* de Joseph Joubert, secrétaire de Diderot et précieux témoin des années 1770-1820 (3 vol., William Blake & Co), c'est l'universitaire Robert Morrissey qui a obtenu le prix d'histoire pour *L'Empereur à la barbe fleurie* (Gallimard).

Espèce d'espace espagnol

L'exploit d'une bande de fous de Perec, qui ont transposé « La Disparition » dans la langue de Cervantès. Avec des « e », mais pas de « a »...

Il y a des choses dont on se souvient, comme cette espèce d'espace où Georges Perec faisait de la voltige avec les alphabets, les puzzles, les mots, utilisant le langage dans des combinaisons improbables. Chaque fois que le lecteur pousse un bouton ou qu'il glisse une tirette, un tiroir surgit, un panneau s'effondre, un ressort se détend, révélant toujours d'autres surprises, d'autres découvertes, comme dans ces cabinets de curiosités que Perec aimait tant. *La Disparition* (1969) s'inscrit bien évidemment dans cette marqueterie. La suppression de la lettre « e » – lipogramme où l'on a voulu voir une autre disparition, celle *des parents et grands-parents de* Perec en camp de concentration, « eux » – donne au texte son parfum d'étrangeté et entraîne surtout toutes sortes de combinaisons, de constructions, de complications, de conversions qui mettent en pièces le récit linéaire.

Tout cela est su. Pourquoi y revenir ? Parce qu'une bande de *fous éminemment peu dangereux* s'est attelée à cette tâche impossible : traduire en espagnol ce livre intraduisible en supprimant, pour respecter la même contrainte, la lettre « a ». Au départ, un atelier d'écriture, dirigé à l'université autonome de Barcelone par un professeur de français, Marc Parayre, qui a lui-même fait sa thèse sur *La Disparition*. Soucieux *« de décourager les lèche-bottes et de ne garder que les fêlés »*, il mutiplie les obstacles, change inopinément les horaires de réunions, pique quelques colères méridionales ; ils sont finalement huit à se montrer assidus. En un an, ils rédigent le prologue, le deuxième chapitre et une partie du quatrième. Marc Parayre est alors muté au Portugal, le groupe termine ses études, se dissout et passe à autre chose. Pourtant, l'un d'eux, Hermes Salceda, a envie de continuer. Il recontacte Parayre et relance ses camarades.

Ils s'y remettent à trois d'abord. Puis recrutent des nouveaux. En un an, ils rédigent deux autres chapitres. Ils persistent et signent avec l'éditeur Anagrama, qui accepte de jouer le jeu, sans leur donner de date limite. Certains laissent tomber. D'autres reviennent et finalement ils seront cinq à terminer, *le 14 juillet 1996* à minuit : Marisol Arbués, Mercé Burrel, Marc Parayre, Hermes Salceda et Regina Vega.

Pendant trois ans, divisés par petits groupes, ils ont confronté idées et résultats, négocié phrase par phrase, ne passant à la suite que s'il y avait unanimité, chacun avançant ses arguments en fonction de son plaisir et de son niveau de langue, du plus littéral au plus littéraire ; Marc Parayre n'intervenait qu'en dernier ressort. Chaque page leur a coûté en moyenne cinq heures de travail par jour. Perec puisait, dans les contraintes qu'il s'était imposées, une liberté extravagante et jubilatoire, eux étaient astreints au respect de l'original : *« Une traduction*, dit Hermes Salceda, *doit donner le sens mais pour la littérature expérimentale il doit convoyer aussi le geste de l'écrivain et pour cela retrouver et refaire ce même geste »*. Ils se sont vite rendu compte que le lipogramme en « a » qu'ils avaient choisi induisait des conséquences totalement différentes en espagnol de ce que le lipogramme en « e » imposait en français. La syntaxe s'en ressent, les phrases françaises sont plus courtes, le texte plus saccadé. L'expression du temps et de l'espace pose de nombreuses difficultés puisque sans « a » on ne peut écrire *mañana* (demain ou le matin), *día* (le jour), *año* (l'année), *hacia* ou *hasta* (jusque)... L'imparfait en français ou les temps composés ne peuvent plus être utilisés. Ils ont vite appris à transposer les noms propres. Anton Voyl devient Tonio Vocel, Olga devient Odile, Tottavio Ottavioni, Orsini Ottevioni. Certains pourtant résistent. Comme le capitaine Achab qu'il faudra bien appeler Echeb, ou la squaw, qui se transforme, faute de mieux, en sioux. Pour remplacer Azincourt, lieu d'élection du roman que Perec avait choisi car il commence par « a » et « z » et contient *dans l'ordre toutes les* voyelles sauf le « e », ils devront se contenter de Noirmoutier où l'on retrouve, mais dans le désordre, toutes les voyelles sauf le « a ».

Marc Parayre explique qu'étant obligés d'adopter des solutions de compromis, l'important était de garder la structure fictionnelle en apportant *des aménagements* – ainsi la « maldiction » devient la *perdiccion*. Un amiral franc-maçon est un *coronel del Opus* (un colonel de l'Opus Dei). Ils ont eu souvent recours à des périphrases savoureuses que Perec n'aurait sans doute pas reniées. Ils ont transposé les poèmes célèbres d'Hugo, de Baudelaire ou de Mallarmé, réécrits par Perec, et les ont remplacés par des poèmes qui évoquent les mêmes références classiques et les mêmes souvenirs scolaires chez le lecteur espagnol : Garcia Lorca, Miguel Hernandez, Neruda ou Machado. Ils n'ont pas hésité non plus devant quelques anachronismes, retraduisant des extraits en français sans « e » par du français sans « a » et restituant la plupart des acrobaties verbales perequiennes grâce au travail préalable effectué par Marc Parayre sur les microstructures dissimulées mais évidentes dont le texte regorge : monovocalisme, double lipogramme, déclinaisons alphabétiques, à l'envers ou à l'endroit. Bref, cette version de *La Disparition* (devenue *El Secuestro*, qui comporte un même double sens : séquestré et secret) est à la fois *une re-création* et *une récréation*.

Martine Silber

Sociétés d'individus

Un colloque de haute tenue et une réflexion sur la démocratie à la Villa Gillet, à Lyon

Malgré les menaces qui continuent de planer à Lyon sur les activités de la Villa Gillet, liées à la délocalisation de Normale sup – dont le responsable s'octroierait volontiers le site de la rue Chazière –, le Centre de recherches contemporaines poursuit sans faiblir sa mission. *Une semaine à peine* après un dialogue essentiel entre l'historien Carlo Ginzburg et l'écrivain Bernard Simeone autour de « l'Affaire Sofri, ou Du régime de la preuve », puis une conférence de l'essayiste Eric Marty sur Althusser, un colloque international intitulé « Individu et démocratie : Etats-Unis, Japon, France » s'est *tenu le samedi* 13 décembre sous la direction d'Anne Antoine et d'Alain-Marc Rieu.

Si la réflexion civique, au cœur du colloque, n'était pas d'une évidente originalité, l'option comparatiste avait plus de séduction. La rencontre fut plus suggestive que synthétique ; mais ce *constat* rappelle à *la* prudence nécessaire avant de dégager toute perspective d'ensemble. Les participants venus d'horizons géographiques et disciplinaires différents ont ainsi apporté chacun un point de vue singulier, toujours intéressant, en particulier avec la belle étude de Thomas Pavel sur le roman perçu comme *« le genre littéraire par excellence de la modernité »* et dont l'universitaire s'attache à analyser les permanences et les héritages plutôt que les ruptures.

Le débat se fit ensuite plus spécifiquement philosophique. Charles Larmore, en reprenant les figures de l'individualisme contemporain, récuse l'idée que cette *« idéologie narcissique »* constitue une *« conséquence nécessaire de notre modernité »*. Distinguant *l'individu individualiste* – à la recherche de la différence pour *elle-même* – *et l'individu* autonome – mû par une volonté d'autodétermination –, également épinglés, Larmore privilégie un souci de soi seul capable d'englober notre pensée morale et *« d'autant plus riche qu'il n'est pas entièrement sous notre contrôle »*. On restera sur les mêmes hauteurs avec Pierre Manent, qui s'efforça de dégager les *« décisions, concepts, affects »* à l'origine de la conscience d'être un individu. Anne Antoine se pencha sur les métaphores classiques du corps politique comme personne, et souligna le paradoxe démocratique d'une *société* d'individus, pour conclure que la notion de démocratie n'échappait pas à *l'historicité et à ses contingences.*

La perspective se fit résolument asiatique l'après-midi avec l'analyse des processus réciproques de démocratisation et d'individualisation qui fondent une nouvelle communauté. Hidetaka Ishida s'interrogea sur la nation et la question de la représentation au Japon à travers des œuvres artistiques, *dont celles* du photographe Araki. L'analyse, d'une formidable intelligence, d'Osamu Nishitani sur le réaménagement total de l'institution socio-politique qui accompagne l'ère Meiji (redistribution des sphères du politique et du religieux, du public et du privé, de l'individuel et du collectif), lu comme un avatar *« pervers »* de la sécularisation de l'Occident qui désenchanta le monde, passionna un *public investi*, ravi par le final érudit et brillant de François Jullien, qui dissolvait l'individu dans la pensée chinoise.

Une manifestation féconde et moins faite pour livrer des réponses que pour ouvrir des champs de réflexion. Qui prétendra que la Villa Gillet n'est par un ferment intellectuel indispensable ?

Ph.-J. C.

Des lycéens sans influence

Pour sa 10e édition, le Goncourt des lycéens a réussi à déjouer les pronostics qui prévoyaient la fin de sa belle singularité. Alors que jusqu'à l'année dernière, la première sélection de rentrée de l'académie Goncourt – celle qui sert de référence pour choisir les 10 livres soumis aux jeunes jurés – était assez ouverte pour que l'association Bruit de lire et la Fnac puissent opérer un tri adapté à un public qu'il ne s'agit pas d'éprouver mais de convaincre, le choix s'est resserré cet automne.

Comment écarter un seul titre d'une liste réduite à 11 romans ? D'aucuns y ont vu la certitude de jouer *jusqu'au bout la chance du doublé, réalisé déjà par* Orsenna, Vautrin, Combescot et Makine ; d'autres, moins amènes, dénonçaient la possible collusion éditoriale, puisque, avec l'élargissement de l'échantillon scolaire à 52 établissements – quatre fois plus qu'à l'habitude –, ce sont plus de 500 exemplaires de chaque titre qui se trouvaient ipso facto écoulés, la Fnac offrant près d'une dizaine de volumes de chaque roman aux classes engagées dans l'aventure. Une manne dont les trois grands, Gallimard, Grasset et Le Seuil, *ont fortement bénéficié puisqu'ils éditaient* 7 des 9 titres retenus par les lycéens. Seul Marc Trillard (Phébus) et Jean-Pierre Milovanoff (Julliard) pouvaient dédouaner les jeunes jurés du soupçon de manipulation. En distinguant *Le Maître des paons* de Milovanoff, le goût des lycéens, plus sûrement que le sort, a dissipé ce sentiment.

Gage de maturité littéraire confirmée avec les Rencontres de Rennes (du 10 au 12 décembre), y compris lors de l'étonnant happening qu'orchestraient Erik Orsenna et Patrick Rambaud pour compenser la défection inopinée de la ministre Ségolène Royal (*Le Monde* daté 14-15 décembre).

Pendant trois jours, 400 lycéens ont rencontré 6 des auteurs qu'ils avaient à départager, mais aussi des académiciens et des éditeurs, avec une concentration et un engagement qui forcent l'admiration.

Il n'est que de lire le *Journal du Goncourt des lycéens* réalisé depuis le centre culturel du Triangle, à Rennes. Vrai bulletin de liaison entre les participants et entièrement rédigé par des lycéens, juste encadrés *par des professeurs du lycée Chateaubriand*, il a rassemblé en trois jours le rédactionnel de deux numéros, dont l'un disponible dès le vendredi soir.

Une petite prouesse qui augure du nouveau défi d'écriture, prolongation naturelle de la manifestation. Après l'atelier conduit par Riccardo Montserrat au lycée Chevrollier d'Angers, c'est Eduardo Manet qui, à l'invitation de la Fnac du Mans, a entrepris de faire composer les premières pages d'un roman à chacun des élèves de la 1re L du lycée Bellevue, *présent à Rennes.*

Parallèlement aux initiatives pionnières de la Fnac, Bruit de lire entend désormais élargir son action de la critique littéraire à la composition originale. Un pari neuf que les deux partenaires devraient gagner et qui ne peut qu'intéresser les plus hauts responsables de l'éducation nationale.

Ph.-J. C.

RECTIFICATIFS

Les traductrices des albums d'Art Spiegelman, *Ouvre... Je suis un chien*, et de Tomi Ungerer, *Flix* (« Le Monde des livres » du 5 décembre), sont respectivement Anne Krief et Marie Lauxerois. Par ailleurs, Tomi Ungerer est âgé de *soixante-sept ans et non de* soixante-dix-sept ans.

Deux erreurs d'éditeurs se sont glissées dans le supplément « Beaux livres » du 11 décembre : *Calligraphie de terre* de Hassan Massoudy est publié aux éditions Alternatives, et *L'Architecture sacrée de l'Islam* d'Yves Korbendau paraît chez ACR.

AGENDA

● **LE 11 JANVIER, DÉPORTATION ET MÉMOIRE.** A Paris, une série de débats, animés par D. Bromberg, auront lieu sur le thème de la déportation des juifs en France et de la mémoire. A 10 heures, à la Salle de conférences, Centre Jean-Dame, 17, rue Léopold-Bellan, 75002 Paris. Rens. : 01 42 33 13 18.

● **DU 20 AU 24 JANVIER, CHAT NOIR.** A Caen, dans le cadre des « Rencontres pour lire », un spectacle est organisé à partir de l'anthologie d'André Velter, *Les Poètes du Chat noir* (« Poésie », Gallimard, 1996) et de documents d'archives. Du 20 au 23 janvier, à 20 h 30, à Puzzle, rue de Bretagne, Caen. Le 24 janvier à 17 heures et à 21 h 30. Entrée libre, mais réservations obligatoires à Puzzle : 02-31-50-04-52. D'autres spectacles sur le même thème sont organisés dès le 16 janvier jusqu'à la fin du mois en Basse-Normandie. (Rens. : 02-31-30-76-00.)